

UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE
École doctorale n° 483 Sciences Sociales

Thèse de doctorat
Sciences de l'Information et de la Communication

METTRE EN FORME LE TRAVAIL ARTISTIQUE :
LES RESSOURCES DE L'INCERTITUDE
DANS L'ACCUEIL EN RÉSIDENCE D'ARTISTES PLASTICIENS

Olivier Le Falher

TOME II
ANNEXES

Thèse préparée sous la direction de Daniel Jacobi
Présentée et soutenue le 25 janvier 2010

Jury :

Mme Viviane Couzinet, Professeur à l'Université Toulouse III
M. Jean Davallon, Professeur à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
M. Pierre Delcambre, Professeur à l'Université Lille III
M. Jérôme Glicenstein, Maître de conférences à l'Université de Paris VIII
M. Daniel Jacobi, Professeur à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
M. Bruno Péquignot, Professeur à l'Université Paris III

Annexes

PREMIERE PARTIE DE LA THESE	3
I, 1. GUIDE DAP – AFAA, 1992 - <i>AVANT-PROPOS</i>	4
I, 2. GUIDE DAP – AFAA, 1992 - <i>MODE D'EMPLOI</i>	10
I, 3. GUIDE DAP – AFAA, 1992 - <i>CIRVA</i>	11
I, 4. RAPPORT « TRONCY », 1991	13
I, 5. JOURNAL DAP – CNAP, 2003 - <i>QUESTIONNAIRE</i>	18
I, 6. JOURNAL DAP – CNAP, 2003 - <i>EDITO</i>	19
I, 7. JOURNAL DAP – CNAP, 2003 – <i>SOMMAIRE ET INTRODUCTION</i>	20
I, 8. JOURNAL DAP – CNAP, 2003 - <i>PANORAMA</i>	21
I, 9. JOURNAL DAP – CNAP, 2003 – <i>CE QU'IL FAUT SAVOIR</i>	22
I, 10. JOURNAL DAP – CNAP, 2003 – <i>LISTE DES RESIDENCES</i>	24
I, 11. JOURNAL DAP – CNAP, 2003 – <i>CONTRIBUTION DE STEPHANE DORE</i>	25
DEUXIEME PARTIE DE LA THESE	26
II, 1. VINGT-NEUF APPELS A RESIDENCE	27
TROISIEME PARTIE DE LA THESE	65
III, 1. ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT DE <i>STARTER</i>	66
III, 2. ENTRETIEN AVEC LA DIRECTRICE DE <i>STUDIO</i>	79
III, 3. ENTRETIEN AVEC L'ANCIEN DIRECTEUR DES <i>ATELIERS VILLE</i>	95
III, 4. ENTRETIEN AVEC LA DIRECTRICE DE <i>ZOOM</i>	105
III, 5. CONVENTION DE RESIDENCE <i>STARTER</i> , 2008	114
III, 6. CATALOGUES DES EXPOSITIONS DE RESIDENTS, <i>STARTER</i> 1997 - 2001	116
III, 7. APPEL A CANDIDATURES <i>BOOK</i> - 2009	118
III, 8. ENTRETIEN AU <i>COLLECTIF QUARTIER</i>	121
III, 9. OBSERVATION D'UNE « REUNION DE TRAVAIL » AU <i>COLLECTIF QUARTIER</i>	131

Première partie de la thèse

I, 1. Guide DAP – AFAA, 1992 - Avant-propos

Avant-propos / Foreword

Éléments de réflexion, François Barré et Jean Digne / <i>Thoughts on the subject by François Barré and Jean Digne</i>	pages 9 / 19
Mode d'emploi / <i>How to use this brochure</i>	pages 14 / 23

Les résidences d'artistes en France / Artists' residences in France

Alsace	page 28	Languedoc-Roussillon	page 68
Aquitaine	page 32	Limousin	page 76
Auvergne	page 40	Midi-Pyrénées	page 82
Bourgogne	page 44	Pays de la Loire	page 90
Bretagne	page 48	Poitou-Charentes	page 96
Centre	page 52	Provence-Alpes-Côte d'Azur	page 100
Ile-de-France	page 56	Rhône-Alpes	page 112

Des structures en réseau / A network of facilities

Le Conservatoire du littoral / <i>The Conservatoire du littoral</i>	pages 123 / 131
Eurocréation / <i>Eurocreation</i>	pages 125 / 132
Les bourses du FIACRE / <i>FIACRE grants</i>	pages 126 / 133

Des projets / Projects

Bourgogne / <i>Bourgogne</i>	pages 138 / 143
Ile-de-France / <i>Ile-de-France</i>	pages 138 / 143
Languedoc-Roussillon / <i>Languedoc-Roussillon</i>	pages 138 / 143
Rhône-Alpes / <i>Rhône-Alpes</i>	pages 139 / 143

Annexe I : Des ateliers de travail temporaires / Appendice I : Short-term art workshops

Entrez les artistes / <i>Entrez les artistes</i>	pages 147 / 155
Les bourses du FIACRE pour des sessions de réalisation en ateliers / <i>Specialist studio workshops</i>	pages 148 / 156
Usines Ephémères / <i>Short-term art studio workshops</i>	pages 150 / 158

Annexe II : Les écoles d'art / Appendice II : Art schools

Les écoles d'art proposant un accueil d'artistes / <i>Art schools hosting artists</i>	page 163
---	----------

Index / Index

Liste des lieux d'accueil / <i>Institutions</i>	page 167
Disciplines concernées / <i>Disciplines</i>	page 168
Villes concernées / <i>Towns</i>	page 170
Statuts des lieux d'accueil / <i>Status</i>	page 171

Lexique / Glossary

Sigles / <i>Acronyms</i>	page 174
Liste des conseillers pour les arts plastiques (CAP) et des directeurs régionaux des affaires culturelles (DRAC) / <i>List of advisers on visual arts (CAP) and regional directors for cultural affairs (DRAC)</i>	page 175

La recherche de "l'ailleurs", l'interrogation sur des arts et des pensées plus lointaines ont conduit des générations d'artistes à faire le voyage vers d'autres peuples, d'autres pays.

A l'opposé d'Ingres, modèle du "Voyageur en chambre", les orientalistes ont ainsi parcouru l'Afrique et le Moyen-Orient. Le voyage à Rome, référence pour l'accueil d'artistes, a été pour de nombreux créateurs le moyen de se ressourcer aux origines de l'art. La Grèce au XIX^{ème} siècle a joué le même rôle.

Au cours du XX^{ème} siècle, les conditions du voyage ont changé et aboli la notion de distance; la multiplication des échanges culturels implique souvent le déplacement de l'artiste. Au delà du simple temps de "l'accrochage", les artistes sont très souvent invités à réaliser des œuvres in situ et donc amenés à séjourner un certain temps dans une autre ville, un autre pays. Bien des musées, des centres d'art, des commissaires d'exposition et des galeries privées organisent ces accueils d'artistes, sans posséder pour autant de structures adaptées.

L'incitation au voyage des artistes est également favorisée par l'attribution de bourses. En France, le Ministère des affaires étrangères permet depuis 1981 à des artistes français de séjourner dans différents pays grâce aux bourses de la "Villa Médicis hors les murs". Le Ministère de la culture et de la communication (Centre national des arts plastiques) accorde pour sa part les bourses du FIACRE, qui aident les artistes à mener à bien un projet de recherche à l'étranger. Et la Villa Médicis à Rome, sous sa tutelle, accueille chaque année des créateurs de toutes disciplines.

Parallèlement se sont développées en France, ces dernières années, des structures qui accueillent de façon régulière des artistes en résidence temporaire, qu'ils soient originaires d'autres régions françaises ou d'autres pays.

Cette brochure coéditée par la Délégation aux arts plastiques (DAP) et l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) a essentiellement un but d'information. En présentant les différents lieux existants avec leurs caractéristiques principales, elle est destinée aux artistes mais aussi aux institutions françaises et étrangères, favorisant ainsi les échanges. Par l'analyse des différents lieux, elle doit aussi conduire à une réflexion sur ces structures dans les rapports complexes qu'elles entretiennent avec les artistes et le public.

● *Analyse des lieux d'accueil en France*

Les résidences se sont souvent développées de manière empirique, sans normes préétablies : la description des lieux existants révèle ainsi une grande diversité et c'est peut-être cette richesse d'expériences qui caractérise le mieux l'accueil d'artistes en France.

Des structures légères inégalement réparties sur le territoire

La situation française se définit par l'existence de nombreux lieux d'accueil (trente environ). De structure légère, ils sont inégalement implantés dans les régions (quatorze concernées). Seule la Cité internationale des arts à Paris accueille un nombre important d'artistes (deux cent quatre vingt).

L'impulsion donnée ces dernières années au développement de l'art contemporain en région, avec notamment la création des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) et des centres d'art, explique en partie l'utilisation de lieux prestigieux (Villa Garenne Lemot à Clisson ...) ou de sites naturels intéressants (le Crestet, Vassivière ...). Si plus de la moitié des structures se situe dans des régions du sud de la France (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur), c'est probablement que le modèle de la "villégiature" a servi de référence.

Une extrême diversité des structures

Il n'existe pas de structures-type. Juridiquement, elles revêtent en majorité la forme d'associations, mais on trouve également une fondation reconnue d'utilité publique (la Cité internationale des arts), ou des établissements publics, (la Manufacture nationale de Sèvres, le Conservatoire du littoral). Les résidences d'artistes peuvent être organisées par des institutions d'art contemporain (FRAC, centres d'art, écoles ou musées d'art contemporain) mais également par des collectivités locales qui créent à cet effet des associations, ou encore par des organismes à

financement essentiellement privé. Certains lieux d'accueil sont installés dans d'anciens ateliers d'artistes. Enfin, quelques structures ont mis en place des réseaux d'accueil d'artistes, que ce soit en Europe (Eurocréation), ou sur des sites du littoral (Le Conservatoire du littoral), ou dans les institutions qui reçoivent les boursiers du FIACRE.

La plupart des institutions d'art contemporain invitent des artistes à l'occasion d'une exposition, d'une commande ou dans le cadre de leur activité pédagogique. Ne sont présentées dans cette brochure que celles dont l'accueil d'artistes s'est développé comme une activité autonome, sans lien obligatoire avec l'institution et qui dispose à la fois des locaux (atelier et/ou hébergement) et d'une organisation (commissions, allocations...) adaptés. Le FRAC des Pays-de-la-Loire organise par exemple depuis 1984, des "ateliers d'été" regroupant chaque année une quinzaine d'artistes de toutes nationalités, sans acquérir systématiquement les œuvres réalisées par les artistes qui n'ont pas obligation de produire.

Certaines écoles d'art accueillent régulièrement des artistes aussi bien en cours d'année qu'à l'occasion de résidences d'été, dans les locaux libérés par les étudiants. Cinq exemples illustrent dans cette brochure cette situation qui fera l'objet d'une étude particulière. Une liste de l'ensemble de ces écoles figure en annexe.

Des finalités diverses :

Lieu de relation, lieu de production

On peut distinguer les structures qui accueillent plusieurs artistes sur une courte période de celles qui n'invitent qu'un artiste à la fois.

Les premières sont fondées sur la relation : on attend de ces séjours des échanges fructueux, dans le cadre des relations que les artistes invités, de nationalités et de familles différentes, vont établir entre eux et avec les responsables de l'institution. Le séjour est en outre enrichi par la venue d'autres invités : écrivains, historiens d'art, musiciens afin de créer les conditions de confrontation et d'échanges propices à la création.

Dans ce type de résidence, l'alchimie du séjour ne réussit que si la convivialité "imposée" est bien acceptée (l'association Villa Saint-Clair à Sète, l'association d'art La Napoule) ; elle nécessite une présence forte et constante des responsables.

Pour les structures qui n'accueillent qu'un artiste à la fois, il s'agit en général d'une invitation dans le cadre d'un projet précis : la production d'une œuvre.

Ces lieux proposent soit une spécificité technique, soit la confrontation avec un espace naturel : le CIRVA par exemple, seul lieu permettant la réalisation de pièces en verre massif, invite des artistes qui veulent utiliser ce matériau pour produire une œuvre originale. A Thiers, le centre d'art "Le Creux de l'enfer" met à la disposition des artistes des moyens techniques importants pour travailler le métal ou utiliser des technologies de pointe. C'est le cas aussi de la Manufacture nationale de Sèvres pour la céramique, de l'école des Beaux-arts de Limoges pour les arts du feu. A Vassivière, l'invitation est fondée sur la confrontation avec un espace nature, soit dans le cadre d'un projet précis de commande d'une œuvre qui sera installée dans le parc de sculptures, soit simplement pour la mise en relation de l'artiste et de l'espace environnant qui pourra donner lieu à une exposition des œuvres réalisées. La magie du lieu est également déterminante dans les sites du Conservatoire du littoral ou au Crestet.

Lieu de diffusion, lieu de réflexion

Une autre distinction peut être faite entre les lieux axés sur la diffusion et ceux qui privilégient le retrait par rapport au public.

Dans le premier cas, la résidence d'artistes joue le rôle d'une structure d'art contemporain (rencontres des artistes et du public, expositions, débats, visites d'ateliers ...). C'est le cas à Niort, aux ateliers internationaux du FRAC des Pays-de-la-Loire où la résidence d'artistes est importante pour la vie culturelle de la ville et de la région.

D'autres sont davantage des lieux de ressourcement pour l'artiste, un temps d'arrêt dans son activité, un temps de réflexion, de calme et de retrait.

*Utilisation d'un patrimoine architectural
ou historique*

A l'origine de certains lieux d'accueil, on trouve parfois la volonté des collectivités locales de redonner une destination à des lieux prestigieux ou de recréer une activité artistique ; ainsi aux Arques où Zadkine vint s'installer dans les années 30 ; à Collioure où séjournèrent de nombreux artistes (Signac puis plus tard Matisse, Derain, Gris...).

On retrouve cette relation à l'histoire, à la mémoire, au "génie du lieu" pour les résidences dans les maisons, les ateliers où ont vécu des artistes (l'atelier Calder à Saché, la Maison de Stahly au Crestet, celle d'Henri Clews à la Napoule, ou encore le projet de résidences d'artistes dans l'ancienne maison d'Albert Gleizes à Moly Sabata près de Lyon).

Un classement des structures selon leurs finalités (production d'une œuvre, diffusion de l'art contemporain, lieu de réflexion ou d'échanges, utilisation d'un patrimoine), serait cependant arbitraire et ne traduirait pas une réalité plus complexe. Dans tous les cas cependant on cherche à garder une trace du séjour de l'artiste. Même s'il est admis que le séjour puisse être "improductif", les responsables souhaitent conserver la mémoire du passage des artistes ; ce qui se matérialise par la publication d'un ouvrage, la réalisation d'une exposition, etc.

Pour l'artiste Les raisons pour lesquelles les artistes souhaitent séjourner dans de telles institutions sont également très variées : l'artiste peut attendre de son séjour une tranquillité financière pendant une période donnée, des conditions matérielles idéales de création (assistance technique, mise à disposition de matériaux et d'équipements), la confrontation à une technique particulière, des actions de promotion ou de diffusion de son œuvre, des échanges avec d'autres artistes ou invités, la découverte d'une autre région ou encore un temps d'arrêt et de réflexion...

Des conditions d'accueil diverses Les modalités de séjour sont différentes. Dans la plupart des cas, leur durée s'échelonne entre un et trois mois et dépasse rarement six mois. La Cité internationale des arts à Paris accueille cependant pour des séjours d'un an des artistes étrangers de toutes disciplines.

Les conditions de confort de l'hébergement et de l'atelier, de l'aide matérielle ou technique sont très inégales et dépendent des budgets de fonctionnement des structures. Certaines accordent directement des bourses aux artistes invités, d'autres accueillent des artistes boursiers du FIACRE (CIRVA, Villa Arson). Les séjours sont quelquefois entièrement pris en charge par les structures, y compris les repas (La Napoule, Villa Saint-Clair), d'autres laissent à la charge de l'artiste certaines dépenses (transport des œuvres, repas, etc) ou encore ne proposent qu'atelier et hébergement.

- *Des conditions indispensables* Pour réussir, de telles institutions doivent réunir un lieu, des moyens, un projet.

Un lieu Les capitales culturelles exercent un attrait réel sur les artistes (Rome, New-York, Berlin, Paris). Il est à l'évidence plus difficile d'accueillir des artistes dans des lieux éloignés, sauf si l'intérêt géographique, architectural ou culturel suffisamment fort, les y attire (Villa Arson à Nice, Villa Saint-Clair à Sète, etc).

Des moyens Une résidence d'artistes suppose des moyens humains, matériels et financiers : attribution d'une bourse ou prise en charge de frais de séjour, assistance technique et logistique qui facilite l'adaptation dans un pays étranger. Il ne suffit pas de "faire venir" les artistes, encore faut-il accompagner leur séjour par une qualité d'écoute et d'accueil indispensables. Il serait souhaitable que le responsable de la sélection des artistes puisse être également chargé du suivi des séjours pour une réelle cohérence du projet.

Un projet artistique L'intérêt des résidences dépend à la fois de la définition, de la qualité de leurs projets artistiques et des relations avec les structures d'art contemporain existantes (musées, FRAC, centres d'art, écoles d'art...).

- *Des interrogations* Sans préjuger de l'évolution des résidences d'artistes, il est utile d'examiner les interrogations qu'elles suscitent.

Accueillir des artistes en résidence peut conduire à privilégier les aspects de la communication au détriment de la relation à l'œuvre. Le regard alors sur l'artiste deviendrait plus important que celui porté sur l'œuvre et accentuerait le danger d'un désengagement.

Ces séjours s'adressent principalement à de jeunes artistes : quel infléchissement de l'acte créateur peut-on en attendre, en proposant ainsi de nouvelles modalités de production des œuvres?

En effet, le voyage n'a pas la même signification pour un artiste confirmé qui va chercher "ailleurs" ce qu'il a déjà en lui :

"Quand on a travaillé longtemps dans le même milieu, il est utile d'arrêter à un moment donné la marche habituelle du cerveau par un voyage qui en repose certaines parties et en laisse affluer d'autres, celles-ci comprimées par la volonté. Et puis cet arrêt permet un recul, par conséquent un examen du temps passé. On reprend son chemin avec plus de certitude quand la préoccupation de la partie antérieure du voyage n'ayant pas été détruite par la quantité d'impressions reçues du monde nouveau dans lequel on s'est plongé, reprend possession du cerveau. L'ivresse des pays comme Tahiti est possible sur un cerveau d'un homme en formation chez lequel les différentes jouissances se confondent (c'est-à-dire quand il a senti la rondeur voluptueuse d'une Tahitienne, il s'imagine que le ciel est plus clair). Mais quand l'homme est formé, organisé, avec le cerveau ordonné, il ne fait plus ces confusions et il sait davantage d'où lui vient son euphorie, sa dilatation. Par conséquent, il n'y risque pas d'interrompre le cours de son propre développement. Ainsi pour le peintre. Le voyage fait à l'époque où l'esprit est déjà formé à une autre utilité que celui du jeune homme, si l'on veut bien admettre que l'artiste ne peut atteindre son complet développement que sur le sol où il est né". Ecrits et propos sur l'art, Henri Matisse, Ed. 1972, Collection Savoir Hermann, page 102.

La liberté de l'artiste, le caractère presque toujours solitaire de l'acte créateur peuvent être en opposition avec l'attente des institutions et du public. Les structures qui accueillent les artistes ne doivent pas trop attendre de leurs séjours une rentabilisation par un retentissement médiatique, un retour d'image qui n'est pas toujours voulu par les artistes.

Par ailleurs le public, très demandeur, ne comprend pas souvent le rythme de la création et accepte difficilement de ne pas voir se concrétiser le "résultat" du séjour. L'institution doit donc pouvoir admettre et "faire admettre" que le séjour puisse ne pas donner lieu à la production d'une œuvre, que le travail de l'artiste n'est pas toujours visible.

De retour de Tahiti, Matisse écrit à Bonnard:

"Bon séjour, bon repos. Ai vu toutes sortes de choses. Vous raconterai ça. Ai vécu 20 jours dans une "île de corail" ; lumière pure, air pur, couleur pure : diamant saphir émeraude turquoise. Poissons mirobolants. N'ai absolument rien fait, excepté mauvaises photos". Ecrits et propos sur l'art, Henri Matisse, Collection Savoir Hermann, page 105, (Matisse-Bonnard, 1970).

Il expliquera plus tard à Tériade que "là-bas" il n'avait "aucune réaction picturale". Et pourtant c'est bien dans un processus de reconversion, de "décantation" que l'expérience vécue de la lumière polynésienne se retrouvera plus tard dans les papiers découpés et la chapelle de Vence.

Dans leurs diversités, leurs projets différents, toutes ces institutions offrent suffisamment de potentialités pour éviter ces écueils. Leur multiplication fragiliserait leur caractère nécessairement exceptionnel et original.

Enfin, ces quelques réflexions de Roman Opalka au colloque de Nantes sur les artistes en résidence :

"Il faut accepter l'idée d'une sorte de paresse. La société soupçonne les artistes d'être des

paresseux, des gens qui sont nés dimanche. C'est peut-être en grande partie vrai, mais, pourtant, c'est la base d'une solution pour un artiste. Il faut s'ennuyer. Il faut connaître une situation qui ne soit d'aucun intérêt pour déboucher sur quelque chose. Par contre, si on les pousse, si on attend quelque chose d'eux, il y a un problème. La situation sera loin de la vérité... Si on peut parler de vérité..." (Actes du colloque "Artistes en résidence" des 4 et 5 octobre 1990, FRAC des Pays-de-la-Loire, Conseil Général de Loire Atlantique).

François Barré - Délégué aux arts plastiques

Jean Digne - Directeur de l'Association Française d'Action Artistique

I, 2. Guide DAP – AFAA, 1992 - *Mode d'emploi*

Mode d'emploi

Les lieux d'accueil d'artistes sont classés par région et à l'intérieur de chacune d'entre elles, par ville. Leur situation géographique est précisée sur la carte (cf rabat de la couverture).

Chaque lieu a fait l'objet d'une fiche établie à partir d'un questionnaire rédigé par Eric Troncy, chargé en 1991 par le Ministère de la culture et de la communication, d'une étude sur les résidences d'artistes en France.

Ces fiches ont ensuite été adressées aux structures pour vérification. Toutefois certains renseignements indiqués pourront avoir changé à la publication de cette brochure. Il est donc conseillé de se renseigner auprès des responsables des structures ou le cas échéant, auprès des conseillers pour les arts plastiques (CAP) des Directions régionales des affaires culturelles concernées, (liste et coordonnées page 175)

Chacune des fiches comporte la désignation de la structure, la description des ateliers et les conditions générales de l'accueil, ainsi que le mode de sélection des artistes. Lorsqu'il s'agit d'invitations directes par les organismes, sans candidature, il est inutile de leur adresser des dossiers.

Certaines structures organisent des séjours d'artistes dans plusieurs lieux. Leur fonctionnement est précisé dans un chapitre particulier (Des structures en réseau, page 121).

Cet ouvrage bilingue français-anglais réalisé par le Bureau des ateliers et des professions artistiques de la Délégation aux arts plastiques, premier d'une série de coéditions faites par la Délégation aux arts plastiques et l'Association Française d'Action Artistique, fera l'objet d'une réactualisation dans trois ans et de mises à jour annuelles si nécessaire. Les autres publications porteront sur l'accueil d'artistes dans les écoles d'art en France, sur les organismes français accordant des bourses pour des séjours à l'étranger, sur les institutions françaises et sur les structures étrangères qui accueillent des artistes français à l'étranger.

I, 3. Guide DAP – AFAA, 1992 - CIRVA

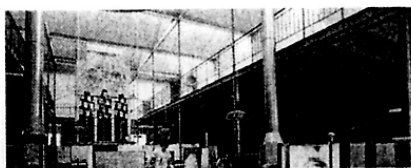
Marseille

Identification / Description

<i>Nom</i>	CIRVA / Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques	<i>Name</i>	CIRVA / International Research Centre for Glass and visual art
<i>Adresse</i>	62, rue de la Joliette, 13002 Marseille (Bouches-du-Rhône)	<i>Address</i>	62 rue de la Joliette, 13002 Marseille (Bouches-du-Rhône)
<i>Tél.</i>	91.56.11.50	<i>Tel.</i>	91.56.11.50
<i>Fax.</i>	91.91.11.04	<i>Fax.</i>	91.91.11.04
<i>Responsable</i>	Françoise Guichon	<i>Management</i>	Françoise Guichon
<i>Statut</i>	Association Loi 1901 (Centre d'art)	<i>Status</i>	Non-profit making association (Act 1901) - (Art Centre)
<i>Atelier créé en</i>	Octobre 1983	<i>Founded</i>	October 1983

Description des ateliers / Description of studios

<i>Nombre d'ateliers</i>	1 atelier collectif de 1250 m ²	<i>Number of studios</i>	1 communal studio of 1250 m ²
<i>Logement</i>	En mezzanines, au-dessus des locaux techniques de l'atelier	<i>Accommodation</i>	Mezzanines, above the studio technician's office
<i>Confort du logement</i>	2 chambres de 32 m ² et de 16 m ² , SdB, cuisine, sanitaires communs	<i>Category of accommodation</i>	2 rooms of 32 m ² and 16 m ² , bathroom, kitchen, shared facilities
<i>Possibilités techniques</i>	Travail du verre à chaud (soufflage, thermoformage, moulage, pâte de verre). Travail du verre à froid (sablage, polissage, perçage). Assistance de techniciens.	<i>Technical facilities available</i>	Hot glass working (blowing, thermoforming, moulding, glass). Cold glass working (sanding, polishing, boring). Technician assistance





Conditions générales / General terms of stay

Durée

Variable selon projet

Duration

Varies with every project

Allocation versée à l'invité

Oui, si l'artiste est boursier du FIACRE *
Non dans les autres cas

Allowance granted to artist

Yes, if the artist has a grant from the FIACRE *
None in other cases

Frais à la charge de l'artiste

Tous les frais de séjour.

Expenses paid by artist

All expenses

Frais à la charge de la structure

Essais préalables nécessaires à la réalisation du projet de l'artiste.

Expenses paid by host venue

Preliminary trials required for the execution of the artist's project

Invités

Plasticiciens, designers, architectes, techniciens et scientifiques

Guests

Artists, designers, architects, technicians and scientists

Mode de sélection

Sont invités à séjourner les boursiers du FIACRE * sélectionnés par une commission interne composée du Délégué aux arts plastiques, du Directeur régional des affaires culturelles, de la Directrice du CIRVA et de deux personnalités nommées par le Ministre de la culture et de la communication ainsi que les artistes choisis par la directrice du CIRVA.

Selection procedure

Visiting artists are FIACRE (*) grant holders, selected by an internal Board made up of the Delegate for visual arts, the Regional Director for Cultural Affairs, the Director of CIRVA and two personalities appointed by the Ministry for Culture and Communication, as well as artists directly selected by CIRVA.

Finalités

Mise à disposition d'un atelier sur projet en vue de la réalisation d'œuvres originales.

Aims

Provision of a studio for a specific project for the execution of original works.

Contreparties

Récupération éventuelle des coûts de fabrication pour les pièces abouties selon des modalités définies par une convention

Compensation

Possible recouping of costs of execution for finished works in accordance with terms set out in a convention.

* cf. fiche FIACRE, page 126

* see section on FIACRE, page 133

I, 4. Rapport « Troncy », 1991

L'ACCUEIL D'ARTISTES

*Délégation aux Arts Plastiques
DRAC Ile-de-France*

avril 1991

RESIDENCE TEMPORAIRE

DOCUMENTATION
Délégation aux Arts Plastiques
27, avenue de l'Opéra
75001 Paris

ATE 21

Introduction

Ce document fait l'inventaire des structures qui pratiquent l'accueil d'artistes en résidence temporaire, en France.

Il est donc nécessaire de distinguer "atelier temporaire" et "atelier permanent".

Dans un cas, ("atelier temporaire"), il s'agit d'une mise à disposition d'un local de travail et/ou d'habitat pendant un certain temps, avec, dans la plupart des cas, un objectif précis qui peut être la production d'oeuvres, d'une exposition, d'une publication ou d'une conférence.

Dans l'autre cas, ("atelier permanent"), il s'agit d'un habitat quotidien couplé ou non avec un espace de travail, dont l'artiste a d'ordinaire la jouissance pour plusieurs années consécutives, pour mener son travail.

Cette étude ne concerne que le cas des ateliers temporaires.

Parmi les différents types d'accueil proposé, il convient de remarquer que le mot "atelier" recouvre trois significations majeures :

- un simple espace de travail;
- un simple espace d'habitation;
- un espace de travail et d'habitation mitoyens ou intégrés.

Nous les avons répertoriés respectivement :

- atelier;
- logement;
- atelier logement.

En effet, pour répondre à la variété des pratiques artistiques contemporaines, ces trois types sont nécessaires et pertinents. Certains artistes ont simplement besoin de la mise à leur disposition d'une logistique et d'une structure d'encadrement professionnelles, doublées d'une assistance efficace. Ils ont aussi, fondamentalement, besoin d'argent pour mener à bien leurs projets.

Cependant, quelques artistes (et plus particulièrement des peintres), ont¹⁴ réellement besoin d'un type d'architecture particulier : grands murs permettant la tension et l'accrochage des toiles, volumes spacieux autorisant la manipulation de grands châssis, lumière du jour. Il semble bien toutefois qu'ils ne soient pas majoritaires.

Signalons encore que, bien que peu de centres d'art aient véritablement d'atelier, ils mènent une action sensiblement identique à une politique d'ateliers temporaires. Dans les cas (nombreux) où l'artiste conçoit une oeuvre ou une présentation "in-situ", il vient séjourner sur place et réalise les oeuvres pour l'exposition. Le centre peut financer le travail avec son budget propre, ainsi qu'avec des aides ponctuelles.

Ce document devrait permettre d'apprécier la variété des situations, comme la diversité des cas.

Il a paru nécessaire de séparer les structures étudiées en six catégories différentes :

- centres d'art et associations;
- musées et FRAC;
- écoles des Beaux-Arts;
- structures diverses (comprenant la Cité des Arts, les groupements d'intérêt public)
- les fondations privées;
- le cas de Eurocréation.

S'il apparaît comme arbitraire, ce choix ne se justifie pas moins, d'une part par le souci d'une meilleure lisibilité, d'autre part par les caractéristiques propres à chacune des structures ainsi regroupées.

Par exemple : les centres d'art et les associations ont en règle générale un fonctionnement voisin et proposent un type de services communs. Les FRAC et les musées proposent un accueil au voisinage d'une collection. Les écoles des Beaux-Arts proposent toutes l'utilisation des équipements de l'école, le problème se pose donc à leur sujet en des termes différents : il s'agit plus d'une question de logement, intégré ou non à l'école. La rubrique "structures diverses" rassemble les cas isolés : celui de la Cité des Arts et celui des groupements d'intérêts publics. Les fondations privées, peu nombreuses, méritaient à l'évidence d'être isolées. Enfin, le projet Eurocréation, récemment créé, ferme les catégories de ce dossier.

En règle générale, toutes les structures existant et fonctionnant correctement pour notre sujet, soit "l'accueil d'artistes en résidence temporaire", font l'objet d'une fiche technique qui en donne les principales caractéristiques. Les projets n'ont pas été détaillés de la sorte : ils changent sensiblement au fil de leur évolution. Ils sont donc mentionnés sous les têtes de chapitres et comportent les coordonnées des responsables à même d'informer le lecteur de l'avancée des projets.

Le cas des écoles des Beaux-Arts est plus ambigu. En effet, toutes les écoles disposent d'ateliers destinés aux étudiants. L'accueil pourrait donc se réduire à un simple logement, et au bénéfice de ces ateliers de travail. Aussi, il a paru logique de détailler les écoles qui affirmaient l'accueil d'artistes comme une priorité. Les écoles des Beaux-Arts dont le fonctionnement en ateliers d'accueil était plus aléatoire (hébergement en CROUS, ou autre solution de rechange) ont fait l'objet d'une simple notice, mentionnant également les coordonnées des responsables.

Cette étude a été réalisée au moyen d'un questionnaire envoyé à toutes les structures recensées. Les réponses ont ensuite été analysées, puis traduites en fiches. Ces fiches ont enfin été soumises à l'approbation des responsables des structures concernées.

Conclusion

Ainsi qu'on a pu le constater, la question de l'accueil d'artistes en résidence temporaire ne se laisse pas cerner facilement. La situation est complexe, sans identité globale. Chaque entreprise répond à des contingences différentes et par conséquent, produit des résultats différents. Il ne semble pas possible de normaliser la question des ateliers temporaires, sans remettre en cause la richesse de cette diversité.

En tout état de cause, il ne semble pas que les opérations de grande envergure soient plus efficaces que les petites opérations isolées. A Auvers-sur-Oise, le projet initial qui comportait 21 ateliers dont 9 destinés à l'accueil d'artistes en résidence temporaire a été revu à la baisse. On parle désormais de 4 ateliers. Le projet de la région Centre, de créer 25 ateliers dans le département, se déroule dans une relative confusion : certains sont abandonnés faute de projet global, les services culturels des villes y installent fort légitimement des artisans.

Comme pour ce qui concerne les centres d'art, la qualité d'un (ensemble d') atelier (s) se résume souvent à la motivation, et à la valeur du Directeur artistique de la structure, sa reconnaissance par le milieu international, la pertinence de ses choix. C'est sa liberté et sa mobilité d'action qui sont à même d'avoir une répercussion favorable sur le déroulement des opérations, comme sur la notoriété et la reconnaissance de la structure (les ateliers du FRAC des Pays de la Loire jouissent par exemple d'une excellente réputation, comme la Fondation Cartier pour l'art contemporain).

En vérité, ce qui manque aux structures en place, c'est un budget suffisant pour un fonctionnement décent. Beaucoup d'ateliers décrits dans le présent dossier, et que la description en fiches semble normaliser, fonctionnent en réalité tant bien que mal, sur des budgets annexes. L'investissement des personnes vient alors combler le manque d'argent, les artistes sont souvent compréhensifs, mais emportent chez eux le sentiment d'une situation tout à fait approximative.

Le problème majeur réside en ceci qu'une aide financière de l'Etat suppose d'ordinaire un contrôle qualitatif. Or les structures déjà en place entendent apparemment garder leur autonomie, dans un travail et une situation qu'elles ont souvent créé seules. D'autre part, les commissions d'évaluation de candidatures ou de projets doivent se réunir souvent, car les structures ne font pas de programmation réelle à long terme. Il ne leur est donc pas toujours possible d'aider à la présentation de dossiers au FIACRE par exemple.

Signalons également que le versement particulièrement tardif dans le cours de l'année civile des subventions publiques allouées aux associations entraîne systématiquement de graves problèmes de trésorerie, et contraignent à l'engagement de frais bancaires trop lourds.

En ce qui concerne la typologie d'ateliers qui semble la plus efficace, il semble qu'elle soit constituée d'un, ou de plusieurs, grand(s) atelier(s) de

travail, entouré(s) de cellules d'habitation. Ce type permet d'inviter des artistes qui ont des pratiques très diverses. (Le leurre d'une architecture de démonstration, qui réjouit souvent les collectivités locales et les architectes, n'est pas forcément pertinent pratiquement).

Certaines régions sont très défavorisées, et n'ont aucun centre d'accueil d'artistes en résidence temporaire (Poitou-Charentes, Normandie,...) La région parisienne, récemment pourvue de l'hôpital éphémère, semble rattraper son retard. Ceci étant, dans une région aussi exposée au regard des professionnels internationaux que Paris, la qualité tout à fait variable des artistes invités peut surprendre. L'aspect "dix-neuviémiste" qui peut faire le ravissement des médias, et qui consisterait à présenter un "grand melting-pot créatif" (tous pays, toutes disciplines,...) pourrait être fatal à la réputation de ce type d'endroit.

En ce qui concerne les régions, l'exemple du projet Eurocréation démontre que les municipalités sont prêtes à s'intéresser à un projet d'atelier, dès lors qu'une instance supérieure fédère un ensemble de projets. Elles ont ainsi le sentiment de faire partie d'un programme d'envergure. Ceci est d'autant plus facile lorsque le projet ne suppose pas de leur part un grand investissement financier.

Lors des contacts pris avec des écoles des Beaux-Arts, un grand nombre d'entre elles ont manifesté un intérêt certain à l'étude et ont signalé que, malgré l'absence d'ateliers dans leurs murs, elles seraient vivement intéressées par un programme de création de ce type d'accueil.

avril 1991

I, 5. Journal DAP – CNAP, 2003 - Questionnaire

www.cnap.fr

Centre de ressources, Centre national des arts plastiques

59, rue des Petits-Champs

75001 Paris

tél : 01 40 15 73 04 / 01 40 15 74 10

fax : 01 40 15 74 34

Résidences d'artistes : questionnaire de mise à jour**Informations générales**

- Nom de la résidence :
- Adresse :
- Tel/Fax :
- Email :
- Site web
- Nom du directeur de la structure
- Nom du responsable de la résidence :
- Spécificité du lieu d'accueil :
- Structure juridique du lieu de résidence :
- Partenaires financiers de la résidence :

Programmes d'échanges

Echanges européens ou internationaux : préciser les coordonnées exactes de chaque structure ainsi que les noms des directeurs et responsables.

Conditions générales de l'accueil de l'artiste

- Durée du séjour :
- Description des conditions d'hébergement :
- Description du local de travail :
- Description des moyens techniques mis à la disposition des artistes :
- Prise en charge financière :
- Frais à la charge de l'artiste :
- Pour l'accueil des artistes étrangers, démarches administratives prises en charge par la structure : *titre de séjour, visas ...*

Modalités de sélection

- Disciplines concernées :
- Dossier de sélection :
- pièces à fournir par l'artiste :
- Jury de sélection :
- Dates des comités de sélection :
- Nombre d'artistes accueillis chaque année :
- Artistes déjà accueillis en résidence :

* Pour les artistes étrangers, si la sélection des dossiers est confiée à une autre structure merci de nous le préciser.

* Pour les programmes d'échanges, préciser les modalités de sélection des artistes français et étrangers.

Finalités et objectifs de la résidence

Diffusion artistique de la production de l'artiste :

Interventions auprès du public :

I, 6. Journal DAP – CNAP, 2003 - *Edito*

Résidences d'artistes en France

Centre de ressources **www.cnap.fr**
Centre national des arts plastiques
59, rue des Petits-Champs – 75001 Paris

Édito

Cette publication propose un état des lieux aujourd'hui, territoire par territoire, des résidences en France. Ce paysage est par force incomplet, mais l'esquisse devrait s'enrichir progressivement. Le champ artistique, très vaste, laisse apparaître des conditions de travail diversifiées. Dans un contexte économique malaisé, les plasticiens rencontrent des difficultés qui commencent avec la recherche d'un atelier. D'autre part, l'expérimentation de nouveaux dispositifs, la nécessité de la confrontation avec d'autres artistes, l'implication dans la société et les initiatives qui se développent partout en Europe, les incitent souvent à vivre une grande mobilité. D'un autre point de vue, la confrontation avec de nouvelles situations humaines et sociales, la possibilité de rencontrer d'autres publics et d'autres artistes et l'inscription dans un projet nouveau, souvent financé par des bourses, offrent aux artistes le moyen d'accéder à de nouveaux échanges et de développer leur travail dans de bonnes conditions.

L'augmentation notable du nombre des institutions d'accueil en résidence temporaire correspond à une évolution de ces comportements nécessaires pour le développement de la création artistique aujourd'hui.

Cette circulation entraîne une extension géographique des réseaux et permet une meilleure intégration dans

le contexte urbain et rural. Ces espaces, intermédiaires, participent également aux échanges internationaux. En se déplaçant, les jeunes artistes vivent un nouvel apprentissage de l'art contemporain, peuvent découvrir des temps de pause et des temps de recherche avec l'obtention de bourse, en se confrontant à un champ social d'activités ou de manifestations, les artistes accèdent petit à petit à la reconnaissance de leur activité créatrice.

Ce journal apporte un ensemble d'informations et de recommandations destinées aux artistes comme aux responsables des résidences. Celles-ci doivent permettre à l'artiste et au directeur de formaliser un accord tenant compte des particularités de chaque situation. Il a été choisi de dresser la liste des écueils à éviter et des obligations à retenir.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce journal. Je souhaite que cette nouvelle édition puisse aider les artistes, les professionnels et les responsables politiques à répondre aux différentes interrogations que suscite l'accueil en résidence, facteur important du développement de la création contemporaine.

Chantal Cusin-Berche, Directrice du Centre national des arts plastiques

Directeur de la publication Chantal Cusin-Berche, Directrice du Centre national des arts plastiques • Conception Sigolène Boyer, Françoise Fradin, Département des artistes et des professions, Délégation aux arts plastiques, avec la participation d'Éléonore Maisonabe, stagiaire. Les aspects juridiques ont été traités par Me Anne Le Carpentier et Me Thomas Rabant, avocats au Barreau de Paris • Réalisation Centre de ressources Cnap: Jean-Hugues Piettre, responsable du Cdr et Silvana Reggiardo, maître de site, tél.: 01.40.15.73.04, e-mail: jean-hugues.piettre@culture.gouv.fr • Conception graphique David Poullard • Impression Imprimerie du Marais, www.imprimeriedumarais.fr, tél.: 01 42 72 10 56 • Achievé d'imprimé à Paris, le 30 décembre 2003 • EXEMPLAIRE GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

I, 7. Journal DAP – CNAP, 2003 – Sommaire et introduction

www.cnap.fr décembre 2003

Sommaire	Introduction générale
2 Introduction générale	Disposer d'un lieu pour travailler, lieu de réflexion pour favoriser recherche et création, est l'une des nécessités pour que les artistes puissent développer leur travail. Si quelques dispositifs existent – commission d'attribution d'atelier, aide à l'installation et à l'aménagement d'un espace de travail –, l'alternative des résidences se développe. Cette proposition, dans de nombreux cas répond à une envie spécifique très forte de l'artiste de s'investir pour une période plus ou moins longue dans un projet.
3 Recommandations à l'usage des artistes et des résidences	
3 1. Panorama des différents types de résidences d'artistes	On constate une augmentation très forte du nombre de résidences en France. Ainsi en 1996, lors de la réalisation conjointe de deux guides par la DAP et l'Afaa (Association française d'action artistique), une quarantaine de résidences étaient recensées, en 2001 lorsque la DAP a sorti le guide des résidences en France, il y en avait une centaine, et aujourd'hui nous approchons d'environ 140 lieux recensés. Ce nombre est sujet à mouvement : de nouvelles résidences se créent régulièrement alors que d'autres, disparaissent. C'est pourquoi le site du centre de ressources : www.cnap.fr permet la réactualisation de cette information.
3 Les principaux types de structures	
3 Les divers objectifs poursuivis	
3 La nature de la création encouragée	
3 Les conditions d'éligibilité	
3 La sélection	
3 La durée du séjour	
3 Les conditions d'accueil	
3 Encadrement artistique – Formation – Assistance	
3 Les conditions financières	
3 L'engagement attendu de l'artiste	
2. Ce qu'il faut savoir : les dangers ou pièges à éviter	Ce développement est certainement dû à la facilité de création d'une résidence, mais aussi à l'attrait des artistes pour ce type d'échanges avec une institution, une association, une initiative privée. Le mot résidence est employé dans de nombreuses situations. Idéalement, une résidence est un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il y ait obligation de résultat, et la création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, de moyens financiers, techniques et humains. Sur le terrain, cet idéal est très souvent bousculé et les conditions de résidences sont multiples, différentes et inégales quant à l'aide et au soutien apportés aux artistes dans ce cadre-là.
4 L'artiste et ses relations avec la résidence	
4 L'artiste et ses œuvres	
4 L'artiste et les œuvres de la résidence	
4 L'artiste et la prévoyance	
4 L'artiste et les données personnelles	
4 L'artiste et la résidence à l'étranger	
3. Quelques stipulations utiles à prévoir dans le contrat de résidence	L'implantation des résidences recouvre aujourd'hui l'ensemble du territoire. Les collectivités territoriales, les associations, les fondations qui offrent des résidences trouvent dans l'accueil d'un ou plusieurs artistes, plasticiens, mais également musiciens, troupes de théâtre, écrivains, le moyen de valoriser l'image de la ville, du territoire, de permettre un meilleur échange entre les habitants et le travail réalisé par l'artiste. Ceux-ci peuvent investir des lieux inhabituels pour aller à la rencontre de nouveaux publics, au sein même de leur cadre de vie : hôpitaux, banlieues, monde rural, industrie,...
5 Assurances	
5 Rémunération	
5 Dossier d'artiste	
5 Les prestations annexes à la création	
5 Le temps effectif de présence de l'artiste au sein de la résidence	
5 Vente d'œuvres	
5 La promotion de l'artiste	
5 Les données et images relatives à l'artiste	
6 La fin des relations contractuelles entre l'artiste et la résidence avant l'expiration du contrat de résidence	
6 Le sort des œuvres non achevées au terme du séjour	
6 Le sort des œuvres conservées par la résidence	
6 L'exposition de fin de résidence	
4. La situation des artistes étrangers	L'immersion dans ces lieux permet la mise en œuvre d'une démarche, d'une recherche toujours en relation avec le contexte, de rencontrer des techniciens, des ouvriers, des enseignants, ... mais également un croisement des domaines d'expression, théâtre et arts plastiques, musique, art vidéo...
6 Conditions d'accueil d'artistes étrangers	
6 Démarches administratives	
6 Conditions de séjour	
6 Rémunération	
6 Droit du travail	
6 Sécurité sociale	
6 Régime fiscal	
6 Droit d'auteur	
6 Assurance rapatriement	
7 Liste des résidences d'artistes en France	Cette approche forcément distanciée représente une ouverture humaine et sociale riche, l'artiste s'investit dans un monde ouvert vers l'autre par ses interventions, la mise en débat, la présentation de son œuvre. Très souvent ce sont des élus qui pensent à une résidence, par exemple pour réhabiliter un lieu, une friche, mais des associations prennent le relais pour déterminer les caractéristiques de la résidence et ses objectifs à court et à moyen termes. Un cahier des charges est établi, le cadre et les objectifs définis, les partenaires réunis (établissements culturels tels Fracs, centres d'art, écoles d'art, musée, ...) et le projet de résidence formalisé.
11 « Un artiste, un élu et le public s'en vont en résidence » Stéphane Doré, Conseiller pour les arts plastiques de la région Centre	Les objectifs peuvent être très vastes, rencontres avec un quartier et ses habitants, avec des ouvriers spécialisés, des artisans, des entreprises... L'apport d'une résidence est important dans la carrière d'un artiste, elle représente un moment privilégié d'échanges, de rencontres entre les partenaires et les artistes.
12 Adresses et sites utiles	

Recommandations à l'usage des artistes et des résidences

Ces recommandations ont pour objet d'apporter une information la plus objective possible sur les résidences mises en place en France, et surtout d'attirer l'attention des artistes et des responsables de résidences sur un certain nombre d'écueils à éviter. Elles ont été rédigées en partant de l'analyse d'un certain nombre de conventions que les lieux ont bien voulu nous transmettre.

Le lecteur est invité à plusieurs reprises à se reporter au journal « 123 questions-réponses sur le statut social, fiscal et juridique des artistes plasticiens », qu'il est possible de se procurer auprès du Centre national des arts plastiques. Il peut également consulter le site www.cnap.fr à la rubrique « statuts de l'artiste ». De nombreuses informations sur les questions sociales, fiscales et le droit d'auteur sont plus amplement développées dans ce journal et sur le site.

Les éléments qui sont présentés et analysés ici n'ont pas valeur contractuelle ; si les rapports entre artistes et résidences sont des rapports de droit privé et sont souvent régis par une convention, très souvent, un simple accord verbal scelle l'entente entre l'artiste et le lieu. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de fixer de façon contractuelle ces rapports.

Les résidences revêtent une multiplicité de formes, ce qui rend complexe l'élaboration d'une définition. Néanmoins, nous pouvons considérer qu'une résidence est un lieu d'accueil pour les artistes dont la vocation première est de fournir aux résidents les conditions et les moyens de travailler. Cette définition permet d'inclure toutes les formes de résidences dont il est question dans ce document.

1. Panorama des différents types de résidences d'artistes

1. Les principaux types de structures

Les résidences d'artistes sont le plus souvent gérées par des associations soumises à la loi de 1901 ou par des établissements tels que le FRAC, les centres d'art ou les écoles d'art. Depuis quelques années, les collectivités territoriales ont engagé une politique de résidence.

2. Les divers objectifs poursuivis :

On peut distinguer trois grandes catégories de résidences d'artistes en fonction du but premier qu'elles s'assignent :

- offrir un lieu de recherche consacré à un ou des projets spécifiques ;
- fournir la matière à une exposition, un concert ou un spectacle consacré aux œuvres qui auront été créées pendant le séjour des artistes ;
- générer une interaction avec le public.

La plupart des résidences d'artistes conjuguent toutefois souvent ces trois desseins.

Elles organisent des expositions ou représentations des œuvres réalisées au cours du séjour, éditent parfois un catalogue de ces expositions. Plus rarement, elles programment également des expositions à l'entrée des artistes dans la résidence, destinées à présenter leurs travaux récents.

Elles assurent la promotion des artistes résidents ou, au minimum, les assistent dans leurs démarches et leur fournissent des contacts.

Elles président des rencontres avec divers publics, intervenants extérieurs, journalistes, critiques. Elles organisent des conférences, des stages ou des ateliers auxquels participent les artistes.

Le cas échéant, elles achètent des œuvres aux artistes. Certaines ont d'ailleurs mis en place une véritable politique d'acquisition afin de se constituer une collection.

3. La nature de la création encouragée

L'artiste est invité à réaliser une création spécifique ou bien à poursuivre son travail de recherche et de création.

Il peut, et parfois doit, réaliser une création individuelle ou collective. Certaines résidences laissent l'artiste parfaitement libre de créer une œuvre de son choix. Plus souvent, l'artiste doit illustrer un thème, ou intégrer son œuvre dans un programme prédéfini par la résidence. Plus rarement, le projet est fixé d'un commun accord entre l'artiste et la résidence.

Certaines résidences ne s'intéressent qu'à une certaine forme d'expression artistique, tandis que d'autres encouragent tous types de disciplines, voire la rencontre entre deux ou plusieurs d'entre elles.

4. Les conditions d'éligibilité

Certaines résidences accueillent exclusivement des artistes professionnels, renommés ou non selon les cas. Un nombre minimum d'années d'expérience professionnelle est parfois requis.

D'autres s'intéressent aux jeunes artistes en devenir. Les limites d'âge imposées sont très rares.

5. La sélection

En principe, l'artiste doit adresser à la résidence un dossier de candidature.

Certaines résidences imposent un dossier-type qui doit contenir une liste d'éléments et informations précis.

Dans certains cas, le dossier doit comporter des lettres de références émanant de personnalités du monde de l'art. Il peut arriver que des frais de dossier soient mis à la charge des candidats, en général pas au-delà de 15 euros.

Les dossiers ne sont en principe pas retournés, sauf s'ils sont accompagnés d'une enveloppe de retour adaptée et dûment libellée et affranchie.

La sélection des artistes s'opère le plus souvent par le vote des membres d'un comité de sélection. Celui-ci se réunit selon les cas une ou deux fois par an, parfois plus. Parfois aussi de manière parfaitement aléatoire, en temps utile.

Exceptionnellement, il n'existe aucun jury, l'admission du candidat s'effectuant de manière informelle, souvent sur la base d'une rencontre au cours de laquelle l'artiste présente son projet à un ou plusieurs responsables de la résidence.

Le nombre d'artistes accueillis pendant une année peut varier de 1 à 20 selon les résidences.

6. La durée du séjour

La durée du séjour en résidence varie de quelques jours, une semaine au minimum en général, jusqu'à trois ans. Le plus souvent, elle est comprise entre 6 et 12 mois.

La durée peut être prédéterminée ou variable en fonction des projets. Elle est renouvelable dans certains cas.

La présence de l'artiste au sein de la résidence peut être requise sans discontinuité. Le plus souvent, lorsque la durée du séjour s'étend sur plusieurs mois, l'artiste est autorisé à quitter la résidence pour retourner régulièrement chez lui.

7. Les conditions d'accueil

Elles sont extrêmement variables d'une résidence à l'autre.

S'agissant du logement, la résidence met en général à la disposition de l'artiste un studio privatif ou collectif, plus ou moins bien équipé et aménagé. Mais il peut également s'agir d'une maison que les artistes résidents se partagent.

Dans d'autres cas, l'artiste est invité à prendre une chambre d'hôtel ou une chambre d'hôte, ou à retenir un gîte.

La résidence peut également organiser son logement chez l'habitant. Quant au lieu de travail, la résidence fournit à l'artiste un atelier, là encore individuel ou collectif selon les cas.

Divers moyens matériels sont également mis à disposition. L'artiste peut ou non recevoir un conjoint ou d'autres invités. Les animaux domestiques sont, en principe, interdits.

8. Encadrement artistique / Formation / Assistance

Certaines résidences, parmi celles qui s'adressent à de jeunes artistes, offrent un encadrement artistique, voire une véritable formation.

L'artiste peut également être assisté dans la promotion et la diffusion de ses œuvres, appuyé dans ses démarches. Il bénéficie souvent du réseau tissé par la résidence.

9. Les conditions financières

Là encore, elles diffèrent considérablement en fonction des résidences.

Dans certains cas, l'artiste sera intégralement nourri, logé, blanchi. Dans d'autres, il prendra en charge tout ou partie de ses frais de séjour.

Parfois, la résidence remboursera à l'artiste un certain nombre de frais, y compris, le cas échéant et de manière très exceptionnelle, les frais de séjours d'un ou plusieurs assistants. Il se peut encore que l'artiste doive payer un loyer.

S'agissant des frais engendrés par la production des œuvres, ils seront selon les cas pris totalement en charge par la résidence, en partie seulement, ou devront être assumés par l'artiste.

La prise en charge des divers frais de séjour et de production de l'artiste par la résidence prend souvent la forme du versement à l'artiste d'une somme forfaitaire dénommée selon les cas allocation ou bourse. Elle fait en général l'objet de plusieurs versements successifs espacés dans le temps.

Lorsque la résidence ne propose aucune allocation, l'artiste doit s'adresser à des organismes qui fournissent des aides à la création, privés ou institutionnels (DRAC, fondations privées...)

Quant aux frais induits par l'organisation de l'exposition prévue pour la fin du séjour de l'artiste, ils peuvent être ou non pris en charge par la résidence en tout ou partie.

Dans certains cas, l'artiste perçoit une rémunération en contrepartie de sa participation à des rencontres avec le public, des conférences, des stages...

10. L'engagement attendu de l'artiste

En premier lieu, la résidence attend de l'artiste qu'il crée.

Selon les résidences, l'artiste est soumis à une plus ou moins grande contrainte.

En général, il est obligé de créer au minimum une œuvre, en vue de sa représentation dans le cadre de l'exposition collective organisée en fin de résidence.

Dans certaines résidences, qui n'accueillent qu'un ou deux artistes par an, l'artiste doit réaliser suffisamment d'œuvres pour alimenter son exposition individuelle en fin de séjour. Un délai, fixé en fonction de la date de l'exposition, est alors souvent imposé à l'artiste à l'expiration duquel il est censé avoir achevé les œuvres en question.

Certains contrats prévoient un nombre d'œuvres à réaliser par l'artiste.

Mais, il arrive qu'aucun impératif de production ne soit imposé.

Par ailleurs, la résidence étant conçue en général comme une forme d'échange de bons procédés, la résidence attend de l'artiste, en contrepartie de l'accueil qu'elle lui fournit, la participation à un certain nombre d'événements. Ce sont des rencontres avec divers publics, des débats, des conférences. Plus encore, l'artiste peut devoir s'engager à animer des stages ou des ateliers.

On lui demande parfois aussi de participer à la réalisation d'un catalogue de l'exposition collective de la résidence.

Dans certains cas, il doit collaborer aux projets de la résidence.

Il lui faut également, le cas échéant, recevoir les médias.

I, 10. Journal DAP – CNAP, 2003 – Liste des résidences

décembre 2003 www.cnap.fr

7

Liste des résidences d'artistes en France

Le lecteur est invité à consulter le site www.cnap.fr, sur lequel il trouvera la liste des résidences régulièrement mise à jour, ainsi que le descriptif détaillé de chaque résidence.

Pour aider le lecteur dans sa recherche d'une résidence, il a été indiqué les caractéristiques de chacune sous forme d'abréviations dont la légende figure ci-dessous. Ces informations sont issues de la lecture des questionnaires que les responsables ont transmis, et n'engagent qu'eux.

Abréviations

- B** Bourse, allocation
C Catalogue
EX Exposition
I Interventions auprès des publics
L Logement
Mt Moyens techniques / Atelier

Alsace

Haut-Rhin (68)

Le Quai, école supérieure d'art de Mulhouse
B, L, MT, Ex, C, I
 3, quai des Pêcheurs
 68200 Mulhouse
 Tél.: 03 89 32 12 92
 Fax: 03 89 59 40 43
 Mél: lequai@hmet.fr
 Site internet: www.hmet.fr/~lequai/menu/

Abri-Mémoire

B, L, MT, Ex, I
 Communauté de communes de Cernay et environs
 3, rue de Soultz
 68700 Cernay
 Tél.: 03 89 75 47 72
 Fax: 03 89 75 78 14
 Mél: maelle.barzic-morvan@cc-cernay.fr
 Site internet: www.abri-memoire.org

Aquitaine

Dordogne (24)

Addc, association départementale de développement culturel
 Espace Culturel François Mitterrand 2, place Hoche
 B.P. 1056
 24001 Périgueux CEDEX
 Tél.: 05 53 06 40 00
 Fax: 05 53 06 40 01
 Mél: arts-plastiques@perigord.tm.fr

Cette association est le réseau des «résidences de l'art en Dordogne» et comprend les 10 lieux d'accueil suivants:

Centre culturel Agora de Boulazac (addc)
B, L, Ex, I
 Scène conventionnée.
 24750 Boulazac
 Tél.: 05 53 35 59 65
 Fax: 05 53 35 59 60

Résidences d'Excideuil (addc)

B, L, Ex, I
 Mairie
 24140 Excideuil
 Tél.: 05 53 55 31 05
 Fax: 05 53 62 95 91

Atelier des Bastides (addc)

B, L, Ex, I
 rue Jean Galmot
 24540 Monpasier
 Tél.: 05 53 22 60 38
 Fax: 05 53 22 46 51

Mussidan (addc)

B, L, Ex, I
 Association «Autour du Chêne»
 Centre Culturel Victor Hugo
 24400 Mussidan
 Tél.: 05 53 81 12 70

Pôle Expérimental Métiers d'Art (addc)

B, L, Ex, I
 Maine de Nontron
 Place Alfred Agard
 24300 Nontron
 Tél.: 05 53 60 84 00
 Fax: 05 53 56 19 55

L'Odysée (addc)

B, L, Ex, I
 Office Culturel de la Ville de Périgueux
 Avenue Aquitaine
 24000 Périgueux
 Tél.: 05 53 53 18 71
 Fax: 05 53 53 08 57

Centre Culturel de Ribérac (addc)

B, L, Ex, I
 Place du Général de Gaulle
 B.P. 57
 24400 Ribérac
 Tél.: 05 53 92 52 30
 Fax: 05 53 92 52 31

Résidences de Sarlat (addc)

B, L, Ex, I
 Maine de Sarlat
 Place de la Liberté
 B.P. 163
 24200 Sarlat
 Tél./ Fax: 05 53 29 82 98
 Mél: sarlat.musee@wanadoo.fr

Lot et Garonne (47)

Pollen/Artistes en résidence à Monflanquin
B, L, Mt, C, I
 25, rue Sainte Marie
 47150 Monflanquin
 Tél.: 05 53 36 54 37
 Fax: 05 53 36 54 35
 Mél: artistes.en.residence.monflanquin@wanadoo.fr

Pyrénées-Atlantiques (64)

Résidence d'artistes du domaine d'Abbadia

B, L, Mt, Ex, C, I
 Larretxea Domaine d'Abbadia
 64700 Hendaye
 Tél.: 05 59 20 37 20
 Fax: 05 59 20 54 20
 Mél: domaine.abbadia@wanadoo.fr
 Site internet: www.abbadia.fr/st

Image/imatge

B, L, Mt, Ex, C, I
 7, avenue Francis Jammes
 64300 Orthez
 Tél.: 05 59 69 41 12
 Fax: 05 59 69 41 12
 Mél: info@image-imatge.org
 Site internet: www.image-imatge.org

Auvergne

Allier (03)

Résidence d'artistes de la ville de Dompierre
B, L, Mt, Ex, C, I
 Place des trois platanes
 03290 Dompierre-sur-Besbre
 Tél.: 04 70 34 61 31

Bourgogne

Côte-d'Or (21)

L'Atheneum, Centre culturel de l'Université de Bourgogne
B, Mt, Ex, C, I
 B.P. 27877
 21078 Dijon CEDEX
 Tél.: 03 80 39 52 20
 Fax: 03 80 39 38 20
 Mél: atheneum@u-bourgogne.fr
 Site internet: atheneum.u-bourgogne.fr

Nièvre (58)

Parc Saint-Léger, centre d'art contemporain
B, L, Mt, Ex, C, I
 Avenue Conti
 58320 Pouques-les-Eaux
 Tél.: 03 86 90 96 60
 Fax: 03 86 90 96 61
 Mél: pslleger@club-internet.fr

Saône-et-Loire (71)

Musée Nicéphore Niepce

B, L, Mt, Ex
 28 quai des Messageries
 71100 Chalons-sur-Saône
 Tél.: 03 85 48 41 98
 Fax: 03 85 48 63 20
 Mél: contact@museeniepce.com
 Site internet: www.museeniepce.com

Bretagne

Finistère (29)

Moyens du bord
B, L, Mt, Ex, C, I
 32, allée Saint-François
 - Saint-Martin des Champs
 29600 Morlaix
 Tél./ Fax: 02 98 88 25 62
 Mél: moyensdubord@wanadoo.fr
 Site internet: lesmoyensdubord.free.fr

Musée municipal de Pont-Aven

L, I
 Place de l'Hôtel de Ville
 29930 Pont-Aven
 Tél.: 02 98 06 14 43
 Mél: musee.pont-aven@wanadoo.fr

Ille-et-Vilaine (35)

Groupe d'expérimentation plastique du sonore, Geps
L, Mt, Ex, C, I
 Centre Culturel Colombier
 5, place des Colombes
 35000 Rennes
 Tél.: 02 99 65 19 70
 Fax: 02 99 31 94 71
 Mél: geps.contact@voila.fr
 Site internet: gepsrennes.free.fr

Morbihan (56)

Domaine de Kerguéhennec, centre culturel de rencontre, Ccr
B, L, Mt
 Bignan
 56500 Bignan
 Tél.: 02 97 60 48 97
 Fax: 02 97 60 40 00
 Mél: administration@wanadoo.fr

@art-kerguehennec.com
 Site internet: www.art-kerguehennec.com

École supérieure d'arts de Lorient

L, Mt, Ex, C, I
 1 avenue de Kergroise
 56100 Lorient
 Tél.: 02 97 35 31 70
 Fax: 02 97 35 31 79
 Mél: ecole.sup.art@mairie-orient.fr
 Site internet: www.beauxarts-bretagne.asso.fr

Centre

Cher (18)

Galerie du Haidouc - Association Bandits-Mages
B, L, Mt, Ex, C, I
 Friche culturelle l'Antre-Peaux
 24/26, route de la Chapelle
 18000 Bourges
 Tél.: 02 48 50 42 47
 Fax: 02 48 50 21 15
 Mél: bandits-mages@wanadoo.fr
 Site internet: www.bandits-mages.com

École nationale des beaux-arts de Bourges - La Box

B, L, Mt, Ex, C, I
 7, rue Edouard-Branly
 B.P. 297
 18006 Bourges
 Tél.: 02 48 69 78 78
 Fax: 02 48 69 78 84
 Mél: info@enba-bourges.org
 Site internet: www.enba-bourges.org

Indre (36)

Atelier résidence d'artistes - Musée de l'Hospice St Roch
B, L, Mt, Ex, C, I
 rue de l'hospice St Roch
 36000 Issoudun
 Tél.: 02 54 21 01 76
 Fax: 02 54 21 88 56
 Mél: musee.issoudun@wanadoo.fr

Indre-et-Loire (37)

Atelier Calder
B, L, Mt, Ex, C, I
 3, rue Victor Hugo
 37190 Azay-le-Rideau
 Tél.: 02 47 45 29 29
 Mél: atelier.calder@wanadoo.fr

Loiret (45)

Institut d'arts visuels
B, L, Mt, Ex, C, I
 14, rue Dupanloup
 45000 Orléans
 Tél.: 02 38 79 24 67

« Un artiste, un élu et le public s'en vont en résidence »

Contribution de Stéphane Doré,
Conseiller pour les arts plastiques de la région Centre

La résidence d'artiste est un mode d'intervention, de plus en plus usité, car il assure une grande souplesse de gestion et facilite les croisements des domaines artistiques, les rencontres entre les artistes, les actions de l'art contemporain et le public. Cependant, la notion de résidence recouvre des situations très diverses, qui parfois rend ardue sa lisibilité. Chaque résidence, en fonction de ses objectifs, met au point sa propre organisation.

Sans viser une quelconque exhaustivité, une typologie sommaire distinguerait entre la *résidence-atelier*, dans laquelle l'artiste dispose d'un atelier pour travailler qu'il loue à un prix modique sans aucune autre contrepartie que son loyer, la *résidence de production* au cours de laquelle, l'artiste réalise sur place, dans un temps relativement court, des œuvres pour un objet précis, exposition, événement, le plus souvent en lien avec une structure de diffusion, et la *résidence de création* pour laquelle l'artiste est invité par une personne publique ou privée, pour venir travailler un temps suffisamment long, afin que se tissent des rencontres sur le territoire de la résidence.

Au-delà de la simple idée de venir dans un lieu pour s'y installer et y travailler un temps, la *résidence de création* comporte une dimension qui induit une *interaction* avec le territoire et ses habitants. Un contrat, qu'il soit implicite ou non, s'établit entre l'artiste qui répond à l'offre de celui qui l'invite. Ce dernier espère que, durant cette période, où l'artiste s'engage à être présent, se crée un moment de création potentiellement riche au cœur de rencontres avec des personnes diverses. Sorte de tissage de publics, d'idées, de réflexions nourri d'un temps de création fort. Or, personne ne peut préjuger de la réalité de tel moment. Il convient de veiller à en favoriser la réalisation en s'attachant à rendre les conditions d'accueil et de travail convenables, à s'assurer que l'artiste bénéficie d'une bourse et de moyens de production adaptés à son projet, qu'il soit accompagné par une personne ou une structure, et à maintenir un équilibre entre sollicitations et temps ouvert à la création. Toutes ses mesures sont nécessaires, mais ne peuvent en garantir le succès. La recherche de cette alchimie suppose une analyse fine des contextes et une capacité d'adaptation et d'écoute permanente. Elle explique qu'il existe autant de résidences que d'expériences, autant de résidences que d'artistes.

Pourquoi recourir à un mode d'intervention de l'artiste dont le résultat est si hasardeux ? Il semble que deux motivations principales méritent d'être avancées ; la résidence est un merveilleux outil de sensibilisation à l'art contemporain et de prise de conscience de l'identité d'un territoire habité.

À la différence d'une action de diffusion, qui place le public devant une présentation d'œuvres dans des conditions spécifiques d'exposition, lors d'une résidence, le public est le plus souvent partie prenante de la formation de l'œuvre. À Issoudun, l'artiste, Lalitte Stolper, a travaillé trois mois avec huit femmes enceintes pour interroger la filiation des femmes, grand-mère, mère, fille. L'artiste, lorsqu'il parcourt la ville, s'insinue dans les bars, discute, sollicite tel agent de la ville, se voit inviter, invite lui-même dans son atelier,

construit son intervention. Sa proximité contrainte avec la ville, ses habitants inscrit sa présence, mais plus encore son travail dans un champ familier au public qui perd ses appréhensions, ses raideurs et ses rejets vis-à-vis de l'art contemporain. Les élus l'observent, leurs administrés les plus inattendus assistent à la manifestation organisée en fin de résidence. Certains s'empresseront de dire que ce public vient pour la rencontre qu'il a eue avec l'artiste, non pour l'œuvre réalisée. C'est faire peu de cas du travail d'explication que les artistes mènent, non pas pour prêcher l'art contemporain, mais pour se faire comprendre.

Cette sensibilisation à l'art contemporain résulte du simple fait que l'artiste parle de lui. Certes, ce travail de sensibilisation suppose, ensuite, d'autres actions d'accompagnement, comme des conférences, expositions, pour que des correspondances, des confrontations puissent venir nourrir les réflexions ainsi soulevées. Une résidence seule, sans relations avec des acteurs ou des structures, sans un travail autour, risque vite de s'atrophier.

Une *résidence de création* ne vit, donc, qu'en résonance permanente avec son environnement. Parfois, l'invitant a trop d'attentes par rapport à cette immersion de l'artiste dans le territoire, qui y reste trop peu de temps. Sommairement, ces attentes portent sur la capacité de l'artiste à révéler un ou plusieurs aspects du territoire et sur sa disponibilité à tisser avec ses composantes. Souvent établi dans le contrat avec l'artiste, ce lien ne préjuge pas de la manière selon laquelle l'artiste l'activera. Mais, nombreux sont les exemples réussis. À Issoudun, lors de sa résidence, la photographe, Chantal Vey, s'est intéressée au monde de la vieillesse. Elle a visité les maisons de retraite, non pour faire des portraits, mais pour se focaliser sur des détails, qui étaient comme autant de signes révélateurs de la dureté de la fin de vie, mais aussi de l'incroyable énergie de vie des vieux. Le regard que l'artiste porte, modifie les approches et participe de cette meilleure compréhension de ce qui identifie le territoire. Il était étonnant de voir dans le travail de Lalitte Stolper, que, même si certaines femmes avaient quitté la région, toutes avaient conservé un lien de filiation avec la région. Ce n'est que par touches successives que se définit l'identité mouvante d'un territoire et que les habitants s'en nourrissent.

Et l'artiste qu'attend-t-il d'une telle expérience ? Prosaïquement, la difficulté pour de jeunes artistes de s'installer, de disposer d'un atelier et de ressources pour se consacrer à leur travail explique qu'ils trouvent dans le mode de la *résidence de création* un moyen d'agir. Le contrat avec l'invitant les conduit à réaliser une commande, même si elle est implicite, en un temps relativement court. Ils tissent des rencontres, s'y confrontent et découvrent des réseaux de connaissances liés au territoire qui, pour certains, peuvent, par la suite, les soutenir.

La résidence est un outil de soutien direct à la création, car elle crée des conditions favorables à sa mise en œuvre, certes temporaires. Elle se fonde sur des potentialités et des attentes et nécessite une compréhension de la fragilité de la création et de ses conditions d'existence. Rien n'est assuré et c'est ce risque que chacun joue qui est le seul garant de sa réussite.

Deuxième partie de la thèse

II, 1. Vingt-neuf appels à résidence

Les vingt-neuf appels constituant notre corpus sont classés par ordre d'apparition sur l'une de nos deux sources : le site *pourinfos.org* ou la liste de diffusion du site *fraap.org*.

Ils sont désignés par une numérotation (de A1 à A29) utilisée dans le corps de l'analyse, suivie du nom de la (ou les) institution(s) ou structure(s) organisatrice(s), et de la localisation du lieu de résidence. Entre crochets figurent les dates auxquelles chacun de ces textes a été récupéré sur l'une de nos deux sources.

Concernant la mise en page, ont été conservés les éléments du texte inscrits en caractère gras, en majuscule, de même que les retours à la ligne. Figurent en italique les informations complémentaires extraites des sites Internet des structures ou des documents disponibles en téléchargement en format pdf. Ces textes complémentaires sont introduits à la suite des appels par la mention entre crochet de leur provenance (site Internet ou pièce jointe en pdf).

Nous n'avons pas conservé les sauts de lignes ni les jeux de typographies.

Nous avons anonymé les trois appels A4, A6, A27, en raison de l'appartenance des structures émettrices (surnommées respectivement *Book*, *Studio* et *Starter*) à l'échantillon de résidences organisées à Marseille, sur lequel porte notre analyse en troisième partie.

A1 : Galerie Guy Chatiliez - Tourcoing **[9 avril 2008]**

Galerie Guy Chatiliez - Le territoire de l'« autre »

Organisateur : Équipement culturel de proximité implanté au cœur du quartier de la Bourgogne, la galerie Guy Chatiliez se propose d'inscrire l'art et la culture dans la cité à travers un programme d'expositions, de résidences et de médiations. Se sont associés au projet de la galerie Guy Chatiliez, espace d'art contemporain, Tourcoing (59200) l'École des Beaux-arts de Tourcoing (Ecole Régionale Supérieur d'Expression Plastique), l'Hospice d'Havré (Maison Folie de Tourcoing), le Musée des Beaux-Arts de Tourcoing et le réseau 50°Nord – Réseau d'art contemporain du Nord - Pas de Calais et de l'eurorégion Nord. Objectifs : La galerie Guy Chatiliez œuvre dans le champ de l'art contemporain. Gérée par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Tourcoing, elle propose 5 expositions par an, individuelles ou collectives qui permettent de défendre le travail d'artistes émergents. Il ne s'agit pas de privilégier une technique ou un discours en particulier, mais d'exposer des artistes engagés dans des pratiques contemporaines. Des visites et projets de médiations en partenariat avec des structures culturelles, éducatives ou socioprofessionnelles sont organisés en regard des expositions. Dans le cadre de ce projet il s'agira pour la galerie de réengager / diversifier les relations d'échanges et de partenariats, de ré-interroger son programme au regard d'un contexte autre, celui de la résidence.

Il s'agira pour l'artiste de réactiver ses préoccupations au contact des contextes dans lesquels s'inscrivent la galerie Chatiliez et les partenaires de la résidence, de remettre en jeu son travail au regard des territoires traversés et des situations rencontrées ; Tourcoing comme terrain d'investigation / d'action / de jeu. Travailler à partir de, mais recharger l'expérience de terrain au vue de son expérience artistique. Que la pratique de l'artiste sélectionné(e) induise des modes de médiations activés par chacun des protagonistes, artiste, galerie, partenaires, publics. Méthode de travail : La galerie Chatiliez et ses partenaires peuvent apparaître tour à tour comme lieux ressource, lieux

d'exposition, lieux de vie, atelier de travail, de rencontres, base de repli, point de chute, lieu central, ou périphérique, lieu de passage, point de connexions. Hébergement à prévoir en fonction des modalités de séjours convenues entre l'artiste et l'équipe de la galerie Chatiliez.

Cahier des charges : - produire et présenter les œuvre(s) suscité(s) par l'expérience de la résidence : œuvre(s) permanente(s) ou éphémère(s), dans le contexte d'une exposition, d'un événementiel et/ou de tous autres modes d'intervention, de présentation, de diffusion hors les murs.

- intégrer la médiation de l'œuvre comme condition nécessaire à l'expérience artistique pendant la période de résidence (rencontres, débats, partenariats,...)

- le projet peut être pluri - disciplinaire

- le projet peut être en partie collectif (collaborations artistiques), sur proposition de l'artiste ou de la galerie et de ses partenaires.

Dotations : - 5000 euros d'aide à la production et droits d'auteur définis sur projet : - frais de résidence (défraiements, hébergement) - aide technique et logistique

Éditions : dans le contexte spécifique du projet, éditions ou multiples

Partenaires : Préfecture du Nord, Ville de Tourcoing, Ministère de la communication et de la culture - Drac Nord - Pas de Calais, Conseil Générale du Nord - Pas de calais

Dossier à constituer : curriculum vitae + dossier artistique - lettre d'intention, ou toutes autres formes énonçant un pré-projet -

Conditions de participation : - ouvert à tout artiste professionnel ou post-diplôme, ou collectif d'artistes

Dates : projet à engager pour juillet 2008, finalisé pour le premier semestre 2009 - rythmes et durée globales à préciser selon projet

Inscriptions : pour le 19/05/2008 date limite de réception des dossiers

à retourner par e-mail impérativement (Pdf, site Internet, document texte,...) et par courrier (version papier) si nécessaire.

Sélection fin mai : tout dossier non retenu sera retourné par les soins de la galerie Guy Chatiliez accompagné d'un courrier

Galerie Guy Chatiliez - Direction des Affaires Culturelles - 100 rue de Tournai - 59200 TOURCOING - lucille.dautriche@gmail.com

A2 : Parc Saint Léger - Pouques-les-Eaux

[9 avril 2008]

Depuis 2007, le Parc Saint Léger, Centre d'art contemporain propose deux fois par an des résidences de trois mois dédiées à la jeune création, les résidences secondaires.

Avec les Résidences secondaires, le Parc Saint Léger souhaite repérer, soutenir, produire et diffuser les pratiques émergentes françaises et européennes.

En s'engageant dans la production mais également en favorisant un accès aux réseaux nationaux et internationaux, le Centre d'art entend mettre à disposition des jeunes artistes des moyens techniques et humains opérants et demeurer attentif à la singularité de leurs démarches.

La vocation affichée des résidences secondaires est bien de proposer aux artistes une étape significative dans leur pratique artistique.

Implantée dans une ancienne station thermale, au cœur d'un parc de verdure à deux heures de Paris, le Parc Saint Léger a développé depuis 1998 un important programme d'expositions et a renforcé son action auprès des artistes par les résidences, la production d'œuvres, et la mise en place d'une programmation hors les murs sur le territoire départemental.

Conditions d'éligibilité : Artiste diplômé d'une école d'art et/ou sorti d'un cursus scolaire depuis moins de cinq ans.

Conditions d'accueil : -Mise à disposition d'un appartement privatif et d'un atelier sur le site même du Centre d'art.

-Bourse de résidence de 4000 euros comprenant défraiements et production.

-1 aller retour domicile-Centre d'art pris en charge.

-Organisation d'un voyage de rencontres professionnelles de 4 jours à Paris ou dans une ville française

ou européenne du choix de l'artiste dans la limite du respect du budget de prospection.

Prise de rendez-vous par le Centre d'art avec des professionnels (galeristes, critiques, directeurs d'institutions...) en concertation avec l'artiste.

À l'issue de la résidence, les artistes pourront être invités à présenter leur travail selon des modalités à convenir en concertation avec le Centre d'art.

Sélection des candidatures : Les candidatures devront comporter:

-Un dossier papier ou CD du travail de l'artiste comportant des visuels d'œuvres et/ou d'expositions, DVD pour travaux vidéos.

-Un texte sur le travail (1 page maximum)

-Un projet artistique spécifique en relation avec le contexte sera apprécié, mais ne revêt pas de caractère obligatoire

-Un curriculum vitae

Date limite de réception des dossiers: 17 mai 2008, cachet de la poste faisant foi

Date des résidences 2008-2009: octobre-décembre 2008 et mars-mai 2009

[+ Informations complémentaires extraites du site internet :

« La résidence est un pôle structurant au centre d'art, elle en constitue sa singularité et sa force. Pour quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, les artistes viennent pour expérimenter, produire une pièce ou préparer une exposition. La résidence est un formidable outil d'intégration de la création artistique sur un territoire et doit se concevoir comme un moment vivant, habité, qui multiplie les occasions d'échanges fructueux, à la fois pour les artistes et pour le public.

NB : Le Centre d'art n'accepte pas de demandes de résidence en candidat libre, les invitations en résidence se font soit dans le cadre des Résidences secondaires, soit dans le cadre d'une invitation à exposer, au Centre d'art ou Hors les murs. Néanmoins, les artistes qui souhaitent présenter leur travail peuvent envoyer un dossier artistique à la direction. »

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Depuis octobre 2007, le Centre d'art propose deux fois par an des résidences de trois mois dédiées à la jeune création, les Résidences secondaires. Avec les Résidences secondaires, le Parc Saint Léger souhaite repérer, soutenir, produire et diffuser les pratiques émergentes françaises et européennes. En s'engageant dans la production mais également en favorisant un accès aux réseaux nationaux et internationaux, le Centre d'art entend mettre à disposition des jeunes artistes des moyens techniques et humains opérants et demeurer attentif à la singularité de leurs démarches. La vocation affichée des Résidences secondaires est de proposer aux artistes une étape significative dans leur pratique artistique.

Date de dépôt des dossiers : le 31 mai de chaque année pour des résidences l'année suivante. Dates des Résidences secondaires : mars/mai et octobre/décembre »

A3 : FRAC Grand Est - FRAC Alsace **[17 avril 2008]**

Les Fonds régionaux d'art contemporain du Grand Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine) sont des structures qui mènent, depuis le début des années 80, une programmation de soutien à la création artistique à travers la constitution d'une collection internationale d'art contemporain implantée en région ; sa diffusion sur le territoire régional, en France et dans le monde ; sa médiation auprès des publics les plus larges ; mais aussi la production d'œuvres, les publications, le développement et la mise à disposition d'une documentation sur l'art contemporain, les résidences... Depuis 2003, ces Frac se sont regroupés sous l'appellation « Frac du Grand Est » afin de mener des actions en commun sur leur territoire et à l'étranger.

les Résidences

Créées en 2004, les Résidences des Fracs du Grand Est sont conçues comme un programme annuel d'échanges, mis en place sur les cinq régions pour dynamiser la scène artistique de leur territoire commun. Elles viennent appuyer et compléter le programme de diffusion commune des collections

des Fracs, développé à l'étranger.

Pour en savoir plus, www.frac-platform.com (Rubrique Grand Est)

Dans le cadre de ce programme, 5 artistes sont sélectionnés chaque année et invités par les Frac à séjourner dans l'une des cinq régions.

Ces résidences sont conçues comme un temps de réflexion plutôt que de production. Elles adoptent un format flexible en fonction des besoins et envies des résidents (nomades ou sédentaires ; durant un ou plusieurs mois) dans le contexte spécifique du séjour. Chaque résidence est donc singulière et dépend du projet du résident et du Frac qui l'accueille (cf ci-dessous les spécificités de chaque résidence).

Cette année, ces résidences s'ouvrent :

- aux candidatures nationales et internationales,
- aux candidatures provenant d'autres disciplines en relation avec l'art contemporain (écriture, critique d'art, danse), dans le but de renforcer les échanges et de dynamiser les actions en faveur de la recherche artistique dans chaque région.

critères de sélection : - Résidence ouverte aux artistes professionnels, écrivains et critiques d'art français et internationaux ayant achevé leurs études, engagés dans la vie professionnelle et justifiant de travaux antérieurs. Les candidats sélectionnés devront se libérer de leurs activités professionnelles durant la période de résidence.

NB : Les résidents extérieurs à la zone de Schengen devront contacter leurs autorités pour obtenir un titre de séjour temporaire sur le sol français.

- Le projet de réflexion devra prendre en considération les spécificités du lieu de résidence et l'identité du territoire Grand Est.

calendrier : Date de publication du lauréat : début juillet 2008 - Période de résidence : Automne - Hiver 2008

dossier : Le dossier de dépôt des candidatures doit comporter les informations suivantes :

- présentation du parcours professionnel, avec visuels pour les artistes
- biographie (curriculum vitae) comprenant les coordonnées complètes
- note d'intention présentant sommairement le projet de recherche envisagé pour la résidence
- dates de séjour envisagées (à l'automne-hiver 2008)

Date limite de réception du dossier : lundi 19 mai 2008 - attention : pas de renvoi des dossiers

Dossiers à adresser par courrier ou mail à : Platform - grand est - Eléonore Jacquiau Chamska - Coordinatrice - 28 rue Fernand Pelloutier - 37000 TOURS -

renseignements : 02 47 20 44 92 - **Residence08@frac-platform.com** - **www.frac-platform.com**

Résidence Frac Alsace : Session de travail et de recherche, sans contrainte d'exposition ou de rendu à l'issue.

La résidence est ouverte aux artistes dont le travail traite des questions de l'identité dans la société contemporaine, abordées aussi bien sur un plan privé que public, individuel que collectif. Quels que soient les médiums utilisés, il sera apprécié que ce questionnement se développe dans le champ de la performance, du corps en mouvement et de son rapport à l'espace, de la danse contemporaine.

Le Frac Alsace laisse libre choix à l'artiste du déroulement de sa résidence : poursuite des recherches en cours, production de nouvelles pièces...

L'artiste bénéficie du soutien, des moyens de production, de diffusion et du réseau d'échange et de partenariat du Frac et des structures du réseau Art Contemporain Alsace.

Conditions de participation : Artistes français et internationaux de moins de 45 ans, résidant en France ou dans l'une des cinq régions du Grand Est

Modalités : - Séjour maximum d'1 mois et demi, sur la période septembre-octobre 2008

- Prise en charge d'un logement à Strasbourg
- Mise à disposition d'un espace de travail à Strasbourg ou à Sélestat
- Allocation d'une bourse de recherche plafonnée à 2500 euros pour l'ensemble de la durée du séjour, sur justificatifs des frais engagés

(la bourse ne comprend pas la prise en charge des frais d'éventuels d'accompagnateurs, famille ou assistant)

- Prise en charge d'un aller-retour entre le domicile et Sélestat, sur justificatifs des frais engagés

Renseignements : pour en savoir plus sur l'Agence culturelle d'Alsace et le Frac Alsace : **www.culture-alsace.org** - Olivier Grasser, Frac Alsace - 03 88 58 87 55 - **olivier.grasser@culture-alsace.org**

A4 : galerie Book, Marseille
[10 mai 2008]

Le Labo est un concours annuel destiné aux artistes et architectes. Il s'agit de réaliser une oeuvre in-situ dans la librairie-galerie *Book* à Marseille durant le mois de septembre 2008. L'artiste sera défrayé (transport et logement) et bénéficiera d'un budget de production de 2000 euros maximum.

L'appel projet détaillé est disponible sur le site de la galerie *Book* :

<http://www.██████████>

La date limite de réception des dossiers est fixe au 15 juin 2008.

Galerie *Book*



Marseille

contact@██████████

Labo is an annual competition for artists and architects interested in creating a project in residence at Marseille's bookstore-gallery *Book* during the month of September 2008. The successful candidate will receive a production budget up to 2000 Euros, as well as reimbursement for transport and accomodation.

more information on: <http://www.██████████>

The deadline for applications is June 15 2008.

Galerie *Book*



Marseille

contact@██████████

+ Informations complémentaires extraites du document pdf joint à l'appel

PRÉSENTATION

La Galerie Book est un lieu mixte dédié à la création contemporaine. A la fois librairie et galerie, le lieu est modulable pour accueillir des propositions spécifiques.

Le Labo est une proposition faite à un artiste ou architecte d'investir le lieu dans sa globalité avec des moyens de production conséquents pour réaliser un projet in-situ.

Le projet portera sur l'ensemble de la librairie. L'artiste aura la possibilité d'intervenir sur l'intégralité du lieu ou de concentrer son projet sur un ou plusieurs sous-espaces (cabane, jardin, véranda, librairie).

Le candidat devra définir un espace d'investigation, penser le projet de façon architecturale et contextuelle, tout en prenant en compte l'activité du lieu (praticabilité de l'espace librairie, sécurité du public).

DESCRIPTIF TECHNIQUE DU LIEU

Le lieu se compose de 4 sous-espaces d'intervention : RDC intérieur, véranda, jardin, cabane qui sont autant de possibilités de pénétration d'un sous-espace dans l'autre. Les étagères (100x200x45cm) et les tables (120x75cm) sont mobiles, les étagères peuvent servir de cimaises.

LES CONTRAINTES DU LIEU

La librairie continue son activité pendant la durée du Labo.

Les tables et étagères doivent être accessibles au public.

Les commodités (toilettes, douche et bar) doivent rester fonctionnelles.

PLANNING

15/04/2009 Diffusion de l'appel

15/06/2009 Date limite de réception des dossiers

30/06/2009 Sélection du candidat

31/08 > 09/09/2009 Montage

Mercredi 09/09/2009 Vernissage

10/09 > 10/10/2009 Exposition

CRITÈRES DE SÉLECTION

Originalité du projet, qualité de l'intervention dans le lieu, intégration à l'architecture existante, respect des contraintes liées à l'activité....

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité est composé d'acteurs du monde de l'art, d'artistes et d'architectes.

BUDGET DE PRODUCTION

2000 € seront alloués à l'artiste pour la production et la réalisation de son projet in situ. L'artiste sera défrayé de ses frais de transport et hébergé pendant la période de réalisation.

Un assistant technique sera à la disposition de l'artiste pendant cette période. Il le secondera à la fabrication du projet. L'artiste disposera de tout le matériel et outillage appartenant à l'association. Une voiture sera disponible en cas de besoin.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Toutes les candidatures doivent inclure les documents suivants :

Un formulaire de candidature rempli (ci-joint)

Un CV à jour

Un texte décrivant votre projet (problématique, matériaux, espace...)

Tout visuel pouvant illustrer votre projet

Une proposition de budget

Une sélection d'oeuvres ou de projets déjà réalisés

NB : Aucune des informations mentionnées par les artistes ne sera considérée comme définitive, elles permettront néanmoins au jury de comprendre comment envisager chaque projet et d'évaluer s'il peut être réalisé aux vues du budget et de nos capacités.

Merci d'adresser votre candidature à :

Galerie Book

Marseille

Les candidatures accompagnées d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur vous seront retournées.

Toutes les autres candidatures ne le seront pas.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Merci d'imprimer cette page, de la remplir et de l'inclure en 1ère page de votre candidature.

Nom et Prénom :

Adresse :

Pays de résidence :

Téléphone :

Email :

Date :

Signature :

A5 : CPIF, Pontault-Combault

[10 mai 2008]

Le Centre photographique d'Ile-de-France est un centre d'art contemporain conventionné qui propose une résidence sans hébergement, de trois mois, aux artistes dont le travail photographique nécessite l'emploi d'un matériel numérique. C'est dans la phase expérimentale de post-production (retouche, format, chromie...) que la résidence du CPIF intervient en proposant à la fois une aide technique et un matériel adapté à tous types de travaux de recherche et de production d'images sous forme d'impressions jet d'encre.

CAHIER DES CHARGES - MODALITÉS DE SÉLECTION

Le lieu et le projet : Le Centre Photographique d'Ile-de-France est situé à Pontault-Combault, en Seine-et-Marne, à proximité d'une station de RER. Le CPIF propose tout au long de l'année une programmation d'expositions autour de la photographie contemporaine. Parallèlement aux expositions, il mène des actions de médiation auprès des publics scolaires et associatifs, des visiteurs individuels ou des adhérents (ateliers, rencontres, visites commentées...).

L'artiste aura un accès privilégié à l'atelier numérique aux jours et heures d'ouverture du centre (du mardi au vendredi de 10h à 18h, et le week-end de 14h à 18h en période d'exposition).

Le matériel : L'atelier numérique est équipé d'un MacPro biprocesseur avec un écran 22 pouces, un scanner Imacon Flexlight 646 et un traceur Epson Stylus 7600 de 60 cm de large.

L'assistance technique : Selon les besoins, un technicien assiste l'artiste, quelques heures par semaine.

La période de travail : L'artiste peut travailler sur place pendant trois mois consécutifs sur une période donnée entre octobre 2008 et juillet 2009.

Les rencontres : Des rencontres entre l'artiste et les différents publics du CPIF seront envisagées en fonction de l'actualité du centre et de l'avancée du projet de l'artiste.

La communication : Le travail ainsi produit pourra faire l'objet d'une production spécifique par le CPIF (sous forme d'exposition ou de publication) réalisée en relation avec l'artiste.

Les dossiers sont à envoyer au CPIF (avec la mention « Atelier de post-production ») **au plus tard le 22 juin 2008.**

Ils doivent comporter les informations suivantes :

- Une présentation de l'artiste, comportant un curriculum vitae ou le récit de son parcours, et un ensemble de documents sur ses recherches et ses travaux antérieurs (images et textes)

- Le projet de résidence (intention, descriptif, images...)

- La période de résidence souhaitée et le niveau de compétence technique sur ce type de matériel (pour information)

Un jury se réunira fin juin 2008. Les réponses seront données exclusivement par courrier. Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition affranchie seront renvoyés.

Centre photographique d'Ile-de-France - 107 avenue de la République - 77340 PONTAULT-COMBAULT - 01 70 05 49 79 - 01 70 05 49 84 - audrey.illouz@cpif.net - www.cpif.net

A6 : Studio, Marseille

[19 mai 2008]

appel à résidence

résidence à *Studio* (Marseille) - APPEL A CANDIDATURE OUVERT UNIQUEMENT AUX ARTISTES VISUELS

Période : à partir de septembre 2008 pour une durée de 3 à 6 mois - **Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 27 juin 2008**

1/ CONDITIONS DU PROGRAMME : - mise à disposition gratuite d'un atelier d'environ 100m2 avec connexion ADSL, à la [REDACTED] à Marseille dans le [REDACTED]e arrondissement, à 10mn à pied de la gare et du centre ville

- mise à disposition d'un logement moyennant 100 euros / mois / artiste (appartement à partager avec les 2 autres résidents)

- bourse de production de 1 000 euros sur présentation de factures.

- aide logistique (suivi de production, accès à du matériel informatique, son et vidéo, et logistique... liste matériel disponible sur demande)

ATTENTION : Le voyage de l'artiste et les frais de repas ne sont pas pris en charge par l'association Studio.

2/ COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE : Dossier à envoyer uniquement en format PDF (compilation de toutes les infos dans un unique PDF) sur Cdrom ou par email si le PDF est inférieur à 5 Mo (avec la mention dossier de candidature).

Le document PDF (dossier) comprendra : - des visuels (dans la limite de 15 pages)

- texte(s) destinés à rendre compréhensibles les enjeux de la pratique du candidat

- curriculum vitae complet

- lettre de motivation (il n'est pas nécessaire de détailler un projet en particulier)

- les disponibilités du candidat

- une enveloppe affranchie pour retour des dossiers selon souhait du candidat

- + vidéos sur format DVD si le candidat est vidéaste (pas de fichiers Quicktime)

ATTENTION: -les dossiers ne répondant pas à ces spécifications techniques NE SERONT PAS TRAITES.

-les dossiers qui ne comporteront pas d'enveloppes affranchies pour les retours postaux seront détruits.

Pour les candidats étrangers vous pouvez effectuer vos achats de timbres français sur www.laposte.net

3/ DEROULEMENT DE LA SELECTION

Date limite de dépôt des dossiers de candidature: 27 juin 2008

Le jury se réunira début juillet 2008 - Sa composition sera disponible sur notre site internet fin juin.

Pour toute information, merci de contacter : Studio - [REDACTED]

+ Informations complémentaires extraites du site Internet :

Studio met à disposition par le biais d'un appel à candidature bisannuel trois ateliers dans ses locaux de la [REDACTED].

Cet appel à candidature est ouvert à des artistes de toute nationalité. Cependant, le voyage de l'artiste n'est pas pris en charge par l'association.

Ces ateliers d'une superficie d'environ 80m² (variable selon les ateliers) sont très lumineux et donnent sur le site de [REDACTED]. Ils sont équipés de l'ADSL et leur utilisation donne accès à une banque de matériel d'outillage mais aussi informatique, vidéo et son (liste du matériel sur demande).

Une bourse de production de 1000 euros est attribuée à chaque résident, contre justificatifs, ainsi qu'un suivi logistique effectué par la coordinatrice des résidences (recherche de matériaux, de partenaires...). Cette bourse peut être utilisée pour un travail de recherche comme pour la production d'un événement de type exposition ou autre (édition, production d'une oeuvre spécifique...) auquel cas Studio demande à être mentionné comme (co)producteur sur les supports de communication.

Un logement est mis à disposition de l'artiste contre un dédommagement mensuel forfaitaire de 100 euros, dans un appartement situé rue [REDACTED], à 2mn de la Gare St Charles et à 15mn à pied de [REDACTED]. L'appartement de 4 pièces est partagé par les trois résidents, et offre toutes les commodités ainsi qu'une ligne téléphonique permettant d'être appelé ou d'appeler avec une carte. L'association fournit le linge de maison, ainsi qu'un entretien hebdomadaire de l'appartement. La nourriture est à la charge des résidents.

Les bureaux de Studio sont ouverts aux résidents le matin, leur permettant d'effectuer leurs démarches administratives, avec accès à un poste informatique et internet si le résident n'en possède pas, au téléphone et au fax.

Studio assure un suivi de résidence, organise des visites d'ateliers avec des professionnels locaux, tente de favoriser la rencontre de l'artiste en résidence avec la scène artistique et le public local, et communique auprès de son réseau sur les activités de l'artiste tout au long de son séjour.

A7 : Le Lait, Albi

[3 juin 2008]

Résidence d'artiste en milieu scolaire

Le Centre d'art le LAIT - www.centredartlelait.com - propose chaque année, à la Cité scolaire Bellevue d'Albi, une résidence d'artiste en milieu scolaire. Cette résidence se déroule de septembre à juin.

Elle est conçue comme un laboratoire de recherche et d'échange entre l'artiste, le centre d'art et la cité scolaire.

La Cité scolaire met à disposition de l'artiste, un logement (T3 : 70 m²) et un atelier (45m² en rez de chaussée) au sein même de l'établissement.

L'artiste bénéficie également d'une bourse de 6700 euros pour sa production et ses déplacements.

Les dossiers de candidature doivent se composer : - d'un curriculum vitae,

- d'une lettre de motivation

- de visuels d'œuvres

- d'un dossier d'artiste comprenant des textes sur le travail artistique.

- d'une enveloppe timbrée pour le retour de votre dossier

Dossier à faire parvenir avant le 15 janvier 2009

au : Centre d'art le LAIT - Hélène Lapeyrère - 8 rue Jules Verne - 81000 ALBI

Pour toute information, consultez le site www.centredartlelait.com ou contactez Hélène Lapeyrère : 05 63 47 49 96 - helene.lapeyrere@lelait.net

+ informations complémentaires extraites du site Internet :

Présentation :

La résidence est conçue comme un laboratoire de recherche et d'échange entre l'artiste, le centre d'art et la cité scolaire où se déroule celle-ci, afin de susciter des apports mutuels et de meilleures connaissances et compréhension de l'art contemporain auprès des publics scolaires.

Un artiste sélectionné est invité en résidence, pour dix mois, à la Cité Scolaire Bellevue à Albi, selon la convention signée entre l'établissement et le Centre d'art le LAIT.

Il est accueilli pour effectuer un travail personnel, pour lequel il peut s'inspirer du contexte de la réalisation ou poursuivre un travail en cours.

En fin de résidence, une exposition du travail de l'artiste est organisée dans la salle d'exposition du pôle d'Art Contemporain Ac.C de la cité scolaire Bellevue.

Calendrier de Résidence :

Entre septembre et juin, l'artiste doit être présent dix semaines (hors vacances scolaires), dont au moins deux consécutives et une après le montage de l'exposition.

Une rencontre de présentation de l'artiste aux membres de la Cité scolaire sous une forme à définir avec l'artiste est à prévoir en début d'année scolaire.

Conditions d'accueil :

L'artiste peut bénéficier d'un appartement (T3 70m²) et d'un atelier (40m² en rez-de-chaussée), ainsi que du service de restauration au sein de l'établissement scolaire. L'atelier fera éventuellement l'objet d'adaptation nécessaire à la nature du travail de l'artiste.

Bourse de Résidence :

Une bourse de 6700 Euros est attribuée à l'artiste pour son séjour, ses déplacements, la production de ses oeuvres.

Le paiement de la bourse s'échelonne en trois versements sur la durée de la résidence.

Commission de sélection de l'artiste :

L'artiste en résidence est choisi en début d'année civile par un comité de sélection constitué de :

- partenaires pédagogiques : Inspecteur Pédagogique Régional, Enseignants d'Arts Plastiques et d'autres disciplines,*
- partenaires culturels : Responsables de la DRAC et du Centre d'art,*
- partenaires administratifs : Direction de la Cité Scolaire,*
- représentants de partenaires institutionnels : Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseil Général du Tarn,*
- d'élèves délégués du collège et du lycée (sections arts plastiques,)*

Les Objectifs pédagogiques de la Résidence :

Afin de rendre accessible l'art contemporain et notamment de sensibiliser les élèves du collège et du lycée, mais également d'autres établissements scolaires, à la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques, le Centre d'art le LAIT et la Cité Scolaire Bellevue ont signé une convention de jumelage, agréée par le Rectorat, Académie de Toulouse et la Drac Midi-Pyrénées.

Le but : favoriser la compréhension des pratiques artistiques contemporaines :

- en permettant le suivi, le contact et l'échange avec un artiste dans le cadre d'une démarche spécifique ;*
- en observant dans la durée le processus de réalisation d'une production qui sera en partie ou en tout, réalisée sur place ;*
- en permettant l'exploitation pédagogique de la situation pour initier et accompagner les apprentissages des élèves et permettre une construction progressive de leurs compétences du collège au lycée.*

L'artiste et les enseignants préparent ensemble des propositions d'échange entre le travail de l'artiste et les programmes pédagogiques, adaptés à chaque niveau de classes (collège et lycée).

Un calendrier de rencontres et d'interventions de l'artiste dans les classes est également réalisé avec les enseignants de la cité scolaire.

Les enseignants d'Arts Plastiques ainsi que ceux des autres disciplines établissent donc tous les contacts nécessaires pour en retirer une exploitation pédagogique optimale et féconde et alimenter ainsi la réflexion et les activités des élèves, en étroite relation avec les textes et programmes de l'Education Nationale.

Artistes en résidence :

- en 2001 : Julie Legrand
- en 2002 : Audrey Marlhens
- en 2003 : Mirela Popa
- en 2004 : Abraham Poincheval
- en 2005 : Maguelonne Pessaque
- en 2006 : Laurent Perbos
- en 2007 : Christine Laquet.
- en 2008-2009 : Jérémy Laffon

A8 : Le Labo, Le Blog 46, BEAUVAIS
[3 juin 2008]

APPEL À CANDIDATURES DE LA VILLE DE BEAUVAIS (60)

RÉSIDENCE DE CRÉATION MULTIMÉDIA – SAISON 2008/09

CONTEXTE : Consciente des enjeux de la création actuelle, la Ville de Beauvais développe depuis plusieurs années une politique de diffusion et de soutien dans le domaine des arts visuels. Plusieurs outils sont ainsi mis à la disposition des artistes : – trois espaces de monstration au sein de l'Espace culturel François-Mitterrand – la Galerie Boris-Vian, la Galerie de la médiathèque et la Salle basse de l'Auditorium Rostropovitch – où se succèdent au fil des mois,

des expositions d'artistes de renom et de jeunes talents.

– les Ateliers et résidences d'artistes qui, depuis leur ouverture en juin 2004 dans une ancienne friche industrielle, permettent d'inscrire le processus artistique au coeur de la ville.

Autour des problématiques liées au développement des nouvelles technologies (résidence de création multimédia) *ou de l'émergence de la scène artistique française (résidence photographique à destination des jeunes diplômés)*, l'ensemble des projets de production et d'exposition est conçu dans une logique de partenariat et de décloisonnement des pratiques.

PROJET : Initiée pour la première fois en 2007, la Ville de Beauvais organise, en partenariat avec Le Labo – Espace Culture Multimédia, Le Blog 46 - Espace jeunesse et le soutien de la Drac Picardie, une nouvelle résidence de création multimédia du 15 septembre au 15 décembre 2008.

Pour la première édition, le choix du jury s'est porté sur Laurent Pernot. Fruit de sa résidence à Beauvais, l'artiste a présenté lors de l'exposition D'ICI LÀ (12 janvier - 8 mars 2008 / Espace culturel François-Mitterrand), un ensemble de trois oeuvres : la vidéo musicale 3D Le Quid, l'installation interactive Chronorama et la vidéo Rattraper les souvenirs et les espoirs qui partent en fumée.

La résidence de création multimédia a pour vocation d'interroger l'usage des nouvelles technologies dans le champ de la création contemporaine, de prendre en compte leur impact dans les domaines éducatif, social, économique ou urbain. Ouverte à des artistes professionnels, confirmés ou émergents, issus de disciplines artistiques diverses (peinture, dessin, photographie, vidéo, installation, performance, composition musicale, net art, projets pluridisciplinaires, etc.), la résidence offre un contexte de recherche et de rencontre idéal pour des créateurs souhaitant approfondir ces problématiques. Un intérêt particulier sera porté aux projets menant une réflexion thématique, esthétique ou technique autour de la relation image/son et la notion d'interactivité.

Durant les trois mois, l'artiste est assisté par la Mission Arts plastiques de la Ville et l'équipe du Labo qui mettent à sa disposition les moyens techniques nécessaires à la réalisation du projet de résidence. Une exposition dans l'un des espaces de monstration de la Ville sera organisée en début d'année 2009. Un temps de rencontres est également prévu avec les différentes structures artistiques et culturelles de la région.

MOYENS : Aux Ateliers d'artistes de la Ville, situés près de la gare de Beauvais :

- Un studio privatif équipé
- Deux ateliers nus de travail de 106m2 et 53m2
- Un atelier d'infographie équipé : un Power Mac G5 écran plat 20'', une imprimante Laser A4, une imprimante jet d'encre A3 (30 x 40cm), un scanner, logiciels PAO et connexion internet adsl

Au Labo, labellisé Espace Culture Multimédia par le Ministère de la Culture et de la Communication et situé au coeur du quartier Argentine* :

- un studio de création graphique et vidéo (Isadora, Première, Blender, Flash, Photoshop, Illustrator)
- un studio d'enregistrement et de mixage

* Le Centre culturel Argentine comprend trois équipements gérés par l'ASCA : l'Ouvre-Boîte, le cinéma Agnès Varda et Le Labo.

L'artiste sélectionné(e) bénéficie d'une bourse d'aide à la création de 2500 euros net, d'une allocation forfaitaire mensuelle de séjour (transport et alimentation) et d'un budget de production défini sur présentation du projet, en concertation avec la Direction des affaires culturelles.

CANDIDATURES : Les candidatures comprenant une note de présentation de la démarche artistique, des illustrations des travaux réalisés (CD d'images, revue de presse, publications, sites internet...), un curriculum vitae (numéro d'affiliation à la Maison des Artistes sécurité sociale exigé) ainsi qu'une lettre de motivation doivent être adressées par courrier,

avant le mardi 1er juillet 2008 à :

Direction des affaires culturelles - Espace culturel François-Mitterrand - Gaïdig Lemarié, Chargée de mission Arts Plastiques - rue de Gesvres - 60000 BEAUVAIS

Le comité de sélection se compose de Gaïdig Lemarié (Direction des affaires culturelles - Ville de Beauvais), Xavier Girard (responsable du Labo),

Sandrine Mahieu (Conseiller Arts plastiques, Drac Picardie), Jean-Christophe Théobalt (Mission pour le développement des publics / Ministère de la Culture et de la Communication),

Renaud Chiron (responsable du Blog 46), Barbara Dennys (directrice de l'ESAD, Amiens) et Laurent Pernot (artiste).

Les résultats seront communiqués à partir du 15 juillet 2008.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS : Gaïdig Lemarié, Chargée de mission Arts plastiques de la Ville de Beauvais - 03 44 06 36 36 - glemarie@beauvais.fr - www.beauvais.fr

Xavier Girard, Responsable du Labo - 03 44 10 30 80 - x.girard@asca-asso.com - www.asca-asso.com

A9 : L'art dans la garrigue, Méjannes le Clap **[26 juin 2008]**

Appel à projet / résidence - Découverte & création - Méjannes le Clap (France)

Organisateur : association loi 1901 "L'art dans la garrigue" □ Contact mel : contact@stagedeforge.com (à l'attention de Mickaëlle Begue)

Sujet : "Découverte & création" est avant tout une aventure humaine basée sur l'interaction entre trois éléments : un lieu, un public et un processus de création. Le but est de faciliter les échanges entre eux, de développer la curiosité du public, d'amplifier sa sensibilité à l'art et aux espaces naturels. L'association « L'art dans la garrigue » gère les activités culturelles du parc et y propose une résidence d'artiste. L'artiste « déraciné » de son atelier habituel, est invité à s'adapter à la singularité du lieu. Le défi est de faire fonctionner un travail dans un contexte naturel fort, un terrain sauvage au sens visuel.

lire la suite >>> Découverte & création, Méjannes

+ Informations complémentaires extraites du site Internet :

Résidence d'artistes à Méjannes-le-Clap

Esprit

" Découverte & création " est avant tout une aventure humaine basée sur l'interaction entre trois éléments : un lieu, un public et un processus de création. Le but est de faciliter les échanges entre eux, de développer la curiosité du public, d'amplifier sa sensibilité à l'art et aux espaces naturels.

L'association « L'art dans la garrigue » gère les activités culturelles du parc et y propose une résidence d'artiste.

L'artiste « déraciné » de son atelier habituel, est invité à s'adapter à la singularité du lieu. Le défi est de faire fonctionner un travail dans un contexte naturel fort, un terrain sauvage au sens visuel.

Le fil conducteur de notre démarche est l'enrichissement par les différences : différence de culture, différence de parcours, différence de moyens d'expression, de courants de pensée, de points de vue, de niveaux et de disciplines.

En postulant à l'une de ses résidences, vous vous ouvrez à une expérience humaine collective.

Les aspects ludiques, pédagogiques et de partage sont appréciés.

Thème de la résidence

Equilibre & Différence

Cadre de la résidence

L'artiste est tenu de fournir un travail artistique au terme du séjour dans l'espace du parc, et de partager sa démarche artistique avec le public (ateliers pédagogiques, visites guidées)

L'association s'engage à rendre visible et diffuser le travail créé pendant la résidence.

Durée du séjour : variable, de 2 semaines à 2 mois maximum.

Dates : pas de limite de date

Moyens techniques mis à disposition :

Atelier : il sera attribué à chaque artiste un espace en fonction de son projet.

Connexion internet

Support logistique d'un ferronnier

Grue de 11m

Indemnisation : l'artiste ne perçoit aucune rémunération financière pour son travail en résidence. En revanche, il bénéficie gratuitement du gîte et du couvert et dispose d'un espace de travail.

Un budget pour les matériaux sera alloué aux artistes suivant leur projet et le devis l'accompagnant.

Des frais de déplacement peuvent être intégrés dans le devis en sachant que le voyage sera pris en charge **en partie** par l'association.

Aides annexes : l'artiste pourra solliciter des aides financières de toute nature, subventions, bourses sous son initiative.

Pour permettre au candidat de vérifier la faisabilité de son projet artistique au sein de notre structure, il lui sera communiqué toutes les informations qu'il sollicitera par mail, par contact téléphonique ou / et par une visite sur les lieux commentée par un représentant de l'association.

Dossier de candidature :

Informations personnelles :

Nom

Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse

Tel

E-mail

Site internet

Informations professionnelles :

Expériences précédentes dans des résidences

Présentation du travail (description, photos ...)

Résidence

Projet (description, photos, dessins ...)

Durée :

Dates :

Motivations :

Informations complémentaires

Autres projets

Références

Le dossier est à retourner par voie postale à :

Découverte & création

Parc de sculpture

ZA les Catananches
30430 Méjannes le Clap
ou par e-mail à contact@parcdesculpture.com
Renseignements par téléphone /fax au +33 4 66 24 79 39 (demander Mickaëlle)

A10 : Ecole municipale des Beaux-arts, Chateauroux **[11 juillet 2008]**

Appel à résidence

Appel à résidence □ Résidence de novembre 2008 à janvier 2009 - Châteauroux □ L'Ecole Municipale des Beaux-Arts propose à un artiste, ayant une pratique photographique ou multimédia, une résidence d'artiste d'une durée de 3 mois. □ La résidence offre à l'artiste la possibilité de poursuivre sa démarche dans un contexte favorable. Elle lui permet, quelques années après sa sortie d'école, de trouver des moyens techniques et artistiques pour se consacrer pleinement à son travail. Au cours de sa résidence, l'artiste développe sa démarche en vue d'une exposition personnelle dans la galerie de l'école. □ Moyens mis à disposition : Un atelier de 70 m² situé à 5 minutes de l'école - Un logement de 75 m² situé à 5 minutes de l'école □ Accès aux ateliers techniques : photographie, céramique, gravure, multimédia, dessin... - Accès Internet à l'Ecole □ Moyens financiers pour la résidence : Frais de production : 1200 euros - Bourse d'étude : 1500 euros □ Prise en charge de tous les frais liés au vernissage (communication, vernissage...). □ Workshop : Cette année, l'école propose à l'artiste de réaliser un workshop d'une semaine dans le cadre d'un partenariat avec le cinéma d'art et d'essai, l'Apollo. □ Le projet s'inscrira dans le festival « Retour vers le futur » et l'artiste proposera un point de vue singulier sur les images d'archives. □ Ce projet destiné à une structure spécifique (maison de retraite, foyer des jeunes travailleurs...) donnera lieu à une restitution public au cinéma l'Apollo. □ Pièces à fournir : - Un curriculum vitae - Une lettre de motivation □ - Un dossier de travaux (photos, DVD, CD... - pièces courtes ou extraits). □ - Eventuellement un projet de résidence. □ Dates : Résidence de novembre 2008 à janvier 2009 □ Dossier à retourner avant le 15 octobre 2008. □ à Ecole Municipale des Beaux-Arts - Collège Marcel Duchamp - 10-12 place Sainte Hélène - 36000 CHATEAUROUX - 02 54 22 40 20 - embac@ville-chateauroux.fr - embac.ville-chateauroux.fr

+ Informations complémentaires extraites du site Internet :

Qu'est-ce qu'une résidence d'artiste ?

Accueillir des artistes en résidence fait de l'école un lieu de recherche et de création. Nous accueillons deux artistes par an sur une période de trois mois chacun et mettons à leur disposition un logement situé à 5 minutes à pied de l'école et un atelier d'environ 80m², l'Atelier Ocre d'Art, situé dans la vieille ville. L'artiste reçoit une bourse de 1 143 € et un budget forfaitaire d'aide à la production de 1 143 € également. Il bénéficie de la structure de l'école et peut accéder aux ateliers techniques.

La résidence offre à l'artiste la possibilité de poursuivre sa démarche dans un contexte culturel favorable. Elle lui permet, quelques années après sa sortie d'école, de trouver un appui technique, financier et moral pour se consacrer pleinement à son travail et se donner des perspectives.

L'école est un lieu moteur. Des personnalités différentes s'y côtoient, professeurs, artistes, élèves, publics des cours du soir, curieux de découvrir et de réfléchir ensemble à la création contemporaine. Les attentes sont multiples, les niveaux différents, ce qui offre un cadre d'échanges et de visibilité appréciable pour l'artiste.

Au cours de sa résidence, il développe sa démarche en vue d'une exposition personnelle dans la galerie de l'école. Il peut aussi proposer un travail spécifique en fonction du tissu social et urbain de la ville, qui peut conduire à une exposition hors les murs. Quelle que soit l'option retenue, l'école est à l'écoute et envisage la résidence comme un échange réciproque.

La venue de l'artiste crée une dynamique dans l'école et permet aux élèves de suivre une création en acte. C'est un élément pédagogique fort qui les met en contact direct avec l'artiste et ses œuvres.

A11 : CulturesFrance, Paris **[31 juillet 2008]**

Avis de résidence Ateliers new-yorkais - Résidences et recherche En partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication et le Service culturel de l'ambassade de France à New-York. Disciplines concernées : Arts visuels Définition du programme : Un atelier et un appartement sont mis à disposition des artistes plasticiens qui souhaitent séjourner à New York pour y développer un projet de recherche. Profil du candidat : Ont vocation à se porter candidats les artistes français et les étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans, sans limite d'âge. Les candidats doivent : • parler anglais • avoir achevé leurs études • être engagés dans la vie professionnelle • justifier de travaux antérieurs • se libérer de leurs activités professionnelles durant la période de recherche. Modalités de sélection : La préselection et la sélection finale sont effectuées par un jury composé de représentants du service culturel de l'ambassade de France à New York, du ministère de la Culture et de la Communication, de Culturesfrance, ainsi que de professionnels extérieurs. Durée du séjour : 6 mois soit de janvier à juin et de juillet à décembre. Conditions de séjour : Chaque année, 4 artistes bénéficient chacun d'un appartement et d'un studio de travail. L'International Studio and Curatorial Program (ISCP) à New York offre aux artistes un véritable accompagnement qui va de l'accueil à l'organisation régulière de visites de commissaires et de critiques. Nature de l'aide : • Un logement • Un atelier • Une allocation mensuelle de séjour • Un voyage aller / retour du lieu de résidence à New York en classe économique. Date limite de dépôt de dossier : du 20 août au 1er septembre 2008 Renseignements et retrait des formulaires de candidature : Culturesfrance - Pôle Résidences et Programmes de recherche : **sr1@culturesfrance.com** <http://www.culturesfrance.com> / Culturesfrance - Afaa/Adpf - 1 bis avenue de Villars - 75327 PARIS Cedex 07 Responsable du Pôle résidences et programmes de recherche : Palmine d'Ascoli Chargées de mission Pôle résidences et programmes de recherche : Glenda Laporte et Lucie Portehaut.

+ Informations complémentaires extraites du document pdf disponible sur le site Internet :

Conditions d'inscription

1. LES RÉSIDENCES ET PROGRAMMES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DE CULTURESFRANCE S'ADRESSENT AUX ARTISTES

- de nationalité française ou résidant en France depuis plus de 5 ans.
- justifiant d'une expérience professionnelle de 4 ans minimum, excepté en mode et architecture.
- parlant anglais pour le programmes *Les Ateliers New-Yorkais et Triangle Studio*.
- sans limite d'âge, excepté pour le programme *Studio Cormier / Les Inclassables* pour lequel il faut avoir moins de 35 ans.

2. TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UN PROGRAMME DE RÉSIDENCE COMPREND :

- **LE DOSSIER ADMINISTRATIF** : qui devra nous parvenir en **4 EXEMPLAIRES RELIES contenant CHACUN toutes les pièces suivantes** : Merci de cocher les cases ci-dessous.

Le formulaire de candidature dûment rempli. À télécharger sur le site www.culturesfrance.com, à imprimer et à remplir en

4 EXEMPLAIRES. Une photo d'identité sera collée sur la 1ère page.

Un curriculum vitae.

Votre projet. Il s'agit d'une note dactylographiée de 3 à 10 pages, rédigée en langue française. Le candidat y indique les motivations de son séjour, ses thèmes de recherche et la nature de ses travaux.

Une ou plusieurs **lettre(s) de recommandation signée(s)**, émanant de personnes ayant une connaissance approfondie de votre travail (professionnels, directeurs de travaux, ou toutes autres personnalités françaises ou étrangères qualifiées). Dans le cadre d'un programme de résidence, il est important que ces lettres fournissent, outre une évaluation artistique, une appréciation sur la faculté

d'intégration à la vie d'une communauté d'artistes. Les auteurs des lettres doivent impérativement apposer leur signature manuscrite.

ATTENTION : pour les programmes Triangle Studio et Ateliers new-yorkais, 2 des 4 exemplaires doivent être traduits en anglais.

Une déclaration sur l'honneur signée attestant

- que vous êtes le seul auteur des oeuvres soumises au jury. En cas d'oeuvres effectuées en collaboration, les co-auteurs doivent être déclarés, ainsi que leur part dans la réalisation de l'oeuvre.
- Que vous serez libéré de vos activités professionnelles pendant la période de résidence

Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

Une enveloppe à vos noms et adresse affranchie au tarif en vigueur et selon le poids de votre dossier.

LE DOSSIER ARTISTIQUE (1 seul exemplaire) :

Celui-ci comprendra, selon la discipline, tout élément visuel ou sonore pouvant servir à l'appréciation du projet et la meilleure connaissance du travail de l'artiste.

- des photographies,
- des vidéos VHS, DVD,
- des CD audio, des partitions,
- des manuscrits ou textes publiés, ainsi que des articles de presse....

2 CD-ROM (pour Mac uniquement)

sur lesquels chaque pièce constitutive des dossiers administratif et artistique devra être enregistrée (formulaire de candidature rempli et scanné, CV, descriptif du projet, lettres de recommandation, déclaration sur l'honneur, photocopie de la pièce d'identité et pièces artistiques).

Les logiciels devront être enregistré de référence avec les logiciels suivants :

- Word X
- Quicktime Player / Windows Media Player (fichier audio et vidéo)
- Adobe PDF
- Format JPG, GIF, PNG (photo, image)

L'absence d'une des pièces constitutives du dossier entraînera l'annulation immédiate de la candidature.

A12 : Pépinière d'Artistes – Shakers, Montluçon

[6 septembre 2008]

- 5ème promotion - Pépinière d'Artistes – Shakers – Lieux d'Effervescence en Auvergne

Les objectifs : - encourager et soutenir de jeunes artistes dans la création contemporaine,

- les faire reconnaître du milieu professionnel,
- diffuser l'art et la création vers un public le plus vaste possible,
- inscrire une démarche artistique sur un lieu.

Le cadre : l'association Shakers - Lieux d'Effervescence- basée à Montluçon (Allier) est une « Pépinière pour les jeunes artistes plasticiens ».

A la différence de beaucoup de résidences, Shakers – Lieux d'Effervescence se situe à l'intérieure même d'un quartier HLM.

Elle est assimilée à ce quartier et tente par le biais d'ateliers d'arts plastiques d'ouvrir les enfants ainsi que les adultes au monde de l'art contemporain.

Le lieu de résidence est situé en ville dans le quartier de Bien Assis, à 10 minutes du centre ville, à 3 minutes du centre commercial ;

un étage d'un bâtiment HLM est occupé par la résidence: -1 appartement pour l'administration et le centre de ressources,

-2 appartements pour l'hébergement des artistes,

-Les ateliers sont situés à 200 m des appartements dans l'enceinte du Collège Jules Verne

Conditions d'accueil : Shakers-Lieux d'Effervescence est actuellement une des rares résidences à pouvoir accueillir plusieurs artistes simultanément.

Chaque artiste est accueilli pour une durée variable en fonction des projets artistiques proposés.

Il disposera : - d'un appartement meublé et partagé par deux résidents, de type F4,

-d'une allocation mensuelle de 427 euros,

-d'une allocation de matériel de 600 euros,

L'artiste aura toute liberté de création sachant que sa (ses) réalisation (s) devront s'inscrire dans le paysage de la Communauté d'Agglomération de Montluçon (CAM). Une découverte des 10 communes composant la C.A.M. et des curiosités de celles-ci vous sera proposée avant votre entrée en résidence.

Une exposition personnelle ainsi que l'édition d'un catalogue élaboré avec l'artiste, clôtureront la résidence de celui-ci.

L'artiste interviendra, également, dans les écoles (primaire, collège ou lycée) dans le cadre des « Classes à Projet Artistique et Culturel » avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne (Drac Auvergne) afin de présenter son travail, ses techniques, ses supports, sa passion...

Avec le soutien du Conseil Régional d'Auvergne, du Conseil Général de l'Allier, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Allier, des expositions dans le département et la région pourront être envisagés à l'occasion des ateliers menés avec les jeunes.

L'équipe de Shakers « Lieux d'Effervescence » est à l'écoute des artistes plasticiens pour développer leurs projets...

Démarches à suivre : **ECHEANCIER : date limite du dépôt des dossiers au siège de l'association : 15 octobre 2008 à 18h.**

25 Octobre 2008 : Présélection de 9 dossiers retenus pour les entretiens avec le jury.

Les candidats retenus seront avertis par téléphone, par mail et par courrier.

8 Novembre 2008 : Le jury recevra chaque artiste pré-sélectionné pour un entretien individuel. Prévoir d'être à la disposition du jury entre 8h45 et 19h.

-Les entretiens se dérouleront de 8h45 à 16h.

-La délibération du jury se tiendra de 16h et 17h30.

-Les candidats seront prévenus par téléphone et confirmation écrite.

Votre dossier doit parvenir au siège de l'Association avant : le 15 octobre 2008 à 18h (clôture des inscriptions)

Adresse postale : Shakers *Lieux d'Effervescence* : Michel Dubecq - Président - 94 boulevard de Courtais - 03100 MONTLUÇON

Votre dossier doit être composé des pièces suivantes : -1 lettre de motivation, adressée au Président

-1 fiche de renseignements - faites la demande de cette fiche à **dubecq@shakers.fr** - dûment complétée

- 1 curriculum vitae - 1 dossier de presse, - documents visuels obligatoire : (Photos, CD-Rom , DVD, Cassettes vidéo...).

- Prévoir une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour du dossier (indispensable pour le retour des dossiers des artistes non retenus).

Les dossiers des artistes sélectionnés seront conservés dans les archives de l'association.

Informations et fiche de candidature à la résidence : Siège de Shakers : 04 70 29 33 11 - **www.shakers.fr** - Lucie Bisson - Médiatrice Culturelle - 06 74 12 91 87

Michel Dubecq – président - 06 74 12 92 07 - **dubecq@shakers.fr**

+ Informations complémentaires sur le site Internet :

LES CONDITIONS DE LA SELECTION DES ARTISTES

- *Mixité des genres et des pratiques,*

- *Chevauchement des résidences : au moins un chevauchement de deux mois pour trois artistes et un chevauchement de trois artistes pendant un tiers de leur résidence. (Mixité et simultanéité sont la condition pour créer une effervescence artistique et faciliter les échanges en gardant la dimension de pépinière),*

- *Privilégier les premières résidences sans négliger les artistes confirmés pour l'apport d'expérience,*

- *Etablir un cahier des charges précis, précisant bien les attentes locales, les contraintes et obligations de l'artiste mais aussi l'apport de la pépinière.*

- Le contrat avec l'artiste retenu précise les conditions matérielles d'hébergement (logement, atelier, la rémunération), l'existence d'un centre de ressources/documentation et de son équipement informatique, l'aide et les conseils liés à la professionnalisation, les obligations liées à l'animation (expositions, ateliers, etc...), les conditions d'interventions en milieu scolaire.

L'entrée en résidence : □ En retenant le principe de trois artistes accueillis au cours d'une année, il est important de prévoir leur entrée de manière échelonnée. Cela offre avantage de pouvoir mieux se consacrer à chacun d'eux au moment de leur arrivée (accueil personnalisé, installation, visite de la ville et de l'agglomération, premiers contacts et premières rencontres tout spécialement sur le territoire de l'intervention.

La durée de la résidence : □ Une durée minimum de trois mois et maximum de neuf mois ; elle peut être étendue à 12 mois exceptionnellement à la demande de l'artiste soit formulée au moment de sa candidature en raison d'un projet particulièrement conséquent, soit durant sa résidence, s'il a pu développer un projet plus large qu'initialement prévu. En tout état de cause, le dossier de candidature doit indiquer une durée maximum de neuf mois. □ □

La localisation : □ Ne disposant pas de véhicules personnels du fait de leur précarité, leur installation dans la ville de Montluçon s'impose pour leur permettre de profiter des activités culturelles de cette dernière ; leurs ateliers ne doivent pas être éloignés de leur lieu d'hébergement pour la même raison la localisation des logements / ateliers au sein de la cité HLM de Bien Assis est une caractéristique forte de Shakers. Très souvent les résidences se déroulent dans des lieux patrimoniaux. L'implantation montluçonnaise dans une cité HLM, par sa spécificité permet également d'approcher la population des quartiers sensibles. Le type de logement, outre l'hébergement, doit permettre à l'artiste de stocker en sécurité les oeuvres achevées, d'utiliser une partie de l'appartement comme ateliers pour petites productions et études préparatoires (à voir avec l'OPHLM pour tarifs associatifs).

A13 : DRAC du Nord-Pas-de-Calais – Rectorat de l'Académie de Lille – Inspection académique du Nord, Avesnes-Fourmies **[10 septembre 2008]**

appel à candidatures «projet de résidence-mission à des fins d'éducation artistique et culturelle» pour la circonscription d'Avesnes-Fourmies (59) □ un bref résumé du document ci après □

1. Les deux champs artistiques concernés sont : - le multimédia □ - les arts plastiques liés aux arts appliqués (coloration inspirée du contexte culturel du territoire lié aux arts textiles, au verre...), d'où un souhait d'avoir un artiste en capacité d'introduire une démarche qui permette la reconnaissance, le recul, la mise à distance et un parti pris qui questionne les enjeux, pointe les limites d'une tendance à la nostalgie et offre une mise en perspective, un accès aux questionnements nés du contemporain. Sont attendues une capacité de dépassement par l'imaginaire, la mise en œuvre d'un processus artistique... □ Ont ici été sollicités le design, la création textile, la scénographie ou design d'espace sans restreindre ces champs. Le potentiel artistique est donc privilégié. □

2. Le contexte d'implantation de cette résidence est une circonscription donc un ensemble territorial qui regroupe les différents établissements scolaires tous niveaux mêlés. □ Vous constatez que dans ce territoire à dominante rurale, l'Education Nationale est fortement implantée. □ Néanmoins, le projet ne souhaite pas se limiter à des enjeux de pratiques éducatives ou de sensibilisation. □ Les notions de processus, la qualité d'une démarche sont attendues : les propositions seront construites sur une méthodologie, l'approche de la médiation, de la rencontre, □ de l'échange et du partage sera argumentée et innovante. □ Enfin, la notion même de présence est à réinterpréter, la stricte circulation de l'artiste en tant qu'intervenant ou des travaux réalisés antérieurement ne pourront suffire. □ L'appel à candidatures met en avant l'initiative et l'innovation, par conséquent, les artistes retenus seront en capacité □ de revisiter la notion de résidence ainsi que le statut qu'ils accordent aux relations, ils témoignent de leur capacité à partager un processus artistique. □ Subvention de 12 000 euros pour chaque résidence-mission. □

3. Dépôt de candidatures : date du 12 septembre a été fixée. □ Il convient de communiquer aux services instructeurs les éléments qui permettent d'appréhender votre travail, soit : □ - un dossier artistique actualisé (10 pages maxi) □ - un curriculum vitae □ - un texte court qui présente les enjeux de vos

travaux et de votre démarche □ - une lettre ou note brève qui livre vos motivations à faire acte de candidature. La commission d'instruction qui se réunit fin septembre sera amenée à étudier les dossiers et à approfondir la relation □ avec les quelques candidats pré-sélectionnés afin d'aboutir à un choix définitif. □ Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires sur ce programme, vous pouvez prendre contact avec □ Eric Le Moal, chef du service d'action culturelle et territoriale eric.le-moal@culture.gouv.fr - 03.28.36.61.86/87 □ et Peggy Le Roy, conseillère pour l'éducation artistique et culturelle peggy.le-roy@culture.gouv.fr - 03.28.36.61.86/87. □

Les candidatures sont attendues pour le 12 septembre 2008 au plus tard □ auprès de Magaly Antichan : magaly.antichan@culture.gouv.fr - 03.28.36.61.86/87. □

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU NORD-PAS-DE-CALAIS □ RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE INSPECTION ACADEMIQUE DU NORD
appel à candidatures « projet de résidence-mission à des fins d'éducation artistique et culturelle » pour la circonscription d'Avesnes-Fourmies (59) □ Innovation 2008 : « les résidences-mission d'artistes à des fins d'éducation artistique et culturelle » □ Territoire concerné : circonscription scolaire d'Avesnes-Fourmies (département du Nord - 59) □ Période et durée : au cours de l'année scolaire 2008-2009 et plus précisément à partir de décembre 2008 ou de janvier 2009 pour une durée de 4 mois. □ Principes : Animés par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture, la Direction régionale des affaires culturelles, le Rectorat de l'académie de Lille et l'Inspection académique du Nord souhaitent expérimenter, en partenariat étroit avec les différentes collectivités territoriales, par le biais de résidences-mission confiées à des artistes, en matière d'éducation artistique et culturelle. □ L'objectif, à terme, est celui d'une généralisation des possibilités de rencontres actives et multiples entre les élèves, des créateurs et leurs œuvres. □ S'appuyant sur une mobilisation organisée des différentes équipes pédagogiques (des différents cycles de l'enseignement scolaire) et des différentes équipes en charge d'un établissement culturel d'un territoire donné, le programme de résidences-mission d'artistes est appelé à faciliter la construction de toutes sortes de projets □ impliquant un grand nombre d'élèves (et leur entourage) et d'enseignants. □ Définition : Les résidences-mission proposent à toute une communauté de vie, et plus précisément à la partie de sa population scolarisée, des présences artistiques de référence. □ Les enfants et les jeunes bénéficient de ces présences, en temps et hors temps scolaires. □ Les résidences-mission associent, autour d'activités et de projets variés et imaginatifs, des enseignants, des animateurs, des éducateurs, des médiateurs, des professionnels de la culture, d'autres artistes, des parents, □ Les résidences-mission d'artistes offrent deux types d'approche :

- la rencontre avec l'œuvre des artistes résidents □
- l'expérience sensible de processus de création artistique. □

Complémentaires, ces approches ne s'excluent pas et peuvent, au contraire, être articulées l'une à l'autre. □ Pour ce faire, les artistes-résidents sont appelés à organiser leur disponibilité à partir/autour de leur œuvre déjà existante et disponible. □ Ils proposent, en lien avec les différents professionnels évoqués plus haut, toutes formes d'appropriation collective par les enfants, les jeunes et, au delà, par leur entourage des divers aspects de leur recherche artistique. □ Il peut être fait appel aux canaux traditionnels de présentation, de transmission et d'appropriation : expositions, représentations, lectures, conférences, ... assorties de l'utilisation de supports locaux de communication (radio, journal, site internet, supports propres aux collectivités, etc.), de constitution de fonds documentaires ou d'ensembles mobiles, ... □ Durant leur séjour, mais aussi au-delà, les artistes-résidents sont appelés à inscrire leur œuvre déjà accomplie dans le quotidien d'une communauté de vie et plus particulièrement de ses lieux d'enseignement, de culture et de loisir. □ En matière de pratique artistique, les artistes-résidents, sont appelés à proposer et à mettre en œuvre au sein des établissements scolaires, des centres de loisirs ou de tout autre lieu qui leur paraîtront appropriés, des interventions de nature artistique, participatives ou non, se différenciant des traditionnels ateliers de pratique artistique, particulièrement susceptibles de faire percevoir la singularité et la force de la démarche qui les sous-tendent. □ C'est l'une des forces de ce programme d'éducation artistique que de re-positionner l'artiste en tant qu'artiste. □ Chaque artiste-résident est invité à apparaître, via son œuvre ou via des « gestes » artistiques, via aussi une importante disponibilité et mobilité, comme un catalyseur d'énergies, un développeur d'imaginaires, une personnalité forte portant un regard singulier sur le monde et le re-questionnant. □ A propos des résidences-mission proposées pour le territoire de la circonscription scolaire d'Avesnes-Fourmies. □

1/ Pilotage : La coordination régionale est placée sous l'autorité conjointe de la directrice régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais, du recteur de l'académie de Lille et de l'inspecteur d'académie du Nord. Elle est animée par la délégation académique aux arts et à la culture (DAAC) et par le service de l'action culturelle et territoriale de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elle associe à ses travaux, le plus en amont possible, les collectivités locales. La coordination locale est pilotée par l'inspectrice de l'éducation nationale (IEN), responsable locale de l'enseignement du premier degré, par les chefs d'établissements du second degré et par les responsables des structures culturelles du territoire concerné. L'équipe de conseillers pédagogiques de la circonscription scolaire est particulièrement mobilisée en ce chantier.

2/Etablissements scolaires concernés : Un appel à participation a été transmis à l'ensemble des établissements scolaires de ce territoire : 53 écoles primaires, 6 collèges, 2 lycées d'enseignement général, 1 lycée professionnel, 1 lycée d'enseignement agricole et 1 IME (institut médico-éducatif). Un autre appel à participation sera lancé en direction des centres de loisirs, via les municipalités.

3/ Présences artistiques recherchées : Ont été souhaitées, pour ce territoire, en simultané ou en léger décalage :

- 1 résidence-mission confiée à un artiste du multimédia ou privilégiant dans sa démarche ce support. Sur ce territoire à la taille importante, l'idée qui a prévalu quant à ce choix est celle de « l'artiste qui réduit les distances entre les personnes et les lieux, l'artiste qui pose la question du trait d'union ... mais aussi celle de l'individu et le monde, l'individu dans le monde ... »

- 1 résidence-mission confiée à un créateur relevant du champ du design, de la création textile, de la création en arts appliqués, de la scénographie, ... Sur ce territoire qui valorise certains savoir-faire du passé ou revisités, l'idée qui a prévalu quant à ce choix est celle de « l'artiste qui met en scène, qui révèle un cadre de vie, un paysage, un passé et un présent qui se confondent ou qui ne se confondent pas ... »).

La présence physique de chaque artiste-résident, sur le territoire, est de 4 mois consécutifs (temps scolaire, péri-scolaire et hors scolaire) ou l'équivalent de 4 mois, dans le cas où l'artiste retenu est obligé de prévoir un fractionnement de son temps de présence. La direction régionale des affaires culturelles du Nord- Pas-de-Calais prend en charge :

- la subvention permettant chacune des présences artistiques. La subvention est calculée sur la base de 3000 euros (toutes charges et toutes taxes comprises) par artiste et par mois. Soit une subvention de 12 000 euros pour chaque résidence-mission.

- le coût relatif à la tenue de quatre « 27ème heure artistique » (instance de rencontre-formation autour d'un artiste et de son œuvre rassemblant avec un créateur). Une documentation est disponible au service d'action culturelle et territoriale.

4/Hébergement et frais de déplacements La prise en charge de l'hébergement et des frais relatifs au déplacement des artistes - résidents sera pris en charge par les collectivités locales. L'hébergement pourra s'effectuer sur deux, trois ou quatre lieux différents du territoire, tout au long du séjour.

5/ calendrier

Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2008 : préparation pédagogique et culturelle - Présence sur le territoire d'un premier ensemble représentatif de l'œuvre de chaque artiste-résident retenus, mise à disposition d'une documentation sur cette œuvre. Initiatives conjointes des enseignants et des professionnels de la culture visant à préparer la rencontre avec les artistes-résidents, visant aussi à favoriser une appropriation des premiers ensembles d'œuvres, déjà présents sur le territoire. - Organisation de rencontres entre les artistes et les enseignants du premier et du second degré (mais aussi à chaque fois que possible avec les éducateurs et les animateurs) en s'appuyant notamment sur le dispositif de la 27ème heure artistique et sur les formations d'initiative locale (FIL).

Janvier, Février, Mars, Avril 2009 ou Février, Mars, Avril, mai 2009 : les résidences-mission - Présence d'un second ensemble, plus développé, de l'œuvre de chaque artiste résident. Les œuvres peuvent être présentées en lieux dédiés et, dans la mesure du possible, en lieux non dédiés (dont les établissements scolaires). - Propositions par les artistes résidents d'interventions de nature artistique dans les établissements scolaires ou dans les structures éducatives. Mise en œuvre de ces interventions en veillant à une implication de nombreux enfants ou jeunes. - Elaboration conjointe d'actions de sensibilisation ou de pratique des enfants et des jeunes par les artistes- résidents, les enseignants

(et/ou les éducateurs, les animateurs). Il s'agit principalement de formes courtes d'activités. Celles-ci se construisent sur un objectif de sensibilisation à une pratique artistique en relation avec l'œuvre de l'un ou l'autre des artistes-résidents ou les questions qu'elle pose. □

Mai/Juin 2009 : restitution et évaluation □

Bilan des partenariats conduits avec repérage des points forts et des points faibles, des obstacles rencontrés et des améliorations à apporter. □ Evaluation du programme des résidences-mission d'un point de vue éducatif, artistique et culturel, territorial. □ Restitution auprès de la coordination régionale □

6 / Une présence culturelle complémentaire □

A été également souhaitée la présence d'un ethnologue pour enrichir la démarche en signalant à l'attention des artistes-résidents un certain nombre de traits saillants du territoire concerné, de sites ou de faits susceptibles d'être investis ou investigués. Pour observer également un certain nombre de moments clés des présences d'artistes ainsi que les effets que celles-ci ont pu produire.

A14 : Espace 36 – Dover Art Development, Saint-Omer **[12 septembre 2008]**

Dans le cadre de leur prochain projet transfrontalier franco-anglais, l'espace 36, association d'art contemporain (Saint-Omer) □ et DAD, Dover Art Development (Douvres) recherchent un(e) artiste plasticien(ne) de la Région Nord-Pas de Calais, □ parlant l'anglais et étant intéressé(e) par un travail de résidence en France et en Angleterre □ en lien avec les habitants et autour du thème « Résider / Reside » □ Projet : Questionnements possibles autour de la thématique : Qui « appartient » à un endroit? Comment et pourquoi? □ Quelles sont les différences entre celui qui est né sur un territoire, celui qui est de passage et celui qui s'y installe définitivement? □ Comment chaque résident définit sa relation avec le lieu dans lequel il évolue ? □ Comment chaque résident se localise lui-même sur le territoire et comment il définit sa relation avec le lieu dans lequel il évolue ou vit ? Dans le nouveau territoire défini de l'Europe, que signifie être européen ? □ Entre la France et l'Angleterre, quelles sont les acceptations pour les termes « résider » et « reside » ; □ quelles réalités socio-culturelles sous-entendent ces mots ? □ Artistes : un anglais et un français □ Deux artistes, dont les questionnements et les recherches répondent à la commande de la résidence (relation forte avec les habitants). □ Action : chaque artiste réside sur les deux territoires □ Chaque artiste aura plusieurs mois pour effectuer des voyages de découvertes-recherches □ sur les territoires du Kent et du Nord Pas-de-Calais (Audomarois et Côte d'Opale). □ Cela pourra prendre la forme de semaines ou de week-end sur place. □ Calendrier : résidences entre janvier et août 2009 ; les créations seront présentées aux publics des deux pays dans la dernière partie de l'année. □ La proposition n'est pas un travail commun des deux artistes ; chacun gardera son individualité. □ Les artistes auront le choix de passer du temps ensemble lors de leurs voyages. □ Moyen : projet européen Interreg IV □ Rémunération en droits d'auteur (2.000 euros) et prise en charge de frais de matériel de création □ et de diffusion (2.000 euros), en plus des frais de résidence (logements et nourriture pour 15 jours non consécutifs dans chaque région). □ Publication d'une édition commune. □ Envoyez à l'espace 36 par courrier uniquement, un dossier présentant votre travail (textes et photos) et une proposition de projet (1/2 page). □ Espace 36, association d'art contemporain - candidature résidence - 36 rue Gambetta - 62500 SAINT-OMER □ Les dossiers reçus avant le 30 octobre 2008 □ seront étudiés et, à l'issue d'une première sélection, des entretiens seront proposés début décembre 2008. □ <http://espace36.free.fr> - <http://www.dadonline.eu/>

A15 : Appelboom La Pommerie, Saint-Setiers **[12 septembre 2008]**

Résidence : arts sonores et des arts visuels, Association Appelboom - La Pommerie, Saint-Setiers, France.

Résidence : arts sonores et des arts visuels, Association Appelboom - La Pommerie, Saint-Setiers, France.

En 2008, Appelboom initiait les appels à projets de résidences dans les domaines pommerie avec des structures locales. En 2009, l'association rempile avec l'accueil en résidence de 3 artistes et l'organisation de 3 ateliers pédagogiques. N'hésitez plus, envoyez-nous vos candidatures !

Toutes les infos sont sur <http://www.lapommerie.org> Pour 2009, Appelboom maintient deux axes pour ses appels à résidence :

Art sonore (1 résidence/an) : ce volet s'adresse à des artistes dont le travail porte sur une réflexion autour du territoire à travers le médium son (musique, installation sonore, projet transdisciplinaire).

Télécharger la fiche descriptive et les conditions de participation.

(pdf) http://www.lapommerie.org/pdf/appel_art_sonore09.pdf

Tous domaines (2 personnes/an) : Un second volet plus large s'ouvre à de jeunes artistes cherchant à développer une proposition en lien avec le territoire.

Télécharger la fiche descriptive et les conditions de participation.

(pdf) http://www.lapommerie.org/pdf/appel_arts_visuels_ts_dom09.pdf

Pour participer à l'une de ses résidences, la date limite de dépôt des dossiers est le 15 novembre 2008.

Dans une volonté de médiation culturelle et de sensibilisation à l'art contemporain, des ateliers sont mis en place avec des structures locales autour d'une réflexion sur le territoire et le paysage.

Les ateliers pédagogiques Télécharger la fiche descriptive et les conditions de participation.

(pdf) http://www.lapommerie.org/pdf/appel_ateliers09.pdf

Pour proposer un atelier en 2009, la date limite de dépôt des dossiers est le 15 novembre 2008.

Pour plus d'informations, pour monter un projet, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de diffuser cette information autour de vous, aux personnes intéressées.

Toute l'équipe d'Appelboom - La Pommerie est à votre disposition pour plus d'information.

Direction : Pierre Redon direction@lapommerie.org

Production : Pomme Boucher production@lapommerie.org

Communication : Stéphanie Roché communication@lapommerie.org

Régie : Eric Faisant regie@lapommerie.org

Appelboom - La Pommerie Résidences d'artistes 19290 Saint-Setiers - FR +33 (0)5 55 95 62

34 <http://www.lapommerie.org>

+ Informations complémentaires extraites de la pièce jointe en format pdf :

Situé en Corrèze dans le hameau de la Pommerie (commune de Saint-Setiers), Appelboom fait partie de 5,25 - Réseau art contemporain en Limousin et accueille depuis 1995 des artistes : plasticiens, danseurs, musiciens, comédiens, ... en résidence.

Riche de son environnement naturel préservé et de son ouverture culturelle, le Plateau de Millevaches offre un cadre de réflexion propice à l'expérimentation, au développement ainsi qu'au croisement des pratiques artistiques contemporaines. Située entre 700 et 1000m d'altitude au sein du Parc Naturel Régional, cette zone géographique dont la densité de population est assez faible est recouverte de lac, de forêts et de landes. Les secteurs forestier et agricole en sont les principales économies.

La forte présence du territoire amène bien souvent les artistes en résidence à envisager leurs projets dans un dialogue avec le paysage, l'environnement local, et à s'ouvrir au public à travers leurs oeuvres, pendant et après leur temps de création.

Cadre de la résidence / objectifs

*Pour 2009, Appelboom propose deux résidences **Arts Visuels - Tous domaines (2 résidences/an)**.*

Ce volet s'adresse à de jeunes artistes cherchant à développer une proposition artistique en lien avec le territoire. Les projets peuvent être transdisciplinaires et proposés en collaboration entre 2 artistes maximum. Sur place, l'équipe développe un réseau de personnes et de structures ressources permettant au projet artistique de s'inscrire dans le contexte local. L'objectif est ainsi de faciliter l'intégration, la réalisation et la diffusion des oeuvres produites en résidence en fonction des besoins énoncés et échangés avec l'artiste. Une liste de structures est disponible sur demande à l'association.

*Un autre cadre de résidence est également proposé (**voir appel à résidence correspondant**):*

*• **Art sonore (1 résidence/an) :** Un second volet plus large s'ouvrant à des artistes dont le travail porte sur une réflexion autour du territoire à travers le médium son : musique, installation sonore, projet transdisciplinaire.*

Durée et lieu de la résidence

Les résidences, d'une **durée minimum de 1 mois et demi** pourront, en fonction des projets, s'étaler sur une période pouvant aller jusqu'à 3 mois. Les résidences se déroulent dans la grange aménagée sur le site à la Pommerie, 19290 Saint-Setiers.

Cadre juridique

Un contrat de résidence spécifiant les engagements de l'association (en tant que producteur) et de l'artiste accueilli sera signé avant le début du séjour.

L'artiste devra justifier d'un statut social (ou structure administrative) lui permettant d'émettre une facture.

Appel à résidence – Arts Visuels - Tous domaines

La Pommerie / Appelboom résidences d'artistes – 19290 Saint Setiers – FR – +33 (0)5 55 95 62 34
www.lapommerie.org - residence@lapommerie.org

Moyens mis à disposition

Appelboom met à disposition :

- **Logement** : 2 chambres, sanitaires et cuisine.

- **Atelier** : 1 studio de 80 m². (l'atelier et le logement peuvent être partagés par plusieurs artistes)

- **Matériel** : Le lieu de résidence ne dispose d'aucun matériel technique. L'équipe peut aider les résidents à trouver du matériel en location qui reste à la charge des artistes. Le lieu dispose d'une connexion internet.

- **Espace d'exposition** : 1 salle de 120 m².

- **Indemnisation** : Une bourse de 1.500 Euros est donnée à chaque artiste, comprenant déplacements, repas et honoraires et une bourse de 1.500 Euros pour les matériaux de production.

- **Communication** : Les frais de communication (réceptions, publications, mailing, vernissages) sont pris en charge par la structure.

- **Édition** : En fonction des oeuvres produites en résidence, une édition peut-être envisagée, soit sous la forme d'un catalogue pour les productions plastiques ou visuelles, soit sous la forme d'un CD (en partenariat avec le Label Kaon – Limoges www.kaon.org) pour les productions sonores. Chaque édition fera l'objet au préalable d'un projet élaboré avec l'artiste et sera soumis à une commission pour avis d'édition.

Ateliers (voir appels à projet – ateliers)

Dans une volonté de médiation culturelle et de sensibilisation à l'art contemporain, des ateliers sont mis en place avec des structures locales autour d'une réflexion sur le territoire et le paysage. Dans ce cadre, les artistes qui le souhaitent peuvent proposer des interventions en lien avec leurs pratiques et leurs démarches artistiques. Ces ateliers feront l'objet d'un contrat spécifique et d'une rémunération supplémentaire (à déterminer en fonction du projet).

Remarques importantes

Le lieu de résidence étant relativement isolé, il est obligatoire d'avoir une voiture à disposition pour la période de résidence. Sur demande, Il est également possible d'accueillir les artistes souhaitant faire un repérage.

Candidature

Dossier de candidature :

- Un dossier de présentation des travaux déjà réalisés (visuels)

- Une note d'intention présentant le projet de l'artiste pour cette résidence.

- Un CV

- Tout document jugé intéressant pour appuyer le dossier (CD, DVD, catalogue,...)

ATTENTION : Pour les résidences 2009, les dossiers sont à envoyer **jusqu'au 15 novembre 2008 UNIQUEMENT PAR EMAIL (liens, documents pdf, fichiers sur serveurs, etc.)** à l'adresse suivante : residence@lapommerie.org

Si besoin est nous demanderons des documents papiers aux artistes dont les travaux nécessitent un autre support.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au : +33 (0)5.55.95.64.32 ou par mail : residence@lapommerie.org ou consulter notre site internet : www.lapommerie.org

Après décision du comité de pilotage, une réponse sera envoyée à chacun des artistes ayant présenté un dossier. »

+ Informations complémentaire extraites du site internet :

L'association Appelboom accueille 4 artistes (ou groupes d'artistes) en résidence par an, de mars à octobre. La durée de ces résidences varie de 15 jours à 2 mois selon le projet de l'artiste accueilli.

Appelboom met l'accent sur le rapport entre le projet artistique de l'artiste accueilli en résidence et le territoire sur lequel il vit provisoirement, ses habitants, ses caractéristiques paysagères et environnementales, ses traditions...

L'association favorise également l'interdisciplinarité et accueille des artistes venus de pratiques diverses : paysagiste, architecte, compositeur, designer, plasticien, vidéaste...

Les résidences permettent aux artistes, de poursuivre la réalisation de leurs projets artistiques, de développer un travail de recherche et d'expérimentation, dans un contexte d'échange, de rencontre et de mise en réseau.

Une présentation publique des travaux réalisés in-situ est organisée à l'issue de chaque résidence.

Les résidences font l'objet d'appels à projets. Les candidats sont sélectionnés par un comité composé d'artistes, de membres de l'association, de membres de structures d'art contemporain locales...

A16 : Synagogue de Delmes, Delmes **[9 octobre 2008]**

Une nouvelle session de résidence est proposée pour l'année 2009 à l'atelier de Lindre-Basse, géré par le centre d'art contemporain. □ Depuis 2002 la synagogue de Delme pilote cette résidence, en étroite collaboration avec la Commune de Lindre-Basse et le Parc Naturel Régional de Lorraine. □

MODALITÉS DU PROGRAMME DE RÉSIDENCE □ La durée effective est de 10 semaines minimum à répartir sur une période de 3 mois. □ - Première résidence : février à avril 2009 □ - Deuxième résidence : mai à juillet 2009 □ - Troisième résidence : septembre à novembre 2009 □ Pour mener à bien son projet, l'artiste perçoit une allocation de résidence d'un montant de 2000 euros et un budget de production d'un montant de 2000 euros. Ce dernier n'est alloué que dans le cas d'une production réalisée dans le cadre de la résidence, ou en lien avec celle-ci. Un véhicule est fortement conseillé. La maîtrise orale du français est également nécessaire. □

DOSSIER DE CANDIDATURE : Pour être recevable, les candidats devront fournir un dossier comprenant : - le formulaire de candidature dûment rempli voir sur le site ou à demander par email **publics@cac-synagoguedelme.org** □ - un curriculum vitae □ - des éléments visuels imprimés sur format A4 maximum (pas de Cd d'images ou de diapositives) et éventuellement des éléments sonores ou audiovisuels sur Cd ou Dvd. Attention, ne pas envoyer d'originaux. □ - des éléments écrits : biographie, catalogues et extraits de presse. □ La limite de dépôt des candidatures est fixé au 15 novembre 2008. □ Les sélections auront lieu courant décembre, les artistes non retenus seront avertis par courrier. □ Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition suffisamment affranchie seront retournés. □ Un jury se réunira début décembre et les candidats retenus seront prévenus avant la fin de l'année 2008. □

MODALITÉS DU PROGRAMME DE RESIDENCE : La durée effective est de 10 semaines au minimum à répartir sur 3 mois. □

PRESENTATION : Le centre d'art contemporain la synagogue de Delme gère en étroite collaboration avec la commune de Lindre-Basse et le Parc Naturel Régional de Lorraine, un programme de résidences d'artistes, dans l'ancien presbytère de Lindre-Basse, spécialement réaménagé en atelier. Trois résidences ponctuent l'année : février à avril - mai à juillet - septembre à novembre. □

LOCALISATION DE L'ATELIER : L'atelier est localisé au coeur du village de Lindre-Basse, dans le Parc Naturel Régional de Lorraine et à deux kilomètres de Dieuze, en Moselle. Le domaine de Lindre Basse est un vaste espace naturel constitué autour d'un étang, qui développe une activité piscicole et ornithologique. Il faut une heure pour rejoindre Metz et Strasbourg, environ 40 minutes pour Nancy et une demi-heure du centre d'art en voiture. □ D'une surface d'environ 70m² et une hauteur sous plafond de 6m, l'atelier est équipé d'établis, de tables, d'un point d'eau et de matériel de base que vient compléter, selon les besoins, un outillage mis à disposition par le centre d'art. Il dispose d'un sol en béton, d'une baie vitrée, de portes larges et d'un système de levage à télécommande. Il est également équipé d'une connexion téléphonique et d'une connexion internet haut débit. Le logement est

composé de deux chambres avec salles de bains, d'un salon-mezzanine avec équipement audiovisuel □ donnant sur l'atelier, d'une cuisine et d'un jardin. □

CRITERES DE SELECTION : Aucune thématique ou médium n'est imposé. Les artistes intéressés sont invités à formuler leur projet en motivant l'intérêt d'une résidence pour la réalisation de celui-ci. Néanmoins, les projets impliquant un travail en relation avec le territoire (entendu au sens le plus large) ainsi que les projets collaboratifs (entre artistes de même discipline ou de disciplines différentes) seront encouragés. □ Selon les cas, une diffusion du travail réalisé peut-être envisagée avec des structures partenaires. □ Les artistes sélectionnés seront amenés à rencontrer la population locale dans le cadre d'actions de sensibilisation du centre d'art. □

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Laurène Macé, chargée des publics - 03 87 01 43 42 / 03 87 01 35 61 □ publics@cac-synagoguedelme.org - **Candidature Résidence Lindre-Basse - centre d'art contemporain la Synagogue de Delme - 33 rue Poincaré - 57590 DELME - www.cac-synagoguedelme.org**

+ Informations complémentaires extraites du formulaire disponible sur le site Internet :

*CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LA SYNAGOGUE DE DELME
INFORMATIONS GÉNÉRALES*

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

PAYS

TEL

MOBILE

E-MAIL

SITE INTERNET

DATE DE NAISSANCE

PÉRIODE DE RÉSIDENCE SOUHAITÉE (par ordre de préférence)

NOTE D'INTENTIONS: descriptif du projet et des motivations

A17 : La Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, Rentilly **[9 octobre 2008]**

Appel à résidence - Parc culturel de Rentilly - Résidence d'un artiste plasticien de février à août 2009. □

1. Présentation : La Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire □ En 2001, 9 communes du secteur III de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée s'associent au sein □ d'un établissement de coopération intercommunale : la communauté de communes de Marne- □ et-Gondoire. Cette coopération permet de regrouper les moyens des communes et ainsi de □ faire voir le jour à des projets qui n'auraient pas pu se développer avec les moyens d'une seule commune. □ Cette jeune intercommunalité s'est enrichie au fil des années de nouvelles communes qui lui a □ permis de devenir la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire (CAMG). □ Son siège se trouve sur le Domaine de Rentilly. La volonté politique a été d'investir et de □ réhabiliter ce lieu abandonné et délabré pour en faire un site incontournable du territoire. Ce □ travail de reconstruction du site illustre la politique de développement durable et de l'intérêt □ pour le patrimoine historique et bâti de cette région. □ La CAMG développe des grands projets sur tout le territoire en rapport avec ses compétences : □ développement économique et la création de zone d'activités, aménagement de l'espace □ communautaire, voirie d'intérêt communautaire, politique de l'habitat, protection et mise en valeur de □ l'environnement, des espaces agricoles et du patrimoine architectural, équipements publics, socio- □ éducatifs, sportifs ou culturels, d'intérêt communautaire, assainissement, transports, politique de la ville. □ Les autres compétences restent à la charge des communes telles que : la politique éducative, □ sportive, culturelle, sociale, cadre de vie, sécurité, gestion des équipements communaux

existants. □ Un territoire / Quinze communes : Bussy-Saint-Martin (650 hbts), Carnetin (440 hbts), Chanteloup-en-Brie (3400 hbts), □ Chalifert (1055 hbts), Collégien (3200 hbts), Conches-sur-Gondoire (1900 hbts), Dampmart (2770 hbts), □ Guermantes (1200 hbts), Gouvernes (1200 hbts), Jossigny (1300 hbts), Lagny-sur-Marne (20080 hbts), □ Lesches (537 hbts), Pomponne (3300 hbts), Saint-Thibault-des-Vignes (6600 hbts), Thorigny-sur-Marne (9100 hbts) □ soit une population globale de 56 195 habitants. □ Le Parc culturel de Rentilly : En 2003, l'ensemble des élus de la communauté a décidé de rendre aux habitants ce site □ patrimonial d'envergure. Le Festival annuel « PrinTemps de paroles » est né de cette volonté. Le □ succès rencontré par cette manifestation qui propose, au mois de mai, le temps d'un week-end, □ une vingtaine d'événements artistiques variés, a conforté la vocation culturelle de ce parc. □ Sa position centrale permettra de tisser une toile vers les 15 communes du territoire, d'offrir des □ actions culturelles et de faire connaître les pratiques artistiques d'aujourd'hui à la population et □ aux communes qui sont dépourvues d'institutions culturelles. □ De plus, en s'appuyant sur la disponibilité du promeneur, sur la possibilité qu'il a d'être à □ l'écoute, d'être réceptif à des propositions artistiques, en permettant un rapport moins solennel □ à l'œuvre d'art, le Parc culturel de Rentilly permettra la conquête de nouveaux publics. □ D'une superficie globale de 54 ha, le domaine est composé de quatre unités distinctes : le parc à □ l'Anglaise, la forêt, la perspective à la Française et cinq corps de bâtiments réhabilités et □ inaugurés en septembre 2006 : « l'Orangerie » est devenue un centre de ressources □ documentaires, « les garages à calèches », « la salle des trophées » et « les bains turcs » hébergent □ le centre d'art, « les écuries » regroupent une salle de spectacles (100 places) et une salle de répétition. □ Au cœur de Marne-la-Vallée, le Parc culturel de Rentilly a le privilège de se situer dans un □ secteur équipé et bien desservi au niveau des infrastructures : l'autoroute de l'Est (A4), la □ Francilienne (N104), la gare TGV de Chessy/Marne-la-Vallée et la gare R.E.R de Torcy est à environ 1 km du domaine. □

2. Les résidences d'artistes plasticiens □ Cadre général : La Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire souhaite, dans le cadre du Parc □ culturel de Rentilly mettre en place des résidences artistiques. □ Ces résidences auront pour objectif de favoriser la création artistique professionnelle en lien □ avec le Parc, la rencontre entre la population de Marne-et-Gondoire et la création contemporaine par : □ associatifs et des visiteurs individuels. □ Cet appel à projet s'adresse aux artistes plasticiens professionnels (peintre, sculpteur, □ photographe ...) susceptibles de proposer des projets innovants et audacieux dont l'objectif □ serait de valoriser, au travers du médium choisi par l'artiste, le Parc de Rentilly. □

L'intérêt de la résidence est double : développer le projet artistique du « résidant » et s'adresser □ au public à travers une présentation publique du travail effectué. □

Nature de la création encouragée : Réalisation d'une création spécifique inspirée par son immersion dans le Parc de Rentilly. □ Il doit s'agir d'une création contemporaine, d'un projet de diffusion de la création artistique pour lequel l'artiste choisit de s'investir réellement. □

Conditions : Un atelier de 100 m² est mis à disposition d'un artiste plasticien pour un travail de production en direction du Parc. □ Une allocation de séjour, une aide à la production, une aide au montage de l'exposition de fin mai / début juin sont proposées □ pour un montant de 7000 euros TTC. □ Les prestations de rencontre avec le public feront l'objet d'une rémunération supplémentaire. □ L'artiste dispose de deux salles (une de 190 m², l'autre de 33 m²) de mi-février à mi-juillet pour exposer ses œuvres. □ La CAMG s'engage à communiquer sur la résidence et les actions qui en découlent. □ Une publication sera financée par la CAMG. □ L'hébergement ainsi que les frais de transport ne sont pas pris en charge par la CAMG. □

Engagement attendu de l'artiste : Exposition de ses productions précédentes du 1er mars au 3 mai 2009. □ Présence indispensable lors des vernissages des 2 expositions. □ Production d'une ou plusieurs œuvres qui seront exposées de juin à mi-juillet 2009. □ Présence lors du montage et du démontage des 2 expositions. □ Une présence régulière sur le Parc est demandée (à déterminer dans le contrat). □ Des rencontres entre l'artiste et les différents publics du Parc (scolaires, professionnels, individuels) □ seront envisagées en fonction de l'actualité et de l'avancée du projet de l'artiste au cours de ces mois de résidence. □

Eligibilité : L'artiste doit fournir un justificatif de la Maison des Artistes sécurité sociale / Agessa, un numéro Siret. □ Le projet proposé devra être guidé par une idée forte, déjà motivé par des formes concrètes qui □ sera exposé dans son dossier de candidature. □ Les créations artistiques produites lors de la résidence devront prendre place au cœur du Parc culturel de Rentilly □

Dossier de candidature : Pour proposer un projet au Parc culturel de Rantilly, il est nécessaire de présenter un dossier complet avant le lundi 1er décembre 2008 qui doit comporter : - une présentation de l'artiste comportant un curriculum vitae ou le récit de son parcours et un ensemble de documents sur ses recherches et ses travaux antérieurs (images et textes), - une présentation du projet (intention, descriptif, images...) précisant la motivation de la demande de résidence et les moyens mis en œuvre pour sa réalisation (production, partenaires, contact...), - un budget prévisionnel - un document expliquant en quoi le projet de résidence proposée par le Parc culturel croise les enjeux liés à sa pratique artistique, - une liste des besoins techniques, - une planification de la résidence (jours de présence effective prévus dans l'atelier). - une proposition d'un principe de lisibilité du travail de l'artiste vers le public du Parc culturel (teneur de l'exposition, présentation publique, atelier, conférence...). Le projet retenu fera l'objet d'un contrat dans lequel les obligations des deux parties seront spécifiées en détail. Les dossiers de présentation des projets doivent être déposés avant le lundi 1er décembre 2008. Aucun dossier ne sera pris en compte au-delà de cette limite. Les plans des salles seront fournis sur demande.

Sélection : Une commission composée de : Un représentant de la Drac - arts plastiques d'Ile-de-France, un représentant du Frac d'Ile-de-France, un représentant du Centre Photographique d'Ile-de-France, un représentant du Parc culturel de Rantilly. Le jury se réunira mi décembre 2008. Les réponses seront données exclusivement par courrier. Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition affranchie seront renvoyés.

Calendrier : D'octobre à décembre 2008 : réception des dossiers de candidature

Lundi 1er décembre : date limite de réception des dossiers (cachet de la Poste faisant foi)

Fin décembre : choix de l'artiste et réponse aux candidats non retenus

Début de la résidence : février 2009

Exposition des œuvres produites antérieurement : 1er mars au 3 mai 2009

Exposition des œuvres produites lors de la résidence : de fin mai à mi-juillet 2009

Fin de la résidence : août 2009

3. Contact et renseignement : Si vous souhaitez obtenir des documents supplémentaires sur le Parc culturel de Rantilly ou si vous souhaitez visiter le site, vous pouvez contacter : Mélanie Lavérie - 01 60 35 44 12

melanie.laverie@marneetgondoire.fr & www.parcculturelrentilly.fr &

www.marneetgondoire.fr Parc culturel de Rantilly - Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire - Domaine de Rantilly - 1 rue de l'Étang - 77 600 BUSSY SAINT MARTIN

A18 : Arteppes, Annecy **[9 octobre 2008]**

Appel à résidence - Arteppes - Espace d'art contemporain - Annecy - Résidence Arts plastiques, photographie, installation, multimédia, vidéo offre une bourse de 3050 euros. La structure prend en charge les frais de résidence (hébergement, défraiement) et met à disposition un atelier. L'Arteppes, espace d'art contemporain de la MJC Maison de l'Enfance propose chaque année une résidence d'artiste, une programmation de 5 expositions (dont celle de l'artiste en résidence), des ateliers de pratiques artistiques ainsi que des projets culturels en partenariat avec les structures locales. Cette résidence se déroule dans le quartier des Teppes situé au nord d'Annecy. Elle conduit l'artiste à définir son projet en fonction de la population du quartier et nécessite la prise en compte de son environnement. **Cahier des charges** : engager une expérience produisant une œuvre d'art publique permanente ou éphémère. Engager une expérience de coopération avec l'équipe de l'Arteppes. Réaliser une exposition personnelle. Participer à un travail pédagogique en milieu scolaire. Partenaires, Ville d'Annecy et Drac Rhône-Alpes.

Conditions de participation : ces résidences s'adressent à tout artiste professionnel (ou post-diplômés) sans condition d'âge ou de nationalité. Une convention est passée entre l'artiste et l'association.

Dossier : chaque dossier doit présenter un curriculum vitae, un dossier artistique : photographies, articles de presse, etc - et une lettre de motivation expliquant les raisons et les choix du candidat.

Éditions : dossier de presse, affiche, carte, catalogue. □ envoyez votre dossier avant le 10 octobre 2008 □

-résidence : de janvier à mai 2009 □

Renseignements et candidature : Arteppes -- Espace d'art contemporain - Mjc des Teppes - place des Rhododendrons - 74000 ANNECY - Contactez Olivier Godeux - 04 50 57 56 55 - arteppes@wanadoo.fr

A19 : L'Attrape-Couleurs, Lyon **[12 octobre 2008]**

Dans le cadre de son nouveau projet associatif, L'attrape-couleurs, lieu de diffusion d'art actuel à Lyon accueillera à partir de 2009 dans un atelier logement au dessus de la galerie un ou deux artistes en résidence au cours d'une année, sélectionnés par un comité de pilotage comportant représentants de la Drac, de l'Ecole des Beaux-Arts, de l'association Banlieues d'Europe et le directeur artistique du lieu.

- Le dossier de candidature pour les artistes intéressés comportera : curriculum vitae détaillé, lettre de motivation et dossier des derniers travaux réalisés à envoyer avant le 10 décembre 2008

l'ensemble sur support papier exclusivement pour les artistes résidents en France, par courriel pour les artistes de la communauté européenne. Images 72 dpi jpeg. Les candidats devront préciser leurs ressources actuelles et leur couverture sociale.

- Durée de la résidence : 3 mois. Période non déterminée, fixée en tenant compte des disponibilités de l'artiste.

- Le projet artistique proposé peut être une recherche personnelle, un travail à partir de l'environnement local ou un travail avec des habitants. L'appel à candidature s'adresse à de jeunes plasticiens jusqu'à 35 ans inscrits dans le champ de l'art actuel, autodidactes ou diplômés, inscrits à la Maison des artistes sécurité sociale. Cette résidence donnera lieu à une exposition, et selon les opportunités, diffusée sur la région.

- Conditions d'accueil : une indemnité de résidence de 1000 euros par mois et une aide à la production.

- L'association ne dispose pas de laboratoire photo, ni de matériel vidéo.

- La convention de résidence pourra être consultée à partir de décembre 2009 sur le site de L'attrape-couleurs.

Adresse postale : L'attrape-couleurs, place Henri Barbusse, 69009 LYON.

Renseignements : Solenne Livolsi - 04 72 19 73 86 - attrape.couleurs@wanadoo.fr

L'attrape-couleurs Lieu d'art(différent(... Association St'Art / Up - Place Henri Barbusse - 69 009 LYON - tél / fax : 04 72 19 73 86 - attrape.couleurs@wanadoo.fr - www.attrape-couleurs.com - Accès : Métro D "gare de Vaise" puis bus 31 ou 43 arrêt "Saint Rambert L'île Barbe"

A20 : Les Ateliers de l'Image, Marseille **[12 octobre 2008]**

Appel à résidence - Marseille □ Les Ateliers de l'Image, centre de diffusion artistique et d'éducation à l'image, Marseille, proposent depuis 2006 un programme de résidence d'artistes intitulé : Résidence Pythéas. □ Pythéas, premier explorateur de l'Antiquité, partit de Marseille pour décrire le mode de vie de différentes tribus européennes. Il s'agit en quelque sorte de faire faire le voyage inverse à des artistes, et de donner à des photographes européens francophones la possibilité de travailler une année à Marseille. Cette résidence s'adresse plus particulièrement à un ou une photographe européen(ne), déjà engagé(e) dans une pratique photographique, qui souhaite la développer, et la confronter à des

réalités différentes. □ Il s'agit aussi d'aider des personnes à installer leur travail artistique sur la scène photographique européenne. □

Dossier de Candidature : - donner le temps aux artistes de développer et de faire évoluer leur travail sans contraintes matérielles et sans "obligation" de résultats □ - immerger ces artistes dans une réalité nouvelle - la ville de Marseille - et les confronter à un univers qui soit moteur dans leur pratique □ - favoriser les échanges artistiques entre l'arc euro-méditerranéen et le reste de l'Europe □ - aider des artistes "en devenir" à évoluer dans le milieu professionnel □ - insérer l'artiste dans la démarche éducative des Ateliers de l'Image □

Moyens mis en place par Les Ateliers de l'Image : - hébergement des artistes durant toute la durée du séjour, et mise à disposition d'un espace de travail dans un établissement scolaire du Centre-Ville □ - mise à disposition de moyens de prise de vues : appareils numériques, trépied, éclairage, films argentiques avec développement, tirages papier... □ - mise à disposition de moyens numériques : ordinateurs, scanner, logiciel de traitement de l'image □ - participation aux manifestations des Ateliers de l'Image : suivi de travail et cours sur la photographie via l'atelier séminaire, stage de prise de vues et rencontre avec des artistes via La Ville Invisible, conférences et projections de films, débats etc... □ - mise à disposition de la documentation sur la photographie contemporaine via le centre de ressources □ - mise à disposition de La Traverse pendant quatre semaines pour exposer et diffuser le travail résultant de la résidence, ou tout autre moyen le finalisant □ - prise en charge du repas de midi □ - prise en charge de 4 aller-retour entre la résidence actuelle et Marseille. □ - indemnité mensuelle de 500 euros □

Obligations faites à l'artiste : - participer aux activités de l'association □ - réaliser trois actions pédagogiques dans le cadre du projet Ecriture de Lumière. □ - résider au minimum 8 mois sur une année à Marseille (et parler français) □

Eléments à fournir : - Acte de candidature manuscrit qui précise les motivations et, éventuellement, un axe de travail possible. □ - Un curriculum vitae complet. □ - des éléments visuels imprimés (pas de CD, pas de diapositives) décrivant la nature et l'évolution du travail artistique. N'envoyez aucun originaux. □ - des éléments écrits : biographie, bibliographie, extraits de presses, textes critiques, textes de présentation, catalogues. □

Conditions de candidature : - La résidence Pythéas s'adresse à des personnes qui s'inscrivent dans un parcours de réflexion et de pratique engagé, quel qu'il soit. Elle s'adresse en priorité à des artistes n'ayant pas travaillé récemment à Marseille, actifs depuis une dizaine d'années environ, et désireux de partager leur engagement. □ - A la suite de la présélection, les artistes sélectionnés recevront une lettre de confirmation, un acte d'engagement, et les conditions définitives de la résidence. □ - Une convention sera signée entre Les Ateliers de l'Image et l'artiste avant le début de la résidence. □

Calendrier : 15 novembre 2008 : clôture de réception des candidatures □ 27 Novembre 2008 : Présélection de cinq à huit candidats par Les Ateliers de l'Image. □ 09 Décembre 2008 : Commission de sélection : Choix du lauréat □ Constitution de la commission parmi les partenaires du projet : □ 3 représentants les Institutions : Conseil Général / Ville de Marseille / Conseil Régional □ 3 représentants nos partenaires Drac / Frac / Insp. Académique □ 3 personnalités qualifiées : artistes, critique ou historien de l'art □ 15 janvier 2009 : début de la résidence □ février à juin 2009 : actions pédagogiques dans le cadre de Ecriture de Lumière □ juillet 2009 : action pédagogique dans le cadre du Panier des Enfants □ octobre 2009 : participation à La Ville Invisible et au festival "La Question des Images" □ 15 janvier 2010 : fin de la résidence □ mars/avril 2010 : présentation du résultat de la résidence □ La résidence dure donc sur plus d'une année, avec des temps de présence précisés avec l'artiste. □ contact : Erick Gudimard - Les Ateliers de l'Image / La Traverse - 28 rue Henri Tasso - 13002 MARSEILLE - 04 91 90 46 76 - □ info@ateliers-image.fr - www.ateliers-image.fr

+ Informations complémentaires extraites du site :

Présentation de la résidence

Le choix de la durée (huit mois sur un an) et des artistes concernés par cette résidence s'appuie sur plusieurs axes forts :

donner le temps aux artistes de développer et de faire évoluer leur travail sans contraintes matérielles et sans "obligation" de résultats □ immerger ces artistes dans une réalité nouvelle - la ville de Marseille et les confronter à un univers qui soit

moteur dans leur pratique □ favoriser les échanges artistiques entre l'arc euro-méditerranéen et le reste de l'europe □ aider des artistes ayant déjà une expérience à évoluer dans le milieu professionnel

Moyens mis en place par Les Ateliers de l'Image :

hébergement des artistes durant toute la durée du séjour □ mise à disposition de moyens de prise de vues : appareils numériques, trépied, éclairage, films argentiques avec développement, tirages papier... □ mise à disposition de moyens numériques : ordinateurs, scanner, logiciel de traitement de l'image □ participation gratuite aux manifestations des Ateliers de l'Image : suivi de travail et cours sur la photographie via l'atelier séminaire, stage de prise de vues et rencontre avec des artistes via La Ville Invisible, conférences et projections de films, débats etc... □ mise à disposition de la documentation sur la photographie contemporaine via le centre de ressources □ mise à disposition de La Traverse pendant quatre semaines pour exposer et diffuser le travail résultant de la résidence □ prise en charge du repas de midi. □ prise en charge de 4 aller-retour entre la résidence actuelle et Marseille. □ indemnité mensuelle de 500 euros

Obligations faites à l'artiste :

participer aux activités de l'association sus-nommées □ réaliser trois actions pédagogiques dans le cadre du projet Ecriture de Lumière. □ résider au minimum 8 mois sur une année à Marseille (et parler français).

A21 : Point Éphémère, Paris

[24 octobre 2008]

Les résidences Arts Visuels à Point Éphémère se déroulent sur une période de 6 mois et s'articulent autour d'un projet spécifique. Elles sont à destination des jeunes artistes ou de jeunes projets nécessitant une structuration par un tiers. Point Éphémère apparaît en tant que producteur ou coproducteur sur les projets des résidents, s'active en recherche de financements et de partenariats.

Les artistes bénéficient d'une aide technique à la production. L'accompagnement se réalise aussi par un soutien critique, administratif et juridique, ainsi que par l'organisation régulière de visites en ateliers par des professionnels invités. Les ateliers de résidence Arts Visuels disponibles sont au nombre de 2 et d'une surface d'environ 30 mètres carrés chacun. Une participation aux frais de fonctionnement mensuelle de 200 euros HT est demandée.

Les dossiers doivent être envoyés impérativement par courrier à l'attention de : Agnès Violeau - Point Éphémère - 200 quai de Valmy - 75010 PARIS. Contact Résidences Arts visuels : Agnès Violeau - 01 40 34 02 48 / agnes@pointephemere.org

Période de la résidence : janvier à juin 2009 / attribution des résidences : deuxième semaine de décembre 2008. Date limite de dépôt de votre dossier : 20 novembre 2008 Modalités du dossier : les dossiers doivent comporter des éléments permettant une approche précise de l'œuvre dans son ensemble, ainsi qu'un projet à réaliser dans le temps de résidence. Le dossier sera imprimé et peut comporter cd, dvd, ou photos. Les postulants doivent préciser s'ils sont représentés par une galerie ou un agent.

[+ Informations complémentaires extraites du site :

Arts Visuels

Les résidences durent de trois à six mois et sont dédiées aux jeunes artistes qu'ils viennent de Paris, de province ou de l'étranger. Ils bénéficient d'un accompagnement technique (un assistant les soutient dans leur production à travers l'atelier de fabrication), administratif (recherches de fonds et de partenariats) et artistique. Un programme de mise en relation (cinq à six visites professionnelles en atelier par mois) vient alimenter la résidence et affirme la reconnaissance des artistes. □ Un comité de professionnels de l'art (critiques d'art, curateurs, galeristes, directeurs d'institutions...) valide la sélection des artistes accueillis et est invité à les suivre de manière privilégiée durant leur séjour.

□Aujourd'hui, Point Ephémère souhaite davantage soutenir les artistes à la fois dans leur création et dans leur devenir professionnel. Depuis la fin de la saison dernière, nous avons inventé un cadre de soutien pour nous permettre de travailler au-delà de leur résidence. Un dispositif économique original nous permet un autre mode de prise en charge des artistes accueillis. En leur garantissant un atelier et une aide financière conséquente à la production, nous avons décidé de les représenter et de les aider à prendre leur marque sur le marché de l'art.

A22 : Diaphane, municipalité, Beauvais **[24 octobre 2008]**

Photaumnales 2009 à Beauvais - porteur de projet : Diaphane - statut juridique : association Loi 1901 coordonnées : 479 route de Grandvilliers - 60480 Montreuil sur Brèche - 03 44 80 52 97 - info@diaphane.org - www.diaphane.org - www.photaumnales.fr Partenaires financiers : Ville de Beauvais, Conseil régional de Picardie, Conseil général de l'Oise, Drac Picardie.

Contact : Fred Boucher, Adriana Wattel, JB Bochent. Objet et finalités de la résidence : Le thème : « Quartiers libres » Pour sa sixième édition, du 12 septembre au 8 novembre 2009, Diaphane et la Ville de Beauvais invitent un photographe à réaliser une création photographique en relation avec l'espace urbain et qui perpétuera le travail de mémoire autour de la notion de patrimoine photographique.

Ce travail, présenté dans une exposition pendant les Photaumnales 2009 fait aussi l'objet d'une édition. Le thème : « Quartiers libres ». Cette thématique assez large et très libre d'interprétation sera pour le photographe une façon de traverser la ville, ses quartiers et de croiser habitants et associations. Production : 30 à 40 photographies dans le cadre de l'exposition Lieux d'exposition : Galerie de la Médiathèque de Beauvais - Édition : Livre édité par Diaphane

Durée et dates de la résidence 5 à 6 semaines, de janvier à juin 2009. lieu de réalisation du projet : Ville de Beauvais (Oise) Matériel technique mis à disposition : Atelier de création équipé en numérique : G5, scanner, imprimante Epson 40cm Conditions financières Rémunération artistique : 5000 euros brut en droits d'auteur

Allocation repas : sur justificatifs, plafonnée à 500 euros Déplacements : sur justificatifs, plafonnés à 500 euros Frais techniques : sur justificatifs, plafonnés à 5000 euros Prise en charge des frais techniques concernant les tirages de l'exposition Rémunération supplémentaire pour les interventions scolaires et le stage Hébergement proposé : studio avec couchage situé à Beauvais Actions pédagogiques - 30 heures d'intervention dans une école primaire 1 stage sur un week-end à La Grange 3 séances avec le Photo-club du Beauvaisis (non rémunérées)

Candidature : votre projet de création ainsi que votre dossier de photographies sous forme d'un dossier de 15 photographies au format A4, d'un CD avec les images HD, un curriculum vitae et une note d'intention :

par courrier à l'adresse de Diaphane - avec affranchissement pour le retour de votre dossier.

par internet sous forme de dossier pdf

Date limite de dépôt de dossier : 29 novembre 2008.

2 décembre 2008 □ : présélection de dix candidats par Diaphane □ - 12 décembre 2008 □ : Choix du lauréat par le comité de sélection. Le comité de sélection sera composé de Fred Boucher et Adriana Wattel, directeurs artistiques de Diaphane, Christine Cadours, directrice des affaires culturelles de la Ville de Beauvais, Gaïdig Lemarié, chargée de mission arts plastiques de la Ville de Beauvais, du conseiller aux arts plastiques de la Drac, et de Philippe Guionie, photographe en résidence à Beauvais en 2006 (prix Roger Pic 2008).

A23 : Centre d'art contemporain de Pontmain, Pontmain **[25 octobre 2008]**

Appel à résidence □ LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE PONTMAIN : □ Depuis 1999 et au rythme de trois expositions par an, le centre d'art mène une politique de diffusion de □ l'art

contemporain grâce à des expositions personnelles et collectives, et de soutien à la création contemporaine en renouvelant chaque année son dispositif d'accueil d'artistes en résidence. L'accueil en résidence de deux à trois artistes sur une période d'un mois, est l'une des missions prioritaires du centre d'art et se renouvelle chaque année depuis mai 2000. Ce dispositif qui favorise la création d'oeuvres originales est aussi l'occasion de multiplier les rencontres et les échanges avec le public. Chaque résidence est suivie d'une exposition qui présente à la fois les oeuvres produites durant cette période et des oeuvres plus anciennes de chacun des artistes. Le centre d'art contemporain de Pontmain est un service de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais qui bénéficie du soutien du Conseil Général de la Mayenne, de la Région des Pays de la Loire et du Ministère de la Culture et de la Communication (Drac Pays de la Loire). Situation géographique : Dans un contexte rural, Pontmain est une commune de 950 habitants située au coeur de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, à la croisée de la Normandie, de la Bretagne et des Pays de la Loire. Pontmain, est aussi un lieu d'apparition marial et de pèlerinage.

CONDITIONS GENERALES DE LA RESIDENCE Durée : Résidence du 16 mars au 17 avril 2009 en continu. L'artiste est invité à poursuivre ses recherches personnelles (en lien ou non avec le contexte religieux de la commune). Résidence suivie d'une exposition du samedi 25 avril au dimanche 7 juin 2009. Bourse de résidence : 1700€ et publication d'un catalogue à la fin de l'exposition. Hébergement : logement en chambre d'hôte (situé à 2km du village de Pontmain). Véhicule : Un véhicule est indispensable pour cette résidence. Les gares de Rennes et de Laval, qui sont les plus proches, sont à 50 km de Pontmain. Frais kilométriques : prise en charge de 3 allers et retours Pontmain/ domicile de l'artiste. Rencontre avec le public : Dans le cadre de sa résidence, l'artiste peut être sollicité par le médiateur culturel pour participer à des rencontres avec le public (milieu scolaire notamment, conférence...).

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES COMPRENDRONT : - Un Curriculum Vitae - Une lettre de motivation et des visuels présentant le travail, (la présentation éventuelle d'un projet). - Prévoir une enveloppe affranchie pour le retour de votre dossier s'il n'est pas retenu.

CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURE: Date limite de dépôt des dossiers : Avant le 29 novembre 2008 (cachet de la poste faisant foi) Chaque candidat recevra une réponse par voix postale courant janvier 2009 (il est inutile d'appeler avant).

ENVOI DES DOSSIERS: Annaïk Besnier - Communauté de Communes du Bocage Mayennais - 1 grande rue - 53120 Gorrion Pour plus de renseignements (plans, photos du centre d'art) consultez notre site Internet : www.centredartpontmain.fr **APPEL Á CANDIDATURE RÉSIDENCES 2009** - **CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE PONTMAIN** - 8 bis rue de la Grange / 53220 PONTMAIN - www.centredartpontmain.fr

A24 : Communauté de communes - Aéca, Villers-Sur-Port **[5 novembre 2008]**

Résidence d'Artiste Amalgame 2009 - La résidence d'artiste Amalgame, mise en place par la Communauté de Communes Agir Ensemble à Villers-sur-Port, Haute-Saône, offre aux artistes contemporains un espace de travail et de création.

Coordonnée par l'association Atelier d'Eveil et de Création Artistique - Aéca - cette résidence de 3 mois, est répartie du 1er mars au 1er août 2009. Soutenue par la Drac Franche-Comté et organisée en collaboration avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de Franche Comté, la structure a déjà accueilli 4 artistes plasticiens depuis 2005.

La résidence participe à l'enrichissement de la vie culturelle locale et poursuit ainsi sa démarche de sensibilisation à l'art contemporain. Ce temps de résidence est conçu comme une occasion de rencontres par l'artiste, d'un nouveau territoire en tant qu'espace culturel mais aussi lieu de vie et d'activités. C'est aussi un temps d'échanges et d'ouvertures permettant la rencontre des habitants avec une oeuvre en émergence.

La création d'oeuvre(s), qui pourra résulter de cette interaction avec le territoire, sera le point d'orgue du travail accompli en résidence.

En concertation avec l'artiste, des rencontres sont organisées ponctuellement et des interventions auprès des écoles (15h maximum) sont prévues.

Selon la nature de l'œuvre, une exposition ou une présentation au terme de la résidence est organisée sur le territoire de la résidence.

Aussi, une publication présentant le travail de l'artiste au cours de la résidence, est éditée.

Les conditions générales : l'association Atelier d'Eveil et de Création Artistique, met à disposition de l'artiste :

la rémunération de cession de droits d'exposition de 1 500 euros

un budget de création est alloué sur la base d'un projet présenté à l'association ; ce budget est plafonné à 2 000 euros.

Une édition portant sur le travail en résidence est conçue et présentée en fin de résidence.

Au terme de la résidence, l'association Aéca se réserve la possibilité de pouvoir disposer de l'œuvre durant une période de 12 mois pour toute exposition sur le territoire ou en région ;

en cas de vente de l'œuvre, les frais de production engagés sont remboursés à l'association ; un contrat spécifiera l'ensemble de ces conditions.

Alexandra Michon, médiatrice culturelle, est présente sur le site pour assurer l'accueil, la mise en place et la coordination de la résidence.

Le dossier de candidature comporte : un dossier illustré et un curriculum vitae concis présentant le travail de l'artiste en format papier, que la résidence est autorisée à dupliquer, accompagné si possible d'une édition, prévoir une lettre affranchie pour le retour éventuel du dossier.

une note présentant les motivations de la candidature

un justificatif d'adhésion à la Maison des Artistes sécurité sociale ou à l'Agessa - toute candidature sans ce justificatif ne sera pas prise en compte.

Les dossiers sont à envoyer pour le 12 décembre 2008 au plus tard

à Résidence d'Artiste Amalgame - 42 grande rue - 70170 VILLIERS-SUR-PORT -

Informations pratiques : En Haute Saône, Villers sur Port est situé à 4 km de Port-sur-Saône et 12 km de Vesoul,

attention : l'association Aéca ne peut assumer les déplacements quotidiens, un véhicule est indispensable.

L'atelier équipé et le logement meublé sont mis à disposition gratuitement, l'accès à internet est fourni, les frais de téléphone sont à la charge du résident.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

informations : Alexandra Michon - 03 84 91 60 99 - amalgame70@yahoo.fr

A25 : Communauté de communes d'Ilfurth, Ilfurth **[5 novembre 2008]**

Lieu: communauté des communes du secteur d'Ilfurth (dix villages).

Date de résidence : 19 juin au 28 juin 2009

Le projet a commencé en 2007. Il se déroule sur trois ans et concerne deux artistes par an. Il donnera lieu à une manifestation finale en 2010 où sera présenté, le long d'un circuit de promenade, l'aboutissement des travaux des six artistes.

Les premières résidences ont eu lieu en octobre 2007 et en juin 2008. Pour la première année, deux propositions liées au territoire même de la communauté de communes ont été choisies.

La deuxième année les deux projets choisis privilégiaient des échanges directs et individuels entre les artistes et les personnes qu'elles ont rencontrées.

Les projets 2007 et 2008 peuvent être consultés sur le site de la communauté de communes.

<http://www.cc-secteurdillfurth.fr/culture/residences-artistes/residence-artistes-2007.htm>

Cahier des charges : -Trois de ces projets supposent déjà que nous trouvions des lieux protégés des intempéries, voir surveillés, pour les abriter.

La communauté de communes ne disposant d'aucun local nous souhaitons que les artistes imaginent des œuvres pouvant sans dommage être placées en plein air.

La population locale doit être impliquée dans la démarche conduisant à la création de l'œuvre.

L'artiste s'attachera à imaginer de quelle façon se fera la rencontre, comment il entrera en contact avec les habitants.

Un état du travail sera présenté en fin de résidence. Cet état peut être éphémère.

Nous invitons les artistes à échanger leurs visions, leurs approches du projet.

Lors de la manifestation finale, les œuvres présentées dans la communauté de communes apporteront chacune leur réponse à la question laissée ouverte "de quoi nous souviendrons-nous?"

N'hésitez pas à prendre contact avec la coordinatrice pour vous renseigner sur le contexte et les modalités du projet ou pour obtenir les coordonnées des artistes ayant déjà participé.

Anne-Marie Schoen - 26 grand rue - 68720 TAGOLSHEIM - 06 87 65 38 33 - 03 89 08 43 49 - schoen.anne-marie @ orange .fr

Prise en charge : L'artiste sera logé et nourri. Il bénéficiera de 1500 euros pour tous ces autres frais.

Candidature : Envoyer un dossier donnant une idée de votre travail en général et s'il y a lieu de votre expérience de ce type d'intervention et une présentation des grandes lignes de votre projet.

Adresse d'envoi de votre candidature : Anne-Marie Schoen - 26 Grand rue - 68720 Tagolsheim.

Dates d'envoi : 1^o février 2009, cachet de la poste faisant foi.

Pour les candidats retenus : Elaboration plus poussée du projet, résolution des problèmes techniques, calendrier précis de l'intervention devront être résolus avant le 25 mai .

A26 : As'art en bout de ville, municipalité, Dompierre-sur-Besbre **[19 novembre 2008]**

appel à résidence : Dompierre-sur-Besbre (03)

Posté par **espace29** le 19 novembre 2008

appel à résidence

Proposition d'accueil en résidence d'un artiste plasticien et d'exposition à Dompierre-sur-Besbre (03) en 2010.

Objectifs : - encourager et soutenir la création contemporaine ;

- permettre au public le plus large de se familiariser avec l'art et la création.

- inscrire une démarche artistique sur un lieu

Cadre et exploitation : La Résidence, installée dans un ancien quartier industriel, existe depuis août 2001. Elle se présente aujourd'hui comme un centre d'activités et de soutien à la création contemporaine à destination d'un public le plus large possible, qui s'organise autour d'un lieu d'exposition temporaire et d'accueil d'artistes plasticiens professionnels (au moins un par an, pendant 3 mois).

Un espace, un lieu et un temps offerts aux artistes :

- pour les aider à développer leur projet et l'inscrire sur un territoire, à communiquer sur leur travail et l'enrichir au contact d'un public

- à une population pour qu'elle prenne connaissance de la création actuelle, pour qu'elle échange ses émotions.

La commune de Dompierre-sur-Besbre, petite ville à la fois ouvrière et agricole de 3300 habitants située en zone rurale, est initiatrice du projet de La Résidence et propriétaire des murs.

Elle assure la gestion et le fonctionnement du site avec l'aide des partenaires. Elle affecte en permanence un agent pour la coordination et le développement des actions de La Résidence.

Une association (« As'Art en bout de ville ») dont le but est de promouvoir les arts actuels encourage et accompagne les activités développées à La Résidence et s'applique tout particulièrement aux manifestations de convivialité.

Conditions d'accueil en résidence :

2 propositions selon projets :

Un "séjour long" de 3 mois à 5 mois (entre janvier et mai) durant lequel l'artiste accueilli bénéficie :

- d'un atelier individuel adapté (189 m2 environ divisé en deux pièces : une salle de 42 m2 (avec un plan de travail et un point d'eau) et une autre salle de 147 m2 ;

- d'un lieu d'exposition ;

- d'une bourse de travail de 2300 euros ;

- d'un logement équipé.

Il poursuit une recherche personnelle de travail qui répond à des démarches de création actuelle. Sans obligation de résultat final, il se confronte à un nouveau milieu en puisant son inspiration dans les ressources locales.

A l'issue du séjour, le travail réalisé conduit à une exposition et à l'édition d'un catalogue (participation de la commune à hauteur de 2300 euros) élaboré en collaboration avec l'artiste.

Un "séjour court" à déterminer selon projet durant lequel l'artiste accueilli bénéficie :

- d'un logement équipé
- d'une bourse de travail selon la durée du séjour,
- d'un atelier d'environ 30m2
- une exposition à l'issue du séjour.

En concertation avec la commune, des actions pédagogiques sont développées avec les artistes et pour le public afin de le sensibiliser à l'art contemporain (rencontres, débats, conférences avec les artistes, visites guidées, etc.).

Une attention toute particulière est accordée à la mise en place de projets pédagogiques à l'attention du public scolaire :

- durant son séjour, l'artiste accueilli en résidence peut animer des ateliers ponctuels (présentation de sa démarche et atelier de pratique artistique). Il suit deux ou trois projets longs au maximum, dans le cadre des dispositifs scolaires d'éducation artistique et culturelle.

- En dehors de son séjour, l'artiste accueilli en résidence pourra être amené à de nouvelles interventions ponctuelles en milieu scolaire.

Conditions d'accueil des expositions

Espace d'exposition de 189 m2 environ divisé en deux pièces : une salle de 42 m2 et une de 147 m2, prise en charge des frais de communication et de vernissage, possibles interventions pédagogiques, diversité des pratiques, création plasticienne actuelle, expositions individuelles ou collectives.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2009.

Eléments à fournir dans le dossier : lettre de motivation et dossier de présentation :

Description du parcours et des expériences, de la démarche et visuels sur support papier et numérique. Les dossiers ne seront retournés que s'ils sont accompagnés d'une enveloppe suffisamment affranchie. Accueil en priorité de jeunes artistes plasticiens déjà engagés dans une démarche professionnelle de création actuelle, toutes disciplines arts visuels.

La Résidence - place des 3 platanes - 03 290 Dompierre-sur-Besbre

Contactez : Laure Cannet - coordinatrice - La résidence - service culturel - mairie de Dompierre - 04 70 34 50 72 - culturedompierre03@wanadoo.fr

A27 : Starter, Marseille **[19 novembre 2008]**

appel à résidence

ateliers d'artistes Marseille / session mars 2009

Nouvelle commission de sélection afin de pourvoir 6 ateliers à partir du mois de mars 2009 :

Les dossiers de candidature doivent être composés d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation ainsi que d'un dossier artistique.

Ils peuvent être transmis par courriel (format pdf) ou par voie postale (joindre une enveloppe timbrée pour le retour du dossier).

Date limite de dépôt des dossiers : 15 janvier 2009.

Une participation mensuelle aux frais d'occupation de l'étage est demandée aux résidents. Elle est actuellement de 54 euros.

Pour plus d'information :

Starter -

MARSEILLE

+ Informations complémentaires extraites du site Internet :

Les espaces de travail proposés par Starter s'adressent à des artistes, émergents ou confirmés, diplômés d'écoles d'art, engagés dans des problématiques et des pratiques résolument contemporaines.

Les ateliers sont attribués pour des périodes temporaires pouvant aller jusqu'à six mois. Les candidats sont invités à préciser la période ainsi que la durée souhaitées.

La sélection des résidents s'effectue sur dossier.

Une participation mensuelle aux frais d'occupation de l'étage, d'un montant de 54 €, est demandée aux résidents.

A28 : Ateliers ouverts, municipalité, Creil **[22 novembre 2008]**

La Ville de Creil, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles, le Conseil général de l'Oise et le Conseil régional de Picardie, souhaite poursuivre après sa troisième résidence d'artiste, le projet des Ateliers Ouverts lancé en 2007. La démarche au cœur des Ateliers Ouverts consiste pour l'artiste en résidence à lier sa création à l'environnement creillois et à l'atelier qu'il dirige auprès des publics locaux, prioritairement des jeunes de 16 à 25 ans (un groupe de 12 à 15 personnes). Cet atelier doit faire partie intégrante du projet artistique de l'artiste. La réalisation d'une oeuvre spécifique devra avoir un lien avec le contexte creillois. Création artistique et atelier de pratique peuvent se conjuguer de diverses manières.

Cette prochaine session, avec un minimum d'interventions de 60 heures auprès des stagiaires, se déroulera de février à juin 2009. Elle comportera une période de stage pendant la première semaine des vacances scolaires d'hiver de la zone B (du 23 au 27 février 2009). Des séances de suivi du projet sur certains mercredis et samedis librement fixés par l'artiste avec les participants à son atelier et quelques temps courts de présentation de la proposition artistique sont également à prévoir, notamment à la demande des partenaires du projet.

L'artiste disposera entre février et juin 2009, d'un logement, d'un atelier personnel et d'une mise à disposition par l'Espace Henri Matisse de ses salles d'ateliers pour son travail avec les participants.

À la fin de la session, une visibilité sera donnée aux travaux de l'atelier dirigé par l'artiste. Une exposition et/ou une publication (sous forme d'un dépliant) du travail de l'artiste et de l'atelier pourront être envisagées également en septembre 2009.

Rémunération de l'artiste par un MAPA. L'artiste présentera ses factures de frais de matériel indépendamment de sa rétribution qui, elle, est fixée également par le MAPA. Les oeuvres produites sur place appartiendront à l'artiste. Par ailleurs une aide au transport des oeuvres est envisageable est à prévoir en amont.

Un Mapa - marché à procédure adaptée - permet d'établir la rémunération de l'artiste à une hauteur que lui-même propose dans son dossier de candidature et qui est raisonnable du point de vue des deux parties.

Du matériel comme un appareil photo ou un ordinateur pourra être mis à sa disposition comme des matériaux traditionnels disponibles sur place à l'Espace Matisse (terre, papiers, presse à gravure ...).

Les frais de nourriture sur place et de transport seront à la charge de l'artiste.

Donc l'artiste sera choisi, sur la base d'un marché à procédure adaptée MAPA et sur son projet par un jury pluriel et spécialisé.

Dossier de candidature : curriculum vitae détaillé, dossier artistique, note d'intention pour l'atelier et projet artistique pour la résidence, un descriptif des moyens à mettre en oeuvre pour réaliser l'opération, un budget de production, une copie du n° d'Agessa ou Maison des artistes sécurité sociale et Siret.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de Madame Lassale – marie-jose.lassale@mairie-creil.fr – tél. 03.44.29.51.30 – fax. 03.44.29.52.76.

La remise du dossier doit être effectuée avant le 17 décembre 2008 à 17h.

Renseignements auprès de l'Espace Matisse au 03.44.24.09.19 ou de la Direction de la vie associative, culturelle, sportive et festive au 03.44.29.50.29.

A29 : Résidences de l'art, ADDC, Dordogne **[28 novembre 2008]**

Résidences de l'art en Dordogne.

12 organismes d'accueil des quatre coins de la Dordogne adhèrent au dispositif des Résidences de l'Art en Dordogne. Les organismes accueillent à tour de rôle, chacun un artiste sur une thématique qui lui est propre : L'Imaginaire collectif à Sarlat, l'Image à Ribérac, Art et Mémoire à Monpazier ...

Chaque année, 4 artistes sont choisis. 2 expositions sont prévues en début et fin de résidence.

résidence de recherche et expérimentation pour des plasticiens à partir des ressources offertes : ressources humaines, patrimoniales, paysagères, culturelles, économiques, historiques, géographiques.

Les objectifs des organismes d'accueil : à la constitution des Résidences de l'art en Dordogne, une convention cadre triennale a été signée par les organismes d'accueil, le Conseil Général de la Dordogne, la Drac Aquitaine du Ministère de la Culture et Résidences de l'art en Dordogne pour la gestion, la coordination, l'animation, la valorisation.

Chaque résidence, chaque accueil d'artiste, fait l'objet d'un cahier des charges entre l'artiste invité, l'organisme d'accueil et les Résidences de l'Art en Dordogne.

Ce document, rédigé d'un commun accord, précise les tâches, les engagements budgétaires et toutes les conditions de la résidence.

Déroulement de chaque résidence : exposition en début de résidence. Une partie du séjour est consacrée à la découverte du contexte, à des rencontres avec des groupes d'enseignants, avec des responsables d'associations, avec des professionnels de divers horizons, ou à des échanges plus informels. Une autre partie du séjour permet le développement des recherches, des expérimentations solitaires ou collectives, des concertations techniques et artistiques en vue de concrétiser une partie des recherches.

En fin de séjour, les recherches élaborées et matérialisées lors de la résidence sont montrées sous forme d'événement ou d'exposition.

Le déroulement de la résidence et la démarche de l'artiste sont présentés par le biais d'une petite publication. Celle-ci comporte le texte d'un historien ou d'un critique qui situe le travail de l'artiste, des photos et une «carte blanche» qui donne une vision des recherches et réalisations de l'artiste, ainsi qu'un petit reportage sur le séjour en Dordogne et la rencontre avec les publics.

Conditions générales d'accueil des artistes

Chaque année, 4 plasticiens sont choisis. - Durée de la résidence : 3 mois entre septembre et juin, consécutifs ou fragmentés en 3 fois au plus.

1/ Examen des candidatures sur dossier, par un comité de pilotage constitué des représentants des partenaires des Résidences de l'art en Dordogne : organismes d'accueil, Drac Aquitaine, Conseil Général, Conseil Régional & Résidences de l'art en Dordogne.

2/ Visites d'ateliers et/ou rencontres en Dordogne, puis entretien entre le comité de pilotage et les représentants de l'organisme d'accueil, avant l'élaboration du cahier des charges.

Conditions offertes : par l'organisme d'accueil : Un logement, un lieu de présentation du travail, le lien entre l'artiste et la population (associations, entreprises, écoles...), l'accompagnement technique dans la mesure des besoins, en concertation avec Résidences de l'art en Dordogne et l'artiste, l'accueil du public.

- des moyens pour la première exposition

- la participation à la production et la présentation du travail à la fin de la résidence.

Par les soins de Résidences de l'art en Dordogne : L'organisation générale des Résidences de l'art en Dordogne, l'accompagnement artistique et technique en complément de l'organisme d'accueil ; la

gestion administrative et financière de la résidence, la communication de la résidence, les relations avec la presse régionale ; avec l'organisme d'accueil et l'artiste, l'organisation de la présentation des œuvres et de la médiation du travail.

Budgets alloués à l'organisation et aux manifestations : 4 574 euros au total, pour les frais de préparation, d'information, de médiation, les frais de la première exposition, partagés avec l'organisme d'accueil, une participation aux frais de production.

Budgets alloués à l'artiste : 4 574 euros au total, pour les frais de recherche et de déplacements, remboursés sur justificatifs, le solde en contrat d'auteur (charges patronales et salariales comprises).

Hors convention et selon les projets des artistes : réalisation d'une publication ou participation en coédition à un catalogue.

Objectifs généraux :

- Pour l'artiste : recherche à partir des ressources du site.

- Pour le public : temps partagé et découverte de l'Art.

il n'y a pas de date limite d'envoi pour faire parvenir sa candidature, les commissions de sélection ont lieu plusieurs fois dans l'année.

Composition du dossier de candidature : curriculum vitae, dossier artistique, lettre de motivation, extrait de catalogues, coupures de presse, témoignages d'experts ...

L'artiste n'est pas obligé de proposer un projet lors de sa demande de candidature.

Prenez contact pour plus d'informations: Violaine Marolleau, coordinatrice des Résidences de l'Art en Dordogne : v.marolleau@cultureordogne.fr Michèle Grellety, déléguée départementale pour les Arts visuels : m.grellety@cultureordogne.fr

Résidences de l'art en Dordogne - espace culturel François Mitterrand - 2 place Hoche - 24000 PERIGUEUX - 05 53 06 40 04

Informations diffusées par la Fraap – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens – fraap2@wanadoo.fr – www.fraap.org

+ Informations complémentaires extraites du site :

« Le principe des Résidences de l'Art en Dordogne est un bon moyen de faire connaissance avec l'art que créent les jeunes artistes actuellement.

Qu'est-ce que le principe des Résidences de l'Art en Dordogne ?

Un ensemble d'une dizaine d'organismes, en convention avec la DRAC/Ministère de la Culture et le Conseil général de la Dordogne, coordonné par l'ADDC Arts plastiques et soutenu par le Conseil régional d'Aquitaine, qui accueille à tour de rôle des plasticiens.

Qu'est-ce qu'une résidence pour un artiste ?

Pour un artiste, une résidence est un séjour d'étude et d'enrichissement, dans un lieu éloigné de son domicile, qui offre des ressources d'inspiration et des conditions de travail. Autrefois les peintres prenaient la route et faisaient le voyage en Italie, par exemple.

Aujourd'hui, les artistes aiment venir en Dordogne, toujours à la recherche de modèles, de références - celles de cultures et de civilisations passées - mais aussi d'histoires et de modes de vie différents de ceux que la plupart pratique dans les villes.

Quels intérêts pour les organismes d'accueil ?

Découvrir, comprendre, participer, partager !

C'est une bonne méthode pour approcher les coulisses de l'« art contemporain », la façon de travailler des artistes et la connaissance de leurs œuvres.

Des rendez-vous ou des rencontres spontanées favorisent le suivi de la résidence et, parfois, une collaboration étroite avec l'artiste peut entraîner à participer à la création. Tous ces échanges et toutes ces expériences se partagent inévitablement entre grands et petits, aussi bien autour de la table familiale qu'à l'école, au collège et au lycée.

Comment cela fonctionne ? □ □

Un sujet, un choix :

Plutôt sculpteurs ou photographes, vidéastes ou peintres ?

Le lauréat est déterminé par toutes les personnes qui collaborent au financement et à la vie de la résidence et qui constituent le comité de pilotage. Son travail est choisi afin de nourrir une réflexion, un projet, une orientation culturelle. □ □

Trois mois et deux expositions : L'artiste est invité durant trois mois consécutifs ou non.

Une convention est établie entre lui, l'organisme qui le reçoit et l'ADDC, afin de régler d'un commun accord, le programme, tous les apports et toutes les tâches de chacun. □□ Dès son arrivée, l'artiste présente certains de ses travaux aux habitants lors d'une exposition et lorsqu'il termine sa résidence, il expose les recherches qu'il a faites et les réalisations qui en découlent. □□ Des rencontres et des projets pédagogiques : chacune de ces manifestations est l'occasion de rencontres et matière à développer des projets avec des classes grâce à l'assistance des conseillers pédagogiques de l'Education Nationale. □

□ Comment entrer dans le réseau ?

Il est possible d'entrer au titre d'un organisme privé ou public : association, municipalité, commune ou communauté de communes, établissement d'enseignement, service public, entreprise... □□ Tout d'abord, il est bon de prendre connaissance des conditions de participation. Ensuite, il suffit de faire connaître son désir à la Direction régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine/Ministère de la Culture ou au Conseil général de la Dordogne. Cette demande permet le premier contact avec la déléguée départementale pour les Arts plastiques et la programmation de réunions utiles à l'organisation d'un premier accueil.

Troisième partie de la thèse

III, 1. Entretien avec le président de *Starter* Dans la cuisine de l'association Le 6 juillet 2007

Durée de l'entretien : 1h10 mn.

Président de l'association : P.

Enquêteur : O.

O : Est-ce que vous pouvez m'expliquer en quoi consiste l'accueil en résidence d'artistes à Starter ?

P : Pas grand chose. L'idée de départ en ce qui concerne les résidences « brutes », c'était pour nous de simplement, de proposer pour des périodes déterminées, à choisir entre la structure et les artistes invités, un temps de travail dans un lieu adapté à des formes de création qui iraient plus vers la sculpture ou vers des grands tableaux ou vers tout ce qui est difficile de produire quand on est nouvellement arrivé dans une ville, quand on sort de l'école, quand on a un petit atelier et qu'on a un projet un peu plus ambitieux lié à une expo donnée ou quelque chose comme ça. Donc ça a été plus de proposer en fait à ces résidents un outil de travail, que un programme lié à des échanges ou à je ne sais quelle école, tentative de regroupage, regroupement d'idée ou quelque chose comme ça. Nous, c'était plutôt, ça a été dès le début très très très éclectique comme euh, comme groupement, avec très rapidement quand même un fort pourcentage de jeunes diplômés, pour des raisons qu'on imagine assez facilement. Alors dans le détail ça voulait dire qu'il y avait pas de bourse, pas de logement associé, ce qui est souvent le cas des résidences, quand on regarde un petit peu de façon statistique, y'a en général euh atelier, résidence enfin logement, plus une bourse soit de vie soit de production, parfois les deux ,parfois. Donc nous y'avait rien, absolument rien de tout ça, juste un espace donc ça c'est je sais pas si ça répond à la question ?

O : Si si. (*Rires*).

P : Après par la suite y'a plein plein d'autres projets qui se sont développés, mais qui sont pas nécessairement associés aux, aux résidences, qui sont plutôt l'activité de *Starter* en tant qu'entité qui réfléchit aux différentes façons de médiatiser le travail des artistes. A travers l'édition, les expositions, les visites d'ateliers, les garages hermétiques, tout ça c'est une autre activité mais ça concerne pas nécessairement les résidences. D'ailleurs euh, par exemple, y'a une assez grande étanchéité entre les *Soirées-conférences* et les artistes invités en résidence. Y'a très peu très peu d'artistes qui étaient invités en résidence qui ont fait une *Soirée-conférence*. On a plutôt tendance à faire venir les gens de l'extérieur, mais des gens qui ont p't'être un petit peu plus de bouteille que ceux qui travaillent ici qui sont de plus jeunes enfin, qui sont statistiquement très jeunes. Enfin là, le mauvais exemple, y'a K. qui travaille là. Mais là c'est plutôt, voilà là, il a un grand projet, son atelier lui permet pas de faire un certain type de grandes toiles qu'il avait envie de faire, donc il nous demande un atelier, nous il se trouve qu'on a une ouverture, une fenêtre sur la période qu'il demande tac c'est bon, ça marche.

O : Hm hm Et le fait que ce soit plutôt des jeunes c'est un choix ? Vous...

P : Non, c'est plutôt, non non, c'est la, c'est les dossiers qu'on reçoit tout simplement. J'pense qu'après, après après un certain âge, une fois qu'on est posé, qu'on a un atelier, que les choses avancent, on a p't'être plus besoin de résidence, ou alors on est p't'être plus attirés vers des résidences à New-York, aux Etats Unis, dans des villes phares avec des budgets des de production parce que à quarante ans, venir à *Starter* si c'est pas lié à un projet spécifique avec des grosses pièces par exemple, des conditions d'exécution particulières, j'vois pas l'intérêt franchement, j'vois pas parce que c'est pas les gens qu'ils vont rencontrer ici qui va les faire avancer c'est pas...

O : Pourquoi ?

P : Parce que (*rires*) en général on connaît tout le monde déjà. C'est pas euh, les personnes qu'on fait venir par exemple à *Starter* pour les visites d'atelier, on essaie de le faire assez régulièrement, c'est en gros les gens qui peuvent se déplacer, c'est à dire les acteurs culturels sur la ville de Marseille, les représentants de

la Ville, de la Région, les quelques galeries qui survivent, des mecs d'autres associations qui pourraient peut-être après reprendre les boulots. Enfin bon, tout ce qui pourrait faire une synergie dans le travail de jeunes artistes et au bout d'un certain temps, on les connaît tous ces gens-là, et tous connaissent votre travail. Donc c'est pas la peine de les revoir une énième fois si vous voulez, ou alors dans des, dans des conditions qui sont, qui sont des conditions naturelles de rencontres, qui sont les expositions, les bars, pas besoin d'organiser des choses compliquées.

O : Et pourquoi les visites d'atelier vous disiez que c'était relativement euh

P : -fréquent ?

O : non, cloisonné par rapport aux résidents qui sont ici.

P : C'est à dire cloisonné ? j'comprends pas.

O : Euh j'me rappelle plus de votre terme tout à l'heure.

P : Non j'parlais des garages hermétiques.

O : Donc les visites d'ateliers par contre, ça concerne vraiment tous les gens qui viennent en résidence ?

P : Ça concerne tous les gens qui sont ici. Y'a un calendrier qui est établi par les personnes du bureau et euh – ça dure en général sur une semaine dix jours, avec un programme assez intense – et puis y participe qui veut. Si un type veut fermer sa porte, eh ben y recevra personne et c'est, il est libre.

O : D'accord donc les artistes...

P : Nous ce qu'on propose c'est qu'à un moment donné, à peu près tous les six mois pour que tous les artistes qui passent en résidence aient l'opportunité d'avoir ce choix de recevoir ces gens, et puis une dizaine de personnes qui sont invités à venir visiter les ateliers, et puis ça prend du temps, parce que y'a six ou sept ateliers et en comptant une heure par personne ça fait quand même un programme assez chargé quoi. Les gens se déplacent volontiers et jusqu'alors les artistes se prêtent volontiers à cet exercice parce que, en tout cas pour les plus jeunes ouais, parce que c'est vachement bien pour eux, ça leur permet, comme en sortant de l'école y'a en général toute une série de procédures qui sont engagées par les artistes, qui sont les premières demandes de bourses à la création pour avoir un petit peu de thune pour faire des projets, qui sont des rencontres de personnalités qui font partie de différents jurys, attribution de bourses, biennale de jeunes créateurs, tout le bordel, enfin des tas de... Y'a des tas maintenant de, comme ça de, comment dire, de starters qui ont été mis en place pour aider un peu les jeunes à mettre le pied à l'étrier pour pas être complètement largués tout seuls.

O : C'est à dire qu'a priori vous vous adressez...

P : Non on reçoit des artistes de l'Europe entière, jeune souvent, mais pas nécessairement des jeunes diplômés de Luminy, de l'école de Marseille. C'est même plutôt rare ça, c'est euh, c'est souvent Lyon, Paris, ça a été beaucoup Nantes, ça dépend. Y'a des saisons y'a des euh, j'sais pas, ça serait assez facile à expliquer j'imagine, qu'y a des euh, des étudiants qui viennent ici, ça se passe bien donc ils en parlent à leurs potes qui font la demande l'année suivante. Et puis y'a comme ça, y'a des grand cycles, des... En ce moment c'est pas mal Lyon, on reçoit beaucoup de jeunes diplômés de Lyon, ça fait deux trois ans que ça dure. Et ça commence à être pas mal Paris aussi avec euh, grâce à des... Après, moi, je suis pas tout ça dans le détail. Après y'a des amitiés qui sont là aussi, des mecs qui viennent ici, qui sont copains avec des gens de la G. par exemple, ça va, ça va créer des ponts, ça va créer des envies d'échange, après ils se débrouillent entre eux hein.

O : Ouais ouais d'accord.

P : Nous, simplement, ils nous envoient les dossiers, on les regarde. Si le travail est correct, si il est encourageant, évidemment que le dossier est accepté, dans la mesure des places disponible comme toujours.

O : Et ça se passe comment vous pour la sélection ?

P : Oh c'est très rapide : on se réunit, on regarde les dossiers, ça prend une demi journée. Pour ce qui est des jeunes boulots euh, j'veux dire c'est facile de savoir quel est l'artiste qui est dans une dynamique de travail, et quel est celui qui ressort du boulot du diplôme pour... Moi j'le vois dans la seconde, ça.

O : ça se voit ?

P : Oh oui oui, aucun souci. Y'a une marge d'erreur évidemment. Non le choix, c'est le plus facile. Ce qui est le plus difficile j'pense, pour l'efficacité d'une résidence comme ça, c'est de, c'est d'arriver à faire en sorte que sur une résidence, y'ait en gros toutes les opportunités regroupées : une expo, un multiple, les visites d'ateliers, et puis éventuellement qui déboucherait sur une autre résidence à l'étranger à Bâle ou j'sais pas, y'a eu des trucs sur Montréal, y'a eu des trucs sur les Etats-Unis, y'a eu des trucs sur la Hongrie, je crois, des tas de, l'Allemagne, des tas de... sur Barcelone je crois pas mal d'échanges comme ça qui ont été fait comme ça au cours des dix dernières années en gros. Alors c'est chouette, un type qui sort des Beaux-Arts qui ici rencontre les bonnes personnes, qui obtient une aide à la création, qui lui permet d'investir dans son travail, de faire des pièces un petit peu plus professionnelles, de là il va avoir, il va chopper une ou deux expos, c'est bien. Et puis y va faire un ou deux multiples, une aide à l'édition, tac tac tac, et puis comme ça en six mois, six huit mois, il peut sortir avec un certain nombre de galons en fait.

O : Hm hm

P : Euh, des connaissances dans le milieu, un petit peu plus d'assurance avec les institutions et les acteurs, un bon carnet d'adresse, enfin c'est important tout ça. Et puis peut-être une méthode de travail aussi euh, une intensité, une présence, ça c'est des choses qu'on demande aussi.

O : Et donc vous, vous êtes, euh vous suivez au quotidien ?

P : Non moi, moi je suis absolument rien, non non moi, je suis là, je travaille ici. Mais c'est vrai que je, je donne des petits conseils heu, sur pleins de bricoles parce que je sais comment ça fonctionne. Mais encore faut-il venir me demander hein, je distribue pas... en cours magistraux (*rires*). Non non non, c'est non, c'est souvent des questions liées aux matériaux, des techniques, voilà comment ça se passe, qui c'est machin, qui c'est truc, ça est-ce que c'est un bon lieu ? C'est plutôt, ça se passe d'ailleurs sous forme de discussions très très amicales euh.

O : D'accord..

P : A midi, quand on déjeune, tout le monde déjeune ici et voilà. Et puis entre eux aussi ils s'aident vachement, ça c'est chouette, y'a aussi cet aspect-là que moi j'aime bien, de pas penser, de partir dans sa vie d'artiste sans penser qu'il faut tout garder pour soi en fait, et plus on file des plans aux autres, et plus on en a aussi par échange. Donc c'est plutôt multiplier les chances que de mettre son côté de filer, filer les bons plans. Donc ça, tout ça, ça forme au bout du compte une sorte d'esprit, une sorte d'esprit en fait.

O : Et pendant six huit mois ils participent ?

P : Oui, ça peut être plus court hein.

O : Ouais ?

P : Ben ça peut être quinze jours, quinze jours un mois. Mais en général, c'est quand même au moins avec la volonté de prolonger quand y'a pas un problème de sous. Alors c'est souvent compliqué quand les mecs y viennent de Paris par exemple, qui ont déjà un loyer sur Paris, ça coûte très cher, qui arrivent ici, faut qu'ils trouvent une coloc', qu'ils sous-louent et ça coûte très cher. Donc les mecs souvent, au bout de quelques mois, sont essouffés financièrement et là y'a pas de demande ou alors y'a un transfert qui se fait, ça arrive souvent en fait, les mecs finissent par s'installer à Marseille j'veux dire, c'est plus jouable financièrement.

O : Et ça se fixe comment du coup les longueurs des différentes... ?

P : A la demande. Avec une période maximum de six mois pour qu'il y ait quand même un roulement en sachant que c'est possible aussi de reconduire cette période une fois, donc ça peut être un an.

O : Ça arrive souvent ?

P : Pffff Une fois sur deux.

O : Ah ouais ?

P : Oh j'dirais, oh p't'être pas une fois sur deux, une fois sur trois, c'est quand même relativement fréquent ouais ouais... Parce que, parce que simplement les types finissent par s'installer sur Marseille et une résidence qui était plutôt, où on va plutôt se dire tiens ben pendant six mois j'veux souffler, j'veux pouvoir

bosses nanana euh, ça finit : « ben tiens c'est plus compliqué si j'prend un appart ici ». Et puis finalement on prend l'appart ici, « j'peux rester six mois de plus ? – Ben oui bien sûr ».

O : Et dès le début c'était réfléchi comme ça ?

P : Dès le début c'était six mois, c'était enfin, c'était la période qu'on s'était fixée comme ça, un petit peu de façon anarchique, sans savoir ce que ça allait donner. Moi j'trouvais que c'était un peu court, c'est pour ça que on a du moins, du reste, c'est court pour quelqu'un qui commence un travail, qui commence des choses. Parce que c'est dommage de commencer des choses au bout de six mois d'arriver avec une bonne vitesse de croisière, et de se dire « ben maintenant que ça commence vraiment à produire des choses et eh ben il faut s'arrêter ». Moi j'trouve ça un petit peu con donc si vous voulez, à chaque fois qu'on observe que quelqu'un est dans un, est vraiment dans une bonne euh, dans une bonne énergie de travail, et que ça commence à être productif, et que le type se sent bien ou que la nénéte se sente bien, si une demande est faite et que c'est possible et qu'on s'est pas déjà engagé sur d'autres projets, c'est toujours accepté. C'est même bien parce que six mois c'est quand même court, ça passe vite six mois : trois mois pour s'installer prendre ses repères. Alors après c'est autre chose quand y'a des... en général, quand c'est plus court en général, c'est associé à des projets. Tiens j'ai une grosse expo dans trois mois, j'ai un tout petit atelier, j'ai, je peux pas faire les pièces que j'ai en projet, donc là c'est vraiment trois mois et y'a pas de raisons que ça se prolonge, c'est vraiment une autre logique.

O : Hmhm.

P : Qu'est-ce qu'y a d'autre ? Et puis y'a aussi, y'a aussi parfois des, des types qui ont des bourses dans leur pays, qui leur permet de venir pendant six mois et de travailler. Alors ça c'est encore un troisième cas euh. Bon c'est des candidatures spontanées comme ça, bon les gars ont vu notre activité sur Internet j'imagine, ou ont chopé un dossier sur les catalogues qui sont édités par l'AFAA, et qui nous envoient une candidature spontanée, quand le travail est bon, on le prend et puis...

O : Ça veut dire que vous, vous choisissez pas des artistes par rapport à des projets ?

P : Non, on leur demande pas d'avoir un projet spécifique, on leur demande rien (*rires*). Simplement d'avoir, de nous donner l'assurance que, qu'ils ont vraiment la nécessité d'un atelier pendant la période demandée, c'est tout. Alors c'est assez subjectif comme type de demande, parce que on prend le risque euh... un risque complètement mesuré parce qu'on a très rarement eu des parasites, c'est-à-dire des mecs qui font une demande d'atelier pour six mois et puis qui y vont jamais, et de toutes manières, on a tout-à-fait, et d'ailleurs ça je crois c'est un des statuts de l'association, si euh, si un artiste qui prend un atelier ne l'occupe pas, il est euh évidemment reconduit, fuuuu ! Il est attribué quelqu'un d'autre.

O : D'accord.

P : On a vraiment envie de, de, que ça soit vraiment un outil de travail, c'est-à-dire si c'est une danseuse, pas question, si le mec vient pour réfléchir à la plage, on a eu ça quelques années, on a eu ça ouais : le type qui pensait qu'ils pouvait dormir ici donc il se disait on va passer, passer trois semaines, trois mois à Marseille pendant l'été ça va être cool... ça on se fait plus avoir (*rire*). Non, c'est dommage parce qu'on a quand même beaucoup beaucoup beaucoup de demandes. On a vraiment beaucoup de demandes et moi je trouve ça très con de, de laisser un atelier vide pendant qu'y en a d'autres qui galèrent pour pouvoir travailler ici, y'a un peu l'idée d'une justice autour de ça.

O : Et vous êtes obligés de faire une sélection assez féroce ou ? Parce que si les résidences de six mois...

P : On est obligés de faire une sélection féroce parce que on prend que six personnes sur trente ou quarante dossiers, hein.

O : Pour une année, c'est six personnes pour euh ?

P : Non, pour une année, si on parle dans, sur un, sur une espèce de panaché de trois ou six mois, si on sait que y'en a forcément deux qui sont reconduits plus ou moins euh ça fait en gros sur une année j'dirais qu'il y a en gros ouais, une douzaine d'artistes qui passent.

O : A ouais d'accord.

P : Faudrait faire une étude, une statistique : vous faites le nombre d'artistes qu'on a reçus, par le nombre d'années. Cette année ça fait quand même dix-sept ans qu'on, euh non douze ans douze treize ans qu'on

existe. Donc ça fait pas très compliqué, le chiffre sera assez juste, quelque chose comme ça, pendant toutes ces années, on doit pas être loin... Et ce qui est chouette, c'est que sur ces trois cent, y'en a bien une bonne trentaine qui ont maintenant une véritable carrière artistique, ce qui est plutôt chouette, ce qui fait un bon, un bon réseau.

O : Et vous les suivez après les ?

P : Non non, et j'vois pas comment on pourrait les suivre. On a aucun moyen de les suivre, si ce n'est que y'aurait des amitiés comme ça, mais à ce moment-là c'est plus un suivi, c'est une amitié, c'est autre chose. Non y'a pas de suivi c'est pas une école, c'est pas... C'est ni un club de réinsertion, ni une école. Voilà, à un moment donné, y'a un outil de travail qu'est mis à disposition et puis quand ça arrive à échéance, on passe à autre chose.

O : Mais dans les artistes qui viennent, y'a pas ou pas souvent de prolongement qui sont faits vers d'autres

P : D'autres structures ?

O : Ben non, de vous-même en fait, ce qui ferait qu'un an plus tard ou deux ans plus tard, vous organisez des, des expos avec un artiste, parce ça vous intéressait ?

P : Si si c'est arrivé très souvent ça arrive très souvent ça oui.

O : Oui c'est ça que j'voulais dire.

P : Quelques années plus tard euh, qui sont, ils sont invités souvent. Alors pour ceux qui commencent à avoir une véritable carrière artistique, ils sont invités aux *Soirées-conférences* pour pouvoir parler de leur travail. On peut pas faire ça avec des mecs qui sortent de l'école, c'est trop frais, ça fait plus de mal que de bien. Enfin, c'est assez violent, c'est assez oui, ça taille, ça taille sec, donc faut avoir de bons arguments. Oui, qu'on réinvite des artistes qui soient passés et où il apparaît très clairement que enfin, ben le travail qui se dégage, ils sont invités soit pour des expos, soit pour des éditions de multiples euh, soit pour les *Garages Hermétiques*. En revanche ça les intéresse plus trop les résidences, c'est plutôt pour les, enfin les échanges qu'on peut faire avec d'autres structures ça concerne plutôt les mecs qui ont moins de trente ans j'dirais, allez trente-cinq on pousse, au-delà non, ça marche plus trop, les gens sont assez autonomes, ils sont posés, ils ont des gosses, tout ça donc c'est...

O : Et ça, ça a évolué ou ?

P : Non, ça a toujours été comme ça en fait, depuis le début. En fait, nous on pensait vraiment, moi je me souviens l'idée, au tout début de l'idée, c'était, on s'était dit, on va mélanger le plus possible des types qui sont vraiment dans un travail, dans un réseau, des galeries, des critiques qui les suivent, tout ce qui fait, tout ce qui gravite autour d'un artiste et on va mélanger ça avec des tout jeunes, comme ça, ça va démultiplier les contacts en fait. On a reçu sur la distance, on a reçu très très peu de gens qui étaient dans la première catégorie, des gens déjà installés. J'vois à part sur des, sur des projets spécifiques, comme c'est le cas pour K., là pfff, vraiment c'est infime sur le nombre des artistes : j't'ai dit on a reçu p't'être trois cents artistes, y'a p't'être dû avoir dix artistes comme ça, au-delà de trente-cinq ans, avec un vrai parcours qui sont venus ici. Donc ça ça marche pas trop.

O : Ah ouais.

P : L'idée, l'idée est chouette, mais j'pense qu'il faudrait qu'on ait d'autres moyens pour attirer cette population-là.

O : Des bourses, des.. ?

P : D'autres moyens... euh les bourses, peut-être mais alors, il faudrait qu'elles soient conséquentes, et puis un prestige, euh un prestige qu'on a p't'être pas, un prestige sur, euh, j'sais pas moi, peut-être la présence, un prestige peut-être avec un bureau ou un comité de sélection qui soit vraiment prestigieux, avec des internationaux, des choses comme ça. Mais ça, ça passerait à autre chose, ça serait moins souple, ça serait chiant. Là ce qui est bien, c'est que c'est une toute petite structure qui a une souplesse quasiment infinie, que les projets peuvent démarrer très très vite et euh, sans avoir à faire des réunions, des discussion avec des budgets tout ça. On met un petit peu la main à la pâte et ça fonctionne très bien nerveusement, ça c'est bien, j'aime bien ça.

O : Donc par exemple pour choisir les artistes c'est en interne, c'est les membres de *Starter* qui choisissent ?

P : Ouais ouais.

O : Sans demander à des... ?

P : Non non, ça c'est un sujet de débat au sein du truc, parce qu'on a vu des, par exemple des, d'autres structures qui ont la même taille, les mêmes objectifs que nous, intégrer dans les processus décisionnels, intégrer des bailleurs de fonds que sont évidemment toutes les institutions qui nous filent des sous, la mairie, la Région, les, eh ben c'est pas évident, c'est pas évident parce que la liberté s'en trouve largement amputée parce que eux, de leur côté, ils ont leurs poulains qu'ils aimeraient bien... Mais c'est pas forcément des gens dont le travail peut être apprécié ou... Mais donc ça, j pense que ça, en voyant comment ça se passe, j pense c'est quelque chose qu'il faut éviter. En revanche y'a p't'être, y'aurait p't'être un truc chouette à mettre en place, mais c'est compliqué logistiquement, c'est d'intégrer des anciens qui sont sortis, enfin qui sont passés par *Starter*, qui ont... Mais très souvent ils sont loin, ils sont monté sur Paris ou ils sont sur Tou- sur Lyon, ou sur Nice, et ça serait, organiser les sélections. Mais ce serait à chaque fois payer quinze billets de train aller-retour, les hôtels, tout de suite ça alourdit énormément. C'est, nous on est avec des tout petits budgets donc on essaye de, de faire en sorte que cet argent soit au maximum reversé aux artistes eux-mêmes et au minimum dans les frais de fonctionnement : ça c'est, ça c'est un truc auquel moi je tiens énormément. En gros, y'a les deux salaires des deux filles qui s'occupent du, de tout ce qui est administratif, de tout ce qui est gestion au quotidien et puis ça s'arrête là. Et sinon tout le reste, tout le reste, c'est vraiment l'aide à la production euh, le montage d'expos, l'édition euh les catalogues, tout ça, les voyages pour les artistes qui ont des bourses à l'étranger, quoique non les bourses c'est un autre budget, c'est pas nous qui les filons. M'enfin voilà, ça veut dire qu'en gros toutes les subventions qu'on a, on doit pas avoir beaucoup, ça doit être deux cent mille balles, on arrive à faire tourner la boutique, c'est, c'est bien.

O : Hm hm et...

P : Euh p't'être plus que deux cent... trois cent. Mais c'est pas énorme hein, c'est rien du tout. N'importe quel couillon qu'a une troupe de théâtre c'est tout de suite un million, deux millions ! (*Rires*). Non c'est vrai ! Ouais ouais, d'abord parce que y'a plus de salariés, et puis y'a souvent, souvent, moi ce qui m'effraie quand je vois dans les autres associations, c'est les frais de fonctionnement qui sont ahurissants ! ça commence avec un bureau de deux personnes et puis finalement y'a les cousins et c'est une caricature, mais c'est vrai que... Par exemple la Manufacture, c'est une usine à gaz la Manufacture, y'a p't'être quatre cents employés alors que p't'être, y'en a trois qui bossent, c'est n'importe quoi. Alors l'autre, notre second chantier, notre second point fort, c'est qu'on est toujours resté complètement indépendants de la *Manufacture*.

O : Vous en êtes exclus ?

P : On est pas exclu parce qu'on est dans les murs et que ça serait difficile de nous déloger mais euh, mais on est d'un point de vue idéologique, conceptuel et artistique totalement exclus, on s'est totalement exclus de cette histoire.

O : C'est vrai globalement des assos arts plastiques ? Ou vous en particulier ?

P : Là, je peux pas répondre pour les autres parce que... *Studio* je les connais un petit peu parce que c'est des vieux potes. Eux ils sont un petit peu plus dans le compromis, mais ça va pas très loin. Pour le reste moi, je les connais pas : j leur dit bonjour quand je les croise, mais je sais pas où ils en sont de tout ça.

O : Vous avez juste l'espace en commun d'exposition ?

P : Oui, et encore. On est trois associations à occuper la galerie puisque y'a *Asso X.*, *Studio* et nous. En revanche, cette galerie elle peut être aussi utilisée par des associations ou des institutions qui seraient extérieures, comme le FRAC. Y'a eu des associations invitées qui ont, qui se sont proposées. La galerie aussi, c'est toujours enfin, toujours cette idée de... Faire tourner une galerie sur toute l'année, ça demanderait des budgets vraiment énormes par rapport à, et puis ça demanderait aussi une gestion des expositions très lourde, parce que faire faire dix ou douze expositions par an, c'est énorme. Il faudrait une équipe de techniciens, il faudrait un commissaire d'expo qui s'occupe de ça, mais ça voudrait dire tout de suite trois ou quatre salaires de plus alors que, en se regroupant avec d'autres structures, on fractionne en

fait le coût du truc. Et puis nous, on a pas besoin de faire douze expositions par an, deux, deux c'est déjà énorme deux, c'est déjà un travail énorme pour une petite structure comme la nôtre.

O : Les artistes...

P : Et puis ça suffit, ça pousse pas à la conso.

O : Les artistes que vous accueillez en résidence, y'a pas forcément de présentation publique ?

P : Non au début c'était, au début on avait placé ça comme une sorte de, de politesse obligatoire par rapport aux artistes qui venaient en résidence. Il fallait qu'on leur trouve une expo : ça faisait partie des objectifs de l'association. Et puis au fil du temps, on s'est bien rendu compte ben que y'en avait que ça emmerdait, se sentaient pas prêts, que surtout, entre les artistes, y'avait pas forcément de, puisque on les choisit pas sur projet, y'avait pas forcément de cohérence entre les différents boulots, et que c'était super difficile d'organiser des expositions de groupe dans lesquels y'avait des artistes aussi différents les uns les autres, que ça donnait pas une lecture très facile du travail, donc ça on a arrêté. En revanche si, il arrive parfois euh, une année sur deux ou sur trois, qu'il y ait une dynamique qui s'installe entre les résidents, à ce moment là c'est eux qui en font la demande, et si ils en font la demande, évidemment qu'on va essayer, l'association va tout faire pour, essayer de tout faire pour que ça soit possible.

O : Hm hm.

P : Bon penser un projet, penser une cohérence et puis trouver les sous, et puis faire l'expo.

O : Mais pas forcément à la *Manufacture* ?

P : Pas forcément à la *Manufacture* non, ça peut être ailleurs, sachant que c'est plus simple si ça peut être ici, mais c'est déjà arrivé que ce soit, que ça se passe ailleurs, oui oui c'est déjà arrivé. C'est pas fréquent, mais y'a dû avoir deux ou trois, si mes souvenirs sont bons, deux ou trois expériences comme ça.

O : Donc ça a priori c'est ni, ni proposé, ni contraint au départ aux artistes ?

P : C'est une possibilité, en fait euh, voilà, c'est ça en fait, quand les artistes arrivent ici on leur dit, ils comprennent assez rapidement que y'a pas mal de possibilités, y'a des possibilités, y'a des possibilités d'édition, y'a des possibilités de, de fabrication de multiples, avec un budget, y'a des possibilité de résidence à l'étranger, après, y'a des possibilité d'expo, de rencontrer des gens et euh, et c'est un petit peu chacun fait sa cuisine, avec tous ces potentiels. Y'en a qui préfèrent rester un peu isolés pendant trois mois, histoire de trouver un bon rythme, euh y'en a au contraire qui sont tout de suite à l'aise. Après ça dépend des individus, qui réagissent par rapport à ça, mais y'a pas d'obligation, y'a pas de... ouais... alors des fois il se passe rien. (*rires*).

O : Mais ça veut dire que du coup, vous pouvez pas trop programmer à l'avance euh ?

P : Pour les expos ?

O : Ce que vous allez ou non exposer.

P : Si si, y'a des projets, si. Nous, en tant que, si *Starter*. Alors ce qui arrive souvent, c'est que *Starter*, en tant que qu'entité, euh, connaissant les dossiers des artistes qui sont en résidence, souvent ça nous fait penser : ah tiens, tel artiste c'qu'il fait, c'est pas mal, celui qui est en résidence. On connaît d'autres personnes à l'extérieur qui ont un travail qui fait écho à ça, dans une problématique qui serait cohérente avec les boulots qui se font ici, et on décide d'organiser quelque chose entre ces différentes, entre ces différents artistes : ça, c'est le cas le plus fréquent d'expos. Après, y'a un autre, une autre, une autre logique, qui est de, de monter complètement une expo avec des gens qu'on connaît, et dont on connaît bien le travail, ça c'est encore autre chose. Rien à voir avec les résidences, rien à voir avec rien du tout, simplement juste des bons boulots, des choses qu'on a envie de montrer, parce que, il se trouve qu'il a des, en tant que petite structure nerveuse, sans sous, on peut faire à peu près ce qu'on veut, on a rien qui nous limite, si ce n'est les moyens, la taille de l'exposition. Mais sur les problématiques, y'a rien. Donc si on veut travailler sur des problématiques qui sont très peu vues dans les musées, parce que y'a à la fois une méconnaissance et une trouille vis-à-vis de la critique, nous on peut se le permettre complètement que ce soit par rapport à la vidéo, à la bande dessinée, nous on peut se le permettre complètement, si y'a quelque chose à mettre en place, c'est pas un problème, c'est super facile.

O : Dans une année, dans les artistes que vous allez choisir, est-ce que vous vous dites, on va prendre les artistes qui suivent une ligne ?

P : Ah non ça jamais. Non, ça c'est un travail de commissaire : nous on fait pas ce travail. Ça c'est plutôt après, dans la pratique que ces lignes se dégagent. Il s'agit pas d'un programme préétabli en se disant, tiens en ce moment, le vent souffle comme ça, celui-ci va dans ce sens-là. Moi je me méfie énormément de ce genre de pratiques, qui consistent à faire des clones comme ça, parce que à un moment donné, tout le monde a fait hop, on prend ceux qui font ça. Ça c'est con, non non, on a des pratiques très éclatées, y'en a qui font de la peinture, on évite de prendre la catégorie d'artistes qui s'occupent de vidéo, parce qu'on a absolument aucun matos pour eux et euh, on l'a fait par le passé, et ça fait des déceptions terribles parce qu'ils ont toujours l'impression que c'est une école d'art ici, qu'il va y avoir quinze ordinateurs, des trucs de montage, euh, alors qu'y a rien, y'a pas d'ordinateur, y'a une brêle dans le couloir pour Internet, mais c'est tout, pas de quoi travailler.

O : En termes techniques vous leur proposer quoi ?

P : Rien. Y'a un petit parc d'outils, du tout venant : une scie sauteuse, tout ce qui faut, du petit matériel on va dire, du petit matériel, mais c'est tout. Sinon c'est à eux de se débrouiller.

O : Et dans les membres de l'asso, est-ce que y'a des gens qui sont des personnes ressources qui pourraient être à disposition des artistes ?

P : Non non non (*rires*). Non y'a vraiment rien, c'est très très sommaire comme... ce qu'on peut apporter sur le plan technique, mis à part euh, la mise en commun des connaissances, mais qui se fait, qui se fait de façon factuelle, parce qu'on se rencontre et puis qu'y a une, deux personnes : « où t'as acheté tes baskets ? ». C'est tout, ça fonctionne comme ça. Au-delà de ça, y'a non, y'a pas de personne ressource. On avait engagé une personne ressource, une année, et puis on s'est vite rendu compte que ça servait à rien, parce que les demandes des artistes sont si spécifiques, à chaque fois si singulières, qu'il faudrait qu'il y ait une personne ressource qui ait des connaissances à peu près sur tout, euh donc quelqu'un de très performant, et on peut pas payer quelqu'un de performant 6000 euh 1200 euros par mois, y'a personne qui veut ce job.

O : Hmhm.

P : Donc euh, ça sert à rien. La seule chose, le seul moment où on engage des techniciens, on va appeler ça des techniciens, c'est lors des montages d'expo. Euh, y'a un certain nombre de techniciens qui sont, c'est notre seule relation avec la *Manufacture* d'ailleurs, et ils nous sous-facturent des heures de, de montage en fait de montage de cloisons si c'est nécessaire, y'a que ça quoi, et un peu d'électricité si c'est nécessaire.

O : Et donc les artistes que vous accueillez dans le cadre d'échange avec Barcelone ou avec Budapest des choses comme ça, votre façon de les choisir, de les accompagner c'est la même chose ou vous ?

P : Sur dossier c'est la même chose.

O : C'est pas non plus sur projet, des projets spécifiques ?

P : Non.

O : Ça implique pas d'autres critères en plus ?

P : Non, moi je suis contre les projets spécifiques, parce que ce sont toujours des projets fantômes. J'veux dire le projet y'a « pourquoi venez-vous travailler à Marseille ? ». Alors ils nous pondent des conneries sur la voile, sur le vent, sur des conneries, sur le soleil j'sais pas quoi, et ils ont toujours des projets factices qui sont jamais mis à exécution sur place, ça je le sais, c'est comme pour les demandes de bourse : « pourquoi vous voulez des bourses ? – Pour travailler connard, pas pour faire, pas pour faire un objet ». Et puis, et puis l'art, c'est pas l'exécution de projets, c'est bien autre chose : c'est une pratique qui est beaucoup plus tortueuse, beaucoup plus compliquée et, et ça, il faut bien évidemment que les administrations concernées mettent en place des chartes, des paramètres, pour savoir juger, jauger et, et rendre crédible un projet au regard des élus. Mais au delà de ça, je vois pas à quoi ça peut servir un projet. Y'a un travail qui est en devenir, et c'est plutôt là-dessus que nous on est vigilant, le travail en devenir, et ça c'est ce que je disais, ça ce voit assez vite. On a arrêté d'ailleurs un certain nombre d'échanges, j'crois Barcelone, j'sais pas si ça continue toujours, en tout cas j'sais que Budapest on a arrêté parce qu'on recevait des dossiers de merde

O : Ah ouais ?

P : Ah ouais, on recevait des dossiers de merde. C'est-à-dire qu'on était vraiment embarrassés pour choisir quelqu'un, c'est-à-dire qu'on recevait trente dossiers, sur les trente dossiers y'en avait pas un qui donnait envie euh... C'était vraiment, c'était vraiment mauvais enfin euh, quand on a un petit peu l'habitude de voir ce qui se fait ou de ce qui peut sortir de la tête d'un jeune artiste qui est sorti depuis quatre cinq ans de l'école, on recevait vraiment des trucs qui sont vraiment des épouvantails, c'est... Donc au bout d'un moment on a dit, on arrête, parce que si c'est pour recevoir des mecs qui se font chier parce qu'en plus ils font pas de travail, c'est c'est du pipo. Voilà donc c'est tout ça quoi.

O : Mais dans les dossiers que vous recevez, même si c'est pas dans votre demande, vous recevez pas de la part des artistes, des projets formulés avec des intentions précises ?

P : Si, parfois y'en a qui se croient obligés de faire tout un laïus sur ce qu'ils vont faire. C'est très gentil de leur part, mais moi j' préfère regarder le travail je, regarder ce qu'ils font. J'essaie de lire, si y'a un ou deux textes sur ce qui les concerne, c'est plutôt ça que je vais, le document sur lequel je vais me pencher. Et puis surtout l'iconographie, aussi rudimentaire soit-elle, qu'il nous propose. Après leur projet, on verra quand ils sont là si ils le mèneront à bien. Ça, c'est autre chose. D'abord s'ils ont les moyens, s'ils ont l'énergie, euh, puis le projet, moi quand on me dit j'vais faire ci ça, quand c'est au stade du, comme ça du désir, du fantasme, bon ben c'est très bien, si t'arrives à le faire tant mieux !

O : Et concrètement une fois que vous avez retenu un certain nombre d'artistes ?

P : Eh ben il reçoit une lettre où on lui dit : « bon ben voilà, vous avez demandé une résidence de tant à tant... ». Parfois c'est pas possible, on leur dit on a bien aimé votre travail, mais ça sera possible p't'être deux mois plus tard, ou un mois avant, enfin on sait pas c'est difficile de coordonner tout ça en fait. Voilà donc on leur dit OK sur le principe, on a envie de vous donner un maximum de chances pour euh, pour progresser, mais ce sera pas possible dans la période. Alors oui, c'est possible dans la période, à ce moment là, c'est tout clair ; non c'est pas possible, est-ce que vous seriez intéressés pour venir un peu plus tard ou plus tôt ? A ce moment là les mecs voient en fonction de leur agenda aussi, si c'est possible en général c'est possible, les mecs disent oui.

O : Et à part ça, vous avez pas plus d'échange avant la résidence pour voir avec eux, discuter plus précisément de ce qu'ils comptent faire ?

P : Non non et ce serait compliqué d'ailleurs, parce que à l'extérieur de ceux qui sont sur Marseille, et qui peuvent se déplacer, ce serait, ce serait compliqué d'organiser tous ces voyages, toutes ces réunions. Mais, en même temps j'dis ça j'en sais rien, y'a sans doute des échanges de mails avec euh, avec le bureau qui gère de façon plus quotidienne tout ça. Moi je je suis là pendant les sélections, j'aide à réfléchir, à trouver des idées pour développer, c'est tout. Plus pour longtemps, parce que je vais bientôt me casser de *Starter* c'est sûr, de Marseille euh. Moi je suis entre Marseille et Paris. Mais à Paris, ce serait ridicule d'aller travailler, y'a pas de place. Mais enfin, surtout me barrer de la *Manufacture*, j'peux plus les supporter, j'peux plus supporter c't'endroit...`

O : En arts plastiques ?

P : Ils sont pas très intervenants, on peut même dire qu'ils sont désintervenants, et tous les batons qu'ils peuvent foutre dans les roues... Y'a aussi la façon dont les choses se développent. Moi j'ai l'impression, et c'est pour ça que ça m'irrite tant, que la *Manufacture* a complètement oublié son projet artistique et ses artistes. Elle a complètement oublié, ça, elle s'est transformée en une espèce d'énorme bureaucratie qui tourne sur elle-même, qui produit très très peu, avec des budgets colossaux, et c'est, moi j'trouve, c'est nul si ils veulent se colletiner le marché, et la vraie vie, ils ont qu'à monter leur, leur théâtre et ils verront comment ça se passe, si ils veulent faire du fric, ils peuvent pas jouer sur tous les tableaux, ça c'est pas possible, y'a quand même une cohérence intellectuelle à avoir à un moment donné, puis y sont cons, y pensent qu'au socio-cul, ils comprennent rien, insupportables, ils font chier, ils font chier !

O : C'est pas un problème la question du public...

P : Si si, au début y'avait une énorme pression : et le public ? Ben oui le public, on s'en fout le public. Le public il est là quand on fait une expo, à ce moment là, ou quand on édite un catalogue c'est le public du catalogue, mais y'a pas de public pour les ateliers, qu'est-ce ça veut dire ça ? Il aurait fallu organiser des visites avec les gamins, passer le temps à expliquer, mais ça on s'en fout ça, c'est pas notre métier, métier

d'artiste c'est pas de recevoir les gamins pour leur expliquer son travail, c'est de faire des bonnes pièces. Mais après y'a d'autres gens qui exposent ces bonnes pièces, qui médiatisent ces bonnes pièces sous forme d'articles, de photos de j'sais pas quoi, de conférences, de tout ce qu'on peut imaginer, c'est autre truc. Mais d'artistique, on va pas commencer à... Moi j'suis contre, complètement contre ça. J'sais pas qui a eu c't'idée un jour, mais alors c'est nul. L'artiste, si il fait des bonnes pièces, on lui donne des moyens de travailler, et de faire des bonnes pièces, et de rencontrer les gens qu'il a envie de rencontrer, discuter avec les gens que ça intéresse un petit peu plus en profondeur, pas... Alors au début, on a, de toutes façons, on s'est frotté sur tout avec eux

O : Ça fait partie des trucs de débat ?

P : Oui y'a eu plein plein plein de suggestions, mais alors des suggestions vraiment suggérées, suggérées au marteau piqueur. Alors y'avait ça et puis un deuxième cheval, qui était très très très précieux à leurs yeux, c'était la collaboration entre les musiciens et des plasticiens, des musiciens et des troupes de théâtre. Et on a pas arrêté de leur dire qu'on était pas contre sur l'idée, mais que ça ne pouvait pas faire le lieu d'un programme, que c'était des histoires de vie ça, c'est un artiste qui rencontre un musicien, si ils ont envie de faire quelque chose ensemble, ils font quelque chose ensemble. On peut pas obliger les gens qui viennent ici à leur dire : « Ben écoutez, vous avez six mois de travail ici, mais alors il va falloir que vous fassiez un petit décor pour le théâtre, un petit peu le con sur scène pour euh, parce que c'est comme ça ici ». Donc là, ça a été super difficile, que ça avait pas de sens, ou alors que ça avait du sens, mais dans des histoires individuelles et dans des singularités, qu'on peut pas a priori gérer sous forme de projet, ou sous forme de demande, c'est idiot, c'est idiot. Y'a eu plein de trucs comme ça : il aurait fallu inviter un Rmiste sur deux, enfin bon sorte de bizzarerie entre l'hôpital, l'asile de fou, le centre de rééducation, pourquoi pas la prison tant qu'on y est ?

O : Ça se fait aussi... Mais du coup vous demandez pas de contrepartie aux artistes ?

P : Nous ? Aucune, si ce n'est de venir travailler, se servir de l'outil. En général l'outil est bien utilisé.

O : Vous êtes déçus parfois ?

P : Alors les déceptions, on les compte sur les doigts d'une main. Y'en a très très peu. Y'a vraiment très très peu de gens... Un jour y'a eu une américaine qui nous a bien eu, qui avait un assez bon, un travail assez intéressant, et heu donc elle nous a demandé une résidence en fait au bout de trois mois, on l'avait toujours pas vue. En fait on avait appris par un copain qui la connaissait, qu'elle se faisait un petit voyage en Europe, et qu'elle était venue poser ses affaires ici, comme dans un entrepot quoi. Donc on, on a déplacé ses affaires et on a filé l'atelier à quelqu'un d'autre.

O : Un garde meuble...

P : Y'a eu ça, y'a eu une fois un, non très peu. C'est de l'ordre de l'anecdote : y'en a un qui était un peu fou avec un travail assez intéressant, mais bon on peut pas recevoir tous les arto de la terre : c'est que ça reste quand même une structure associative, ça veut dire un collectif, et il faut pas, évidemment des gens qui fassent n'importe quoi, c'est pas possible.

O : Et y'a une participation à la vie de l'association que vous demandez aux artistes ?

P : Non, rien n'est demandé. Mais euh, quel type de participation... financière ?

O : Non non, participation soit pour aider, soit collaborer sur d'autres projets ?

P : C'qu'on fait, par exemple, pour le cas, et ici ça arrive souvent, des jeunes artistes sont ici à *Starter* et y z'ont pas de thune, z'ont vraiment pas de thune, que le RMI pour vivre, et donc c'qu'on leur propose, dans la mesure du possible, c'est par exemple quand on fait une expo, c'est de garder l'expo. Pendant trois jours par semaine, avec un petit dédommagement, un salaire et euh, c'est pas obligé hein, si ça les intéresse. Parce que nous, on a un, y'a sur Marseille, y'a pas mal de trucs assez intelligents qui ont été faits, c'est les emplois cogérés, en fait, c'est plusieurs structures qui emploient une personne. Donc ça coûte très peu cher à la structure et on se coordonne par exemple pour les gardiens d'expo, y'a des nénétes qui gardent les expos, mais bon c'est pas obligé, parce que y'a toujours énormément de demandes, parce que y'a beaucoup d'associations qui payent, qui cotisent là-dessus, donc dans la mesure du possible, nous on préfère donner les sous à un mec d'ici si il a envie, pour passer quatre heures dans l'après-midi à garder l'expo et donner des explications si c'est nécessaire. Même chose pour le montage d'expo, si on peut

plutôt que de prendre les techniciens de la *Manufacture*, si on peut prendre les mec d'ici, on le fait euh, c'est tout quoi.

O : Si ils restent trois ou six mois ça représente pas trop... ?

P : C'est quatre jours par semaine et ils peuvent le faire à plusieurs en plus, quatre heures par jour, donc c'est pas, c'est l'après de trois heures à sept heures, ça empêche pas de vivre, puis ça leur fait un petit peu de thune et c'est très bien.

O : J'ai une dernière question : est-ce que vous pouvez m'expliquer comment s'est passé votre arrivée à la *Manufacture* en 92 ?

P : Ça s'est passé très simplement. Moi j'ai croisé une personne que je connaissais, moi je connaissais pas Christine Breton [*chargée de mission à la mairie*], mais je connaissais une autre fille, je sais même plus comment elle s'appelait. Je la croise en ville, comme ça, et moi à l'époque, j'avais un atelier. J'venais de sortir de l'école et j'avais chopé un atelier qui était l'ancienne gare du Prado, qui était en train d'être détruite, donc on a été viré. Donc j'vois cette fille, elle me dit ça va machin, je lui dit ben ça va mal : j'viens de me faire virer de mon atelier, j'ai plus rien. Alors écoute, j'sais pas si ça va t'intéresser, on m'a proposé un projet, y'a 1100 m² au cinquième étage de l'ancienne Seita, c'était pas encore la *Manufacture*, du moins c'était pas connu sous ce nom de *Manufacture*. La Seita, y'a un truc, y'a Christine Breton qu'a réussi à soutirer ces 1100 m², et elle voudrait bien y placer des gens pour faire un projet autour des arts plastiques. J'dis bon ben pourquoi pas. Alors avec une autre personne, on prend rendez-vous parce que moi, je me sentais pas de le faire tout seul, avec Christine Breton qui me reçoit et qui m'explique le truc. La *Manufacture*, elle m'explique ce que c'est : ben en gros y'a [*deux compagnies de théâtre*] qui se sont installées, y commence à y'avoir deux ou trois studios de musique en bas qui sont gérés par un groupe qui s'appelle X., qui depuis maintenant est plus connu quoi, et elle nous dit : « écoutez moi, j'ai pas beaucoup d'argent – elle avait quelque chose comme je crois 30 000 francs à l'époque – donc j'ai ça, et j'ai deux autres personnes que vous qui s'intéressent aussi à ce projet ». Alors moi je, elle nous dit : « moi j'ai pas envie de choisir très clairement, vous êtes tous jeunes, y'a pas de raisons que je choisisse, voyez-vous, entre vous, discutez, voyez si vous voulez faire les choses ensemble ou séparément, ramenez-moi un projet et après on discute ». On discute avec les deux autres personnes qui avaient notre âge aussi, qui sortaient de l'école également, on les connaissait pas, donc on bouffe avec eux, on discute un peu, on se dit qu'est-ce qu'on pourrait faire ? Euh, on pourrait faire des ateliers permanents, des ateliers résidence et on commence à réfléchir : qu'est-ce que c'est que des résidences ? On a pas beaucoup d'argent, donc on va essayer de faire un truc au minimum. Donc on met en place en gros les, les fondamentaux de *Starter*, c'est-à-dire pas de bourse, pas de logement, juste des ateliers, juste des outils. On essaie plutôt de réfléchir sur le côté outil. En fait, on y est retourné la semaine d'après, on avait tapé nos petits statuts, nos petits projet. On est allé voir Christine Breton qui nous a dit : « tope là », elle nous a filé les sous, enfin on a monté la structure, l'association, on a reçu les sous et on a tout de suite commencé les travaux nous-mêmes. On a cloisonné, nettoyé et puis ça a commencé très rapidement, six mois après, et puis ça a commencé comme ça, ouais. Au bout de trois ou quatre ans, les deux personnes qu'on avait rencontrées ont décidé d'aller sur Paris, donc elles ont démissionné du bureau, sont parties, et puis euh, on était plus que deux. Alors faut voir qu'à l'époque, on faisait tout nous-même. Y'avait pas les filles pour l'administratif, on se cognait l'administratif, on se cognait les montages d'expo, c'était quand même, ça devenait quand même assez lourd. Donc quand ils sont partis, les deux restants, on s'est dit putain, on va pas pouvoir être aussi disponible. Et puis dans l'intervalle de temps, les travaux avaient vachement progressé, y'avait vachement plus de, enfin, on avait vachement besoin de plus de temps pour nous. Et c'est là qu'on a commencé à réfléchir à la possibilité d'engager quelqu'un, et puis S. est arrivée, et puis quelques années après, un second poste s'est créé, et puis voilà ça a commencé comme ça.

O : Donc déjà à la fois ateliers permanents et ateliers temporaires ?

P : Ça a toujours été comme ça, ça a pas changé, et le jour où je vais me casser y'aura un atelier de plus. Pour les ateliers permanents, c'est la convention qu'on a signée avec la ville parce qu'elle nous a demandé : « qu'est-ce que vous voulez en échange ? ». Ben on a dit on veut un atelier permanent. On fait tant d'ateliers pour les résidences et nous on reste sur place et on sert de, on sert de, de fusible de tout ce que vous voulez, de commutateur, d'isolant, de, on sert de tout ce dont les artistes pourraient avoir besoin, donc mise en contact, mise en relation, machin tout ça.

O : Donc c'qu'elle voulait au départ c'était déjà des ateliers qui soient attribués temporairement ?

P : Elle, elle voulait rien. Elle avait aucune idée en fait, et c'était assez chouette d'ailleurs ça de... En fait, j'pense que c'est, un peu tout ça s'est fait sans demande spécifique. C'est pour ça qu'on a toujours gardé cet espèce de flou euh, enfin de flou, non c'est pas flou, c'est très simple. Mais euh, disons que l'occupation de l'espace se fait pas sur les critères qui sont habituellement ceux des résidences : ils sont vraiment sur le travail, enfin sur un travail en cours, et la demande de cet outil c'est tout.

O : Donc quand vous avez lancé l'idée, vous vous êtes basés sur des choses que vous aviez déjà vécues avant, dans des ateliers ?

P : Moi y'a des choses que, enfin, j'avais pas vécu grand chose puisque je sortais de l'école, mais euh, y se trouve que nous, quand on a commencé, on avait le même âge que les gens qui arrivaient ici maintenant. C'est plus le cas, j'ai pris douze ans dans l'intervalle, mais au tout début en fait, y avait une, une vraie équivalence entre les gens qui circulaient ici, dans la mesure où j'te disais y'avait très peu de gens plus âgés qui faisaient la demande. Euh, et moi, en discutant ensemble, je savais bien quels étaient les besoins réels des jeunes artistes, ça j'ai bien compris tout de suite. Les besoins réels, c'est de bosser, avoir les moyens de bosser, c'est tout. Alors on leur demande toujours des projets, eux ils font des projets parce qu'on leur demande, mais il s'en foutent des projets. Moi je vois très bien par exemple, dans les projets de l'aide à la création, moi j'ai jamais vu une aide à la création qui serve à réaliser le projet qui était décrit dans le truc, jamais, jamais. Ça sert à d'autres projets, c'est très bien, mais euh... Donc on a fait l'économie de ces histoires de projet : ça sert à rien dans la mesure où on a peu de comptes à rendre, en plus si on avait des comptes à rendre à tout le monde, on aurait été obligés de paramétrer à mort tout ça, parce que « qu'est ce que vous faites ? Ah ben on reçoit comme ça, sur une intuition. Ah bon ». L'intuition ça marche pas, la subjectivité ça marche pas dans ces trucs là, ou alors c'est avec ses sous. Mais quand c'est les sous de l'Etat, il faut quand même être un petit peu objectif. Alors nous, on est dans une équation qui est, qui est pas courante, c'est que on a droit au subjectif et, mais du coup, on a peu d'argent, voilà. C'est donnant-donnant : plus tu veux être objectif, plus il faut de sous, parce que plus c'est lourd à gérer l'objectivité `

O : Et du coup sur la durée, les contraintes n'ont pas augmenté ?

P : Non au contraire, ils les ont relâchées, parce que ça fout toujours un peu la trouille ça : est-ce qu'on fait confiance à ces gamins ? Mais on a fait du super travail, on a apporté à pleins de gens, non on a fait... Moi j'suis assez fier de ce qu'on a fait. Y'a beaucoup de gens qui se sont installés, qui ont vachement progressé, qui sont connus. Donc la ville elle se rend bien compte qu'en filant une misère par an, ça lui fait une vitrine, y'a des artistes qui s'installent ici, ça monte tout un système de réseau qui coûte rien, c'est que de l'huile de coude, donc tant que ça dure comme ça on aura aucun souci.

O : Donc vous, sur les 300 que vous avez reçu, même si y'a pas d'expo pour chacun, vous êtes plutôt content du résultat, de ce qu'ils font ?

P : Ah ouais, c'est hyper positif, c'est hyper positif, y'a rien à jeter... Ah ouais bon, tous les artistes qu'on a reçus sont pas devenus des vedettes hein, y'en a même beaucoup qu'ont arrêté. Mais si je dois réfléchir de façon statistique par rapport par exemple à une école d'art, euh sur trente diplômés par an, y'a un artiste tous les deux ans qui sort, p't'être moins si on regarde Luminy, et Luminy c'est pas trente diplômés, c'est soixante. Donc euh, nous on est dans des résultats qui sont bien au-delà de ça. On est de l'ordre de un sur deux, c'est énorme, qui continuent à bosser hein, sans devenir des vedettes. Les mecs y trouvent des, y deviennent profs, enfin ça assure quoi, ou alors y montent des structures de production, y'a des tas de trucs qui se passent qui sont vachement bien quoi.

O : Et vous avez l'impression que le passage à *Starter* joue dans cette...

P : Ouais, ça y contribue, ouais j'pense, ça y contribue. C'est une énergie, c'est une bonne énergie ouais, et ça fout bien les pieds, ça les mets sur le bon cheval, parce que y'a... la difficulté pour les artistes quand ils sortent de l'école. Alors ça dépend des écoles ça, y'a des écoles qui préparent très bien les étudiants au monde réel, et y'en a qui sont sur une autre planète, Luminy par exemple, y sont sur une autre planète. Ils préparent pas du tout les étudiants à une vie d'artiste. Y'a essentiellement que des discussions théoriques et encore, sur des points de détails, qui sont p't'être un petit peu obsolètes aujourd'hui et euh, quant à la, la pratique, c'est-à-dire à la fois les outils techniques, que ce soit ceux de la peinture de la vidéo, sont absolument pas enseignés comme ils devraient l'être. Et le monde extérieur est un vaste désert, alors qu'y a des tas de trucs pour les artistes qui sortent, des tas de truc. Alors sortir et se retrouver isolé, se planter, être déçu, et faire autre chose, ça c'est le lot de la majorité d'entre eux.

O : Est-ce que ça arrive que les artistes qui viennent aient déjà une galerie ?

P : C'est plus rare mais ça existe. Ça arrive que des gens qui viennent travailler ici commencent à travailler avec une galerie, et souvent c'est assez, c'est très bien, parce qu'ils présentent leurs potes au galeriste, qui parfois peut très bien en prendre un aussi dans son écurie. Et ça c'est plutôt positif, ça ouais. Plus les gens, plus les artistes qui viennent sont rattachés à l'extérieur, plus ils sont liés, et mieux c'est. Le pire ça serait un artiste autiste et isolé mais ça, ça existe pas ça.

Fin de l'entretien.

III, 2. Entretien avec la directrice de *Studio* Au bar de la *Manufacture*, à Marseille Le 3 novembre 2008

Durée : 56 mn.
 La directrice : D
 L'enquêteur : O

O : J'voudrais que tu m'expliques, en quoi ça consiste l'accueil des artistes au *Studio* ?

D : Ben ce qu'on leur offre tu veux dire ou ?

O : Ouais.

D : Ben, au *Studio* on offre un endroit pour travailler, qui est *studio* d'à peu près 80 m carrés à la *Manufacture*, on leur offre un hébergement contre une participation aux frais de 100 euros, qui couvre euh... genre l'électricité, le téléphone, la femme de ménage, des trucs comme ça, mais on paye le loyer en gros quoi euh et on, et on leur offre, on leur file une bourse de production qui est de 1000 euros forfaitaires, que tu fasses trois mois de résidence ou six mois de résidence. Donc en gros, à la charge des artistes reste quand même leur vie quotidienne et puis euh étant donné que quand même, maintenant, j'dirais maintenant les œuvres c'est quand même de plus en plus gourmand à produire, avec 1000 euros tu vas pas très loin avec ça quoi. Donc on en est conscient mais c'est déjà ça quoi. Enfin à ma connaissance c'est même un des trucs un peu les mieux que tu peux trouver enfin c'est vrai que je m'arrache un peu les cheveux mais voilà quoi.

O : C'est fixé comment les 1000 euros ?

D : Euh ben tiens ils sont là mes résidents tiens, qui se tiennent debout sur les chaises, ils boivent plein de vin, ils ont l'air content tu vois (rires) ?

O : ils ont l'air ! Et les 1000 euros, vous avez fixé ça comment ?

D : c'est euh.. On a demandé à la drac de nous donner une aide forfaitaire par résident, et vu qu'on en a à peu près dix par an, la DRAC nous donne 10000 euros et c'est 10000 euros qui sont redistribués et voilà quoi.

O : A oui d'accord. Donc c'est

D : On est partis sur un forfait. On a dit à la Drac Bonjour on voudrait donner une somme de départ et cette, et pour l'instant c'est 1000.

O : D'accord donc vous avez réussi à obtenir une bourse

D : Ouais enfin merci la Drac, du coup ils nous donnent rien d'autre. Ils nous donnent que 10 000 euros pour filer aux artistes donc c'est très bien

O : Ah oui d'accord. Donc vous en faites que ça : vous pouvez pas le réaffecter ?

D : Ben après tu fais toujours pareil hein. Mais nous c'est clair qu'en face de la ligne bourse de résidence c'est la Drac qui nous file ça

O : Et ça d'une année sur l'autre ça bouge pas ?

D : Non pour l'instant non. Et puis la drac comme tu sais ils ont pas une folle politique d'augmentation.

O : D'accord et les artistes comment ça fonctionne ?

D : Donc ça c'est un peu le cadre factuel enfin de base, après la dessus normalement on avait un régisseur mais qu'on a plus parce qu'on avait pas de sous, on avait un régisseur qui les aidait à produire leur truc etc. On a du matériel qu'est à disposition : des scies sauteuses, des perceuses, des visseuses, des trucs etc et y'a

F. dont le poste est quand même beaucoup dédié aux résidences, donc qui organise des visites d'ateliers avec des mises en réseau avec des professionnels de la région mais pas que... Euh... on essaie dans la mesure du possible de leur trouver des expos, de monter une exposition à marseille, on va les accompagner dans la production de leur pièce, donc leur trouver des prestataires, des gens qui peuvent réaliser leurs œuvres, des moyens techniques et aussi on essaie de faire un peu de mécénat, quand on peut, des partenariats sur certaines productions qui nécessitent des techniques particulières.

O : Et ça marche ça ?

D : Parfois. Parfois pas.

O : Avec qui ?

D : Par exemple P. pour son expo on avait demandé euh c'était un résident qu'on a pas mal accompagné qui a fini par faire une expo pour laquelle on a trouvé un partenariat avec Texen, qui est une boîte de lumière qui nous ont filé des lumières, ou je sais qu'à l'occasion on a eu des partenariats avec des boîtes de plexi, des boîtes de bois des boîtes d'impression, voilà.

O : D'accord

D : A l'occasion.

O : et ça, vous pouvez pas.. Vous garantissez ça auprès des...

D : On garantie qu'on va aider à essayer de le trouver mais ça marche pas toujours.

O : Et c'est en fonction du fait que le travail qu'ils font vous intéresse

D : Ben oui, déjà si les artistes sont sélectionnés à la base, c'est qu'ils ont un travail qui nous intéresse ouais. enfin qui enfin p't'être qu'après t'as des questions spécifiques sur leur mode de sélection plus particulièrement ?

O : Oui sûrement mais déjà sur le fait d'être... de donner 1000 euros à chaque artiste, ça c'est garanti ?

D : ouais.

O : sur facture c'est ça ?

D : ouais.

O : et n'importe quelle facture convient, ou bien vous faites attention à ce que ça corresponde à vraiment de la production ?

D : ben oui quoi, voilà . Après ça dépend il doit pas nous filer ses factures de resto, ça c'est clair. Après ça peut être complètement farfelu, j'dis n'importe quoi enfin ouais, si il doit engager, enfin louer trois chiens pour faire une performance et un maitre-chien qu'il fait une facture on la prend, c'est de la production tu vois ce que je veux dire, c'est assez mouvant quoi.

O : D'ac vous essayer que ce soit quand même toujours affecté aux oeuvres ?

D : Ouais c'est quand même affecté à leur activité au *Studio*. Mais on a jamais eu de problème avec ça hein, y'en a jamais eu aucun qui a essayé de voilà. Mais nous quand même on est sympet si il lui reste une bourse de prod à la fin on lui fait un chèque, il nous file une facture d'honoraire et salut, ça arrive rarement parce que 1000 euros c'est vite dépensé en fourniture mais ça peut le faire, ça nous est arrivé quoi, sur des petits soldes de 150 200 euros dire bon allez on te fait un chèque et tu nous fait une facture d'honoraire correspondante au solde.

O : D'accord et si un boulot une fois que l'artiste est sur place, vous intéresse, vous êtes en mesure d'augmenter cette bourse là ?

D : Mettre plus ? Non pas pour l'instant on est très « *foutu* ? ». Après quand la résidence parfois se transforme en exposition on rallonge plus Par exemple G. et N., finalement on a fini par leur faire un solo show donc ouais, c'est sûr on a rajouté pas mal de prod pour qu'ils fassent leur pièce, mais c'est pas le but du truc.

O : Ca, ça se décide comment de faire ou non une expo ?

D : Pff, des fois y'en a un qui fait : tiens on va faire une expo de truc, et puis les autres font ouais non et puis on le fait quoi. Tu sais on est trois donc c'est pas très compliqué.

D : C'est toi qui décide ?

D : Ben pour l'instant ouais là, j'ai j'veis inclure dans une prochaine expo des œuvres de résidents, mais après ils deviennent des artistes normaux quoi c'est-à-dire enfin tu vois je vais j'ai pas eu vraiment à me poser ces questions d'articulation, la personne en question je vais lui commander une nouvelle pièce comme si c'était une artiste X que je connais de X et elle aura un budget de prod comme d'hab et sa résidence est finie enfin, ça a pas de lien quoi.

O : D'accord

D : Voilà

O : Vous essayez à chaque fois pour tous les artistes résidents de les exposer d'une façon ou d'une autre ?

D : Oui mais on se fout pas la pression. Si ça marche.. si ça arrive pas ça arrive pas quoi. Et puis si eux aussi, eux ça dépend des artistes : y'a des artistes qui nous foutent la pression qui veulent absolument qui nous font chier nuit et jour pour que ça arrive donc en général ça arrive. Et y'en a qui s'en foutent qui ont déjà douze expos à préparer, qui sont là plutôt comme un temps de retraite pour faire leurs pièces, et qui font leur pièce et qui les envoient là où ils doivent les envoyer et qui se barrent et merci quoi, ça dépend complètement des artistes.

O : D'accord et ça a pu arriver que vous organisiez des expo avec des artistes qui y tiennent, et qui vous intéressent pas forcément ?

D : Ca a pu arriver, pff, non non non, parce que à la Manufacture, déjà y'a pas d'endroit pour faire d'expo de ce type, donc on en fait pas, voilà, et puis même après voilà quoi

O : Par exemple pour M., et X, vous avez fait deux petites expos qui étaient dans votre étage là ? ça c'est passé comment ça par exemple ?

D : Ouais, Ca s'est plutôt bien passé sauf que on a eu des problèmes avec la Manufacture qui voulait pas que ces étages soient ouverts au public donc ils nous ont direct dit non ça vous le refaites plus. On veut pas que y'ait de public dans les étages. Donc on le fait pas, donc du coup on le refera pas pour l'instant parce que c'est un peu le problème avec la Manufacture, ça fait chier quoi.

O : la sécurité ?

D : Ouais ouais ils voulaient pas prendre le risque d'avoir du public dans les studios donc on a fait ok.

O : D'accord et y'a quand même du public qu'est venu ?

D : Ouais ouais y'a eu du public qu'est venu, surtout celle de W. qu'on a fait en partenariat avec le asso X, ça s'est vraiment pas mal passé, y'avait pas mal de monde les gens étaient contents et tout, mais simplement c'est ça je me suis fait gueuler dessus sur le problème du public

O : Vous aviez transformé l'atelier en lieu d'expo ?

D : Voilà

O : Mais lui s'en servait plus en tant qu'atelier ?

D : Ben non le temps que c'était fini, deux semaines avant il a commencé à construire le truc puis y'avait un display puis après c'est fini.

O : D'ac. Et Y sa résidence...

D : Pareil

O : C'était à la fin de sa résidence ?

D : Enfin lui c'était au milieu : il a fait fonctionner le dispositif il l'a activé et puis après il l'a pété et a refait d'autres trucs.

O : Et c'était pas que adressé que au professionnels ?

D : Hmm Y. un peu plus parce que je crois que c'est arrivé, je me souviens plus exactement comment ça s'est passé. Non a priori c'était pour le public mais j'crois qu'après j'ai un peu restreint parce que justement à la Manufacture ils m'ont pris la tête sur le truc du public et j'ai restreint quoi. Y'a même un événement qu'on a dû annuler parce que ils voulaient pas qu'on le fasse.

O : C'était quoi ?

D : Un truc de Y. aussi qui voulait faire un truc

O : Dans l'atelier ?

D : Ouais.

O : Vous utilisez pas l'espace que y'a au deuxième ?

D Non pas toujours, parce que c'est pareil, parce que c'est beaucoup de logistique et c'est déjà du boulot de faire venir du monde à une grosse expo donc les petites expos on s'est pas forcément motivé à le faire quoi. On l'a fait un peu quand on a fait M. et M., on avait fait en même temps qu'asso Z. et ça avait bien marché parce que c'était couplé, ça a marché mais euh pour l'instant on a pas le temps de le refaire tout de suite.

O : Et les rencontres comme vous faites avec les professionnels du coin ou autre, ça amène sur des expos ou pas forcément ?

D : Si, souvent là par exemple on a un résident de l'année dernière L., y'a beaucoup de gens qui étaient venus le voir qui avaient bien aimé son boulot et tout et puis là il fait une exposition à T. je crois, voilà qui avaient dit à l'époque qu'ils aimaient bien son boulot nanana... Après il a eu une pièce du coup aux B., c'est un artiste qui venait de Nîmes, et ça s'est bien passé pour lui quoi, il a fait une expo à Aix pendant sa résidence et on voit qu'il commence à tourner à Marseille et clairement il a fait des contacts quand il était ici au début quoi

O : D'accord.

D : Donc ça c'est cool, A. c'est pareil il a eu des contacts, y'a asso R. qui lui avait pris une pièce, qui avaient stocké des pièces pour une expo à venir, et tout, donc non donc ça marche quoi ! ça marche souvent. Pareil avec C. à asso V., qui étaient ok pour faire un truc, non non ça arrive quand même assez souvent, c'est pas systématique c'est pareil parce qu'on a pas vocation non plus à polluer les lieux avec leurs programmation.

O : A polluer ?

D : Enfin tu vois, on est une information quoi, on est une force de proposition, y'a des gens qui sont là si y veulent en profiter ils en profitent, mais nous on est pas *pushy* dessus parce que c'est vraiment pas notre boulot quoi. C'est déjà suffisamment de boulot d'accompagner les artistes pour faire leur production, que en plus l'aspect monstration, euh c'est pas forcément un truc euh qui est pensé comme ça quoi.

O : D'accord

D : C'est pas une résidence-exposition c'est une résidence quoi.

O : c'est-à-dire que ça aboutit pas.. Vous vous engagez pas à...

D : Non.

O : Et les artistes qui ont été reçu un peu avant vous essayez de les suivre un peu ?

D : Oui de façon informelle, ils nous envoient des nouvelles on parle avec eux, parfois ils nous proposent un projet après comme S., deux ans après elle s'est pointée avec un projet d'édition, on avait bien aimé son boulot, elle était restée assez longtemps, elle était restée s'installer à Marseille après et tout, on lui a dit OK on fait ce projet d'édition, parce que *Studio* est éditeur et on a postulé à une aide spécifique et on a fait un bouquin avec elle. Maintenant c'est pas systématique : y'a des gens dont on entendra plus jamais parler et des gens qui vont rester des gens très proches, qu'on va réexposer, enfin après, c'est des affinités de gens hein parce que.

O : Et à la fin d'une résidence vous savez déjà à peu près les gens que vous allez recontacter ?

D : Non pas forcément, on sait jamais trop, on peut pas trop savoir. `

O : Ceux qui sont passés l'an dernier par exemple ?

D : Ben y'en a qui sont étrangers déjà donc qui se sont barrés dans leur pays donc c'est tout de suite un peu plus compliqué pour échanger quoi. Après euh... non j'dirais y'a pas vraiment de règles quoi tu peux te souvenir d'un résident qu'était là y'a quatre ans, et tu le rappelles et tu fais un truc, là on bosse sur un projet on a rappelé un mec qui était là y'a quatre ans, on avait pas eu de news de lui depuis quatre ans et on le rappelle parce qu'on aimait bien son taf et on veut le revoir après c'est pas voilà mais c'est pas...

O : En fonction de l'actualité que vous avez ?

D : y'a pas de règle... Ouais voilà, des projets qu'on a, on se dit : ah tiens y faudrait peut-être un sculpteur, ah tiens il faudrait peut-être un photographe, voilà

O : Par exemple avec T., vous allez l'éditer ?

D : Voilà alors par exemple là, alors T. c'est encore particulier T., il est venu à sa résidence et il a rien fait avec ses mille euros : il s'en est pas servi. Donc il les avait et on lui a dit tu les veux ? Qu'est-ce que tu veux faire, comment tu veux faire ? Il a dit non, gardez les on fera un truc avec plus tard. Donc on l'a gardé et maintenant deux ans après on fait un bouquin.

O : Tiens c'est chouette.

D : Ouais donc pour nous c'est bien c'est aussi une façon de d'être productif quoi !

O : D'accord et ça ça arrive de temps en temps ?

D : Ouais pareil c'est envie quoi, euh, voilà globalement la résidence, c'est quand même moi qui prend les décisions, enfin on en discute tous mais clairement à la fin c'est moi qu'ai le dernier mot, à dire genre oui ça oui, non ça ça a aucun intérêt. Et les gens ils le savent d'ailleurs, ils passent par moi, ils. Enfin j'ai des projets qui me sont apportés par d'autres personnes parce que des fois des gens de l'équipe qui se font entretenir d'un projet par x ou y mais ça remonte et en général c'est moi qui fait la décision finale. Donc c'est souvent aussi sur des affinités personnelles que, quand on est une petite structure on peut pas, enfin voilà c'est clair que ça arrive aussi comme ça.

O : Et ça peut arriver comme ça que des artistes soient pris pour des résidences ou pas ?

D : Non euh après ça dépend par exemple euh là dans le cadre de cette résidence-là, donc y'a Y. qui est turc et A.. Y. et A. ils sont français, le travail de T. je le connaissais pas du tout mais par contre le travail de Y. je le connaissais parce qu'il avait déjà montré des pièces au Commissariat, y'a deux ans

O : Ouais.

D : Et je le connaissais parce que c'est un pote de pote, on se connaissait pas très bien, mais on se connaissait un peu, et moi j'aimais beaucoup son boulot. C'est un boulot que je voulais exposer, mais finalement ça s'est pas fait. Et il avait un projet qui était particulier, c'est-à-dire il avait des grosses expos mais il avait pas vraiment les moyens pour produire, il habite à paris il avait vraiment besoin d'un endroit pour faire la meuleuse pendant trois mois et après pour le coup, ça se décide vraiment en comité avec tout le jury. Mais là je me suis... « je le connais nanana, je connais son boulot j'trouve ça un boulot intéressant il a vraiment besoin d'un truc très précis aussi c'est dans le cadre d'une visibilité etc », et vu que c'était dans les meilleurs dossiers les gens du jury..., enfin voilà quoi ils avaient connaissance de ce contexte spécifique en plus, mais après il avait posé un dossier. Moi ça m'est arrivé aussi de proposer à des amis de postuler et que le jury ça passe pas. Le jury dise ah non j'trouve ça un peu pourri ou je vois pas l'intérêt qu'il viendrait à *Studio* pour faire ça et je fais bon OK vous avez raison et on passe quoi.

O : Et dans ces cas là tu remets en cause cette histoire de jury et de commission ou ?

D : Non j'trouve ça bien, parce qu'il me font voir des trucs que je vois pas, non plus.

O : Au moment de la sélection

D : Ouais ils me font prendre des artistes, au début que j'accroche pas, ou ils me disent écoute lui c'est peut-être ton pote et tu l'as déjà exposé dix fois mais là, ça a pas d'intérêt. C'est ça l'intérêt d'avoir une commission : c'est à peu près objectif d'un certain côté.

O : D'accord et les gens que vous prenez chaque année pour former le jury vous décidez comment ?

D : Souvent c'est moi qui les invite j'en entend parler et puis souvent y'a une personnalité plus nationale voire internationale et quelqu'un du coin et puis on mélange et puis on mélange, ça peut être des artistes, des commissaires d'expo, des critiques, des historiens de l'art, des directeurs de lieu, galeristes, ça dépend.

O : Mais je comprends pas : comment t'arrive à jongler entre le fait que ce soit choisi par des gens qui après seront pas avec eux pendant trois mois six mois ?

D : Ben parce qu'après les gens ils arrivent quand même à juger de la pertinence d'une démarche artistique, donc ça c'est facile de juger. C'est comme quand tu as une commission de diplôme, tu viens pour juger des mecs ça fait cinq ans qu'ils travaillent sans toi. Donc toi t'arrives là, c'est vraiment le regard objectif donc c'est bien

O : Donc tu préférerais pas pouvoir décider des gens que tu prendras ?

D : Non parce que je prendrais toujours les mêmes ce serait chiant, ce qui est l'avantage du jury c'est qu'il permet une diversité de candidats et de démarches que j'aurais pas si c'était juste moi. Moi je fais déjà les expos que je signe, c'est déjà suffisamment une prise de position sur le truc. Le programme de résidence qui par définition est vraiment ouvert à l'extérieur et qui se doit d'être assez impartial au contraire la commission c'est hyper important. C'est ce qui fait qu'on est pas une espèce de bande de vendus et la succursale de mes potes, tu vois, c'est, sinon c'est l'horreur.

O : Entre le moment où vous choisissez les artistes, y'a quoi, deux trois mois qui se passent avant qu'ils arrivent, c'est ça ?

D : Ouais, à peu près ouais. Trois mois.

O : et ça se passe comment le choix de la durée par exemple ?

D : C'est sur projet : on voit de quoi ils ont besoin, par exemple là les résidents ils sont tous là trois quatre mois parce que ça allait, ils sont français, T. il est turc mais ça va quatre mois ça allait. Mais pas exemple dans la prochaine résidence y'a un artiste qui vient du Congo, clairement ça le fait over chier de rester au Congo, c'est l'horreur quoi. Il a réussi à toper un visa par l'ambassade, c'est compliqué de venir, de truquer une bourse, etc. Bon, voilà, on lui a dit viens six mois tu vas pas venir trois mois alors qu'il a mis des pieds et des mains pour essayer de trouver un truc, ça correspond à un truc où ils essaie vraiment de rester en France p't'être de choper des papiers etc, nanana donc ça faisait sens. I., il avait une grosse expo à produire il avait de toute façon un autre boulot il a pris trois mois bon ben c'est trois mois ça se décide assez naturellement.

O : D'accord.

D : En général c'est trois mois, et si ils veulent vraiment rester plus longtemps, c'est six mois

O : Ah oui, quand vous dites entre trois et six mois, a priori c'est plutôt trois mois ?

D : Quatre mois, ça dépend quatre mois, la prochaine c'est sûr, ce sera quatre mois j'pense parce que ce sera... ce sera quatre ou trois mois ? Non ce sera trois mois parce que ça sera mais juin juillet. Y'a pas de résident en août donc ça fait ça, ça fera trois mois une résidence de trois mois, et puis si y'en a qui veulent plus on verra comment.

O : D'accord eux y mettent leur disponibilité ou ce qu'ils souhaiteraient comme durée c'est ça ?

D : Ouais mais après ça se négocie pas mal avec eux. On les appelle on fait : « voilà qu'est-ce que tu veux ? T'es où, tu fais quoi ? et explique nous pourquoi tu veux ?...

O : D'accord après la sélection y'a un entretien avec eux au moins par téléphone ?

D : Ouais. Ben on les appelle on leur dit ben voilà t'a été pris qu'est-ce que tu veux faire quoi ?

O : Y en a qui refusent à ce moment-là ou non ?

D : Euh y'en a quelques-uns qui finalement peuvent pas du tout à la période où on leur proposait, mais en général ils ont quand même marqué à peu près dans leurs dates si y'avait des contre-indications, on choisit aussi en fonction de ça.

O : Et y'a d'autres choses que vous réglez entre le moment de la sélection et le moment où ils arrivent ? Y'a d'autres choses à régler avec eux ?

D : Parfois oui par exemple dans le cas de T. elle venait de Turquie donc il fallait une lettre d'invitation qui passait par l'institut français pour bien dire qu'on l'invitait dans un programme de résidence, que c'était pas un truc juste pour aller voir ses potes ou rejoindre son mac. C'est des trucs un peu certifié. Donc nous quand on nous demande ce type de papier administratif on les fournit, mais on s'occupe pas de la recherche de visa et tout ça, on paye pas le billet d'avion. Faut qu'ils se débrouillent quoi.

O : D'accord, et celui qui venait d'Afrique, c'est seulement une fois que vous l'aviez sélectionné que vous vous êtes rendu compte de ses contraintes, et de ses difficultés à venir etc ou c'était dans son dossier ?

D : Hmm le cas d'A. c'est un peu particulier aussi, parce que pareil, c'est quelqu'un qui me l'a adressé, qui m'a dit : « ouais, y'a A. qui va postuler pour la résidence, donc il sort de Strasbourg nanana, il fait ci, il fait ça, etc ». Donc après moi je savais, je connaissais son dossier, j'l'avais vu, je trouvais ça bien. Donc après pareil, quand on a tous regardé les dossiers, il était dans les derniers et ouais, et après au niveau des mix, des trucs c'est pareil, il s'est retrouvé, tout le monde disait : « ouais c'est assez intéressant on prend » et on savait, moi je savais aussi du coup, dans quelle situation il était quoi voilà.

O : Et les dossiers ça se passe comment vous faites une première sélection quand vous les recevez ?

D : Ouais on essaie un peu nous, d'écrémer des trucs avec F., et après on fait, on garde quand même les deux tiers j'dirais. Y'a un tiers qu'on jarte parce que c'est vraiment trop mauvais, parce que ça correspondra pas à ce qu'on fait, et c'est des gens pour qui on pourra rien, et ensuite les gens regardent le reste

O : Ceux que vous écrémez c'est sur quels ?

D : Ben pfff... champ de l'art contemporain quoi. Soit t'es dedans le champ de l'art contemporain soit t'es dehors quoi. C'est impossible vraiment à expliquer, mais y'en a qui sont clairement, on voit qu'ils sont dedans, et d'autres qui sont dehors. Donc y'a tout ceux qui sont dehors déjà ils s'en vont quoi, parce que ils sont pas dans les mêmes réseaux que nous, les circuits. Je veux dire à *Studio* c'est quand même aussi, ça s'appuie quand même là-dessus, sur l'appartenance à un réseau à un circuit et on prend aussi des artistes parce qu'ils sont dans le même circuit que nous donc quand on va parler d'eux à d'autres gens c'est des choses qui se croisent et qui sont efficaces. Si c'est des mecs qui font de la peinture marine à la Seyne sur Mer, on a aucun réseau en commun avec eux ça n'a aucun intérêt de leur donner un studio pour qu'ils fassent un truc

O : Donc vous cherchez à ce que les lieux par lesquels ils soient passés ou dans lesquels ils...

D : Ouais on cherche des indices quoi. Soit par les pièces elles-mêmes, soit des fois par le CV c'est l'indication, leur âge aussi : si ils sont trop trop vieux ou trop jeunes, encore étudiants, ça a pas d'intérêt euh...

O : Et trop vieux c'est quoi le ?

D : J'sais pas ça, ça peut dépendre aussi quoi ! Au dessus de quarante ans, souvent, c'est qu'y a un problème quoi... Si tu postules encore au *Studio*, au dessus de quarante ans, c'est que, c'est qu'ils ont pas trop compris, ou qu'ils se sont gourré tu vois mais...

O : C'est pas... ça leur est pas destiné a priori ?

D : Non, pas trop quoi. Parce que, enfin tu vois, c'est quand même des conditions, c'est bien quand t'es jeune quoi ! Tu vois t'es pas payé, t'es en colloc avec des potes, quand tu restes là que t'as plus de quarante ans, t'as une situation familiale déjà, tu te barres trois mois à l'autre bout du monde quand t'as rien à faire, que t'as aucun engagement dans la vie et que tu veux habiter en colloc avec euh..., enfin

O : Donc même pour vous c'est pas un bon signe qu'il postule pour ...

D : Oui non parce que c'est des gens qui vont se faire chier euh...

O : même s'il a un boulot intéressant ?

D : et puis si son boulot est intéressant, normalement, à quarante balais, il a d'autres ouvertures pour ça aussi quoi. L'asso on a aussi des mission qui sont clairement dirigées vers des artistes émergents.

O : D'accord, même si c'est pas stipulé explicitement dans le truc de candidature ?

D : Je sais pas si c'est pas stipulé ? Genre, globalement, quand tu regarde sur le site les missions sont quand même assez claires : c'est soutien à la création, jeune création visuelle, art contemporain. Donc après tu interprètes comme tu veux. Y'a des mecs qui vont venir et qui vont te saouler pendant deux heures comme quoi à quarante cinq ans ils sont hyper jeunes. Mais bon après, nous voilà, dans les faits, on essaie quand même d'avoir une espèce d'homogénéité par rapport au fait que les gens habitent ensemble et voilà

O : Et par contre ça peut arriver que vous demandiez à des artistes des pièces complémentaires pour ?

D : Non, non non. Ceux qu'ont des dossiers trop petits, on les jarte. Parce que on, y'a un truc très détaillé, y'a une liste de ce qu'il faut mettre : si tu l'a pas mis, tu l'as pas mis et voilà.

O : Donc là dessus vous êtes pas du tout ...

D : Non attends on reçoit 180 dossiers quoi ! Les gars, soit tu sais lire un appel, soit tu sais pas les lire

O : Tu dis c'est si y'a pas assez de base de visuel ?

D : Ben ouais genre... Mais par exemple, ça dépend. Y'a une fille intéressante qu'on a pas pris parce qu'elle nous avait mis quatre photos de son boulot. Donc j'étais là : « écoute t'es bien sympa de nous envoyer un pdf avec quatre pages mais n'importe quoi ». Bon après tu regardes le truc et tu vois que chaque photo c'est des photos d'œuvres qui font trois mètres par quatre. Donc tu comprends après pourquoi elle a mis que trois photos de son boulot tu vois. Tu l'appelles, tu fais bon écoute, c'est bien tes trucs mais, je vois que tu mets six mois à en faire un mais, essaye de documenter mieux. Donc on a eu une discussion sur les dossiers, je lui ai dit tu peux pas mettre un dossier, sur un jury où on passe vite, on a vu quatre photos, on a dit c'est bien mais peut mieux faire, enfin tu peux mettre plus de photos, et puis c'est passé et le truc il a pas été pris pour ça, et elle l'aurait un peu plus étoffé, elle aurait rendu plus explicite sa pratique, ça serait peut-être passé mais là...

O : Donc ça, tu lui a expliqué ça ?

D : Ouais. Je lui ai expliqué parce que la fille elle habitait à Marseille, c'était dans un contexte. J'pense que ça aurait été une coréenne qui habitait à l'autre bout du monde, j'lui aurait pas, je me serais pas pris la tête pendant cinq ans. Y'a quand même 180 mec, 160 mecs à la fin qui écrivent en disant : « Désolé votre dossier n'a pas été retenu ». Si tu commences à leur dire tous pourquoi !

(Rire)

D : Après, quand ils nous appellent on leur dit.

O : Donc tu retrouves le dossier et tu leur dis pour quelle raison ?

D : Ouais

O : Et ça arrive souvent qu'ils appellent pour savoir ?

D : Pas hyper souvent, mais ça arrive. Y'en a p't'être quatre cinq qui appellent.

O : Et j'ai vu que vous mettiez un peu à l'avance ou un peu après la composition du jury.

D : Ouais. Un peu avant.

O : Pourquoi ?

D : Parce qu'on trouve ça intéressant, que les mecs y savent, qu'ils ont pas été examinés, justement que c'est pas fait par, juste nos potes et nos grands mères quoi ! C'est des gars un peu pros qui sont des membres de truc et truc et puis voilà quoi. Et puis aussi ça peut aussi encourager des mecs qui se disent : « ah lui je le connais et qu'il va être cool avec moi, il va connaître mon boulot ». T'as le droit je veux dire, c'est des trucs qui se font tout à fait, c'est des techniques pour auditionner ça, tu sais que machin, ton pote il est dans un jury, tu vas essayer de présenter parce que, il te connaît.

O : En général ils viennent avec des dossiers d'amis à eux les jurys ?

D : Non. Non. Rarement, voire de mon temps, jamais ça a dû arriver

O : Et ça dure une journée ou deux ?

D : Ouais deux jours à peu près.

O : Vous passez entre cinq minutes et une demi heure ?

D : Mais t'es venu de toute façon ?

O : J'en avais vu un ouais, mais je sais pas si ça avait évolué depuis.

D : Non c'est pareil à peu près.

O : Donc vous êtes toujours sur grand écran ?

D : Voilà ouais.

O : Et du coup les contraintes Pdf etc, c'est des contraintes de formats assez précises ?

D : Ouais, pdf, tout en digital, parce que jveux dire. Et, alors c'est vrai que le coup de du book imprimé, c'est dix fois plus agréable, tourner les pages d'un book quand c'est bien fait. Mais euh qui a les moyens de faire des book imprimés super beaux et de les envoyer à l'autre bout du monde et de se les faire renvoyer... Personne. Donc le pdf c'est pour ça quoi.

O : Donc du coup, vous profitez pas des... si ils ont des catalogues ou des choses comme ça ?

D : Si, si si. S'ils envoient des catalogues on les regarde quand même. On leur dit qu'ils peuvent mettre des compléments, des dvd pour les vidéastes des trucs comme ça.

O : Ah oui d'accord. Et ça, ça compte, le fait qu'y ait des catalogues ou des choses en plus ?

D : Ben c'est toujours intéressant, ça permet de voir, au niveau du jury c'est bien : ils se le passe de main en main.

O : Et c'est plutôt bon signe pour vous le fait que l'artiste ait déjà une sorte de réseau et d'expérience quelques années après l'école ?

D : Ben, ouais quand même quoi, disons que nous dans l'idée où on est sur des gens émergents qui dit émergent, c'est pas non plus des mecs qui ont rien fait quoi. C'est des gens qui sont en train, à qui il est en train d'arriver quelque chose. Donc nous tout ce qui donne une trace qu'ils sont déjà engagés dans un processus et que *Studio* ça va être une marche en plus, c'est important pour nous.

O : Et j'ai vu que vous demandiez pas forcément de projet ?

D : Non parce que les projets, 90% du temps les gens inventent un faux projet pour la résidence.

O : C'est-à-dire ?

D : Ben un projet pourri, genre la veille de la candidature ils sont là : « Ah il faut que je fasse un projet ». Alors du coup ils font une petite idée de merde, et du coup ça les dessert plus qu'autre chose. Donc nous on a pas dit de projet. Si t'as un projet et que tu le dis et qu'on le trouve cool, ouais. Mais ça peut aussi être une résidence parce que tu dis j'ai besoin d'un endroit pour travailler, j'en ai pas, ça peut être une sorte de projet quoi.

O : Et y'en a quand même malgré ça qui envoient un projet ?

D : Oui parce que c'est dans la lettre de motivation donc c'est une motivation le projet.

O : La lettre de motivation elle vous sert à quoi alors ?

D : Ben à ça, à savoir un peu qui y a comme personne derrière ça, derrière le dossier, nous dire pourquoi il veut venir quoi.

O : Sans que derrière il y ait forcément tel truc qu'il voudrait exposer ou telle production ?

D : Ouais

O : L'idéal d'une lettre de motivation, y'a quoi dedans ?

D : Y'en a pas. Y'a des trucs très variés Y'a des gens qui te disent : « je pète les plombs dans mon studio, je suis déprimé, je vais tout arrêter au secours prenez-moi ». Voilà y'en a dix qui disent ça les dix t'es là bon

OK, y'en a un il a un dossier hyper intéressant t'es là ouais OK lui faut le prendre, il est désespéré. Y'a des mecs qui sont là : « ouais j'ai un projet nanana », y'en a neuf sur les dix leurs projets sont pourris, et ysen a un qu'a un projet intéressant, tu le prends. Tout d'un coup y'a un mec qui dit : « Bonjour je voudrais présenter la résidence merci au revoir » et qu'a mis un statement de son boulot, y'a dix statements qui sont pourris où ils ont fait des copié-collé avec les mots processus, représentation, euh et tu te suicides, et y'en a un sur dix qu'a écrit un statement hyper intelligent sur son boulot, où tu comprends tout de suite ce qui s'est passé, donc tu prends.

O : Donc c'est quand même utile d'avoir ces textes-là ?

D : Oui bien sûr ! Parce que les œuvres en photo, elles ont un peu du mal à parler d'elles-mêmes aussi quoi.

O : Et j'ai vu que vous affichiez dès le départ la liste de matériel disponible

D : Ouais aussi on le dit parce que on... les gens ils le savent quoi, parce que tu te pointes pas avec tous tes outils. Tu vois Y. là il fait du, il travaille le bois et tout, ben voilà il savait qu'il avait deux visseuses, un truc un machin, une festwood, machin, c'est pratique pour lui, comme ça il sait.

O : D'accord et ça c'est à leur disposition ?

D : Ouais.

O : Vous arrivez à le louer ? C'est ça que vous mettez dans le truc, vous essayer de le louer à d'autres personnes ?

D : Non. Mais on en a pas du tout parlé. J'pense c'est un truc sur lequel on aurait pu vachement plus insister et le diffuser mieux et tout mais pour l'instant on a pas de régisseur donc c'est débile.

O : Et du coup ça change beaucoup les choses que y'ait ou non un régisseur ?

D : Ben ouais quand même, ça change un peu parce que dans l'idéal un régisseur ça serait quelqu'un qui fait vraiment de l'aide à la production et F. elle serait beaucoup moins dessus mais bon vu que là on a pas de sous pour en prendre un.

O : Parce que il faisait quoi J. avec les artistes ?

D : Ben il monte les expos, et puis il aide les artistes à produire. Il avait une caisse, il les emmenait acheter des trucs, il leur trouvait des mecs pour faire leur trucs, imprimer enfin tout quoi, tous les trucs qu'ils ont besoin de faire quoi, il les aidait, il les aidait à chercher des trucs.

O : D'accord donc il passait du temps avec chacun ?

D : Ouais ouais.

O : Il était à leur disposition ?

D : Ouais.

O : Donc son mi-temps quand il y avait pas d'expo, ils étaient avec...

D : Il était avec les résidents ouais. Il préparait bien sûr les expos aussi mais

O : Du coup sans lui ça se passe comment ?

D : Ben c'est un peu la merde quoi. On fait les trucs nous mêmes, avec les stagiaires, on loue des mecs pour monter des expos.

O : Vous allez essayer d'en trouver un autre ?

D : Ben on essaie, mais on a pas d'argent pour le payer donc c'est clair.

O : Et dans les mois ou années à venir, t'as une idée parmi les résidents qui sont là, ceux qui sont susceptibles d'être exposés ou d'avoir un projet d'édition ?

D : Ben j'sais pas, je vois par exemple C. qui était là l'année dernière, avec qui on avait fait la petite expo, je lui ai demandé une pièce pour une expo qu'on fait en avril. Euh T. on fait ce bouquin avec lui. BB,

j'voudrais faire leur catalogue raisonné, parce qu'ils étaient là en 2003, donc voilà, cinq ans après. Euh qui d'autre quoi ? Y'en a peut-être encore d'autres, mais dans l'immédiat je vois pas plus que ça.

O : Quand vous avez fait le gala vous avez contacté tous les artistes ?

D : Pas tous. Parce que y'en a eu 130. Mais y'en a beaucoup qu'on a contacté ouais. La moitié des artistes voire plus c'est des artistes qui sont passés par *Studio*.

O : Vous avez fait un choix à partir de ce qu'ils faisaient en ce moment ?

D : Ouais des choix aussi de notoriété, assez subjectifs d'ailleurs. Moi j'ai fait une liste de mec j'ai fait ouais, lui je le connais, voilà quoi. Y'a aussi des artistes qu'on connaissait à qui on a pas demandé parce qu'on se les garde sous le coude enfin tu vois c'est un premier jet quoi.

O : D'accord. C'est amené à évoluer les résidences, vous réfléchissez à le faire évoluer ?

D : Ben on aimerait bien leur donner plus de sous ; c'est clair que si on avait un endroit où on pourrait leur faire une expo p't'être à chaque fois ça serait peut-être bien, mais on a personne pour s'en occuper vraiment non plus. Non un peu plus d'argent, retrouver un régisseur un peu sérieux qui les aide vraiment en terme d'aide à la production ça serait bien, voilà.

O : Et c'est plus intéressant que vous ayez votre propre lieu d'expo ou alors vous avez plutôt intérêt à ce qu'ils puissent exposer dans d'autres assos pour avoir d'autres contacts ?

D : Pfff. J'sais pas, j'pense que les contacts dans d'autres assos ça se fait de toutes façons, ça serait un autre projet, ça serait pas les mêmes buts en fait. Et puis y'a des artistes que ça emmerderait de faire une expo à la fin de leur résidence, qui ont pas du tout fini, qui étaient dans un truc de recherche donc qui s'en foutent de finaliser. Et puis on a des artistes qui sont quand même parfois plus ou moins connus tu vois, les moins connus ils ont hyper envie d'exposer parce qu'ils ont jamais exposé, y'a des artistes qui ont déjà fait le tour tu vois qui s'en foutent d'avoir une énième expo solo dans un endroit alternatif quoi tu vois.

O : Et quand vous faites des échanges comme dans le cadre de *Holiday in* ou avec le Maghreb, vous prenez le même genre de fonctionnement c'est-à-dire une résidence avec un comité de sélection ?

D : Ouais y'aura p't'être une espèce de commission mais avec l'Algérie ce sera beaucoup plus flexible, parce que ils ont aucune structure en fait. Donc comme ils ont pas de structure on est obligé un peu d'inventer quoi, l'important c'est que y'ait du monde qui passe, pour l'instant on peut pas faire un truc aussi professionnel ne serait-ce que parce que y'a aucune demande, y'a pas d'offre mais y'a pas de demande non plus, donc faut la créer de toute pièce, donc on peut pas appliquer les méthodes qu'on a ici texto à ce qui se passe là-bas.

O : Et en général les appels pour les ateliers ici ou pour d'autres trucs, vous faites comment pour faire connaître ?

D : On le diffuse sur quelques sites, ici *Pourinfos*, des trucs comme ça, sur les sites des écoles d'arts que les gens continuent à regarder, par des espèces de trucs je sais pas trop, c'est plutôt F. qui s'en occupe, et à l'étranger aussi des sites équivalents de *Pourinfos*, « *eflux* ». On balance et les gens reçoivent, y'a toute notre mailing liste, et puis les gens se le reforwardent, y'a une capillarité par le net, ils se les envoient.

O : D'accord. Le stockage des... du matériel des artistes ou des œuvres qu'ils font comment ça se passe ?

D : Ben quand ils finissent normalement faut qu'ils prennent leurs pièces avec eux parce qu'on a aucun stockage pour leurs pièces.

O : Vous avez pas d'endroit ?

D : Non donc on s'arrange souvent on se retrouve à leur garder leur pièce jusqu'à des fois un ou deux ans, mais au bout d'un moment, soit faut qu'on les balance, soit il faut qu'ils les prennent.

O : Donc vous avez toujours des trucs qui restent à la fin de chaque ?

D : Ouais mais qu'on... Moi j'ai tendance à être un peu drastique et je suis là genre si vous pouvez pas les prendre on les balance (rires). Voilà quoi j'pense y'a une époque où c'était un peu plus moins, moins drastique quoi, enfin je dis ça mais en même temps, y'a des pièces qui sont là depuis longtemps et qu'on a toujours pas jeté mais...

O : Vous laissez dans le couloir ?

D : Ouais mais globalement je suis un peu là genre, essayez de débarrasser vos merdes.

O : C'est pas dans votre idée d'avoir un endroit où ils puissent stocker pour qu'ils puissent garder une production ici au cas où il y ait des expos après ?

D : Non parce que souvent, quand tu montes une expo, tu prends pas une vieille pièce qui a deux ans. Si tu prends un truc, tu prends une prod tu vois.

O : Ah oui d'accord.

D : Ouais tu vois on a pas de collection après on a pas l'infrastructure pour gérer ce genre de truc.

O : Ouais vous cherchez pas d'ailleurs à garder à chaque fois une œuvre ou ?

D : Non ça se fait un peu de façon informelle mais pas plus que ça.

O : Ils vous en laissent ou ?

O : Parfois, pas toujours.

O : C'est-à-dire ?

D : Ben ça dépend. Y'en a ils vont nous laisser des trucs parce qu'ils peuvent pas les ramener ou parce qu'ils trouvent ça sympa, ou ils nous ont bien aimé, ils nous laissent des trucs, et d'autres ils se barrent, qui nettoient tout et qui se cassent tu vois, qui nous laissent rien. On le leur demande pas en tout cas.

O : Bon, ça y est j'ai à peu près tout vu, sauf si t'as d'autres trucs à dire sur ce qui te paraît moyennement fonctionner, je sais pas, si à chaque cycle de résidents qui repart, toi je sais que ça fait un an et demi que tu es là, est-ce que tu es plutôt satisfaite de la façon dont ça se passe ou ?

D : Ben oui je suis satisfaite parce que c'est quand même une formule qui est super simple à mettre en place, qui coûte quand même pas mal d'argent, mais qui est simple à mettre en place et qui a des vrais résultats je pense, vis-à-vis des gens, vis-à-vis des artistes c'est clair. Après y'a des gens c'est toujours pareil dans la vie, tu leur offres une opportunité, des gens qui vont la saisir et des gens qui vont rien en faire.

O : Hm hm

D : OK tu vois. Mais non globalement je trouve que ça marche bien je trouve ça marche bien après euh j'trouve c'est difficile dans l'appel à candidature de rester suffisamment large, c'est pour ça que le jury c'est important : t'as tendance à prendre les trucs avec lesquels t'es familier et à jareter des trucs alors que c'est important de faire venir ça aussi en France. C'est ça qu'est intéressant, y'en a pas tant que ça des résidences ouvertes à l'international. Et après je pense que on pourrait plus clairement, mais après c'est un peu une réflexion qui pour les résidences, qui est aussi valable pour les associations qui font des expositions ou autre chose, c'est qu'on devrait être beaucoup plus familiers avec d'autres structures analogues à l'étranger pour avoir de meilleures méthodes de travail et savoir ce que font les autres parce que selon les pays c'est très différent, la façon dont c'est pris en charge les résidents, des résidences d'artistes, la façon dont c'est fait, les cooptations, les jurys, les financements, etc et je pense qu'y aurait plein de trucs dont s'inspirer des modèles étrangers et que on est inscrit dans des réseaux soi-disant comme Resartis et tout mais en fait on a jamais de nouvelles d'eux, on va pas aux rencontres annuelles, on est pas du tout impliqués dedans et du coup y'a une mauvaise circulation de l'appel à candidature. Il est relayé, mais il pourrait l'être encore plus.

O : Ah oui ?

D : J'pense voilà, et j'pense que nous on pourrait certainement aussi avoir une meilleure connaissance des réseaux étrangers pour pouvoir en fait rebalancer nos résidents actuels sur des résidences à l'étranger qu'on connaîtrait, ou avec qui on serait un peu cul cheville avec les mecs pour pouvoir les recommander, et tout ce qu'on fait pas du tout, et ce que CulturesFrance devrait faire et fait pas du tout.

O : Ouais mais là vous avez aucun programme avec CulturesFrance ?

D : Non. Si, on a un truc avec CulturesFrance pour le programme avec l'Algérie qui va peut-être se transformer en un truc vrai ou pas. Mais ce travail de cooptation c'est un travail qu'on pourrait peut-être faire, mais dans les faits c'est très dur à faire

O : Et le réseau de *Studio* international avec Gassworks ?

D : Pareil, on s'échange deux trois tuyaux, mais c'est pas plus effectif que ça. Après ça dépend par exemple là, y'a L., c'est une peintre qui va venir, elle est passée par Gassworks à Londres, donc on a vu qu'elle était passée par Gassworks, son boulot nous intéressait, donc le fait en plus qu'elle soit passée par Gassworks ça nous semblait intéressant dans le cadre de l'activation de ce réseau. Donc on l'a aussi prise parce qu'on savait à peu près Gassworks sur quel réseau c'est identifié donc voilà.

D : Vous avez appelé ?

D : Oui oui, ils le savent qu'elle vient chez nous, c'est normal.

O : Mais vous l'avez pas appelé avant de la sélectionner, pour savoir ce qu'ils en pensaient ?

D : Non non : on est quand même indépendants !

O : Quand tu disais que c'était pas suffisamment large c'était au niveau des supports ou ?

D : C'est juste en terme de diffusion : ils pourraient être mieux diffusés que ça auprès de plus de ...

O : C'est pas la question que en art contemporain vous vous retrouvez avec tel ou tel médium ?

D : Ah non non, au contraire, déjà juste on a déjà plein d'appels, enfin plein de candidatures, c'est bon, y'a déjà beaucoup quoi, si y'en avait plus, mais bon on en aurait peut-être plus si on diffusait encore mieux mais on aurait encore des profils encore plus variés.

O : Oui c'est ça... en terme de profil c'est quoi que vous retrouvez le plus c'est certains médiums ou certains pays ?

D : ça dépend ça dépend des fois. C'est un reflet assez actuel du truc, j'sais pas, y'a une session où t'as quinze japonais tu sens que y'en a un qui l'a reçu et qu'il l'a filé à tous ses potes et ils ont tous paniqué et ils ont tous répondu. Y'a un coup où j'sais plus la dernière fois, j'l'avais envoyé à un endroit au Brésil et un endroit en Afrique du Sud qui m'avait répondu en me disant « ouais nanana ». Ils l'ont bien diffusé, on a eu peut-être cinq sud africains et quatre Brésiliens qu'on avait pas du tout les sessions d'avant. Voilà, de temps en temps y'a des américains des fois y'a un mail qui passe par un truc enfin, tu sais pas du tout, ça dépend c'est mystérieux. Un coup y'a une grappe d'Australiens qui postulent, des Néozélandais, des gars qui sortent de nulle part tu vois, des candidatures isolées où tu te demandes comment les gens ont eu accès à ces infos.

O : Du coup a priori c'est peut-être plus dur pour vous ?

D : On sait pas trop, c'est internet, ça flotte quoi. C'est, ça diffuse par des espèces de couloirs qu'on a pas trop idée quoi Moi j'essaie de travailler un peu avec mon réseau en le balançant à mes amis commissaires d'expo à l'étranger qui le rediffusent mais

O : Et les artistes une fois qu'ils sont reçus vous faites des fiches sur chaque artiste sur internet ?

D : Non notre site internet est très lacunaire mais parce qu'on a pareil on a personne pour s'en occuper donc c'est nous qui le faisons donc il est pourri.

O : Vous faites un petit texte ?

D : Non. Y'a la liste des mecs qui sont venus

O : Il me semblait avoir vu ça, qu'on pouvait cliquer.

D : Heu pour ceux qui sont en ce moment...

O : Ah oui ceux qui sont en ce moment, d'accord après c'est pas archivé et c'est des texte que vous, vous faites ?

D : Non c'est eux qui les font, des fois y'en a qu'on fait nous, mais globalement c'est plutôt eux qui nous fournissent des matériaux sur leur boulot.

O : Et ça c'est des trucs que vous gardez à disposition pour des gens qui sont intéressés ?

D : Ouais, si y'a des gens qui nous le disent. Mais généralement on leur file l'email du mec et on leur dit ben écoute appelle-le.

O : Ouais vous faites pas ce boulot-là ?

D : Non on est pas galeristes.

O : Oui c'est ça, et vous essayez pas de relayer dans la durée les gens qui sont passés ?

D : Non. Pas dans la durée après, voilà, on parle des gens parce qu'on les connaît et on file l'email du mec ou de la fille si y'a besoin mais.

O : Et les trois mois qu'ils passent ici c'est pas trop court ni trop long, si c'est en général trois ou quatre mois la moyenne ?

D : Non ça pourrait être un peu plus long ça pourrait être plus court si tu vois ce que je veux dire. Y'en a qui se font chier et y'en a qui ont le temps de faire un projet, d'autres qui veulent rester plus longtemps.

O : C'est possible ça, ça vous arrive de prolonger au delà de six mois ?

D : Non, mais y'en a qui s'installent à Marseille puisqu'ils aiment bien comme endroit tu vois. T. il est resté, y'a aussi des artistes qui remontent chez asso X après, parce que... ils deviennent potes, donc ils remontent enfin tu vois c'est une espèce de capillarité aussi quoi ; ou qui cherchent un atelier à Marseille et qui en trouvent.

O : Hm hm ça vous arrive à l'inverse de réduire si jamais ça se passe vraiment mal ?

D : Non pas à ma connaissance.

O : Vous auriez la possibilité ?

D : Ben tu peux toujours dire à un mec, si il est infâme, qu'il gifle sa voisine dans l'appart et que, il est fou et qu'il menace avec un couteau oui, là il va partir. Mais c'est tout, ça s'est pas produit pour l'instant.

O : Est-ce que vous... je sais pas comment ça se passe au quotidien à *Studio*, si vous les voyez beaucoup ou si ils sont dans leur atelier ?

D : euh, ça dépend. Genre on avait des artistes qui squattaient vraiment trop et on leur a dit bon maintenant vous faites chier vous rentrez chez vous et vous regardez Internet dans votre atelier parce qu'ils étaient là à mater.

O : Ah oui dans votre bureau ?

D : Dans le bureau, après moi j'avais fait une sorte de règle implicite comme quoi les résidents viennent que le matin mais là tous les résidents qu'on a depuis six mois, ils sont tellement cools à faire leurs trucs tout seuls et à venir que quand ils ont besoin d'un truc que, ils sont pas une force de dérangement.

O : D'accord.

D : Quand y'en a eu qui étaient vraiment trop chiants, qui venaient tout le temps et qui pétaient les couilles, on les a jetés, on leur a dit maintenant t'arrête quoi, mais ça arrive rarement.

O : Et vous allez les voir dans les ateliers ?

D : Ouais, on fait des visites avec eux ,on fait des espèces de points, on est là.

O : Ah bon ?

D : Ouais on est là nanana, moi aussi j'essaie de leur filer une espèce de regard un peu critique pour ceux qui le souhaitent.

O : Donc vous essayez régulièrement de formaliser un peu ça ?

D : Ouais, enfin vite fait. On discute de, des projets, dans la mesure du temps J'dirais que les résidents après y'a des périodes de l'année quoi, les périodes où on a des expos à monter, c'est tellement un cauchemar, on est tellement mobilisés dessus que souvent les résidents à ce moment-là ils sont un peu plus dans la merde que les autres, parce que on est tellement en train de paniquer sur nos expos, qu'on a pas le temps, et les résidents en dehors de ce moment-là de l'année, on fait que des dossiers de subvention, on est au bureau, c'est beaucoup plus simple de les suivre, c'est un peu malchance quoi.

O : D'accord, et les suivre c'est aller voir ce qu'il font ?

D : Ouais voir ce qu'ils font, ils nous disent : « ouais j'ai envie de faire ça, tu connais bidule j'aimerais bien lui montrer mon boulot, tu connais telle galerie ? ».

O : Mais sinon dans la journée vous les voyez pas ?

D : Je te dis, on les voit, on boit le café, on bouffe ensemble des fois.

O : D'accord, donc vous arrivez facilement à voir celui qui va faire un boulot, vous voyez l'évolution d'un boulot, si ça vous intéresse, si ils font rien du tout ?

D : Ouais, mais en général ils font pas rien du tout, justement c'est des gens qui sont assez...

O : ça arrive pas ça ?

D : Non, globalement c'est des gens qui sont, c'est quand même une opportunité de venir en résidence. C'est galère d'être pris. Quand ils sont là, ils bossent quoi. Non les gens sont assez, sont vraiment sérieux quoi.

O : Bizarrement.

D : Ouais j'suis assez surprise quoi, ils sont pas là à glander. D'ailleurs c'est pour ça que nous on fait plus de résidence en août, parce qu'en août, les gens ils sont toujours à la plage avec leur famille et ils s'en battaient les couilles de travailler.

O : Ouais ça arrive ça.

D : Donc du coup en août l'appart il est libre. Bon si t'as d'autres questions tu peux me les poser par mail.

O : Non j'en ai plus.

D : Si tu réfléchis, que t'as un nouveau point.

O : J'aurais besoin, si c'est possible et si vous les avez archivés, de voir vos différents appels à candidature. D'ailleurs, Vous faites signer des conventions aux artistes ?

D : Non ça c'est nouveau, ça va être mis en place je crois là, pour la prochaine session, où y'a que des performeurs d'ailleurs, c'est débile, on essaie de faire signer des conventions pour des rétrocessions de prod.

O : Pour les ?

D : Rétrocessions de prod.

O : C'est-à-dire ?

D : Ben si les artistes ils fabriquent un truc avec leur bourse de prod, que et que la pièce elle est vendue, ils nous la remboursent.

O : Sur le montant, ils vous remboursent les mille euros quoi.

D : Ouais enfin si la pièce a couté mille euros mais ouais.

O : Ah oui d'accord, ça c'est nouveau ?

D : Ben ouais, parce qu'on l'a jamais vraiment fait et on s'est trop fait enculés avec des mecs qui vendent des pièces avec des prix de dingues, après tu vois et puis ils ont tout fait à *Studio* et puis tu vois, on a passé six mois à les aider et on est crédité nulle part, tu vois ?

O : Et ça vous essayez de leur demander ?

D : On essaie de le faire, mais c'est trop chiant. C'est faire la police tu vois, quand ensuite le mec il trouve une galerie, ses galeries, ça fait toujours chier de marquer co-production *Studio* tu vois, ils veulent mettre courtesy galerie bidule, et ils s'en foutent d'un espèce de, d'espace alterno.

(Rires)

D : Tu vois, on en parlait avec P. de Galerie X., c'est ça quoi, tu produis une pièce après ils sont là : « Ouais, j'ai pas dit à mon galeriste, ça faisait chier tu vois ». Et c'est toi qu'est derrière à demander toutes les subv pour le faire quoi !

O : Hmm

D : C'est un peu ingrat ça, c'est un peu genre l'argent associatif il pue tu vois, c'est c'est un peu le macramé quoi, tu vois.

(Rires)

O : Du coup vous arrivez quand même à justifier ?

D : Ben là moi je vais peut-être un peu taper du poing sur la table, mais moi ça me fatigue parce que c'est tellement, y'a quand même très peu d'artistes qui revendent leurs pièces après, du coup c'est... Et puis c'est aussi un peu de leur bonne fois tu vois, quand t'apprends qu'un artiste a revendu telle pièce qu'il a fait y'a deux ans avec l'aide d'un truc public, tu fais quoi ? Tu l'appelles « Hé, félicitation, au fait la prod ? ». Tu vois ?

O : Ouais par exemple si il vend le truc, vous voudriez récupérer la somme que...

D : Ben ça serait bien, ça serait *fair*, mais maintenant eux, voilà quoi.

O : Oui, ça serait une sorte de pourcentage ?

D : Ouais, ça serait correct. Après je dis pas que ça c'est possible à faire, mais voilà.

O : Donc ça vous allez le mettre en ?

D : On essaie ouais, on a un contrat de production, enfin de rétrocession de production qu'on a, et qu'on est en train d'essayer de réadapter à *Studio*.

O : Que vous avez récupéré d'une autre structure ?

D : Association X, voilà, qui nous l'a filé.

O : Et c'est un pavé le truc ou ?

D : Non, c'est pas énorme, ça fait trois quatre pages, y'a des petites clauses, de mention.

O : Donc ça vous allez l'adapter à ?

D : Ouais on est en train d'essayer de l'adapter.

O : D'accord et jusque là vous avez jamais fait signer quand l'artiste vient ou avant qu'il vienne ?

D : Non. Si si, y'a une charte genre je m'engage à ne pas gifler mon voisin dans l'appart, je m'engage à donner les 100 euros de frais nanana, je m'engage à bien faire les codes de l'alarme et à être gentil avec les autres, je m'engage à ne pas voler le matériel.

O : Donc ça vous le faites, vous le faites signer ?

D : Ouais ouais et aussi une convention d'habitation aussi pour qu'ils puissent faire leur démarches de papier de truc comme quoi ils sont hébergés à *Studio*.

O : D'accord et ça vous le faites évoluer ou c'est toujours le même document ?

D : Tous les deux trois ans y'en a un qui se rend compte que y'a toujours écrit 97 en bas et qu'il faut changer et on change le truc tu vois mais.

Fin de l'entretien.

**III, 3. Entretien avec l'ancien directeur des *Ateliers Ville*
(structure en transition)
Dans un bar du Vieux Port à Marseille
Le 20 février 2008**

Durée : 1h21.
Directeur : D
Enquêteur : O.

O : Est-ce que tu pourrais commencer en me disant en quoi ça a consisté ou ça consiste le principe des Ateliers Ville, que ce soit l'atelier B ou L ?

D : Donc, en gros, les ateliers c'est parti du, si ma mémoire est bonne hein, d'une expérience de terrain des artistes. Quand j'étais à Marseille dans les années 85, on parlait pas d'ateliers d'artistes. Y'avait des entreprises qui s'étaient implantées, toutes sortes de petits ateliers divers, qui faisait la richesse de l'activité autour du port, et des petits commerces, et ces ateliers là, comme les taxes devaient être augmentées, ils ont migrés dans la périphérie de Marseille où les taxes étaient plus faibles, et donc y'a eu moins d'activités, et plus de locaux disponibles. Et effectivement en 85, les artistes avaient tous des ateliers gigantesques, la ville aussi disposait d'énormément d'espaces, dont elle avait même pas une vision complète hein. La menuiserie du Panier, le bâtiment de L., c'est une ancienne menuiserie de marine, qui se casse progressivement la figure, dans son activité, jusqu'à être en faillite. Y'a un procès, etc, et des années après, la ville achète le bâtiment, et encore plus tard, le fait rénover avec des fonds du FEDER. Ce qui, ça retape le bâtiment en partie, mais surtout ça impose de faire une rotation dans les résidences, au moins sur un niveau et demi.

O : Ouais, donc à partir des années 70-80,

D : Oui, donc en gros on part d'une organisation qui est d'ordre privée, les artistes eux-mêmes se débrouillent en trouvant des bâtiments. Arrive une municipalité qui est motivée pour solliciter les artistes, engager un dialogue avec eux, et donc va lancer une sorte de rapport à la ville nouvelle, en proposant aux artistes de monter des projets qu'elle finance, en proposant aux artistes de l'argent pour rénover les ateliers, ou en proposant elle-même des ateliers. En fait y'a une relation qui s'établit entre les collectivités, principalement la ville à ce moment là, et les forces vivantes, les artistes, qui vont être sollicités pour faire des projets, et en retour recevoir de l'argent. Une forme de clientélisme, mais dans le bon sens du terme. Donc ça ça va pulser et développer une activité culturelle dans le domaine des arts plastiques, plus que dans d'autres lieux. Parce que très vite les artistes qui sont pas idiots, se rendent compte que tout seul dans l'atelier c'est pas suffisant, c'est pas possible de faire des expos, donc ils invitent d'autres artistes, il se montent. Une partie des ateliers sert aussi de lieux d'expo. Et ça produit des échanges et ça crée une scène qui devient dynamique. Et après la collectivité conclut son développement en créant l'atelier B., enfin, y'a une salle d'exposition, qui fait micro centre d'art, mais qui est la première étape vers quelque chose qui va être formalisé de manière plus claire quand j'arrive, sous la forme : très bien une résidence, mais associons la diffusion, de sorte qu'on reste pas fermés dans la résidence, fermés dans le quant à soi, son petit territoire. Qu'on reste ouvert, et que cette diffusion soit faite, là aussi je pense que c'était important de franchir une étape, pour la formation des artistes et pour leur développement, c'est-à-dire que c'est très bien qu'il y ait des structures qui soient en réseau, où les artistes eux-mêmes gèrent les réseaux, mais c'est très bien qu'à un endroit, une de ces structures soit différente, qu'elle soit gérée par quelqu'un qui a un regard un peu extérieur à la scène, et qui peut émettre des partis pris, faire des choix, et dire ces choix là, on va essayer de les mettre en rapport avec le réseau international. Y'avait une autre manière de faire, plus institutionnelle.

O : Donc l'activité de diffusion elle existait déjà avant ? C'était la résidence qui existait pas encore ?

D : Elle existait de manière assez ghetto communiste hein. (rires). C'était assez souterrain quand même. Ils ont récupéré des ateliers pour en faire une salle d'expo, qui était pas vraiment une salle d'expo, c'était assez bricolage. En fait j'ai récupéré la salle d'expo, j'ai décidé que les bureaux seraient là, dès l'accès, assez visibles, parce qu'elle participait à la reconnaissance du site. Et ça c'était la première étape. Donc on a refait la salle du bas, et des bureaux pour montrer qu'il y a une activité, qu'il y a des gens qui travaillent et qui vous reçoivent. Parce qu'avant les bureaux étaient à l'étage. Et en fait y'avait à l'époque très peu de lieux, à caractère institutionnel, associant des résidences et diffusion. On avait tantôt des institutions qui étaient comme des ateliers de résidence. Des ateliers municipaux il s'en est créé un peu partout. Mais très rarement la diffusion avec. Et à la Friche, la galerie elle s'est construite les ateliers ils existaient déjà hein.

O : oui, oui elle est arrivée bien après coup.

D : Pour replacer un peu dans le contexte, les seules résidences qui organisaient des expositions, c'était plutôt du côté anglo-saxon. Y'en avait à Londres. PS1 à New York c'était des structures comme ça qui étaient... qui m'intéressaient.

O : C'est à ça que tu as pensé ? Toi tu sortais du Magasin à ce moment là ?

D : Oui. Mon idée c'était de créer une petite machine, et que cette petite machine serve, comment dire, à faire évoluer une scène quoi, à contribuer à sa reconnaissance, sans être le seul à le faire, et serve à son évolution en établissant des règles du jeu. En gros c'était surtout ça, faire en sorte que, autant l'attribution des résidences, que le programme d'exposition, tout ça, ça permette de montrer comment on fonctionne au niveau international, d'être sur le même pied que ce qui se passe ailleurs dans des grandes villes où il y a un milieu de l'art assez développé. Avec ce qui fait aussi le piment à Marseille c'est-à-dire faut se souvenir qu'à l'époque, quand je suis arrivé, en 95, toutes les salles marseillaises avaient des traces de leur usage précédent très fortes, la galerie de J., Interface par exemple, t'as les poutres, tout ça tu vois les deux bâtiments, c'est charmant hein mais ça reste comment dire, un peu exotique, le FRAC même chose.

O : Ouais il manquait l'espace blanc ?

D : Le cube blanc un peu comme ça abrupt, abstrait et comment dire, oui qui te permet pas vraiment de t'appuyer sur les murs ou sur l'histoire du bâtiment c'était un truc qui manquait aussi. Même le mac avec ses sheds et tout c'est vraiment un objet assez particulier. Donc partant de ce constat l'idée ça a été de faire le contraire de ce qui existait pour offrir un outil de plus - et aussi un repère assimilé à l'art contemporain. Le seul endroit peut-être où il y avait ça c'était la galerie de Roger Pailhas et encore à l'époque, elle était Cours Julien. Après quand il est descendu sur les quais, là c'était plus évident. Et à partir de là je pense ce qui a le plus servi le développement du projet ça a été de après avoir mis en évidence le contexte d'exposition, d'avoir mis en évidence le contenu des ateliers, c'est-à-dire au moment de mon arrivée, j'ai ouvertes des portes ouvertes dans tous les ateliers et j'ai exposé tous les artistes que j'ai trouvé à cet instant T dans la salle d'exposition qui venait d'être refaite.

O : Au début les artistes tu les avais pas choisis ?

D : Non c'est ceux qui étaient depuis des années dans le bâtiment de L., M., F., G., des gens qui étaient là depuis très longtemps. Y'a ceux qui étaient nommés par les commissions, même y'avait pas de commissions, je sais pas comment ils étaient nommés, mais qui avaient reçu des attributions d'ateliers, y'avait un embryon de commission qui sans doute devait se réunir, et puis y'avait des clandestins, des gens qui étaient arrivés à un moment donné. I. par exemple, qui venait d'Argentine ou de Colombie, y'avait M. qui arrivait d'Algérie, qui était un peu paumé, qui est resté assez longtemps dans l'atelier, c'est même lui qui a maintenu une présence dans le bâtiment au moment où ça avait capoté hein, à mon arrivée, et voilà donc de mettre les choses à plat, d'ouvrir les portes. Tout le monde s'est dit : pourquoi ces gens-là ont le bénéfice d'un atelier ? Comment ça se fait qu'ils sont là ceux là et pourquoi certains sont là depuis si longtemps ? Donc ça a permis de mettre en place une vraie commission d'attribution à laquelle j'avais, au début c'était pléthorique : y'avait 18 personnes dans la commission. Mais c'était très utile pour que, tu vois, l'ensemble de la scène puisse savoir que y'avait un vrai jury, que c'était pas quelques-uns qui entre eux choisissaient leurs amis, que ce jury était constitué de personnalités très divergentes dans leurs intérêts, appartenant pas du tout aux mêmes chapelles. Par exemple dans la première commission, y'avait l'artiste G. d'un côté, je sais plus qui y avait, ben A. de l'autre, y'avait A. d'un côté, R. enfin tu vois c'était très mélangé.

O : C'était des gens de Marseille ?

D : Principalement des gens de Marseille, parce que faire venir des gens de l'extérieur, c'était quand même à l'époque un peu trop d'argent. Mais y'avait aussi la Drac, y'avait la Région, la représentante de la région, c'était pas L. à l'époque, c'était B., la Drac J., y'avait le directeur du musée d'art contemporain de l'époque, c'était V., ou c'était déjà C. je sais plus, le directeur des Beaux-Arts c'était M. Donc c'était vraiment un panel assez large, après on l'a réduit un petit peu et surtout on l'a ouvert à la société civile : on a joint les critiques, les collectionneurs, les acteurs du marché, les éditeurs, et à chaque fois j'ai toujours fait très attention à ce que la commission soit, tu vois, qu'y ait des gens qui ont des goûts très différents. On savait, parce qu'on les connaît, qui s'intéresse plus l'un à la peinture l'autre à l'art conceptuel l'autre à au côté pop, etc., de sorte que tous les dossiers puissent être regardés au minimum par un, deux ou trois membres du jury avec intérêt et défendu devant la commission. A partir de là on avait ça, c'était la première étape. La deuxième étape ça a été de donner une limite d'âge aux gens qui se proposaient pour avoir l'atelier pour une raison simple, c'est qu'on s'était rendu compte que c'était très difficile de faire un choix valable avec des gens qui avaient vingt ans de boulot derrière eux et des dossiers énormes des galeries partout dans le monde et souvent enseignants aussi et qui finalement avaient moins besoin de ce soutien qu'un jeune qui sort, qui débute, qui a besoin d'espace pas trop cher pour pouvoir survivre, monter ses pièces, tester ses installations et autre, éventuellement s'arranger avec des copains quand il est un peu en difficulté. Voilà donc ça, ça a été très utile de poser cette limite dans un deuxième temps parce que ça nous a évité d'avoir tous les retraités qui font de la peinture ou de l'aquarelle pour leur plaisir et qui avaient rien à voir avec ce programme donc plutôt que de faire des aigris qui étaient à chaque fois refoulés, autant dire non, y'a une limite d'âge.

O : C'est 35 ans ?

D : Ouais c'est 35 ans. Alors c'est clair qu'on s'est privé de l'apport de gens plus âgés, intéressants mais pas complètement parce que y'avait aussi dans le dispositif trois lieux de résidence, une chambre, un atelier, un appartement qui nous permettaient d'accueillir cette fois-ci sans passer par la commission mais par le, par la direction artistique, c'est-à-dire moi-même, qui en fonction de l'intérêt des projets menés par ces artistes à Marseille, les invitais pour une semaine à trois mois maxi.

O : ah d'accord, de plus petites...

D : C'était une séquence beaucoup plus courte, sur la base du projet. L'idée c'était de faire en sorte que avec ces intervenants-là, ces artistes là on constitue une mémoire de Marseille au travers de leur création et on constitue encore plus de réseau, mais sous une autre forme.

O : D'accord. Mais c'était sur des projets assez courts ? Ils te sollicitaient pour..

D : Ben ça dépend. Y'a des projets qu'ont duré trois ans tu vois. Et les gens revenaient chaque année pour deux jours, quinze jours parce qu'ils avaient euh un film comme IR qui a été fait par S., a été fait sur trois ans : elle est venue trois fois à Marseille.

O : D'accord, donc à chaque fois sur des périodes courtes ?

D : Des périodes courtes, quelques jours ouais, quelques semaines. Là on a reçu des commissaires aussi, on a reçu plein de monde. Le but c'était comme ont pu faire d'autres associations, les galeristes tout ça, d'innover la scène en permanence, d'avoir un flux. Alors pour en terminer avec les résidences longues, donc celles des ateliers qui durent 23 mois dont la périodicité est tous les 23 mois, donc y'a eu cette commission, ce jury dont je parlais tout à l'heure, comme d'une transparence et d'un professionnalisme. Deuxième étape, de réduire la limite d'âge à trente cinq ans, et troisième étape ça a été de mettre ces ateliers des résidents le plus proche possible de la galerie, c'est-à-dire dans un rapport de proximité avec la galerie plus important qu'au départ, parce qu'au départ, la programmation était internationale dans la galerie, type B. et quand on ouvrait les portes des ateliers, y'avait un décalage de niveau très important. Donc petit à petit, les grands noms dans la structure galerie ont été moins présents, de l'ordre d'une exposition par an et y'a eu plus de choses expérimentales et donc dans l'ensemble de ces choses expérimentales, y'a eu plus d'intervenants qui venaient des ateliers des résidences, soit de L. soit de B., projet monté avec eux ou en relation avec des gens qu'ils invitaient etc. Tout ça ça a permis de faire avancer l'ensemble, de faire croître l'ensemble ce qui fait que maintenant quand tu regardes bien, les gens comme euh J., comme S., y'a quand même du beau linge qu'est sorti des ateliers. J'veux dire B., enfin y'a eu une foultitude d'artistes très très bien qui sont, soit maintenant dans les ateliers, soit qui en sont sortis

récemment. Et puis on s'est rendu compte aussi que y'avait dans les autres, dans le réseaux des résidences à Marseille, que ce soit à *Studio*, à *Hexagone*, Asso X et les autres, finalement pas mal d'affinités et que quelqu'un qui testait pendant quelques mois une résidence à Marseille avec *Hexagone*, c'est limité à trois mois ou six mois je sais plus, pouvait après quelques temps avoir l'envie de revenir et de rester plus longtemps, donc les ateliers d'artistes devenaient un endroit intéressant.

O : Hm hm.

D : Donc y'a eu des passes passes comme ça, on a reçu des gens qui ensuite sont partis à *Hexagone* parce qu'ils voulaient rester plus longtemps à Marseille et qu'on les autorisait pas à redoubler leur séjour.

O : Ouais ouais et dès le départ, ça a été fixé à deux ans le délais ou c'était plus court ?

D : Non, c'était à deux ans tout le temps pour une raison simple c'est que enfin, c'est moins de deux ans parce qu'au delà de deux ans, parce qu'au-delà y'a un problème juridique qui se pose, c'est qu'on peut faire refaire, qualifier un bail en bail commercial si on occupe plus de deux ans un lieu et qu'on a une activité etc. Donc pour s'épargner ce genre de problème et que à un moment donné les ateliers seraient plus en rotation, ce qui serait un pas compatible avec leur vocation et deuxièmement poserait un problème vis à vis des budgets européens puisque la restauration des bâtiments était faite avec des fonds FEDER, sur la base du renouvellement si y'a plus renouvellement... (*appel téléphonique*)

O : Et les accueils courts c'était plutôt destiné à des artistes d'ailleurs, qui venaient d'ailleurs en fait ?

D : Oui principalement. Et puis aux marseillais qui étaient dans la panade. Un artiste marseillais qui d'un seul coup avait une commande pour Paris, une exposition importante dans une galerie à droite ou à gauche, avait besoin d'un espace s'il avait plus d'atelier, pouvait venir aux ateliers faire son projet, monter son projet, euh un artiste qui à Marseille était en train de monter un projet avait besoin d'un logement pour faire venir ses collègues, etc, oui. Ce qu'on a peu fait par contre, c'est de prêter les résidences aux autres associations parce qu'on s'est vite rendu compte que ça devenait de l'hôtellerie. Donc y'avait aucun intérêt pour nous, l'idée étant quand même que chaque fois que quelqu'un bénéficiait de ces résidences courtes, il travaillait sur un projet avec nous, et nous enfin, c'est à dire moi, dans le rapport avec l'artiste, je faisais en sorte, à la lecture de son dossier et de son projet de cerner sur le territoire les acteurs qui pouvaient être des partenaires. Alors ça pouvait être des associations comme ça pouvait être des individus, des artistes ou d'autres. L'idée étant toujours que on servait de tremplin pour que quelque chose émerge, mais que cette chose-là, elle devait enfin c'était un peu un donnant donnant. Vous êtes bénévole, c'est gratuit, mais on espère bien que vous rentrez en contact avec la scène, vous engagez vous-même des contacts qui vous serviront à continuer avec ces acteurs-là pour des projets que vous voulez mener, sans plus passer par nous et que aussi en retour vous pensez lorsque vous montez des choses chez vous à inviter des marseillais. Alors ça marchait plus ou moins bien, dans certains cas ça a très bien marché, dans d'autres non.

O : Et ça se passait comment justement...

D : La sélection ?

O : Non les exposition justement, les différentes expos qui se faisaient à l'année, la programmation par rapport aux artistes qui étaient présents et les artistes extérieurs ?

D : Les artistes alors ça, la programmation comme je t'ai dit au départ, l'objectif numéro 1 ça a été de montrer tout ce qu'il y avait dans les ateliers, tout ce qui s'était produit les dernières années, quand ils ont été fermés, un peu en déshérence. Après, la deuxième étape, ça a été de valider les ateliers comme un centre d'art sur la scène nationale et internationale, donc une sélection qui tapait un peu haut mais toujours avec l'idée d'expérimentation. B., c'était les premières projections d'images, euh W., c'est après qu'il a été censuré à Beaubourg, on présente un Continent plat qui était la première fois qu'il faisait une fonte de plâtre, une immense plaque de plâtre sur le thème des attentas dans le métro à Paris.

O : D'accord.

D : Après qu'est-ce que y'a eu ? Y. c'était le grand portrait sur la Canebière, enfin y'a comme ça plusieurs fois des opérations avec des gens comme ça qui étaient...

O : Monographique, à chaque fois sur un artiste ?

D : Chaque fois monographique, avec souvent une publication à la clef, euh et quelques fois qu'on a pu faire tourner aussi.

O : D'accord.

D : Et puis c'était souvent des gens en milieu de carrière tu vois qui soit voulaient changer d'orientation de leur travail et trouvaient pas les moyens de le faire dans une galerie privée parce que le risque était trop grand, commercial, et dans les musées bon, y'avait un peu de réticence parce qu'on préférait avoir une histoire de ce qu'ils avaient fait. Et puis après y'avait des expositions de groupe pour à peu près un tiers de la programmation. Ces groupes c'était soit des thématiques dans l'air du temps, soit des échanges avec d'autres villes. On l'a fait avec Bologne, on l'a fait avec Munich, on l'a fait avec Hambourg, on l'a fait avec Bruxelles, on l'a fait avec plusieurs villes c'est-à-dire on repérait une scène comme ça ou y'avait des affinités, des accointances, des commissaires mobiles qui étaient intéressés, soit on les faisait venir comme on avait fait avec ES et BB, qui est maintenant à Leeds et l'autre à ?, on les a fait venir, ils ont fait un tour des ateliers et ils sont repartis. Alors ils venaient avec plus ou moins de bonheur dans les ateliers, quelques fois ils parlaient pas d'autres fois ils étaient très à l'aise. Mais bon c'était très stimulant et ça nous servait d'établir comme ça des têtes de pont, d'exporter des artistes marseillais.

O : C'est-à-dire qu'il y avait des expositions de groupe qui étaient faites dans ces villes là ?

D : Voilà, à Hambourg c'était au K., à Munich c'était le ?, le Neon à Bologne, enfin, chaque fois on a trouvé des partenaires.

O : Et ça c'était toi qui montait ces projets là ?

D : Avec les partenaires oui oui. On était à plusieurs. Et je pense qu'on a dû s'associer à d'autres projets qui regroupaient plusieurs, plusieurs acteurs à Marseille. On a fait des projets aussi avec les musées, on a fait des projets avec le Frac,

O : Donc les expos de groupe ça concernait à chaque fois tous les artistes qui étaient à L. et B. ?

D : Non, tous les artistes de la scène marseillaise, pas forcément dans les ateliers.

O : Ah oui d'accord.

D : Y'a pas de système si tu veux, on faisait visiter les ateliers, et les projets se faisaient par affinités et par choix des commissaires.

O : D'accord.

D : On essayait de faire au maximum que ce soit des commissaires étrangers qui fassent la sélection tu vois, j'ai relativement peu travaillé à l'export moi-même en choisissant moi-même. Pourquoi ? Parce que tu peux penser une exposition, l'envoyer quelque part mais pour qu'elle soit vraiment prise sur place, et considérée sur place et suivie sur place il faut que les gens se l'approprient.

O : Ouais ouais.

D : Donc l'idée c'était ça, c'était qu'ils s'approprient l'expo.

O : D'accord donc c'était les commissaires qui ?

D : Moi je faisais la même chose dans l'autre sens : je demandais à sélectionner les artistes qui venaient par exemple de Bologne, d'Italie ou d'ailleurs moi même, en compagnie des autres commissaires, mais j'accordais beaucoup d'importance à ça pour que ça garde un niveau de qualité et d'engagement voilà. Et ça a relativement bien marché et puis bon après y'a eu moins d'argent donc ça devenait beaucoup plus compliqué à faire euh, à monter. Voilà en gros les monographies, les expositions d'échange et puis des artistes de la scène marseillaise sur lesquels c'était important de faire un point parce que ça faisait longtemps que ça avait pas été fait ou parce qu'ils étaient émergents rapidement. Tu vois, par exemple c'était évident que Richard Bacqué à Marseille on le connaissait tout ça, mais Rugirello qui avait été très longtemps dans le sillage de Richard, avait été moins visible et il était important de faire un point sur l'œuvre de Rugirello, et en particulier sur ses vidéos, ça on l'a fait par exemple euh avec l'Ecole d'Art, ensuite euh. Autre exemple, y'en a plusieurs mais Saverio Lucariello, Mathieu Briand y'a comme ça un bon nombre d'artistes marseillais qui sont passés aux Ateliers.

O : Hm hmm.

D : Et ça aussi ça a fait que c'est devenu un objet de désir. D'une part le lieu était qualifié par le réseau international, pour la qualité des expositions de niveau international, il était qualifié par le niveau des résidences, du fait du comité de sélection tout ça les résidences, par un afflux permanent de personnalités et puis par le fait qu'il y avait un engagement vraiment sur les monographies, pour les artistes de la scène marseillaise. Si tu mets des billes autant pour BS que t'en mets pour X Y ou Z de Marseille, ben d'un seul coup ça se voit quoi, ça se voit que c'est des moyens, ça ce voit que y'a un engagement et les expositions elles sortaient vraiment du lot.

O : Et c'était le cas, il pouvait y avoir une édition ?

D : Oui, une édition. Ben regarde regarde Saverio, regarde Rugirello. Après bon, y'a eu des vaches plus maigres à certains moments, à partir de 2000, c'était un peu plus serré et on avait moins de fric mais on a quand même continué de faire des publications : A.M., euh. Et sincèrement ça a été vraiment ça a été très utile je pense aux artistes, ça a été utile à la scène, ça l'est d'ailleurs toujours, mais ça a été aussi utile aux ateliers d'artistes parce que quand on avait une publication avec MB, quand ensuite le projet partait à la Biennale d'Istanbul avec notre catalogue ou celle la publication qu'on a fait pour BS et puis le fait qu'elle soit partie à la Biennale de Sydney, ben ça a été vu par un très très grand nombre, le catalogue a été vu par des tas de gens qui ont... On recevait des mails d'un peu partout qui disaient : « Vous avez fait ça ! Ah bon c'est très intéressant ». En plus comme on faisait ça, c'était une exposition souvent avant les grosses boîtes, les grands centres d'art parisiens ou ailleurs, l'effet d'aura était, l'amplitude était pour nous, c'était vachement vraiment bénéfique quoi.

O : D'accord.

D : En terme de com et de retour sur investissement. Après, dans la dernière phase, les derniers projets qu'on a monté avec des productions lourdes, type A.M. on a eu la chance de les voir vendues et, c'est-à-dire on produisait les pièces, elles étaient ensuite acquises par des collections publiques.

O : D'accord.

D : Alors ça c'est encore un, une autre étape encore dans la validation du processus mis en œuvre, à l'époque j'étais tout seul donc là, c'était vraiment plus dur à gérer.

O : Et justement en étant seul tu suivais quand même le travail des artistes résidents ?

D : Oui ça tout le temps, tout le temps parce qu'on a toujours été assez proches. Le bureau est toujours, tout le temps ouvert. Donc les artistes résidents descendent dans le bureau, tapent leur mail quand ils avaient pas d'email, travaillent sur l'ordi, un outil, ou discutent tout simplement, pas forcément toujours avec moi, mais avec les stagiaires, les assistants, etc. Donc ça a été, et puis pour nous, ça a vraiment été vivifiant parce que les périodes où il y avait pas d'artistes résidents, pendant les périodes de rotation des artistes résidents, c'était douloureux de travailler parce que tu travailles tout seul, t'as pas d'artistes autour de toi alors c'est vachement frustrant. Quand c'est vide, comme ça, c'est très très dur de travailler parce que tu dois constamment te motiver et continuer d'aller de l'avant. Alors quand on était une équipe de quatre personnes on voyait pas le temps passer, parce qu'on bossait comme des malades, mais quand t'es tout seul...

O : C'est arrivé que vous soyez quatre alors ?

D : Euh, de 60, de 95 pardon : de 95 à 2001, on a été trois puis quatre. Au début trois c'était un choix de limiter à trois pour que ce soit très très rapide en communication interne, et de temps en temps on prenait des gens en plus pour étoffer l'équipe. L'idée c'était que ça reste une petite équipe pour pas avoir trop de charge parce que je venais d'une grosse machine et je voyais bien qu'on allait vers une crise, je voyais bien que ça allait se restreindre, les budgets, pas besoin d'être devin. Donc l'idée c'était de garder très très peu de charges pour garder une marge importante du budget pour l'activité. Après, on a eu la chance de pouvoir augmenter d'un poste, pour travailler plus le rapport au public, ça on l'a fait aussi bien volontiers. Et après on a été municipalisés et bon, le projet a capoté, j'ai continué tout seul et bon c'était pas viable ad vitam eternam.

O : Parce qu'au début c'était pas... je croyais que dès le début c'était sous la régie municipale ?

D : Non, c'était sous la... c'était une asso, une des branches de l'association Office de la Culture.

O : Ah oui qui était une association ?

D : Association loi 1901 et ensuite délégation partielle de service public à partir de 95.

O : Et pour communiquer autour des artistes qui étaient résidents, en dehors des expositions éventuelles où ils étaient intégrés ?

D : Y'a eu des portes ouvertes à peu près tous les trois quatre mois. C'est-à-dire que à un vernissage sur deux, on faisait une porte ouverte, ou alors on faisait à chaque vernissage une porte ouverte. Mais alors on variait le plaisir, c'est-à-dire qu'on invitait ceux de L. une fois, ceux de B. une autre fois, ou ils faisaient simplement des invitations. A chaque fois, c'était des idées différentes qui étaient mises en œuvre. C'était pas systématique, ça dépendait vraiment, un des gens qui étaient là, des artistes en résidence, et puis des idées qu'ils amenaient, qu'ils ont pu amener, avec l'idée que ce soit toujours ouvert, que ça reste pas fermé au sein d'un petit groupe de gens, ça c'était vraiment une obsession dans le travail qui était fait et j'ai un petit peu peur que, le fonctionnement du CS, soit pas dans l'ouverture. C'est un peu le seul reproche que je ferais à la vue des nouveaux développement des ateliers depuis que le CS a pu y être hébergé pour quelques années, j'ai un peu peur qu'ils referment à quelques acteurs. Parce que c'est important qu'un objet come ça soit ouvert à toute la scène, c'est vraiment important quoi. Si ça reste trop fermé à un groupe, ou une groupuscule, on retombe dans les travers contre lesquels on a lutté quoi.

O : Et entre L. et B. c'est la même forme d'accompagnement ?

D : Non, par la distance même entre L. et B. c'est plus compliqué. Donc il fallait être plus vigilant pour amener les artistes de L. à être visibles à B.. Fallait insister pour ça. Fallait pas le laisser comme acquis, c'était jamais acquis.

O : Et ils faisaient comment pour être visibles à B ?

D : Ben ils partageaient leurs ateliers avec ceux de B.

O : Au moment des portes ouvertes ? Ils amenaient leurs productions récentes.

D : Voilà, et après quand on a fait les expositions pour les artistes résidents dans les ateliers, ils partageaient les ateliers.

O : Ah oui, y'avait des expositions à l'étage aussi.

D : Non, à B. seulement, pas à L. Y'a pas, les conditions de sécurité sont pas remplies. L'association de L. qui existe par ailleurs, fait des expositions confidentielles. Y'a une limite au nombre de personne dans le bâtiment : c'est une vingtaine maxi. Au tout début, mon idée en fait c'était de transformer dans le rez de chaussée de Lorette, de faire un centre de production associé à la pédagogie de l'art. C'est-à-dire que dans le grand atelier de menuiserie en bas, y'avait l'espace pour faire un superbe atelier de production. Donc inviter des artistes à produire des pièces, financer leur production sur l'exemple de ce que fait B. d'ailleurs. Et à la fin faire une journée de porte ouverte pour donner une idée du travail qui a été accompli, et on passe au suivant. Mais tout ça était dans mon esprit, mis en parallèle avec un travail de pédagogie, lié à la fabrication de l'art. Parce qu'on s'était rendu compte, je me suis rendu compte, que finalement, dans la pratique, c'est souvent plus facile, avec les enfants, ados, etc, de les amener dans une exposition en train de se faire, que des les amener devant une oeuvre terminée. Parce que les procédures, les méthodes, les moyens, les outils, ce sont des ponts pour la connaissance tu vois. On discute de choses qu'on maîtrise assez facilement : n'importe quel enfant peut réagir à ça. Et sans le dire, on rentre, par le biais de la pratique, vers quelque chose qui va être plus conceptuel. Donc ça ouvre les portes à un plus grand nombre de gens. En quelque sorte c'est une forme de démocratisation par ce biais là, de l'accès à l'art.

O : ça, ça a jamais pu se faire ?

D : Si on l'a fait, on l'a fait à B., à intervalles réguliers, quand on, quand les expositions s'y prétaient (...). A chaque fois on a trouvé des solutions pour le faire, mais pas à aussi grande échelle que j'aurais souhaité que ça se fasse à L.

O : Là quand vous faisiez des portes ouvertes c'était quand même...

D : toujours au moment du vernissage.

O : Au moment du vernissage, mais c'était pour les acteurs culturels responsables d'institutions ou c'était ouvert au grand public ?

D : Ben aux vernissages, y'avait tout le monde, acteurs culturels comme grand public, les acteurs culturels qui venaient pour voir l'exposition de la galerie, et aussi les portes ouvertes, et le grand public pour la même chose. Donc tout était ouvert à la fois l'exposition en bas et les ateliers en haut.

O : Donc le public montait aussi en haut.

D : Bien sûr d'ailleurs c'était un grand plaisir à chaque fois.

O : Ouais c'est ce qui se fait pas, en tous cas à *Studio* ou *Hexagone* : c'est vraiment des invitations pour les responsables.

D : Ben ça c'est plus compliqué à mettre en œuvre à *Studio* ou *Hexagone* parce que c'est pas les mêmes localisations. Nous, comme tu montes un escalier enfin, pour aller pisser tu vas dans les ateliers d'une certaine manière, j'veux dire, ça fait partie du bâtiment. C'est qu'un seul et unique bâtiment, c'est cent fois plus facile de le faire dans un bâtiment comme ça et c'est ce qui faisait l'intérêt justement de cette conception-là du bâtiment, c'est ça qui faut pas perdre. Euh mais le, là on l'a fait aussi par exemple pour *Art Dealer* on recevait les collectionneurs, on les appelait, donc à chaque fois la programmation galerie correspondait à un temps où *Art dealer* arrivant, je me disais comment articuler programmation de galerie avec venue d'*Art dealer*, que les collectionneurs viennent et les galeristes aussi, que ce soit, que ça rende encore plus visibles les ateliers, ça a très très bien marché la première année. On a fait ça avec Pailhas qui était encore vivant, on était épaté par l'engagement des collectionneurs pour aller acheter des pièces dans les ateliers, et les artistes eux-mêmes étaient sur les fesses à la fin de la journée quoi.

O : Hmhm.

D : Tellement ça avait bien marché. La deuxième fois c'était moins bien parce que, un, c'était les mêmes artistes en résidence donc c'était un petit peu déjà consommé et deux, ils étaient déjà en territoire conquis donc c'était moins bien. La troisième année c'était de nouveau très bien parce que c'était un nouveau groupe d'artistes. Y'avait à nouveau le plaisir, enfin c'est des choses qui sont assez, des situations qui sont assez, qui semblent évidentes comme ça, mais à gérer c'est pas si évident que ça parce que y'a plein de paramètres qu'il faut prendre en compte. Moi j'avais sous-estimé le fait qu'il y ait un épuisement du regard, ils ont vu les ateliers une première fois, ils reviennent ils revoient les mêmes, ça les, c'est moins excitant pour un collectionneur.

O : Ouais ouais.

D : J'avais sous-estimé cette dimension parce que pour moi c'était constamment vivant.

O : Ouais ouais y'avait un renouveau en un an, une évolution ?

D : Enfin voilà bon.

O : Et l'idée de mettre une commission, ce qui paraît évident, mais de mettre une commission de sélection pour les ateliers, t'aurais pu aussi décider d'imprimer ta marque un peu en faisant des choix pour les ateliers, un peu comme tu fais des choix pour les expositions ?

D : Boh, à vrai dire c'est pas très intéressant d'avoir un égo comme ça qui fait un choix de galeriste. Si tu veux moi je suis pas galeriste privé. Bon je suis quelqu'un qui est préoccupé par la notion de service public et si j'avais voulu faire galeriste, je serais allé dans le privé. Pourquoi j'aurais fait ça aux ateliers d'artistes ? ça c'est pas pour moi, c'est pas compatible, y'a quelque chose qui cloche. C'est sûr que c'est un peu se tirer une balle dans le pied en parlant comme ça, parce que c'est aussi se priver d'une relation d'exclusivité avec X, Y ou Z tu vois, sur un moyen ou long terme ce que j'ai, par ailleurs, avec certains artistes. Mais je pense que dans l'exercice de ton, de ta profession, comme ça au service d'une scène, il faut se garder de ça. Il faut se garder de ça aussi pour une autre raison, c'est que si t'es seul à sélectionner les ateliers, les résidents des ateliers, tu tu tu vas amener des gens, tu vas aller les chercher pour les convaincre, etc. Si tu as ces gens en amont, dans la commission de sélection, ils s'approprient les projets déjà, donc au lieu d'avoir une seule fée autour du berceau, t'en as une dizaine qui font partie du jury, qui sont les membres des différentes collectivités territoriales, et c'est extrêmement important parce qu'ensuite les artistes ils vont solliciter qui la Région, qui le Département, qui l'Etat, la Drac, etc pour une aide au projet, pour une aide à la restauration d'atelier, pour un déplacement pour X Y raisons. Donc si, en amont, ils ont déjà été repérés au moment de la commission d'attribution, on leur fait gagner du temps. Y'a un effet d'empathie comme ça qui se développe, et ça ça m'a apporté d'avoir toutes ces fées autour du berceau c'est-à-dire que le jour

des portes ouvertes, ceux qui les avaient sélectionnés venaient voir les ateliers en disant : « Ah alors, finalement, nos poulains qu'est-ce que ça donne ? ». Tu vois ? Et donc après ils en parlent aux autres et ça fait boule de neige plus fortement je pense que si j'avais été seul à le faire.

O : Et les gens de la commission... c'étaient des gens plutôt de la scène de Marseille ou régionale ?

D : Oui c'est ça...

O : Et le fait que les gens qui étaient là connaissaient, au moins une bonne partie des artistes qui postulaient, ça faisait pas une espèce de conflit un peu d'intérêt ?

D : Si si et c'est justement ce qui était intéressant, c'est d'avoir justement ce mélange de gens, parce que chacun avait plus ou moins des affinités avec un ou deux.

O : Oui ils avaient pas un regard neuf sur les ...

D : Non non. Dans certains cas non, mais y'a eu aussi des découvertes. En moyenne y'a environ 80 demandes pour une dizaine de place, ce qui est pas énorme hein, c'est pas, à gérer c'est tout à fait gérable.

O : Hm hm

Au début y'en avait beaucoup plus mais on avait des gens de tous les âges et c'était pas forcément très intéressant. Quand ça c'est réduit à ce niveau-là, à cet étiage là, on on faisait un très très bon travail de sélection avec quelques fois des grosses empoignades. Et puis y'a des artistes qui faisaient du lobbying avant.

O : Ou après ?

D : Mais c'est, c'est tout le bénéfice de la situation si tu veux : ils apprennent le boulot, c'est un travail de professionnel d'aller faire du lobbying avant une sélection.

O : Ouais ouais.

D : D'avoir un bon dossier etc., ça fait partie du travail.

O : Ouais et dans le contrat qui est fait avec les artistes, y'a pas de possibilité de production, de bourse ?

D : Non non le concours c'est pour la résidence. C'est pour avoir accès aux ateliers, qui sont loués par la Ville aux artistes hein, à taux préférentiel. C'est-à-dire ça fait des loyers entre 500 et 1000 euros quoi.

O : Et après c'était en fonction des projets des fois qu'il pouvait y avoir des choses faites spécifiquement ?

D : C'est après, après, y'a eu des... ben c'est sûr, MB. était en résidence aux ateliers quand il a fait l'exposition dans la galerie quoi. Dans ces cas là on produisait si tu veux. C'est clair, pour une expo on produit. Si tu veux, le grand avantage d'avoir aucune obligation avec les résidents, c'est que si on veut les exposer on peut le faire, mais on n'est pas obligé de le faire. On a pas obligation de le faire. Moi je crois pas du tout aux situations où c'est imposé parce que c'est pas parce que quelqu'un a été sélectionné pour une résidence, qu'il va être bon nécessairement au bout des 23 mois de sa résidence, et qu'il va sortir des projets qui vont être intéressants. Si tu te mets, tu t'imposes de l'exposer à terme, c'est pas justifié, y'a pas de raison. Vaut mieux que ça reste une cerise sur le gâteau, que ça reste un objet de désir, qu'on atteint pas forcément. Bon d'accord tu montreras quand même ton travail pendant les portes ouvertes, t'auras quand même une visibilité, parce que c'est aussi ça le but, c'est d'amener des gens dans l'atelier qui voient le travail, comment il évolue et qui éventuellement t'invitent ailleurs. Mais pour la galerie elle-même, je pense qu'il faut que ça reste indépendant. Du coup, ils sont vraiment sur le même pied que n'importe quel autre artiste vis à vis de la programmation de la galerie, et du coup c'est encore plus engageant.

O : D'accord, c'est pour ça aussi que quand tu faisais des échanges avec Hambourg ou autre, c'était pas que pour les artistes résidents ?

D : Non non. Bon, si tu veux, évidemment que les commissaires qui venaient faire leur choix sur Marseille, ils faisaient le tour des ateliers, et ils repéraient souvent des artistes dont ils avaient un peu entendu parler à droite ou à gauche. C'est sûr que X et Y., ils étaient toujours visibles, incontournables. Notre rôle c'était juste de pointer untel et untel, auxquels les gens pensaient pas forcément. Et puis après la mise en place de *Document d'artistes (digression)*.

O : et ça vous est déjà arrivé de prolonger quelqu'un parce que c'était vraiment intéressant ?

D : Jamais, c'était pas possible juridiquement.

O : et raccourcir ?

D : raccourcir non, jamais. De notre fait non, parce qu'on avait pas l'autorité pour. L'artiste une fois qu'il est sélectionné, il est sélectionné, on lui fait confiance point barre. Non par contre un artiste qui voulait partir parce qu'il avait trouvé une proposition intéressante à New York ou ailleurs, il partait quoi. Ou un artiste qui se sentait mal dans les murs : c'est arrivé à deux reprises. Ouais, sur l'ensemble de douze ans, ça fait quoi, 80 artistes à peu près ? sur une petite centaine d'artistes, y'en a trois qui se sont sentis mal à l'aise.

O : ça va comme moyenne !

D : Oui. Non mais ils ont préféré partir, parce que, ils étaient en décalage avec les autres résidents, parce que l'ambiance leur convenait pas.

(discussion autour de la situation des artistes à Marseille : non retranscrit).

III, 4. Entretien avec la directrice de Zoom Dans son bureau Le 17 avril 2007

Durée de l'entretien : 45 mn.

Directrice : D.

Enquêteur : O.

O : J'aimerais que vous me disiez, d'abord, en quoi consiste l'accueil en résidence à l'atelier Zoom ?

D : Nous, c'est pas des résidences en atelier justement, comme certaines structures, parce que c'est de la photographie. Donc du coup, c'est pas un atelier qu'on met à disposition, ce sont des chambres qu'on met à disposition... Euh, en fait, le principe, ce sont des artistes photographes qu'on invite en résidence pendant trois semaines à Marseille. On leur donne l'occasion de travailler pendant trois semaines, sur un sujet qu'est pas défini, donc c'est pas une commande, c'est-à-dire c'est donner la possibilité en fait aux artistes, pendant trois semaines, de prendre le temps de réfléchir sur leur travail personnel, de pas avoir le souci d'hébergement ou de financement. C'est un peu, c'est l'aide à la création artistique tout simplement. Donc on leur donne une petite bourse de création, un hébergement et puis un suivi artistique sur leur, sur leur, le contenu du travail qu'ils peuvent faire tous les jours euh. Qu'est-ce que, qu'est-ce qu'on peut dire d'autre ? A l'issue des trois semaines, y'a pas de projection, y'a pas d'exposition, parce que le temps imparti de, qu'on leur donne, trois semaines, c'est pas suffisant. Et puis on prend le risque aussi que, pendant cette résidence aussi, y'ait pas un travail abouti parce que ça peut tomber aussi dans une période où l'artiste n'est pas en phase avec sa propre création, et n'est pas capable de produire. Donc c'est pas un travail de commande ou la... Enfin, voilà, c'est un artiste donc, c'est pas un ouvrier à qui on demande quelque chose.

O : Hmmm.

D : euh... L'aboutissement de la résidence ne donne pas toujours lieu à une exposition. C'est arrivé p't'être trois quatre fois sur les différentes résidences d'artistes qu'on a fait depuis une dizaine d'années qu'y ait un aboutissement d'exposition, mais pas l'année en cours, l'année d'après, la saison d'après, y'a eu une, une exposition. Mais pas toujours, y'a eu des pfff... en diffusion, des projections aux rencontres d'Arles de la photo, mais dans le cadre du off pas dans le in, des projections aussi ici, quelques fois ici aussi, où on montre le travail des résidences. Mais pas... c'est assez informel aussi, euh, disons que le résultat des résidences, il est pas pas toujours non plus euh, satisfaisant à 100% si on peut dire, euh. Si on peut mettre une note aussi, on a le droit de le faire, en tout cas, sur les vingt et quelques artistes qui sont venus, on va dire qu'y en a quatre ou cinq qui, euh, qui pour nous, nous ont permis de faire une exposition avec eux, de les suivre. Mais le but du jeu, c'est pas non plus qu'on fasse quelque chose avec eux. Le but du jeu, c'est que eux avec les trois semaines qu'on leur a données, qu'on leur a imparties, qu'ils puisse travailler après avec, et développer quelque chose quoi, c'est pas du tout euh, une commande ou dans un catalogue, ou dans une revue, quelque chose. C'est surtout leur donner la possibilité, puisque ce sont des jeunes gens, de travailler en fait. Et après avec ça, ils en font, ils en font un peu tout c'qu'ils veulent quoi. Parce que le plus important avec dans une résidence d'artistes, c'est ça, c'est de, d'enlever les soucis de financement d'hébergement, enfin un peu comme un époque les mécènes pouvaient faire ça pour les artistes quoi. Ben voilà j'te paye de quoi manger, de quoi dormir, de quoi travailler et puis euh tu crées quoi. La création c'est vrai que ça demande un minimum de confort quoi, l'artiste bohème qui qui mange heu

O : Hm hm.

D : Voilà moi, j'y crois pas trop quoi. Y faut quand même un minimum de conditions de travail pour pouvoir créer quoi. Donc c'est, c'est que ça. On fait aussi inversement des artistes français qu'on envoie à l'étranger. Donc là c'est pareil, ce sont des photographes souvent de la région, dont on a suivi le parcours, et qui, ça nous semble pertinent cette année-là de l'envoyer à tel endroit. Et donc y'a eu pareil, j'sais pas,

un peu moins, moins de résidences à l'étranger. Je sais pas, ben (*consulte le site internet*) quelques uns donc qu'on a envoyé notamment à Mexico, à Bucar Budapest, euh. Où est-ce qu'on a envoyé quelqu'un encore ? J'sais plus, j'perd la mémoire, j'perd la mémoire c'est grave ! Euh et là, c'est pareil donc, c'est aussi euh, donner à des artistes de la région la possibilité de partir pareil, en leur finançant le transport, la résidence. Même principe, ça dure trois semaines aussi. Après, le retour des images, c'est pareil si y'a quelque chose de, de, de pertinent, si y'a quelque chose qui veut dire quelque chose, que c'est cohérent, on peut faire quelque chose avec. Mais c'est pas toujours le cas, et puis comme j'vous dis, c'est pas non plus un résultat, donc on cherche pas à avoir un résultat. C'est surtout donner pareil, pour les photographes de la région, la possibilité de partir à l'étranger, de travailler et de se confronter à d'autres pratiques, de quitter un peu le territoire ici un peu français français quoi, et de voir ce qui se passe à l'Ecole Nationale de Mexico, euh à l'académie d'Oslo euh...

O : Donc c'est des lieux avec qui vous avez des... ?

D : On essaie de travailler avec des Institut Français en fait. C'est *CulturesFrance* en fait, c'est l'AFAA qui finance, qui cofinance, parce que c'est une convention avec la Ville de Marseille. Donc y cofinance les résidences, c'est pas les financeurs principaux, c'est une convention avec la Ville, donc y cofinancent les résidences et euh ils, ils exigent aussi de nous qu'il y ait une réciprocité. Ce qui veut dire que si on fait venir un photographe roumain à Marseille, on essaie aussi de faire partir un photographe euh en Roumanie et en général les hébergements, on essaie aussi que ce soit gratuit. Parce que c'est le plus, les plus gros budgets c'est souvent, c'est souvent l'hôtel. Donc c'est à charge des instituts français, qui hébergent. Mais c'est pas toujours le cas : des fois y'a des instituts qui se désintéressent complètement de la photographie. Pourtant l'AFAA, enfin *CulturesFrance*, exige des instituts français, des CCF, qu'il y ait une implication de leur part quand il y a des partenariats. Mais malgré leur exigence, les Instituts ou les CCF sont pas spécialement, on va dire, enthousiastes. Ils sont plutôt plon plon quoi, tranquilles quoi : moins on les dérange, mieux ils se portent. Donc c'est pas souvent le cas quoi. Mais y'a quand même des instituts français heureusement, et des CCF, qui eux par contre sont à fond, sont, notamment celui de Mexico a participé euh. On avait fait un projet en Méditerranée mais, c'est pareil c'est Babylone Babylone med... je sais plus ?.

Intervention d'une assistante : Babylone imaginaire.

D : Voilà, c'est ça. Un titre un peu pompeux, mais c'était l'époque y'avait quatre cinq villes concernées. Donc là, les instituts, les instituts ont répondu. Oui y'avait Istanbul, y'avait Thessalonique, y'avait Barcelone. Donc là, à ce moment-là, oui y'a eu des hébergements qui ont été mis à disposition. Donc du coup, ça permet de réduire les budgets et ça donne la possibilité aussi aux photographes d'être hébergés dans de bonnes conditions, pas dans un hôtel miteux.

O : Hm hm

D : Voilà, parce que y'a pas les financements qu'il faut. Voilà, donc voilà, on essaie toujours de trouver des partenaires, des partenaires pour nous soulager aussi quoi, hein, soulager notre structure et soulager le photographe aussi. Que ce soit pas non plus j'en reviens à ce que je disais au départ, les conditions de travail c'est important. Et comme les résidences d'artistes souvent, dans les institut français, sont quand même bien foutues, y'a quand même de l'espace, y'a de quoi se laver enfin, c'est quand même bien quoi, ça fait partie des bonnes conditions de travail, pour travailler, pour créer quoi.

O : Et sur place, ils ont peut-être plus de garanties d'être exposés, ou pas forcément ?

D : Pas spécialement non. Par exemple la résidence de Mexico, au départ y devait y avoir une exposition. Et puis malgré l'acharnement du photographe, et de nous-mêmes, à essayer donc de faire une exposition là-bas, c'était oui oui oui pas de problème, et puis finalement arrivé sur place, ça a pas pu se faire quoi.

O : Et la première fois ça c'est pas ?

D : Ça s'est pas fait parce que, on sait même pas pourquoi hein d'abord ! C'était oui, et puis après c'est non quoi. Après on cherche pas à savoir, ça va quoi. C'est difficile de travailler à distance déjà euh et puis les institut français j'veux dire, l'art photographique, les résidences d'artistes, c'est pas du tout leur créneau. Ils sont pas là pour, pour ça. Même malgré le fait qu'on leur monte un projet clé en main, qu'on leur demande pas grand chose, et ben le peu, le peu, le peu, des fois pour eux, c'est beaucoup. Donc souvent, on essaie de se mettre à leur place, même avec le temps passé à... des fois on comprend pas trop quoi.

O : Et pour ces lieux là, les contacts ça passe par CulturesFrance ou bien c'est eux qui vous contactent ?

D : Euh dans le monde idéal, c'est c'qui devrait se passer, parce que l'AFAA logiquement, c'est eux qui mettent en réseau. Mais c'est pas le cas. Donc en général, c'est nous qui devons chercher les instituts. Enfin c'est pas toujours facile, c'est assez kafkaïen comme système, ben c'est l'administration française. Donc du coup, on retrouve les mêmes incohérences même si c'est de l'artistique donc, on retrouve les mêmes incohérences dans un ministère aussi bien l'AFAA qu'ailleurs : c'est pareil, c'est partout pareil, c'est une grosse machine.

O : Et les artistes que vous faites venir ici pour le premier type de résidence, vous les choisissez comment ?

D : Alors comment on les choisit ? Ça a souvent été des parrainages en fait. Des photographes qu'on connaît, qui circulent dans le monde, et qui ont aperçu, vu, découvert un jeune photographe, ou lors d'une rencontre photographique, ou au niveau d'un festival. Et qui après nous disent, voilà on a vu tel photographe, qu'est-ce que t'en penses, j'tenvoie le CV ? Donc c'est souvent du parrainage.

O : D'accord, quelqu'un qui vous connaît et qui vous met en contact ?

D : Voilà quelqu'un qui nous connaît, un photographe qu'on connaît, et avec qui on a déjà travaillé et qui nous dit, qui met en lien, ou alors qui voit le jeune photographe et qui lui dit va voir *Zoom* de ma part. Parce qu'on est quand même pas mal sollicités donc on peut pas, c'est vrai qu'en avoir un parrain, c'est pas mal, avoir quelqu'un qui nous dit. Pour le coup c'est mieux le mot parrainage parce que c'est pas du piston ! Enfin là j'pense pas. C'est que les gens photographes nous connaissent, savent très bien dans quel univers on se situe, et que du coup ça, j'm'excuse du terme mais ça écrème un petit peu les demandes. Parce qu'on est quand même pas mal, pas mal sollicités pour des demandes de résidences. Les gens comprennent pas très bien pourquoi euh, comment, sur quels critères on choisit, parce que c'est pas des critères de sélection sur la qualité de travail. Parce que, notamment les français, nous sollicitent pas mal pour faire des résidences à Marseille, parce que Marseille est devenu à la mode depuis quelques années, et si on avait dit oui à tout à tout le monde, j'crois qu'on aurait eu trois cent résidents dans l'année quoi, au moins. Donc c'est pas possible, on peut pas dire oui. Et puis en plus, voilà, on est pas un hôtel de résidence quoi, c'est pas le but. Le but du jeu, c'est d'avoir deux trois résidences par an, et euh, pareil, qu'y ait une cohérence aussi avec la ligne artistique de l'année. Euh là pour cette année, la saison prochaine, celle-ci qui est en cours, je sais plus, parce que les saisons se chevauchent et je sais plus où on en est, on voulait faire une place un peu à la photographie européenne. Donc y'a une résidence avec un allemand. Euh l'année passée avec, y'avait deux suédois, on voulait faire, on voulait une rentrée, on voulait montrer un peu la photographie scandinave. Donc on avait invité une photographe pour faire une exposition et on avait invité parallèlement à ça deux photographes suédois, plus elle qui était en résidence aussi, qui était finlandaise, parce qu'on voulait faire une ouverture sur la photographie d'Europe du Nord quoi. Donc voilà, c'est tombé là-dessus. L'année d'avant, on voulait, c'était la Turquie, parce qu'on trouvait que c'était un pays qui était un peu oublié, oublié dans tous les sens du terme, et qui en photo avançait quand-même. Donc on a fait venir deux photographes euh turcs, sur, voilà. C'est souvent dans l'air du temps en fait, c'est quand on se rend compte que, j'sais pas... Qu'est-ce que y'avait d'autre comme résident pfff...

O : Et les résidents sont pas français ?

D : Ben les photographes qui viennent à Marseille non, y sont pas français, quoi non y sont pas français, quoi non non. J'pense qu'un français y vaut mieux qu'il aille à l'étranger : j'vois pas l'intérêt de venir là, de faire une résidence à Marseille.

O : Mais vous avez quand même des demandes je suppose, de gens que ça intéresserait.

D : Oui j'vous dit on a beaucoup, beaucoup, beaucoup. Mais j'vois pas trop l'intérêt, j'vois pas euh, faire une résidence à Marseille.

O : Parce que vous, vous proposez un matériel bien spécifique ?

D : Pas du tout. Non nous c'est juste une bulle d'oxygène pour ces artistes, pour travailler pendant trois semaines sur un continent qu'ils connaissent pas, sur un continent qui connaissent pas, et j'trouve que la confrontation avec un autre pays est plus intéressante quoi. J'vois pas un parisien, un lillois, qui viendrait photographier à Marseille, ça reste la France quoi, à moins...

O : moins d'exotisme ?

D : à moins que ce soit... P't-être pas non, à moins que ce soit un thème, une commande oui, comme Euromed, comme fait Euromed qui passe des commande à des photographes pour travailler sur la, l'évolution de la Joliette, et le démantèlement un peu de ce quartier. Là oui, j'pense c'est pertinent, là d'accord. C'est une commande de l'Etat, de la DRAC, là oui d'accord. Mais quand c'est pour donner trois semaines à un photographe pour venir découvrir la région non, j'vois pas l'intérêt quoi, vraiment quoi. Du coup, les français on les fait pas venir quoi.

O : d'accord.

D : Non, par contre, si on peut en faire partir, on en fait partir à l'étranger. Mais ça reste des photographes, des artistes de la région, parce qu'on les connaît, parce qu'on les a suivi et que dans leur parcours artistique, ils ont pas spécialement eu de résidences. Là, y'a un photographe de la région qu'on connaît aussi, enfin qu'on connaît, dont on connaît le travail, est branché archi et cette année on l'envoie en résidence. Parce que ça fait très longtemps qu'on le connaît, on aurait pu l'envoyer avant, mais là cette année c'est l'Allemagne. D. fait une photographie qui est euh, pas proche de la photographie allemande, mais y'a un côté un peu archi, qui est un peu un univers, un peu allemand quoi. Voilà, ça l'intéresse aussi, et c'est des petits points comme ça, des univers commun, qui vont faire les choses quoi. Y'a pas de règles vraiment, c'est vrai que les français j'vois pas, non, j'vois pas.

O : Et donc, dans ces cas, la les sélections, vous allez avoir des discussions avec les... ?

D : Oui, c'est vraiment aléatoire en fait. C'est des discussions comme ça oui, des photographes qu'on connaît, des rencontres. C'est pour ça qu'on a du mal même à répondre quand on nous demande des résidences par Internet. On sait pas trop quoi répondre en fait, on sait pas quoi, on sait pas quoi vous dire parce que ça s'passe pas comme ça, avec un CV, c'est pas une demande d'emploi quoi !

O : Hmm.

D : C'est pas un CV qu'on envoie voilà. C'est une rencontre, ça se fait autour d'une rencontre, pas autour d'une demande par Internet.

Assistante intervient : Mais pour A., on aurait reçu ses images par Internet ?

D : Moi pour A., c'est le travail qui m'a plu.

Assistante : Oui, mais moi aussi, mais on aurait reçu les images par mail ?

D : Non, moi j'pense que c'est le fait qu'on se soit assises, qu'on ait pris, qu'on ait découvert ses petits... carnets de bords quoi. Quand on a vu le travail qu'elle avait fait à travers ses expos, j'sais pas, si on avait vu ça un dimanche sur Internet...

Assistante : Ouais, en tout cas on a eu son book par mail.

D : Ouais, mais on connaît son travail, on l'expose d'ailleurs. La motivation d'ailleurs, c'est d'abord l'exposition. Moi j'crois que c'est plus lié à une rencontre, à l'univers artistique, que par Internet quoi, je crois.

O : D'accord et vous disiez que vous décidiez pas en fonction de critères de qualité ?

D : Si de qualité quand même. Enfin de qualité, pas de qualité technique ou autre, mais qu'y ait déjà un minimum de talent quoi, quelque chose, petits grains de talent qui soit déjà là. Qu'on sente que nous, la résidence qu'on peut offrir à cet artiste, lui sera favorable quoi.

O : Et donc vous vous réunissez entre vous, vous discutez de plusieurs personnes possibles, pressenties, ou non ?

D : C'est-à-dire : une réunion entre nous ?

O : Oui c'est ça. Pour décider, une année à l'avance, qui va venir, qui va pas venir, vous mettez plusieurs dossiers sur la table ?

D : Non. Non, pas du tout. Ça se fait tous les jours, comme ça. Y'a pas de... on est que deux à travailler hein, c'est vite fait, vite vu.

O : Vous savez déjà, plus ou moins, qui va venir, pour l'an prochain et peut-être les années d'après ?

D : Non. L'année prochaine, j'vous dis, oui, en tout cas en septembre 2007 (...). Donc pour la saison 2007-2008 oui, y'a un photographe allemand qui vient, et un photographe français qui part en Allemagne. Voilà, on le sait pour début 2008, mais on sait quand même pas pour 2009. On a le temps encore.

O : D'accord. Vous avez pas besoin de programmer heu...

D : Ben déjà j'trouve qu'on programme un an et demi à l'avance, si en plus il faut programmer deux ans et demi à l'avance, ça va plus ! Je démissionne ! (*rires*).

O : Et le format trois semaines, et d'en faire trois ou quatre par an, ça s'est imposé comment ?

D : Euh comment ça s'est imposé ? La première année en fait, on a fait un photographe, et c'était deux semaines. Et on s'est rendu compte que le photographe tout seul, quand il venait tout seul, il faisait une bonne dépression. C'était très dur d'être en résidence tout seul. Que deux semaines, c'était trop court, parce que le temps d'arriver, de prendre ses marques, ben et de commencer à photographier, ben il était déjà reparti. Donc on a prolongé d'une semaine et puis on s'est dit qu'on ferait faire des résidences avec des photographes ensemble. Donc on mettrait plusieurs photographes ensembles, puisqu'on avait la possibilité d'un hébergement aussi, au-dessus. Enfin une résidence d'artistes au-dessus. Et puis l'année d'après, enfin je crois que c'est l'année d'après, je sais plus, c'est p't'être possible mais j'oublie, on a fait venir plusieurs photographes ensembles, des jeunes photographes, et ça s'est bien mieux passé. Parce qu'en fait, les trois photographes ne se connaissaient pas, et la confrontation entre eux, entre tous en fait, le fait d'être hébergés ensemble dans un même lieu, la confrontation aussi entre des univers artistiques qu'étaient complètement différents, donc chacun en fait se nourrissait un peu de l'autre quoi. Et bon du coup, ils étaient moins dépressifs... On les aidait moins sur leur travail aussi, parce que y'avait un côté maternant de notre part qu'on, que moi j'ai refusé aussi. Parce que c'était pas facile de materner pendant quinze jours quelqu'un, entre eux ils se maternent plus ou moins, ils se, ils s'aident quoi. C'est pas facile hein, parce qu'ils ont l'impression que... ils veulent absolument nous faire plaisir, et au bout de trois semaines avoir un travail conséquent. Donc ils veulent pas nous décevoir. Donc ils sont quand même stressés quoi. Mais comme ils sont entre eux, comme ils sont entre eux, ça va. Nous on le sent, on sent moins le stress, et trois semaines j'vous dis, c'est le temps qu'il faut : trois quatre jours pour arriver, prendre un peu ses marques, commencer à photographier, et après le départ se fait. Donc ça va, trois semaines, c'est à peu... vingt et un jours, une période qu'est pas mal. Et puis plus loin, plus j'sais pas si c'est bien.

O : Vous avez essayé ?

D : Non, j'sais pas si c'est bien. Peut-être revenir, ça peut être bien, p't'être revenir, parce que au moment de partir, souvent, les artistes y disent : « Ah, mais j'aurais p't'être eu d'autres choses à faire », euh, etc. Bon mais après, c'est à eux aussi, pourquoi pas, de revenir ici, de se débrouiller. Oui, nous on veut pas qu'ils fassent, qu'ils créent une œuvre quand ils viennent ici. On veut juste le début d'écriture quoi, qu'ils arrivent à un début d'écriture : c'est pas une œuvre en soi qu'on va créer en trois semaines hein !

O : Donc c'est pas une frustration ça, le fait qu'il y ait pas un aboutissement ?

D : Non, moi j'pense que c'est une frustration, mais la frustration, c'est une bonne chose, ça structure la pensée, la frustration donc, c'est une bonne chose.

O : Et votre rôle justement : vous parliez d'avoir un rôle trop maternant ?

D : Oui au départ, oui, c'était trop matern.. on était dans le maternage. Après non.

O : Et c'est quoi votre rôle pendant les trois semaines où les artistes sont là ?

D : Ben on va dire que c'est du soutien, du soutien psychologique sans étant maternant. Faut faire gaffe de pas trop, de faire attention, parce que la limite elle est fragile. Donc c'est les soutenir, c'est les mettre en réseau aussi, avec d'autres personnes. Par exemple on organise une soirée projection, où avec le travail antérieur des photographes, pas le travail en cours, le travail antérieur, pour montrer un peu au public marseillais qui ils sont. C'est la meilleure manière de présenter un artiste que de montrer sa création. Donc du coup, avec, à travers la projection, y'a des contacts qui peuvent se faire, et le photographe après, ben va avoir des liens qu'on va, qu'on va booster, donner des téléphones, donner des... Parce qu'ils vont vouloir une carte de Marseille, puis des, des pistes aussi, des pistes possibles aussi. Parce qu'au départ quand ils

arrivent, ils savent pas très bien quoi faire. Donc si il leur manque quelque chose, qu'ils commencent à un peu à trouver leur boulot quoi, à ce moment là, nous on essaie de trouver des contacts. Là le photographe suédois l'année dernière, euh il avait une idée précise, mais j'sais plus laquelle, en arrivant puis au bout de quelques jours.... De travailler avec des sourds. Et les sourds en fait... On a essayé de chercher des sourds, des assos, des clubs de sourd, parce que lui même avait des difficultés auditives. Et bon au final on a pas, ça s'est pas fait, parce que il a eu un... oui il a pu avoir un, un rendez vous dans un foyer pour les malentendants. Mais j'crois que ça a pas produit pas grand chose quoi. Mais il, son idée était là-dedans. Parce que souvent, les artistes quand ils débarquent, quand y vont à l'étranger, c'est rassurant d'avoir un projet en fait. Mais à peine arrivés sur place, le projet clac quoi, parce que ben, parce que on est confronté à une autre réalité, et que du coup, ce qu'on a programmé, et ben il flope quoi, donc on va sur autre chose quoi !

O : Pendant les trois semaines vous avez beaucoup de discussions avec les artistes ?

D : Oui pas mal oui. On essaie déjà de se rendre disponible, euh sortir avec eux le soir, euh de prendre le déjeuner avec eux. Donc, donc on les voit pratiquement tous les jours.

O : D'accord

D : Ah oui tous les jours. En plus ils sont au dessus donc, on les voit tous les jours. Pour les p'tits déjeuners, soit les soirs, soit les repas, soit... Dans les trois semaines ils sont très présents quoi, et on est présentes aussi quoi. Ben c'est normal quoi, mais sans être, on les prend pas par la main pour aller photographier quoi. Moi j'ai fait une fois d'aller accompagner un photographe dans un club de danse pour personnes euh, d'un certain âge, parce qu'il voulait photographier le rapprochement des corps dans certains milieux, plutôt de danse tango tout ça quoi. Mais dans des clubs l'après midi. Et puis vous arrivez, y'a cent personnes avec des nanas qui ont passé la cinquantaine, avec des robes, les mecs en costard et tout ça quoi. Il voulait absolument aller dans cet endroit-là, mais il appréhendait un petit peu parce qu'il parlait pas français. Moi mon anglais en plus il vaut pas grand chose, mais pour entrer la première fois, il avait besoin d'être rassuré. J'l'ai accompagné et j'ai demandé aux responsables l'autorisation de photographier, etc, etc. Mais il est reparti tout seul. Au bout d'une heure j'crois, j'l'ai laissé. J'ai dit bon, c'est bon quoi. Voilà, donc ça peut être des choses comme ça quoi. C'est pas, y'a pas de règles en fait quoi. Nous on est, on se rend disponible, et on essaie de répondre à leur demande quoi, artistique, technique, psychologique, alimentaire aussi, si y z'ont faim. En général ils font leur popote quoi voilà.

O : A plusieurs ?

D : Voilà, c'est vraiment, on les... C'est une prise en charge quoi, j'crois que c'est un peu une prise en charge. C'est pas mal comme terme.

O : Et au niveau de, je reviens là-dessus, au niveau de l'aspect technique, du matériel à disposition ?

D : Au niveau du matériel euh.... Photographique, non. Ben y'a un labo là, labo noir et blanc, enfin labo couleur ici. Mais je crois qu'il a jamais été utilisé par les résidents.

O : Ah oui, d'accord.

D : Euh..... et un labo noir et blanc, qu'est tout récent, mais on l'avais pas jusqu'à présent et je sais pas si ils l'utiliseront euh.....

O : Vous l'avez fait pour les résidents ou ?

D : Non.... On l'a fait pour nous. Mais bon, à l'occasion, si les résidents veulent l'utiliser, ils pourront. Mais ça restera dans un cas particulier, parce que c'est un labo de pro et on veut pas non plus que ce soit bousillé par des résidents, parce qu'ils... on peut être photographe, et pas savoir tirer donc euh...

O : D'accord ouais.

D : Euh. Je réfléchis, mais le photographe suédois était en numérique donc.

O : Oui, il avait un ordinateur ?

D : Voilà. La photographe finlandaise, elle a travaillé en noir et blanc. Elle a fait tirer par un photographe je crois au Panier... Voilà. On peut pas, en trois semaines. On peut pas en trois semaines, et faire des images, et travailler 15h par jour à essayer de faire quelque chose, et en plus faire des tirages. C'est

impossible. Si la résidence durait trois mois, peut-être. Mais trois semaines, c'est impossible : il faut absolument que quelqu'un le fasse à votre place quoi. Et en plus, pas tous les photographes font leur tirage directement. Ils les font, des fois ils rentrent dans leur pays, puis ils les font, ils regardent le résultat quoi. Chacun a une méthode particulière, chacun a sa méthode à lui, personnelle quoi. Donc on peut pas généraliser quoi. Nous on a des chambres à disposition. Mais en trois semaines, c'est pas possible quoi.

O : Et comment vous faites en général, les artistes vous envoient les images à leur retour ? Vous les demandez ?

D : Ben, en général, le but du jeu, c'est qu'ils nous renvoient les images, c'est qu'ils nous renvoient leur travail qui a été produit ici. Quelques fois des photographes ne le font pas, et malgré des fois notre demande insistante, on n'a pas de retour. Y'a eu quelques fois des... Ou alors, très peu. Y'a parfois des photographes qui m'ont envoyé au bout de six huit mois, on va dire, cinq six images. Voilà. Et puis malgré mes demandes en disant, mais, y'a pas autre chose, et ben, pas de réponse quoi. Du coup, nous on les suit pas non plus : on n'est pas les maîtresses quoi. Si ils veulent pas rendre leur devoir, et ben ils le rendent pas, c'est pas un drame quoi.

O : et vous en faites quoi des images que vous avez en retour ?

D : Et ben on les met sur le site, déjà, comme vous avez pu le voir. Et si le travail est conséquent, je veux dire, mais alors c'est un vrai suivi, avec l'artiste, et on fait une exposition. Mais pas seulement sur la résidence. A ce moment là ça sera euh, comme G., elle a été d'abord à Marseille, et puis après elle a été, par monts et par vaux, enfin elle a été au Chili, elle a voyagé. Elle a continué à produire des images, et nous on a suivi son travail, et là maintenant on lui a proposé une exposition. Mais dans l'exposition, la résidence, elle prend pas beaucoup de place.

O : Oui vous ne centrez pas tout dessus.

D : Non, mais c'est pas possible. Je veux dire on fait pas une exposition avec ???. C'est pas possible. Moi je connais pas de photographe qui soit assez fort pour faire ça.

O : Donc après c'est sur la base de ce qu'ils vous envoient, que vous pouvez envisager ou non ?

D : Voilà. Puis nous aussi... voilà, on peut envisager mais faut qu'en face aussi on ait un artiste qui soit convaincu, qui ait envie heu. On a pas envie non plus de faire la locomotive, enfin de dire à un artiste ben vas-y... On n'est pas des coachs quoi. On est juste des soutiens, mais on n'est pas des coachs. Si l'artiste en face à envie de travailler et de continuer, on est là pour faire un peu le tuteur quoi. Mais on va pas le coacher quoi, c'est pas possible.

O : Et en général, vous êtes plutôt satisfaite ou déçue des résultats qu'on vous envoie ?

D : Non, satisfaite quand même. En gros oui. Plutôt satisfaite oui. (rires).

O : C'est-à-dire qu'au début vous faites des choix, enfin, sur quoi vous vous mettez d'accord avec l'artiste ? Vous essayez quand même de tracer des... ?

D : Des lignes ? Ah non, on peut pas se permettre de donner des lignes directives à un artiste hein !

O : Il vous présente en général un pré-projet ou une esquisse ?

D : Non, non. C'est à travers son travail antérieur qu'on peut, qu'on peut préfigurer ce qu'il va faire à Marseille. On a un photographe turc qui est venu l'an dernier, et le travail qu'il a fait sur Marseille en résidence euh, correspond quand même au travail qu'il a pu faire à Istanbul. Quand on a vu les images de Marseille, y'avait quand même une cohérence qui était là. Et on a été agréablement surprises justement, parce qu'en trois semaines il avait fait un travail assez conséquent. Et il a respecté vraiment sa ligne artistique. J'sais pas, c'est là qu'on reconnaît vraiment un, quelqu'un qui a du talent, parce qu'il a une patte déjà, il a déjà une écriture quoi. C'est un artiste qu'on essaie de suivre et qu'on essaie de promouvoir. On essaie de lui trouver des réseaux pour lui permettre de continuer à travailler. Parce que là on a eu un cas justement très satisfaisant. Il a été très travailleur, et beaucoup de rigueur dans son travail aussi.

O : Et avec les artistes, est-ce que vous passez par des conventions relativement écrites et élaborées pour vous mettre d'accord ?

D : Non. Ah non, si on commence à faire des conventions ou des contrats avec les artistes ! Déjà que nous on s'empêtre à signer des conventions, des contrats avec les institutions, si en plus nous, nous-mêmes, on commence à travailler comme ça... Non, c'est pas possible quoi. Enfin, dans le cas des résidences hein, toujours pareil quoi. Bon, on fait des rapports d'activité à la fin, pour nos partenaires, pour montrer ce qu'on a fait. Ce qui me semble normal, parce que c'est de l'argent public hein. Comme les chargés de mission se déplacent pas pour voir ce qu'il se passe, on est bien obligés d'envoyer des rapports aux chargés de mission pour leur dire que, la chose qui a été programmée, a été faite.

O : Y'en a des résidences que vous avez faites, qui ont échoué ?

D : Echoué ? Oui, il y a une artiste, qui était venue, que je regrette d'avoir invitée. Qui avait été parainnée par quelqu'un, et que je regrette. Je me dis que cet argent a été de l'argent dépensé pour rien. Enfin, je pense que ça l'a aidé sûrement dans sa carrière, mais... j'étais un peu déçue, de son travail, de son implication, voilà.

O : et dans les années qui viennent, vous pensez le faire évoluer ce dispositif, sur un aspect ou un autre, vous pensez qu'il va changer ?

D : Franchement, dieu seul le sait : on sait pas de quoi demain sera fait... Non, je vois pas... Ce qu'on aimerait, c'est faire des publications du travail qui a été fait. Parce qu'on regrette qu'il y ait pas d'objet, visible, palpable : un livre, un catalogue... quelque chose qui puisse être une trace du travail de ces artistes. Ça je regrette que ce soit justement que par Internet, que par les projections qui ont un côté un peu écran quoi, c'est dommage quoi. Si y'avait quand même une impression papier, ça serait bien.

O : publier les travaux ?

D : Ouais, faire des petites publications. Publications aussi bien pour nous, que pour l'artiste quoi. Parce que pour l'artiste c'est difficile de.. c'est bien d'avoir comme un espèce de passeport aussi. Si il a quelques images qui ont été faites à Marseille ou ailleurs, ça évite tellement de discours pour des rendez-vous artistiques. Quand un artiste publie quelque chose, c'est comme un passeport pour qu'il ait les portes ouvertes. Il dit : voilà, j'ai fait ça et.

O : Et ça vous paraît plus envisageable de prévoir pour chaque résidence une publication que de prévoir pour chaque résidence une expo ?

D : Ouais. Parce qu'une exposition euh... je trouve ça un peu prétentieux de faire une exposition. Déjà, à l'issue d'une exposition, c'est pas possible comme je vous l'ai dit, on peut pas créer une oeuvre en trois semaines. Par contre, comme on a fait l'année dernière, quand T. est venue, elle elle avait un travail conséquent qu'on a exposé. Donc le public a pu découvrir l'artiste, à travers une exposition, et elle a pu faire une résidence. Donc elle a eu le pactole en fait : avec l'exposition, la résidence. Mais, c'est une nana qui n'a jamais publié. Et au fin fond de tous les artistes, ce qu'ils veulent, ils veulent exposer certes, mais le livre fait partie pour eux des choses importantes. Donc je pense qu'il serait plus important pour nous, et pour l'artiste, d'avoir des publications plutôt qu'une exposition. Une exposition, c'est éphémère, un bouquin ça reste quoi. Et je le vois par rapport aux discussions qu'on a avec les artistes, quand ils sont là, une publication, c'est plus... oui. Mais ça coûte cher une publication, c'est pour ça que

O : Et le fait que vous preniez des artistes jeunes ? Vous faites pas d'exception à cette règle ? Enfin, vous prenez plutôt des artistes émergents, ou pas connus ?

D : euh.. oui. Ou pas encore connus pour le moment, c'est vrai que.. Pour le prochain par exemple il est jeune, mais il est quand même connu, mais il est jeune. Vous savez, jeune, chez les artistes, c'est jusqu'à 45 ans hein !

O : ah ouais d'accord (rires).

D : oui. 45 ans c'est encore jeune pour un artiste hein, parce que c'est difficile. On peut dire que, il a accompli un certain nombre d'années, mais il est jeune encore, il est encore dans un mouvement de création quoi. Donc voilà, jeune c'est assez relatif quoi. Là, T. qui va venir, il est assez connu, mais il a trente-cinq, trente-six ans quoi.

O : Et là quand vous parliez de réseaux, c'est plutôt des réseaux de photographie à Marseille, ou c'est plutôt arts visuels ou ?

D : On va dire arts visuels, parce que photographie, le monde photographique il est petit. Il est surtout concentré ici. Donc nous quand on organise une projection, on met les photographes en relation. Parce que les artistes, mine de rien, sont quand même, comment dire, un peu solitaires. Donc ils sont pas toujours tenté non plus de rencontrer des photographes de la région quoi. Ils sont plutôt tentés de rencontrer d'autres artistes, même l'épicier du coin, ou la, voilà... Mais pas forcément le photographe. Parce que ça reste quand même une vocation on va dire, solitaire. Donc non, ce qu'on peut faire, c'est que des fois, on va à des vernissages avec eux quoi, on les sort avec nous, on fait des sorties avec les jeunes quoi, des sorties de groupe. Donc on va à des vernissages avec eux, puis on leur montre un petit peu ce qu'il se passe. Mais après, comme je vous ai dit, on fait pas du maternage quoi. On leur impulse quelque chose, mais après, c'est à eux de faire leur chemin quoi. Et le meilleur chemin possible qu'on a à faire, c'est de le faire tout seul hein, pas accompagné.

Mais peut-être que vous voudriez rencontrer des artistes qui sont venus ? Par contre, je serais vraiment curieuse de voir votre travail une fois que vous l'aurez terminé !

O : Ben oui, moi aussi (*rires*).

Fin de l'entretien.

III, 5. Convention de résidence *Starter*, 2008

CONVENTION POUR L'ACCUEIL EN RESIDENCE

Entre les soussignés :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Marseille

Représentée par [REDACTED]
d'une part,

et l'artiste invitée :

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Adresse :

Tél. :

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION [REDACTED]

L'association [REDACTED] propose une résidence de travail dans ses ateliers situés à la [REDACTED] à l'artiste désignée ci-dessus.

Cette résidence est déterminée comme suit :

Pour une période de 6 mois, à compter du 1er février 2008 jusqu'au 30 juillet 2008, l'artiste [REDACTED] sera accueillie dans l'atelier n°5, dont la superficie est de 40 m².

[REDACTED] ne réalise plus d'«expositions de résidents», mais dans le cadre de ses projets d'expositions, l'association pourra être amenée à proposer à la résidente une présentation de son travail.

Cette exposition sera éventuellement accompagnée d'une édition produite par [REDACTED] (multiples numérotés et signés par les artistes de l'exposition ou petit catalogue d'exposition).

Hormis ceux réservés à l'artiste, les multiples seront mis en vente au profit du fonctionnement de l'association. Le montant des ventes permettra de produire l'édition suivante.

Quant aux catalogues, une cinquantaine d'entre eux reviendra à l'artiste.

Par ailleurs, la résidente pourra être sollicitée pour la production d'un multiple, indépendamment d'une exposition.

Ces propositions sont bien entendu subordonnées aux aléas des capacités budgétaires de l'association.

Chaque artiste recevra une carte d'adhérent à [REDACTED] lui donnant accès à l'[REDACTED] de la [REDACTED] à certaines réductions voire à la gratuité de spectacles organisés à la [REDACTED]

Un matériel de travail commun (outillage, équipement informatique et numérique) est accessible aux artistes de l'étage.

Des rencontres avec des professionnels de l'art sont organisées régulièrement.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DE L'ARTISTE

Chaque artiste invité s'engage à respecter les normes de sécurité en vigueur, ainsi que le règlement de l'étage et à appliquer les conditions d'utilisation des alarmes. Leur déclenchement par négligence sera facturé directement à l'artiste.

Chacun doit veiller à l'extinction des lumières et de tout matériel électrique ou informatique en partant.

La propreté des locaux communs (couloirs, cuisine, poste de travail informatique...) est entretenue de façon commune par tous les artistes utilisateurs de l'étage. Dans la cuisine chacun doit veiller à l'entretien des appareils et du mobilier; à maintenir propre la vaisselle mise à disposition.

L'utilisation du monte-charge ne peut en aucun cas dépasser le cadre du transport des oeuvres et du matériel. Son utilisation physique est interdite, l'association ne peut être tenue responsable en cas d'utilisation abusive.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE L'ACCUEIL POUR LA PERIODE DE RESIDENCE :

respect des dates fixées conjointement

L'artiste invitée, connaissant les dates de son séjour, s'engage à respecter ces dates pour son entrée dans les lieux comme pour son départ.

cotisation

Pour l'atelier, une cotisation mensuelle de 54 euros, payable en début de mois, est demandée. Elle couvrira une partie des charges de fonctionnement de l'étage ainsi que du téléphone (ligne restreinte).

Le faible montant des charges mentionné ci-dessus ne se justifie que dans la mesure où l'artiste s'investit de façon active dans le fonctionnement de l'association, le temps de sa résidence. En choisissant d'occuper un atelier au sein [REDACTED], l'artiste s'engage donc à participer à la vie de l'étage (respect et entretien des espaces communs, aide ponctuelle à l'organisation de certains projets de l'association, entretien et rangement du matériel de travail).

clés

[REDACTED] remet un jeu de clés à l'artiste à son arrivée et l'informe des différentes conditions d'utilisation de l'étage : alarmes, sécurité, électricité, assurance etc...

L'artiste est responsable des clés qui lui sont confiées et s'engage à les remettre à un responsable [REDACTED] lors de son départ.

ateliers

Les ateliers [REDACTED] sont attribués vides. Chaque artiste est donc tenu de prévoir le matériel et les outils nécessaires à sa logique de travail.

En plus de l'atelier, [REDACTED] met à la disposition de l'artiste une cuisine commune aménagée pour que chacun puisse y prendre ses repas, ainsi qu'un espace de documentation, ouvert aux heures de bureau. Il est impossible de loger dans les ateliers.

départ

Chaque atelier doit être propre au départ de l'artiste; sol et murs (si l'artiste est intervenu sur les murs il s'engage à les repeindre en blanc en vue de son départ).

Les poubelles sont à descendre au rez-de-chaussée dans une benne prévue à cet effet.

assurance

[REDACTED] dispose d'une assurance responsabilité civile pour chaque occupant des ateliers. Cependant, les locaux, les oeuvres et le matériel ne sont pas assurés contre d'éventuels dégâts. Chacun est invité à vérifier auprès de son assurance personnelle que ses biens soient couverts.

Fait à Marseille, en deux exemplaires, le

pour [REDACTED]

l'artiste invitée :

III, 6. Catalogues des expositions de résidents, *Starter* 1997 - 2001 Textes d'introduction

Nous avons reproduit les textes d'introduction des catalogues, en anonymant la structure et les artistes.

E.R, 1997 - Déc 1997 : **pas de titre**

Pas de catalogue et aucun texte de communication

E.R, 1998a - Juin 1998 : « **Exposition de résidents** » :

« En invitant régulièrement des artistes à venir travailler à Marseille, STARTER s'est engagée dans une logique qui consiste à dynamiser le tissu artistique de la ville et à révéler au public son important potentiel de création.

A travers un choix d'artistes engagés dans une pratique résolument contemporaine, l'association poursuit la construction d'un jeu de filiations et de réseaux, associant Marseille au débat artistique international.

Accueillis à l'initiative des artistes et représentants de l'association, M. B., I. M., L. T. ont débuté leur résidence dans les ateliers de STARTER en janvier 1998. A la fin du mois de juin prochain, ils quitteront leurs espaces respectifs afin que d'autres artistes puissent à leur tour en bénéficier et y travailler.

Pendant ces cinq derniers mois, les résidents ont mené un travail conséquent, enrichi par de nombreux échanges et discussions au sein même de l'étage et lors des nombreuses visites d'ateliers. Le dynamisme ainsi créé rend nécessaire l'exposition, qui participe naturellement à la circulation des idées dans le contexte privilégié de la rencontre entre le public et l'artiste.

Pour les artistes en résidence, la période de création à Marseille a également favorisé d'autres rencontres. M. B., I. M., L. T. ont eu la possibilité d'aborder le travail d'artistes dont la qualité des oeuvres et de la démarche artistique a particulièrement attiré l'attention.

Aussi partageront-ils la galerie de la Manufacture avec quatre artistes de leur choix (dont un couple) déjà familiers du milieu de l'art contemporain et avec le travail desquels ils ont senti naître une certaine complicité.

Dans cette exposition, c'est la rencontre avec le travail respectif de C. B. & M. P., de G. P. L. et de V. R. que L. T., I.M. et M. B. ont voulu partager avec le public.

L'exposition présentera plus d'une dizaine d'oeuvres dans les 300 m² de la galerie.

Cette confrontation permettra de réunir des attitudes et des thématiques différentes. Cependant, à l'intérieur de la diversité formelle et au-delà de l'éclatement des points de vue, une lecture attentive fera ressortir des communautés d'intention, où très souvent, la rupture comme instrument critique est mise en avant. »

E.R, 1998b - nov 1998 : « **Les résidentes** »

« L'exposition **LES RESIDENTES** regroupe trois artistes installées en résidence dans les ateliers de STARTER jusqu'au mois de mars 1999 : **V. B., L. J., T. T.** Leurs différents parcours se croisent pour cette exposition dans la galerie de la Manufacture. Des propositions formelles très diverses permettent toutefois d'entrevoir dans leur confrontation une communauté d'esprit où sont souvent mis en relation le quotidien et la fiction. »

E.R, 1999a - mai 1999 : « **Exposition de résidents** »

« A la différence de **M. G.** qui a réalisé une résidence courte d'un mois dans les ateliers de l'association, **D. B.**, **M. V.**, **O. M.** et **L. S.** font partie des nouveaux résidents accueillis en avril 1999 pour une période de 6 mois. A l'occasion de leur exposition ces cinq résidents ont choisi d'inviter **F. F.**. L'exposition n'est pas à considérer comme une étape à associer à une période de résidence révolue. A travers des œuvres plus ou moins récentes, regroupées dans un même lieu, elle rend compte de divers processus de travail, proposant un espace de dialogue entre les œuvres. »

E.R, 1999b - octobre novembre 1999 : « **Exposition de résidents** »

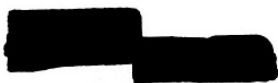
« STARTER présente une exposition des jeunes artistes résidents des ateliers. Cette formule récurrente dans la logique de programmation de l'association s'appuie sur sa volonté de rendre publics certains travaux réalisés, sur des périodes allant de trois à six mois, dans la confidentialité des ateliers. Aussi l'exposition regroupe-t-elle plus des œuvres issues d'une logique de travail commune aux artistes en résidence à STARTER (travail d'atelier, échanges...) que d'un thème commun, même s'il peut exister entre les démarches et les œuvres des artistes des préoccupations qui se rejoignent. »

6) E.R, 2001 - février-mars 2001 : « **Authentiques résidents** »

« Après l'exposition thématique ART ET BANDE DESSINEE réalisée en novembre dernier, STARTER se tourne pour cette nouvelle proposition vers l'autre axe de sa programmation d'expositions : la présentation d'une sélection du travail des artistes en résidence dans ses ateliers. Pour **V. B.**, **E. G.**, **V. R.** et **S. T.**, l'exposition arrive en clôture de leur période de résidence dans l'association. Pour les autres, elle intervient en cours de session de travail à STARTER. **AUTHENTIQUES RESIDENTS** s'oriente vers la construction d'un espace-temps partagé par les artistes, dans la galerie de la Manufacture, propice à la rencontre et la mise en discussion d'œuvres réalisées dans l'espace individuel des ateliers »

III, 7. Appel à candidatures *Book* – 2009

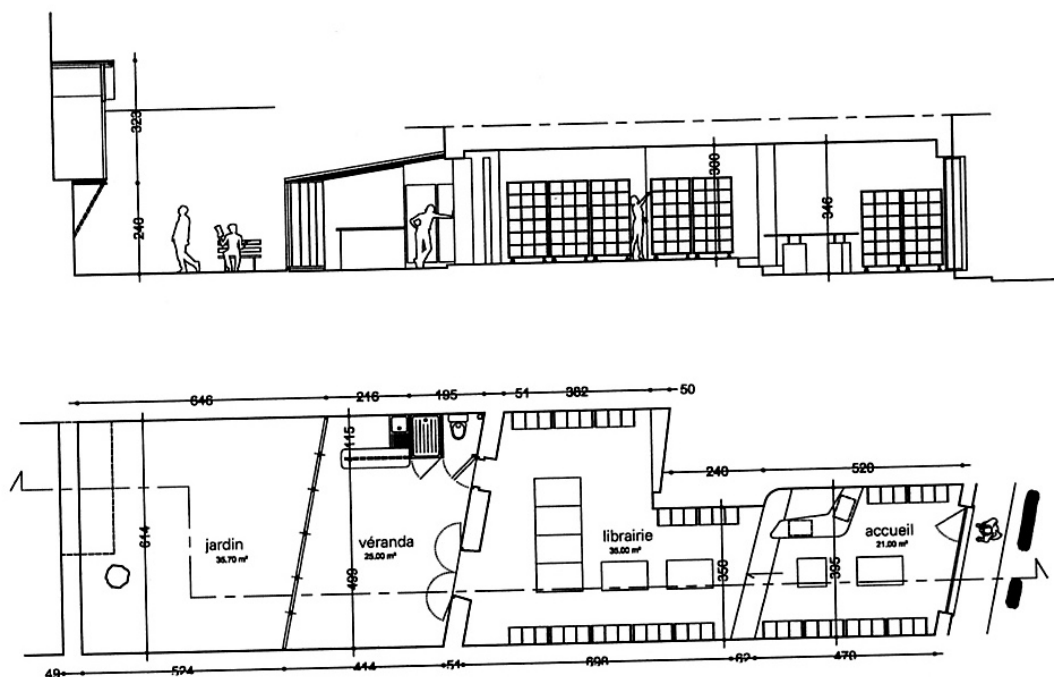
Les pages 1, 2 et 5, comportant des photographies du lieu, ne sont pas reproduites.



APPEL À PROJET | 2009

DESCRIPTIF TECHNIQUE DU LIEU

Le lieu se compose de 4 sous-espaces d'intervention : RDC intérieur, véranda, jardin, cabane qui sont autant de possibilités de pénétration d'un sous-espace dans l'autre. Les étagères (100x200x45cm) et les tables (120x75cm) sont mobiles, les étagères peuvent servir de cimaises.



LES CONTRAINTES DU LIEU

- La librairie continue son activité pendant la durée du [redacted]
- Les tables et étagères doivent être accessibles au public.
- Les commodités (toilettes, douche et bar) doivent rester fonctionnelles.

PLANNING

15/04/2009	Diffusion de l'appel
15/06/2009	Date limite de réception des dossiers
30/06/2009	Sélection du candidat
31/08 > 09/09/2009	Montage
Mercredi 09/09/2009	Vernissage
10/09 > 10/10/2009	Exposition

CRITÈRES DE SÉLECTION

Originalité du projet, qualité de l'intervention dans le lieu, intégration à l'architecture existante, respect des contraintes liées à l'activité...

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité est composé d'acteurs du monde de l'art, d'artistes et d'architectes.

BUDGET DE PRODUCTION

2000 € seront alloués à l'artiste pour la production et la réalisation de son projet in situ. L'artiste sera défrayé de ses frais de transport et hébergé pendant la période de réalisation.

Un assistant technique sera à la disposition de l'artiste pendant cette période. Il le secondera à la fabrication du projet. L'artiste disposera de tout le matériel et outillage appartenant à l'association. Une voiture sera disponible en cas de besoin.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Toutes les candidatures doivent inclure les documents suivants :

- Un formulaire de candidature rempli (ci-joint)
- Un CV à jour
- Un texte décrivant votre projet (problématique, matériaux, espace...)
- Tout visuel pouvant illustrer votre projet
- Une proposition de budget
- Une sélection d'oeuvres ou de projets déjà réalisés

NB : Aucune des informations mentionnées par les artistes ne sera considérée comme définitive, elles permettront néanmoins au jury de comprendre comment envisager chaque projet et d'évaluer s'il peut être réalisé aux vues du budget et de nos capacités.

Merci d'adresser votre candidature à :



Les candidatures accompagnées d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur vous seront retournées.
Toutes les autres candidatures ne le seront pas.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Merci d'imprimer cette page, de la remplir et de l'inclure en 1^{ère} page de votre candidature.

Nom et Prénom :

Adresse :

Pays de résidence :

Téléphone :

Email :

Date :

Signature :

**III, 8. Entretien au *Collectif Quartier*
Avec l'administratrice et l'artiste président de l'association
Le 5 mai 2007**

O : Olivier (enquêteur)

A : Administratrice

P : Artiste président de l'association

A : Alors, ça c'est quelque chose qui est important dans le projet du *Collectif Quartier*, parce que c'est à la fois un moyen qui a été donné à un collectif d'artistes, qui était déjà préexistant, et en même temps une conscience de... de rentrer dans un dispositif où tu pouvais effectivement être instrumentalisé. Et ça a un peu fondé le... Y'avait l'idée, justement de... travailler dans ce quartier avec la population, avant le fait d'être impliqué dans ce lieu et d'être sous couvert d'un dispositif de la ville dans le cadre d'une réhabilitation du quartier. Et c'est vrai que ça a... ça a donné aussi l'inscription du projet du *Collectif Quartier* dans l'idée d'un atelier d'artistes, un atelier de création, mais avec cette préoccupation, qui est majeure je veux dire, et toujours existante dans le projet du *Collectif Quartier*, qui est de travailler avec cette population.

O : L'ancrage euh...

A : L'ancrage social, l'ancrage si tu veux du travail artistique... Ici c'est avant tout un lieu de production artistique, mais avec cet ancrage sur ce quartier, donc un ancrage aussi social.

O : Et le moment où...

A : ...et ça c'est quelque chose, pardon, juste pour finir, qui est toujours euh... C'est ce qui fonde le projet du *Collectif Quartier*, indépendamment des projets de recherche et de création qui sont menés par des individus, en tant qu'artistes ici et qui se retrouvent dans le collectif qui anime ce lieu, qui le fait vivre, et qui sont chacun sur des projets euh... Y'a pas de projet commun qui est mené... C'est pas l'idée...

P : L'idée au départ...

A : ... C'est cette inscription, voilà, et cette volonté de travailler aussi euh...

P : Au départ y'avait une revue qui s'appelait l'Inventaire et qui regroupait du coup tous les photographes de l'association, Z, X et Y. Mais après.. voilà on est parti avec chacun des trajectoires très différentes...

A : ...Chacun des projets de recherche. Ce qui réunit, c'est ce projet de... le projet de l'association, qui sont les projets du lieu, et cette inscription quoi.

O : d'accord.

A : Ça va ? ça te paraît plus clair (rires) ?

O : oui oui. Moi j'étais venu voir différentes expos ici. Mais euh, et vous, vous êtes arrivés tous les deux il y a longtemps dans... ?

A : Alors, P. est arrivé bien avant moi !

P : Ben moi si tu veux, j'ai rejoint l'association en 96, au moment où ils réouvraient le lieu, parce que le lieu tel qu'il est maintenant c'est le fruit de trois ans de reconstruction parce qu'il avait brûlé en 93...

O : Ouais, ça...

P : Et en fait, j'ai fait des ateliers avec des enfants, je me suis intégré à des ateliers qui étaient animés par X et Y qui est ici. Et puis en 2000, en fait, les anciens fondateurs, qui étaient restés, étaient épuisés en fait parce qu'ils avaient travaillé trois ans de travaux où ils avaient rien pu faire. Et donc au moment où la structure était prête si tu veux, eux ils avaient plus le courage de continuer. Donc ils sont partis. Et là y'a eu, enfin nous on était quelques uns, y'avait L, C, moi, à vouloir continuer le projet, donc on a fait venir d'autres artistes qui pouvaient être... Mais ça a pas été faire venir des artistes amis, ça a été faire des

réunions d'artistes, leur parler du projet, et qui est-ce qui était intéressé pour mener le projet comme ça quoi. Et ça a formé un nouveau collectif à ce moment. Et puis voilà, ben depuis, ce nouveau collectif ben il change encore.

O : Une forme...

P : Y'a des personnes qui partent, y'en a d'autres qui arrivent.

O : D'accord. Et vous les aviez contacté ou rencontré comment ? C'est quand même des connaissances euh ?

P : Ah non mais, si tu veux, c'était le réseau à la fois d'artistes qui tournaient déjà autour du *Collectif Quartier*, et puis d'autres lieux.

H : Et d'autres qui se souciaient particulièrement du projet parce que y'a cette dimension aussi un peu quasi militante qui fait que c'est pas simplement bon ben viens dans ce lieu et puis on monte ton projet. C'est un lieu qui accapare et qui investit énormément parce que y'a cette idée d'une double inscription à la fois dans son projet artistique, et en même temps dans le fait de faire vivre ce lieu, dans son ouverture au public. Et donc après il faut effectivement qu'il y ait des artistes qui sont vraiment partie prenante, et que c'est pour ça qu'après ils participent du collectif et euh...

O : Oui donc le point commun après c'est cette cooptation là un peu ?

H : Voilà, oui oui. Donc c'est des gens qui se sont investis là, les membres du collectif, ce sont des gens qui sont depuis plusieurs années investis et partie prenante de ce projet. Donc la double inscription qui fait que ça accapare beaucoup, que c'est une position quasi militante, parce que, on n'est pas là que pour travailler sur son projet artistique. Ça suppose de travailler un peu la dimension d'ouverture du lieu, de son fonctionnement, de son inscription dans le quartier et au delà, donc voilà.

O : Alors pour préciser peut-être l'entretien, là moi je vais m'intéresser surtout à l'aspect accueil en résidence que vous proposez.

H : D'accord.

O : Sachant que j'aurais besoin d'avoir d'autres informations sur...

H : A ce moment là on te fait une petite présentation très rapide des différents volets d'action, et ensuite on rentre plus précisément sur celui-ci pour voir comment il s'inscrit...

O : Voilà, d'accord.

H : Donc euh, euh.. je sais pas, tu voulais commencer peut être P. ?

P : Ouais, ouais.. Je vais commencer, et puis je sais où je vais te laisser continuer.

H : Voilà ouais d'accord.

P : Donc je commence (rires). On va parler d'un projet : celui qui a eu lieu, avec l'ancien collectif, l'école des Beaux Arts de Luminy, x qui est professeur là-bas, x et y, qui a fait venir z, parce que chaque année ils ont quatre artistes qu'ils invitent, et puis les artistes ils font un peu des trucs avec les étudiants, et il voulait faire un projet sur le...

H : Mais tu vas parler des résidences !

P : Mais c'est une résidence ça !

H : Mais du coup, non !

P : Ben je vais le faire... non voilà, non mais c'est pour ça...

H : Mais moi je voulais faire le point sur l'ensemble des actions qu'on menait pour après te laisser parler des résidences, pour que justement on saisisse un peu mieux comment ça s'inscrit

P : D'accord.

H : Non ?

P : D'accord, ouais ouais.

H : Après j'te laisse la parole après sur les résidences.

P : Ouais ouais.

H : Voilà, donc c'est très succinct, on va faire très succinct, c'est que, ce que je te dis c'est qu'on est avant tout un atelier de production artistique. Donc le gros volet de l'action ici c'est d'être un lieu de recherche et de création. Donc effectivement y'a des entités artistiques ici qui sont là, qui s'attellent à leurs propres projets, enfin à leurs recherches-créations, et ce travail de recherche et de création, qu'on revendique hein, c'est quand même un lieu où on fait pas que de la diffusion. C'est avant tout un atelier où les gens travaillent, dans leur domaine, et euh quand même sous le générique arts visuels. Donc c'est avant tout un lieu de création et de recherche, et ce travail là, que l'on revendique, donne lieu à des moments de diffusion, de présentation des formes. Alors cet aspect diffusion, il est... soit c'est des formes qui sont issues de ce travail de création, soit c'est en accointance ou en... d'autres travaux extérieurs qui sont invités par rapport aux désirs de personnes qui sont dans le collectif, et qui sont dans ce travail de création et de recherche. Donc ça veut dire qu'on a, à un moment donné, un travail de diffusion, mais qui est cohérent aussi avec ce qui est mené en terme de recherche et de création. Voilà, après on a ce que je te disais sur le double aspect art et social du projet, on a quelque chose qui est fondamental dans ce projet, qui est la notion de pratique. Un des modes d'accès à l'art que l'on propose ici, c'est par la pratique. Et du coup, y'a tout un volet sur lequel on pourrait débattre mais c'est pas ton sujet, sur les ateliers de pratiques qui sont proposés au *Collectif Quartier*, et qui est un aspect très fort par rapport à la cohérence du projet.

P : C'est aussi mis en oeuvre par l'ensemble des personnes..

H : Voilà, tout à fait, par l'ensemble des artistes ici, avec quelqu'un qui travaille plus spécifiquement à la médiation, c'est tout ce volet justement ateliers. Et ensuite, y'a aussi le pôle éditions. Y'a le pôle résidences, que P. va présenter, et qui t'intéresse, mais je voulais juste te donner un peu la panorama. Et ensuite y'a aussi le pôle édition, un pôle que P. t'évoquait tout à l'heure, (rire) qui était à l'origine existant dans le projet du *Collectif Quartier*, qui a été un peu... euh... Si tu veux, c'était un pôle existant au niveau de l'ensemble des projets. Après ça a donné lieu à des éditions sur projet spécifique, y'a eu des éditions. Mais là on renoue avec cette idée d'une édition depuis le *Collectif Quartier* et sur l'ensemble des activités, et c'est par le biais d'une édition que P. et X. mènent, qui est une revue, et qui s'appelle *Intraitable*. Et ensuite on a aussi ce qu'on appelle des « sorties de discours ». C'est-à-dire que sur l'axe diffusion, on présente ici des formes et à un moment donné, au delà du moment de présentation publique, ça nous intéressait d'avoir un moment de retour critique, dans le vrai sens du terme, de retour critique avec des gens qui soit y ont participé, en tant qu'artiste dans le cadre d'une résidence, soit en tant que public, soit en tant que participants à des ateliers etc., des moments de réflexion et de discours sur ce qui a été vécu, puisque ça peut être une expérience esthétique dont on peut débattre et voilà. Donc ça s'appelle Sortie de discours. C'est P. qui est l'animateur de ce, de ce, de ce moment, voilà.

O : Par rapport à ce que vous disiez, c'est une question annexe, mais le rythme des diffusions il est directement corrélé à la vitesse ou au rythme des productions chaque année ?

H : Pas de modalité, pas de modalité de... On est pas un lieu de diffusion donc moi je tiens à ce qu'on ne soit pas dans cette logique de programmation. Donc les choses se font à notre rythme, à notre envie et en fonction du désir de celui qui a envie de d'articuler cette... Mais y'a pas de logique de programmation, pas du tout. Après on fait un petit effort de communication et on essaie de concevoir des programmes qui présentent un peu ce qui est supposé à venir mais c'est pas de la programmation. Voilà, après généralement on fait deux grosses expos par an, plus des petites expos, des petites formes de deux ou trois jours, des formes légères, des ateliers qui peuvent être en continue sur l'année et euh au contraire des moments un peu événementiels avec une semaine ou deux pratique proposée avec un artiste soit de l'intérieur soit de l'extérieur, tout est à géométrie un peu variable mais c'est vrai que grosso modo ya quelque chose qui est un peu... qui est lié aussi aux moyens que l'on a. C'est-à-dire qu'on peut difficilement imaginer qu'il y ait trois grosses expositions ou création qu'on crée sur l'année. Donc à partir de ça c'est , donc je te laisse c'était juste pour qu'il ait un peu le panorama un peu de voilà...

O : Ma question de départ c'est de savoir si vous pouvez me dire en quoi consiste l'accueil en résidence que le *Collectif Quartier* propose ?

P : Alors si tu veux d'abord ya eu des sortes de production, des productions-résidences, des invitations à des artistes ou des accueils d'artistes et alors ça devait être... Par exemple y'avait eu une proposition des

Beaux-Arts, et c'est nous qui avons produit l'œuvre d'X. de A à Z quasiment. Alors elle c'était en 97 : elle a fait un vidéo trottoir avec les habitants du quartier, avec une publication, elle a fait la même chose aux *Laboratoires* d'Aubervilliers. C'était quelle histoire faut-il raconter à Belsunce, que je trouvais un peu démagogique dans la démarche. C'est pas... y'a des entretiens toujours bien si tu veux mais y'avait pas vraiment de... au delà du processus comme ça d'anecdote, j'trouve qui manque et puis même au-delà de la finesse de la façon de rencontrer des gens je trouvais que c'était un peu aussi brutal aussi tu vois ? Enfin toc toc et puis y'a des gens qui vont faire la même chose mais qui font beaucoup plus attention...

O : Vous aviez préparé avec elle ce cas là un peu à l'avance ?

P : Non non non... Ben si tu veux c'était la mini-star, si tu veux c'est l'ex-femme de Y ! Euh bon... elle vient au *Collectif Quartier* pour faire son truc, c'est tout. Tu vois bon. Bon donc ça c'était à l'initiative des Beaux Arts, et nous on était les récepteurs outilleurs. Mais on a tout fait...

Y'a eu... Moi si tu veux j'ai un travail d'artiste, mais j'ai aussi un travail critique et un des artistes que j'aime bien, j'ai suivi pendant vingt ans G. sur ses expos, j'ai travaillé sur ses expos de lui à Beaubourg, expo personnelle puis *Titre de l'expo*. Lui si tu veux, il avait fait des pièces avec des travailleurs immigrés aux Etats-Unis. Donc à un moment j'ai eu envie de le faire venir ici et pour qu'il continue avec les questions qu'il avait avancé là-dessus quoi. Y'a eu une énorme production parce qu'alors là c'est la méga-star, euh une méga production avec accueil résidence où il est venu pendant trois ans, plusieurs fois trois jours, un jour nous voir et puis après une semaine pour tourner et puis après l'expo. On s'était fait une pièce sur la communauté du visage ici où il y avait cinquante projection. Alors ça si tu veux c'est le type de résidence grosse production exposition et là-dedans y'a eu plusieurs choses en fait. Y'a eu d'autres artistes, comme X., Y. (...) Mais pour G., c'était pas non plus... ça a jamais été l'idée de... on veut une star pour avoir une star ! ça venait de ma relation avec lui d'écriture qui fait qu'avant, moi j'étais dans un collectif assez actif autour de la vidéo à Paris. J'étais dans tous les festivals. J'ai flashé sur ce travail, je l'ai rencontré dans tous les festival, j'ai commencé à discuter avec lui sur ses expos puis avoir un dialogue avec lui c'est venu de ça quoi, d'abord et avant tout. Comme X quand il est venu ici ça participait du même ressort c'est-à-dire que V. C'était pareil une dizaine d'année que c'est un travail qu'il suit, il est en relation avec l'artiste bon et les mecs sont capables de venir à ce moment-là parce que c'est le fruit d'une relation de travail et euh...

O : Comment vous faites sur des projets comme ça pour financer la production, l'aspect financier de la résidence ?

P : Ben si tu veux, si tu dis aux institutions que tu va faire venir G dans un lieu comme ici ça change ! Il va pas d'abord au Mac, il va pas à la Vieille Charité, enfin il va pas au Frac. Donc ça titille l'institution. Donc tu leur fais des demandes de subvention spécifique, un gros engagement du *Collectif Quartier* sur cette production, et après c'est aussi le fruit de cette relation c'est des gens qui sont capable de venir parce que c'est untel qui l'invite et qui viendra ici autrement que sur d'autres lieux. Y c'est pareil il est venu quasiment pas payé parce qu'ils sont inscrits dans cete relation avec des artistes qui fait que bon, voilà, on travaille sur des tout petits budgets mais parce que y'a ces artistes là sont capables de s'investir dans les modalités qui sont les nôtres, donc euh...

O : Ca veut dire qu'il y a pas une ligne budgétaire spécifique pour l'accueil d'artistes ?

P : Si si si si. Mais compte tenu de notre projet, c'est petzouille quoi ! Enfin compte tenu de nos moyens c'est vraiment petzouille voilà. Parce que sur G c'était un projet qui a coûté cher si tu veux euh... je peux te dire combien il a demandé pour venir : il a demandé 80 000 fcs, pour une création avec l'écran. Donc on a fait une demande, ça nous a permis de faire une demande d'équipement, de s'équiper avec cinq vidéo proj', cinq lecteurs DVD, qui restent à la structure. Y'a un contrat et donc si il vend la pièce, il doit nous reverser 100 000 fcs, euh parce que lui il va la vendre un million de francs, j'parle en francs, parce qu'à l'époque c'était en francs. Euh, si tu veux c'était à un endroit on s'y retrouvait et puis aussi .. ca a été la plus grosse production sur... C'est un truc à part, on le fera plus si tu veux plus jamais. A un moment donné quand tu fais venir DP .. (...). Alors y'en a eu d'autres. Alors, G il a tourné dans la rue ,etc, y'a eu une compagnie de danse qui s'appelle *E.N* euh.... qui est venue, donc c'est aussi une compagnie qui fait un travail urbain, qui fait aussi des formes sur des lieux de spectacle, mais la base de leur spectacle, c'est un travail dans la rue avec un rapport au sol qui est très très rugueux, qui joue au niveau musculaire et la dépense d'énergie, et là ils sont venus danser dans la rue, enfin ils sont venus finir les répétitions pour un spectacle qu'ils font dans la rue, ici [indique l'espace entre nous et la vitrine qui donne sur la rue] et ce qui s'est passé, c'est que le fait qu'ils dansent là parce que y'a pas tout le temps ces cloisons, donc qu'y ait des

training ici, des entrainement ici, y'avait quelque chose de très drôle qui se passait entre la rue, les passants qui passent, parce que y'a beaucoup de monde dans la rue tu vois ! Donc et qui regardent les danseurs, qui étaient hallucinés par ces gens qui font de la danse contemporaine et puis vu qu'on a beaucoup d'intérêt pour leur travail, ils ont fait un projet spécifique pour ici de résidence, pendant je sais pas, trois ou six mois, par période. Pendant un mois ils dansaient dans la rue deux heures par jours, alors de temps en temps, en haut de cette rue, de temps en temps porte d'Aix, ou dans une autre petite rue, et tous les jours y'avait marqué l'heure du rendez-vous sur la porte. Et l'idée c'est qu'ils soient comme toi et moi, ou comme des passants dans la rue et la seule chose à un moment qui les distingue des passants, c'est qu'ils se mettent à danser, en fonction des... de ce qui se passe dans la rue, sans jouer l'imitation des passants mais à un moment c'est la marche quotidienne qui juste du fait de certains gestes, révèle quelque chose de chorégraphique ou devient chorégraphique, par euh... Et ce passage entre geste familier et geste qui devient autre chose quoi et ça et puis qu'est-ce qui se passe et puis avec le mobilier urbain, les feux rouges, sur les passages piétons, etc, les enfants qui vont se mettra à danser comme eux, les éboueurs aussi et à chaque fois, les entretiens avec les passants qui sont interloqués quoi ! Disent mais c'est quoi ? Vous êtes toxicomanes, vous êtes fous ! C'est sale ! C'est obscène ! ou : Ah c'est mystérieux... C'est pas mal ! Et alors y'avait tout un travail comme ça à la fois un... de prise de risque, parce que comme c'est un lieu dans la rue avec rien du tout, et en même temps de récolte de dialogues en permanence. Donc c'était parsemé de moments de performance le soir ici où ils projetaient des images de ce qui s'était passé dans la rue et où ils se remettaient à danser sur leurs images et ça a donné forme sur un énorme spectacle qui maintenant tourne et qui est la trace de toute cette forme et en même temps ils ont mis en place une sorte de processus si tu veux, où ils avaient pas été, et ça les a fait décaler dans leur travail qui était toujours sur une forme spectaculaire, même si ils avaient pu faire un spectacle où ils allaient jusqu'au bout de leur idée du clash, où les danseurs qui étaient plus près du public, où même s'ils avaient déjà fait éclater les dispositifs de représentation déjà dans d'autres, là ça les a encore décalé ailleurs. Et du coup, ils refont un autre projet là, qui s'appelle *Titre du projet* et où... qui reprend des choses qu'ils avaient expérimenté ici dans la danse quotidienne incessante, dans le murmure de la ville où ils se fondent.

O : Dans ce projet là, ce qu'ils avaient présenté avant de venir, c'était déjà sous cette forme là ? Tout était prévu comme ça, avec performance le soir ? C'est là-dessus que vous vous êtes mis d'accord ?

P : Non mais en fait on y reviendra. Sur l'histoire des résidences, on n'a pas vraiment de modalité de production sur les résidences. C'est un temps et c'est ce temps de travail qui nous intéresse. Enfin là je parle d'une manière plus générale. Pour nous c'est un temps et un espace et du matériel qui sont mis à disposition, c'est une démarche avant, si tu veux, en amont y'a l'idée d'une démarche qui nous intéresse. Mais après on a pas de modalité vraiment, en termes de production, y'a pas d'exigence là-dessus. C'est-à-dire, ce qui nous intéresse, c'est plus par rapport à la démarche qui nous a intéressée, que les gens puissent s'inscrire dans ce lieu et donc dans ce rapport aussi au quartier dans cette dynamique du projet de *Collectif Quartier*. Voir qu'est-ce qui va en sortir. Mais y'a pas de pré-supposé sur la production euh lors de la résidence. Ce qui nous intéresse c'est cette liberté-là aussi !

O : D'accord. Par exemple pour la compagnie E.N vous saviez pas quelle était la in...

P : Non non, ça peut être des velleités qui sont annoncées au départ avec des artistes en résidence, comme V. qui nous dit y aura un moment public, parce que dans mon travail, dans mon expérimentation, c'est important qu'il y ait l'épreuve de ce moment public. Ou alors y peut y avoir l'idée d'un atelier comme E. qui au départ n'en avait pas, ne l'avait pas du tout évoqué et puis en étant ici, dans le lieu, ça l'intéresse d'ouvrir un atelier sur son moment de résidence. Mais y'a pas de... Nous, le principe de la résidence, on sait ce qu'on propose en terme de logistique de tout ça... mais on n'impose pas de... Moi je pense, c'est aussi intéressant de travailler comme ça... C'est-à-dire à un moment donné d'être dans une certaine liberté aussi de gestion de ce temps et aussi de la nécessité de faire, et là, avec E.N, y'avait eu cet étonnement, cette relation avec la rue à travers la vitre, plus les ateliers avec les enfants et puis de ça est venu... Mais c'est venu dans la pratique, à un moment l'idée d'aller danser dans la rue parce que même si tu fais des trainings dans la rue, régulièrement, depuis des années ils le font toujours dans la rue, et là l'idée de la faire dans Belsunce, c'était... c'était encore plus fourni que ça quoi la façon dont ils faisait leur technique.

O : Et comment ça se fait, étant donné vous, votre engagement dans l'espace urbain, etc. , que vous ayez pas en tête un moment public ? Pas contraint, mais espéré ?

P : Ca n'aurait pas de sens si ce n'est que de dire : l'artiste... C'est qu'il faut concevoir la résidence... pour nous aussi c'est un temps d'expérimentation. Donc à un moment donné, ça peut être un temps où y'a pas de proposition publique.

O : C'est arrivé qu'il n'y ait ni atelier, ni présentation publique ?

P : Pour l'instant non. Mais c'est pas une exigence dans les modalités de la résidence et c'est important que ça le soit pas. Mais bon, voilà, justement euh... ça a eu lieu sans que ça soit une exigence ou une modalité posée. Moi je pense que c'est important de rester dans cette idée que nous, ce qui nous intéresse dans le cadre d'une résidence, c'est de répondre aussi à une nécessité qui est, ben là on parlait de EN qui, par rapport à leur démarche, le fait de venir sur Belsunce, qui est quand même un terrain hyper intéressant pour eux, pour nous aussi parce que donc ils proposaient une forme dans l'espace public donc ça rejoint notre projet, c'était aussi quelque chose... enfin le travail d'EN c'est quelque chose qui était sensible pour quelques membres du collectif. Donc nous, à partir de là, ça participe à notre manière de fonctionner, d'avancer, après nous y'a pas de... C'est important de considérer la résidence comme un temps de travail euh... Si on considère aussi que c'est un lieu de production aussi à un moment donné, y'a des gens qui sont ici qui travaillent autour, à partir de cet outil de production sur du long terme, mais à un moment donné il peut y avoir des termes qui sont différents, des temporalités qui sont différentes, sur le temps de la résidence. Mais voilà c'est une ouverture de cet outil de production à d'autres artistes avec des modalités qui sont que temporelles. Mais après pour le reste on n'a pas de... après je pense que c'est important de rester sur ce... sur justement une proposition, un régime et des modalités ouvertes. Y'a pas de... il se trouve que voilà, pour l'instant les résidences, ça a donné lieu in fine à des moments publics, mais ce n'est pas quelque chose qui est je crois que c'est important parce que ça...

A : ... de travail pour certains artistes, d'expérimentation, tout ça pour nous ça rentre aussi dans le cadre de ce partage d'un outil de production, temporalité, tout ça résidence. Donc c'est pas comme des membres du collectif qui vont s'inscrire pour plusieurs années dans un travail de recherche, mais c'est..., c'est une autre temporalité, mais y'a tout autant pour un travail artistique. Il me semble que dans ce champ on est vachement acculés sur de la production tangible du travail artistique, et puis on évacue, on a trop évacué il me semble, le travail de recherche. Et moi ce que j'aime bien dans ce lieu c'est à un moment donné sur la question de... C'est un véritable travail qu'on produit des formes et qu'avant les formes y'a tout un travail de recherche. Et c'est quand même important de le revendiquer quoi.

P : Non mais tu parles d'engagement etc.. y'a euh... ça passe par les ateliers dans les quartiers, qui sont à la fois des ateliers de pratique ou des ateliers de médiation culturelle pour les projets qui sont ici si tu veux. Donc si tu veux, pour nous ça passe par là, et dans cette relation à long terme, avec des familles, où y'a des adultes qui viennent, y'a des enfants qui viennent, les enfants viennent là parce qu'il savent que leurs parents viennent.. chez eux. Y'a bcp de relations avec les écoles, où y'a des enfants qui sont passés par là et qui font venir des gens, des professeurs, des écoles pratiquent une médiation. Donc y'a un réseau voilà.

A : Mais ce sont pas les artistes en résidences qui le mettent en place. Voilà, après s'ils y participent tant mieux !

P : Mais là, à long terme, les associations avec le quartier, c'est ça qui fait que.. euh

A : après, tout ce qu'on te dit là, c'est des choses qu'on discute en permanence hein. Il faut pas le prendre pour quelque chose qui est de l'ordre de la thora ou de la bible et qui est figé par écrit hein. C'est des discours ;... Qu'est-ce que c'est ?

P : mon portable !

A : d'accord.

P : euh, y'a eu X qui a fait une exposition qui s'appelle *Titre de l'exposition* qui était vraiment une résidence-exposition, où les deux étaient confondus si tu veux, c'est-à-dire qu'elle a fait son atelier dans tout l'espace, et c'est un travail de résumé, de petits objets qu'elle récolte, de bouts de carton, de tables à repasser, de petits textes écrits sur des bouts de tissu, et l'exposition s'appelait *Titre*, qui est un travail sur les magasins du quartier, et c'était un travail à la fois d'observation, de rencontre avec des personnes du quartier, qu'elle amenait à participer à sa pratique, qui amenaient eux même des objets, pour son exposition, à côté des siens, et c'est une personne qui est extrêmement militante si tu veux auprès des sans papiers, sur la cause palestinienne, où elle va tous les six mois, enfin, et elle fait partie des groupes qui s'occupent de ça, et

donc... Et elle a une fille aussi, elle est capable de faire des... un travail précis avec des écoles maternelles, de tout petits petits petits quoi ! Donc voilà, enfin là c'était vraiment une exposition incroyable quoi, enfin. Et c'était très important cette exposition pour elle parce qu'elle en fait encore, elle en fait une publication là maintenant, C'est-à-dire qu'elle est pas sortie de ce projet depuis qu'elle l'a fait ici, et c'était euh, y'a.. je sais plus quand.

O : et vous, justement là dessus, vous les suivez un peu les gens qui sont passés en résidence par exemple ?

P : Et ben oui, là, tu vois, E.N par exemple, qui fait un travail depuis 15 ans, qui a une certaine reconnaissance en France de leur boulot, alors qu'ils ont des productions incroyables, ils ont très peu de textes qui sont écrits sur eux. Moi, comme j'adore écrire, je leur ai écrit des lettres de 15 pages, chaque fois que des flash... , ben je réagis souvent comme ça, en écrivant, donc là du coup y'a X qui est du... d'ici, qui leur fait des textes, et moi je leur ai écrit tout un tas de textes donc tu vois y'a un suivi avec eux. Y vient de rentrer dans le CA ici, et puis elle a toujours continué de venir voir ce qu'on faisait ici. Euh.. y'a eu une résidence avec Z, qui en fait a pas été une résidence, mais une exposition, où si tu veux il a muséifié son travail. Enfin j'aime beaucoup, mais, il a présenté son travail comme... Je crois qu'il était un peu omnubilé par V qui était venu ici, et puis il s'est dit, voilà, je vais être dans une super galerie, alors qu'il sait très bien quel est notre projet. Mais la façon dont il a présenté son projet, je trouvais que c'était dommage, alors que son projet... y'a une très grande ressemblance avec celui de Y.

O : Alors pourquoi c'était pas une résidence ?

P : Ben parce que, il était super dur, il était hyper bloqué, euh, super dur dans la réaction avec tout le monde... Il est très dur, et lui où il passe ça se passe pas toujours bien, et c'était : « Non, je ferai mon truc, c'est comme ça, y'a pas de discussion ». Et pourquoi pas si tu veux ! Nous on a pas... On est jamais... Tu vois, quand G. vient, on n'est pas là pour lui dire comment il doit faire son machin hein. Donc Z. était si tu veux, bon y'a des niveaux tu vois enfin, hein ? Y'a des artistes qui ont des discussions d'autre part, bon nous, des discussions... Mais y'a aussi un endroit où y'a un respect pour ce qu'est l'artiste. Tu vois y'a des travaux sur la solitude hein... mais la solitude ça se partage aussi tu vois je trouve, enfin, euh j'trouve ça se partage. Et bon là y'avait eu un truc où c'était pas une résidence, c'était une expo et puis basta quoi. Et c'était..

O : C'était déjà fixé un peu d'avance ?

P : Voilà, il a fixé son truc heu. Je trouvais ça un peu dommage moi, mais bon, c'est mon avis personnel, et puis je lui ai dit.. ça c'est passé quand je lui ai dit.

O : Parce que de façon générale, les temps de résidence, vous avez quel rôle vous, enfin, auprès de l'artiste qui vient ?

P : ben, si tu veux, y'en a qui viennent et qui attendent qu'il y ait une interaction permanente, des discussions, pour les faire avancer, euh.. et ça c'est un truc qui de plus en plus si tu veux, enfin, et puis, bon par exemple E.N... C'est pour ça qu'à un moment moi je l'ai formalisé ça, c'est-à-dire que j'ai dit bon ben voilà, on a des discussions avec l'artiste pendant le projet euh, voire un peu après, et généralement après le vernissage puis après il s'en va, et puis l'exposition a lieu et puis en fait y'a pas de retour, et c'est dommage parce qu'en fait on a envie de le faire et puis et on le pose pas et puis du coup... Donc j'ai dit bon ben on va faire une sortie de discours puisque c'est une pièce conceptuelle de T. et puis on a fait une sortie de secours (sic), et j'avais fait une critique du discours justement. C'est pernicieux parce qu'au moment où on va parler... . Donc je l'ai posé quoi.

O : Donc directement après ?

P : C'est vrai qu'il y a des artistes qui viennent qui disent voilà je vais faire ça, je serai en résidence, mais je veux une sortie de discours

O : Ah oui d'accord.. une proposition ?

P : (rires). Oui voilà, s'ils le veulent, mais s'ils le veulent quoi ! Là M. elle est en résidence là, bon elle... mais ça c'est autre chose. Mais elle m'a dit : « ouais, je veux une sortie de discours »

O : Elle travaille pas ici mais elle a une résidence ici ?

P : Ben en fait c'est parce qu'elle travaille avec un danseur qui travaille pas ici, et puis voilà.

O : Donc là c'est l'occasion de montrer leur travail ?

P : Voilà, vouais. Donc là j'en étais quoi, à Z ? Donc si tu veux y'a eu autre chose, donc c'est ce que disait A. tout à l'heure : c'est ça c'était un peu les productions-résidence-exposition, et à un moment y'a eu l'idée d'ouvrir sous forme de résidences beaucoup plus simples et d'avoir l'endroit qui est là, cet endroit là, euh ah non, le local d'abord, qui a eu besoin d'avoir un atelier ici x temps pour travailler. Donc c'est comme ça que la première résidence sous cette forme là qui était L., qui se trouve qu'elle s'est conclue par une journée où elle a fêté ses douze ans de RMI mais qui était une journée bilan de 20 ans de travail d'artiste, mais sous cette forme là, c'était pas euh... Il se trouve qu'il a eu lieu mais voilà, l'objet c'était pas forcément... C'était qu'elle soit là et énormément là, à suivre tout ce qu'on faisait, à discuter avec nous, à donner son point de vue, voilà, etc quoi.

A : Ben voilà c'était des, c'était des... On s'est orienté après sur cette formule de résidence, à des choses aussi auxquelles on se frotte nous, quotidiennement, en tant que lieu de création. Y'a des gens qui sont dans la nécessité de trouver un espace, un peu de matériel, et de l'échange critique avec d'autres. Et c'est très... C'est quelque chose que nous effectivement on peut proposer, et du coup sur des travaux sur des artistes que nous on connaît depuis longtemps, des démarches qui nous sont proches ou qui nous intéressent, et du coup, nous on a la capacité de pouvoir, ce que je disais, moi je le dis comme ça, ça fait un peu ?? mais bon, on peut partager cet outil de production avec des gens qui sont dans cette nécessité, en tant qu'artiste, d'avoir un lieu, un espace, un peu de matériel, et puis des gens autour avec qui partager de la critique, ça c'est fondamental pour pleins de gens quoi donc heu. Voilà, on en revient à ça, sans présupposer du résultat ou... de la production.

O : D'accord. Mais là, est-ce que vous gardez la même idée de choisir des artistes qui correspondent à vos orientations euh... par rapport à l'espace urbain etc, ou alors c'est plus euh ?

A : C'est variable, ça doit pas être un critère de... On est sur des choses qui sont pas figées sur des modalités. Et c'est important parce qu'on arrive maintenant, aujourd'hui, à prendre conscience de l'intérêt de la recherche, d'être dans ce... même si c'est très fragile et fastidieux, de ne pas être justement dans des..., l'intérêt de ne pas être dans des modalités figées d'approches de ce travail là et de la proposition que l'on peut mettre en place. Mais non, y'a pas de... après comme disait P. c'est des... on a une oeuvre ailleurs que sur le pôle résidence, ailleurs pour être garant de l'inscription du projet et de sa cohérence sur d'autres volets qui sont effectivement les ateliers ou, voilà.

O : Alors comment vous faites... y'a pas mal de gens qui travaillent sur la production, comment vous faites pour concilier les exigences de chaque artiste avec des moments où des artistes vont venir sans que la durée soit vraiment préétablie,

A : La durée c'est quelque chose qui est établi, dans la mesure où y'a une convention de résidence qui est établie, et dans cette convention c'est très clair, c'est euh. On s'engage mutuellement, l'artiste c'est, des fois dans la convention il s'engage à pas grand chose (rire), C'est nous qui nous engageons vis à vis de l'artiste, à justement, à proposer un espace, du matériel, un encadrement au niveau technique, au niveau communication, au niveau médiation, au niveau administratif si y'a des besoins, à une certaine hauteur bien sûr : l'artiste il est pas là pour nous accaparer complètement. La convention c'est de donner une certaine limite et spécifier ce qu'on met à disposition. Et après ce qui est prévu dans la convention, c'est que justement on assure un temps, mais il est précisé dans la convention que ce temps, il peut être revisitable donc euh..

P : par exemple L., ben elle nous a dit : « écoutez, j'suis trop bien, j'ai besoin de revenir ». Elle a dit parce que voilà, bon ben elle, elle est jamais partie en quelque sorte quoi tu vois ? Bon donc elle est moins là, parce qu'elle est dans le Vars, mais par exemple, c'est une artiste qui nous a demandé si elle pouvait revenir de temps en temps, parce qu'elle a besoin de matériel. Bon, ce qu'y a pas empêché qu'il y ait d'autres résidences depuis quoi. Elle, elle est devenue une amie du *Collectif Quartier* (rires) !

O : et ça vous avez eu besoin de le mettre en place rapidement cette convention ou ? ça vous semblait essentiel ?

P : de quoi ?

O : La convention de résidence.

P : Non, mais ça si tu veux, les conventions c'est le niveau légal. Voilà, prendre une adhésion euh, des assurances...

O : Ah c'est pas... à un moment donné, une assurance ?

P : Non y'a tant d'argent qui est prévu pour la résidence, et l'artiste décide qu'il va en faire ce qu'il veut, c'est-à-dire qu'il y a une participation au catering, c'est-à-dire un petit peu à boire et à manger s'il y a des présentations publiques, et puis des frais de production. Mais en gros, y'a pas d'argent quasi dans (...) ?

O : D'accord, c'est une enveloppe ?

P : Mais c'est une petite enveloppe, c'est 250 euros. Des fois c'est un peu plus, parce qu'on fait un dossier mais...

O : D'accord, ça c'est pour les petites et pour les grosses résidences c'est ?

P : Ben ouais, les résidences-production, ça c'est encore autre chose.

O : Vous en faites encore ça ?

P : Non.

O : Ah bon.

P : Si tu veux, d'une certaine façon, la résidence, euh l'exposition M., qui était pas une exposition d'ailleurs comme les autres, c'était une exposition-résidence d'abord puisqu'il est resté.. enfin, j's'ais pas combien de temps il est resté, une semaine-dix jours, où il a vraiment été là avec euh... C'était une expo particulière, bon c'était aussi un dialogue avec V. puisque bon dans son travail photographique, y'a toujours la question euh... photographie de galerie ou de musées gros tirage, et la version populaire avec forme reproductible. Et là si tu veux l'exposition portait juste sur la version, la petite forme reproductible des journaux. C'était des journaux imprimés puisqu'il y en a beaucoup, c'est une des expositions de principe, son processus quoi. Donc là, ... je sais pas pourquoi, ça y est, je me perds... oui, donc, et où il était là. Donc je disais qu'il y en avait eu moins, et oui, c'est aussi une question de moyens. C'est que voilà depuis quelques années y'a quand même des restrictions budgétaires ...

A : de moyens, et puis une nécessité aussi qui est là, qui est que y'a des artistes aussi qui sont dans la merde, qui ont même pas un atelier ou un endroit où bosser et que nous, on est quand même dans la capacité de pouvoir proposer ça dons euh. Donc voilà, je trouve que c'est plus intéressant aussi, à un moment donné, de travailler avec des gens qui à un moment donné, autour de nous, peuvent produire un travail intéressant, à qui on peut être intéressant sur leur travail sur des modalités très simples et qui seront plus adéquates qu'avec justement des moyens quoi. Parce que là, tu vois le lieu il paraît impressionnant comme ça, si je te montre le budget euh (rire), ça a aucune commune mesure et pareil euh, le travail qui est fourni ici a aucune commune mesure avec le budget dont on dispose vraiment. C'est pour ça que tout à l'heure je parlais de posture militante aussi.

O : mmh

A : à un moment donné, on est tous investis ou partie prenante dans un truc qui est quasi militant quoi

O : Vous pouvez en faire combien, en une année des petites résidences que vous faites maintenant ?

P : Ben là c'est pareil, y'a pas de date. A présent sur qu'il y a eu, j'ai... y'a eu X qui a fait le montage d'une petite revue qui est un journal en fait, sur le vide. Après L. c'est qui ?

A : Oui, mais y'a eu C. d'abord, L., et puis..

P : C. ils ont créé un numéro radiophonique, alors c'est un journal avec... qui est beaucoup sur la cartographie, et puis des petites notes trouvées dans la rue ou écrites sur les murs ou des choses comme ça ou des choses entendues. Là, cette année, ils ont voulu faire un numéro radiophonique qu'ils diffusaient sur radiogrenouille et qu'ils ont proposé de diffuser aussi à un moment en direct ici. Alors non seulement ils ont techniquement produit ici sur un ordi, sur du matériel son dont ils se sont servis, et c'était diffusé en direct sur grenouille aussi, et puis y'a eu B un mois après, où mes gens de grenouille étaient très très contents d'avoir, de pouvoir parler, non pas en direct comme ils peuvent le faire pendant leurs émissions, mais en différé, avec un public, où ils étaient super contents. ; et puis bon C. était aussi hyper content de cette émission qui avait eu lieu quoi. Donc y'a eu ça, puis y'a eu après bon, B., qui vient du théâtre, qui

depuis trois ans fait des performances qui s'appellent *Titre* dans des lieux d'art plastique. Donc la première performance *Titre* c'était dans la galerie Justine Lacroix, où il a exposé en vitrine pendant trois jours. Puis y'a eu tout un performer derrière lui, après il en a fait un au tohu bohu. C'était sur deux jours de présentation de huit heures et donc il nous a fait une proposition de performance sur deux dimanche, et il avait envahi tout l'espace avec des tunnels, des projections, des parleurs sur des chaises, des fakirs qui parlaient pendant huit heures, avec un texte poétique écrit par le poète Arnaud F., un poète contemporain qu'on aime bien, qui avait commencé, enfin qui avait fait ses premières lectures ici, y'a sept ans, donc euh..

O : Et vous lui avez laissé quelques semaines pour..

P : En fait lui il est venu tout le mois de septembre, et y'a eu deux dimanches de représentation publique. Qui a été un énorme truc en co-production avec X. Enfin là si tu veux c'était vraiment une résidence... nous si, tu veux on a pas mis beaucoup d'argent, mais lui il avait besoin d'espace, il avait besoin d'un lieu de travail, il avait besoin aussi d'un lieu de réflexion, et oui, donc voilà quoi. Et après, après L. y'a eu H. ?

A : et après L. y'a eu H.

P : Après L. y'a eu H. c'est une artiste qui a d'abord un interactif ...pour un spectacle de nouveau cirque qui reposait sur une corde, et y'avait une cordelière qui faisait un interactif avec du son et des images en gros. Mais elle s'est fait virer de la production qu'elle avait elle même créé, mais ... et elle a rebondi sur une autre projet, qui est sur la reprise d'une pièce contemporaine qui s'appelle TR, qui est une oeuvre répétitive pour rituel. Et donc elle a conçu un dispositif interactif très précis, avec des capteurs (...). Mais si tu veux, son temps de résidence c'était pour finaliser ce projet sur lequel elle bosse depuis deux ou trois ans. C'était pour l'aider à développer la production, la réflexion. Donc pendant la réalisation y'a eu tout un tas de choses qui étaient pas... à trouver quoi, sur lesquelles il fallait réfléchir, les mises en espace, comment tu fais le repérage de non musiciens dans un truc de musique, et tout ça, ça a été une longue, longue discussion, ça a abouti à une petite sortie de discours aussi. On était onze.. Donc on a pas été nombreux, mais ça a pas été le moins intéressant.

O : Alors comment ça se passe pour le ?

A : J'voulais justement qu'on conclue un peu notre RDV.

O : ouais ouais.

A : Mais j'aurais aimé... ton sujet exactement, tu peux nous le rappeler ?

Fin de la retranscription

III, 9. Observation d'une « réunion de travail » au *Collectif Quartier* Première rencontre avec Tom et présentation de son projet de résidence Le 21 mai 2007

Présentation de Tom aux membres du collectif. Il est introduit par P., qui le connaît et a soutenu sa candidature. Personne d'autre ne le connaît personnellement, même si certains ont déjà vu une de ses pièces. Son nom est épilé.

Précisons enfin, pour expliquer certaines tournures linguistiques, que l'artiste est d'origine étrangère, mais vit en France depuis plusieurs années.

Tom : Bonjour.

Tous : Bonjour.

Tom : Je suis content d'être là. Donc merci à P. de m'avoir invité à venir vous proposer quelque chose.

P : Non, mais ton dossier a été parmi les dossiers, voilà on a fait des pré-sélections et puis (???) . Vu ton type de travail, t'avais pas besoin d'un lieu permanent mais qu'en même temps, y'avait la résidence d'E. qui se terminait et puis le fait que tu étais venu depuis pas mal de temps, donc je pensais que c'était bien qu'on puisse commencer à mettre en place quelque chose là, maintenant quoi tu vois, au niveau du timing enfin, voilà. OK, et après reste à savoir ce que tu que tu vas, ouais voilà, ce que tu peux y faire pendant cette résidence, sachant que nous tu sais, c'est pas forcément un espace avec une obligation de production, c'est-à-dire ça peut être un temps de travail de recherche et puis point barre, sans temps de présentation publique, ça peut être de la recherche, des discussions tu vois, des rencontres plus informelles quoi, voilà, ça peut être ça.

Tom : Ouais. Ben c'est bien d'avoir les deux quoi (*rires*)

P : Ben voilà y peut y avoir les deux.

Tom : Donc, je dois partir chercher ma fille, dans une heure au plus tard il faut que je parte. Donc déjà mon temps est assez compté en général, et le jour où il m'a dit tu veux pas faire un truc j'ai dit hou la la ! J'ai beaucoup de trucs et tout ça, et puis bon quand j'ai commencé de fréquenter un peu ici, c'est vrai que ça me donnait envie d'entrer d'avantage en échange, et je me suis dit peut être qu'on peut faire un truc, qui soit de l'ordre d'une fois par semaine, quelque chose qui est pas une résidence en bloc. Et puis donc vu le temps qu'il y a et vu que vous avez déjà regardé un petit peu apparemment divers éléments de ce que j'ai fabriqué, je sais pas si vous avez regardé des vidéos, ensemble lors de votre euh ?

Tous : Ouais ouais.

T : Bon ben ça va alors. Je veux dire peut-être qu'après y'a des éléments sur mon travail que je pourrais raconter, mais peut-être lors d'une présentation publique... Parce que y'avait la proposition de faire démarrer peut-être ça par une présentation publique de mon travail, pour chercher aussi des participants à ce que j'ai envie de faire. Donc ce que j'ai envie de faire euh... c'est venu très spontanément, comme ça, parce que moi quand même depuis de longues années je m'intéresse à l'anarchisme, qui paraît la seule voie possible d'avenir au niveau politique. Mais d'abord, je suis un lecteur très inattentif et j'oublie toujours, donc je peux recommencer à relire les même trucs au bout de trois ans, je me souviens plus de ce que j'avais lu y'a trois ans. Et donc, j'ai jamais milité dans ce domaine, et là je sais pas, le contexte politique dans lequel on est, a fait que je me suis dit : allez faut que je sorte un peu et que j'essaie de dire ça publiquement. Donc j'étais en train de relire Proudhon *Qu'est-ce que la propriété ?* au moment où P. m'a posé la question. Et puis j'avais d'autres projets en cours dans d'autres quartiers. Donc là je travaille notamment sur une commande du FRAC à la Joliette, je crois que vous êtes plus ou moins au courant, je vous l'ai déjà dit, qui est un travail documentaire qui aboutira à un film sans doute autour de l'histoire de ce pâté de maison, là où le FRAC va construire, et puis un autre truc que j'avais prévu dans d'autres quartiers mais, pfff, j'aurai pas le temps. Là actuellement, je suis salarié, au moins jusqu'au mois de septembre, en tant que

médiateur officiellement même si c'est très flou, avec l'association V., qui travaille notamment sur les archives en ce moment. Donc on fait une expo au mois de septembre autour de la mémoire, un peu des liens entre ce bâtiment des archives et la mémoire individuelle des populations environnantes. Donc je lui demandais : est-ce que ça doit être un travail fait dans le quartier, si on vient ici ? Bon, pas forcément, mais ça peut être pas mal. Et puis je me suis dit si y'a un truc qui me parle fort dans ce quartier, c'est la Porte d'Aix quoi, avec cet énorme monument au début et puis tout ce qui se passe autour, je trouve le contraste très fort. Et je me suis dit, enfin je lui ai dit, mais c'était vraiment dit un peu comme ça : Allez, je vais faire lire Proudhon aux habitants de Belsunce devant la Porte d'Aix et filmer ça. Alors à partir de là on va voir comment c'est possible. Donc Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?*, est un texte de 1840. C'est son premier grand texte, il avait 31 ans à l'époque. Proudhon était un peu le seul penseur socialiste du 19^{ème} vraiment issu complètement du peuple comme on dit, c'est-à-dire un gars qui vraiment avait pas de fric pendant toute sa vie, qui a gardé les vaches jusqu'à douze ans, qui après a réussi à avoir une bourse d'étude et qui a toujours eu une vie vraiment très en prise avec les difficultés matérielles et financières. Quelqu'un qui a pas construit un système vraiment cohérent de pensée, qui était pas très très très logique toujours dans ses analyses, mais qui était d'une inventivité aussi bien des concepts théoriques que d'essais pratiques, assez impressionnante, qui fait qu'il est enfin un peu considéré comme le père de l'anarchisme, enfin le premier à revendiquer ce mot de façon un peu positive en France, le premier à définir un peu ce qui pourrait être une société fédérative, fédéraliste, avec des associations de travailleurs et avec un esprit toujours non-violent, où il s'agirait pas de renverser d'une façon sanglante quoi que ce soit, mais de créer autre chose à côté donc, quelque chose qui continue aujourd'hui avec les coopératives qui se créent tous les jours, avec les gens qui essaient de monter des banques alternatives, solidaires, etc. Donc, par exemple, il a créé une banque du peuple qui donnait des crédits gratuits aux gens dans l'idée qu'ils puissent monter leur propre entreprise, acheter la terre sur laquelle ils travaillaient. Laquelle banque a été fermée au bout de six mois parce qu'il a été emprisonné, parce qu'il écrivait des articles euh... et c'était sous la République. Il a fait trois ans de prison à cause des articles qu'il écrivait. C'est assez beau ce qu'il dit sur la démocratie. Y'a par exemple des phrases comme ça : « *Il n'y a pas deux espèces de gouvernement, comme il n'y a pas deux espèces de religion. Le gouvernement est de droit divin ou il n'est pas. De même que la religion est du ciel ou n'est rien. Gouvernement démocratique, et religion naturelle, sont deux contradictions* ».

Je trouve ça assez waouw ! Donc y'a pas mal de phrases comme ça dans ce premier écrit dans lequel il dit que la propriété est mathématiquement impossible et que c'est... il comprend pas comment cette erreur a pu... s'inscrire dans les lois. Qu'on puisse, non pas posséder, parce qu'il y a une distinction entre la possession et la propriété. Droit d'aubaine sur la chose, droit de se faire payer à intervalle un loyer... un intérêt sur le capital etc.

Bon c'est un texte assez compliqué quoi hein, donc moi je suis pas économiste, et je me sens aussi un peu perdu dedans. Pas toujours cohérent, parce que lui-même, après quelques années, il est revenu pas mal dessus. Mais je trouve que y'a des phrases là-dedans que, j'ai pas réussi encore à sélectionner de corpus, que j'ai envie de poser... de fragments que j'avais commencé à - donc apparemment il vous l'a envoyé à tous - à faire un petit tri pour moi sur un truc qui fait 200 pages au départ. Là j'en étais arrivé à 57. Donc y'a encore un tiers du texte qui est encore là, qui est la première partie qui moi, comme ça à la première lecture, m'intéresse. Mais après il faudra quand même une sélection très rigoureuse. Et la laisser quand même assez ouverte pour proposer aux gens qui auraient envie de participer à l'aventure de choisir aussi avec moi, de voir qu'est-ce que chacun arrive à s'approprier. Donc l'idée c'est de commencer - voilà c'est une possibilité en tout cas - par une présentation publique de mon travail, de parler à ce moment là un petit peu du projet et donc d'inviter les gens qui voudront bien s'associer à se retrouver une fois par semaine. Peut-être aussi, si ça marche pas par ce biais-là, essayer d'aller pêcher des personnes de façon plus individuelle ou aussi via les contacts que vous avez dans le quartier, et commencer peut-être par quelque chose d'un peu plus dans les détails de ce que je viens de faire là, mais par une présentation du contexte du personnage, faire un petit séminaire sur Proudhon quoi. C'est-à-dire aussi donner moi quelque chose à ces personnes avant de leur demander à leur tour de donner quelque chose d'eux-mêmes. J'imagine donc une forme de tournage vidéo au final, autour de la Porte d'Aix, où chacune de ces personnes pourrait choisir un ou plusieurs extraits, si y'en a qui leur parlent. Mais vraiment de l'ordre de deux ou trois phrases, les apprendre par coeur, donc là peut-être à un moment donné ce serait aussi pas par un travail en groupe, mais plus individuellement d'abord, et les dire devant la caméra, peut-être aussi en choisissant son point de vue où il peut se mettre : que ce soit la contrainte autour de la place, mais des points de vue possibles, sur fond d'Arc de Triomphe ou pas. Donc ben dire ces phrases là sur cette place,

avec sur fond de troupes de policiers et de troupes d'immigrés, ça j'ai l'impression que ça peut être assez fort, sans du tout évidemment être du pur militantisme dans le sens où on essaie de prêcher sur la place. C'est vraiment plus quelque chose de l'ordre du théâtre quoi. Je vais vous lire un petit peu... (*cherche dans ses papiers*) peut-être justement un passage où le mot étranger apparaît, parce que pour moi si j'ai eu cette idée, c'était aussi une sorte de lien, c'est-à-dire que l'étranger, c'est celui qui n'est pas propriétaire en quelque sorte, en simplifiant :

(*Tom lit un extrait de quelques minutes*)

Silence

X : Et t'espères que ça suscite des débats, des rencontres autour de cette notion de propriété, avec les gens de ce quartier ?

Tom : Ouais et p't'être effectivement dans le film, peut-être qu'y aura pas que la parole de Proudhon. Peut-être que les gens auront envie de répondre quoi. Mais ça je voudrais pas l'imposer, mais disons dans la mesure où moi ce texte à la fois m'intrigue beaucoup, me paraît important mais est aussi assez obscur, j'espère effectivement que ces échanges peuvent aussi m'éclairer moi et susciter un débat. Même si après voilà je suis pas assez calé sur les théories économiques pour vraiment aller au fond du débat quoi, mais peut-être ouvrir quelques portes quoi. D'autres questions ?

P : Ouais, non mais tu vois, c'est vrai que tu y'a un endroit où tu es attaché à ce texte et puis y'a un endroit où j'vois que tu le maîtrises pas enfin... et j'pense que ça va faire partie, dans le travail, tu vas aller le creuser quoi, enfin et puis ouais, donc si c'est juste pour suivre le texte... ça peut suffire quoi, même si y'a une parole autour. Parce que comment c'est contextualisé ? Parce que tu vois... ouais j'sais pas comment tout va s'agencer, tout va... tout va se mettre ensemble : ça va être des petits fragments de ce texte ? une sorte de mosaïques d'extraits assez courts en fait. Enfin, et euh... tu vas enregistrer la préparation ou pas ?

Silence

T : C'est pas l'idée que j'ai actuellement... Non mais enfin pas dès le début quoi, j'vais pas braquer une caméra sur les gens dès qu'ils arrivent parce que j'ai autre chose à faire mais disons on peut imaginer que le ou les moments de tournage vont pas se passer comme ça tout de suite en une seule fois, et que y'a peut-être quand même un temps de préparation qui va faire ensuite peut-être finalement faire partie du petit film que j'imagine dans la mesure où on peut filmer le fait d'aller chercher l'emplacement et de répéter plusieurs fois et voir p't'être les retours que ça suscite autour. Ouais, non, le texte je le maîtrise pas, c'est sûr, mais je me suis dit j'ai envie de le découvrir ensemble quoi en quelques sorte.

X : Mais c'est plus le fait de faire un film qui t'intéresse que de faire une action qui perturberait le fonctionnement de tout ce petit monde autour de la Porte d'Aix, ou c'est un peu les deux, ou c'est plus la Porte d'Aix comme décor d'un film où tu veux faire, où tu veux opérer un collage d'un texte du 19^{ème} sur une réalité du 21^{ème} siècle très très décalée quoi ? Ou est-ce que tu... ou est-ce que c'est une provocation en fait ? Une provocation dans le vivant du moment de tout ce qui se vit autour de cette Porte d'Aix, parce que autour de cette Porte d'Aix y'a des tas de gens qui ont un rapport à la propriété certainement très intéressant, mais pas du tout anarchiste, et euh, commerçant et euh, donc voilà : est-ce que y'a une dimension de provocation que t'as envie d'assumer ou pas du tout et c'est juste faire un film et heu...

T : Très bonne question.

M : Une bonne réponse ? (rires)

T : J'ai pas envie de faire la révolution, mais dans le fait de faire ce film y'a une dimension de provoquer... provocation dans le sens pas gratuite mais j'ai envie de provoquer quelque chose mais comme j'ai dit, j'ai pas envie de prêcher la bonne parole ou de convaincre les pratiquants, les usagers de la Porte d'Aix d'ouvrir la boutique et de distribuer ce qu'ils...

M : Si c'est ton objectif c'est un peu don quichottesque mais ça pourrait être drôle !

T : Ouais non mais, c'est pas ça mais aussi, par exemple, est-ce qu'on le met en scène de façon à ce que ça rassemble le public, que ça attire le regard vraiment et que les gens viennent voir et écoutent sur le moment, est-ce que c'est en dehors du film quelque chose qui est de l'ordre du théâtre de rue ? Je ne sais pas. Vraiment, je le sais pas encore. J'voudrais pas imposer aux gens d'avoir à faire ça, d'avoir à parler fort,

se montrer à tout le monde, si quelqu'un veut le dire doucement dans son coin et que personne n'a rien remarqué et que juste le micro assez près, pour moi ça. C'est aussi, je crois, à voir avec la personne.

M : J'veux dire la nécessité qu'il y ait des personnes, d'autres personnes que toi qui lisent le texte, elle est liée à cet aspect spectacle ou... ? Comment... parce que je sais pas parce que tu le présentes depuis tout à l'heure comme quelque chose qui t'est très personnel en fait donc.

T : Dans quelle mesure ?

M : Ben t'as envie de comprendre ce texte, il est énigmatique pour toi et en même temps, est-ce que ton envie de comprendre ce texte, ton rapport avec ce texte, si personnel, est-ce que finalement c'est important, si intéressant, que ce soit d'autres gens que toi qui le lisent enfin c'est une question.

T : Ouais, je crois que j'ai envie de passer la parole un peu et de... Tout ça c'est... à la fois artistiquement ça me paraît intéressant qu'il soit porté par plusieurs personnes différentes et à la fois, dans cette toute petite intention militante ça me paraît... j'ai envie d'essayer de partager ça, et partager ça c'est demander à des gens de travailler dessus et après partager le film. Bon voilà tout le monde peut évidemment partager la chose en regardant et en écoutant. Mais disons mon premier public et qui m'apporte le plus en général, et là je suis dans la continuité de choses que je fais depuis des années, aussi bien dans les projets menés en tant que enquêteur solitaire mais en même temps tout le temps à la rencontre des personnes, que dans les ateliers que j'ai pu faire avec le centre d'hébergement de Strasbourg, que dans l'hôpital psy. Mon premier public, pour mon travail, je le considère comme celui avec qui je fais l'œuvre en fait, et ça m'importe beaucoup que ça soit pas seulement moi, mais aussi des gens qui ont rien à voir avec l'art et pas non plus pour porter la bonne parole et les faire entrer dans l'art contemporain, mais parce que ça me paraît fondamental de faire quelque chose qui soit pas un truc de spécialiste. Et là aussi je trouve enfin, oui j'ai envie de partager ce travail avant tout avec les quelques personnes que j'ai trouvées. Et justement on va dire, si c'est un lieu comme j'espère, comme j'imagine, on va dire ces paroles comme étant des paroles qui appartiennent à tout le monde, c'est aussi des paroles dont personne n'a la propriété ni Monsieur Proudhon, ni moi, c'est aussi l'idée de quelque chose de partageable, qui circule.

X : Je suppose qu'il va y avoir une réflexion sur le statut économique des formes produites, et donc sur le fait par exemple que les formes produites tomberont systématiquement dans le domaine public ou que y'aura éventuellement un intéressement aux subventions obtenues par le biais de cette production pour les participants. Est-ce que y'a une réflexion sur ça ?

T : Pour l'instant j'ai pas de fric pour le faire, donc je peux pas en donner.

M : Mais ça peut être une déclaration d'intention.

T : Si j'ai compris le *Collectif Quartier* peut donner 150 euros de frais de prod, ou un truc comme ça ? c'est ce que j'ai compris.

X : Non mais ce que je veux dire c'est que une fois que tu as fait un film par exemple, tu peux dire que ce film fait partie du domaine public et donc t'interdit de toucher des droits d'auteur sur ces œuvres là, sachant que y'a des gens qui sont venus participer.

T : Ce serait effectivement très cohérent . Ouais, ouais. J'ai pas vraiment résolu ce genre de question dans mon travail, parce qu'à la fois j'aimerais vivre d'autre chose que de vendre mon travail parce que y'a toujours un truc qui me dérange, et à la fois j'l'ai fait et j'ai effectivement été payé pour Montévidéo et c'est, ça m'allait très bien, et au début je mettais le ptit C de copyright parce que je voyais faire comme ça dans les vidéos, mais sans jamais vraiment me préoccuper de déposer pour avoir effectivement un copyright, qui me paraissait un peu ridicule et finalement là, j'ai laissé tomber dans les derniers trucs, parce que ça me paraissait débile de mettre un copyright. Bon, effectivement peut-être pour ce travail là, ça vaudra la peine de réfléchir plus précisément sur ces questions, un copyleft, etc.

X : Oui et plus loin, si par exemple, si tu obtiens une bourse, du FRAC, pour la présentation de ce travail là, est-ce que par exemple les participants seront intéressés à cette bourse ?

T : Pas forcément parce que, je veux dire, j'ai quand même envie de leur proposer quelque chose qui puisse leur apporter, qui puisse les nourrir, comme par exemple lorsqu'on propose un atelier à des gens en général on les paye pas, c'est plutôt eux qui vont payer pour participer à l'atelier tu vois ?... Sur le

principe, j'ai pas envie d'entrer dans un rapport où je les paye pour qu'ils fassent un travail, tu vois, ce serait dommage.

M : Non j'pensais pas, j'pensais à une coopérative à partir du moment où tu coopères avec les gens, y'a de fait une sorte de coopérative qui se crée, où y'a une logique de redistribution des bénéfices.

H : J'trouve que c'est intéressant ce que tu as dit, parce qu'effectivement ça se passe différemment si le travail n'était pas sur le thème de la propriété. C'est aussi des modalités de production qui sont à réfléchir, pour être cohérentes.

T : Non non, c'est tout à fait intéressant ouais. Je pense qu'effectivement il faudra dire que c'est un travail qui m'appartient pas, que je puisse pas vendre, qu'on puisse mettre sur Internet ou je sais pas quoi. Maintenant, si j'ai une subvention pendant ce temps là, qui moi me permet de travailler et que j'ai besoin de cet argent pour travailler, c'est autre chose je trouve. Je veux dire une subvention c'est pas vendre l'oeuvre. C'est juste moi permettre de faire ce travail là. Et ça, je veux dire, chacun se débrouille. Et...

M : Alors justement sur le...

T : et j'pense que c'est quand même moi qui va faire le gros du travail a priori.

M : mmm. Justement sur les subventions, c'est aussi les sources de subventions : y'a un autre point qui me gratouille à mon avis, c'est sur la dimension spectaculaire euh du folklore anarchiste qui est mobilisé, c'est-à-dire que finalement tu vas obtenir de la République qui a réprimé Proudhon, une subvention pour faire un truc spectaculaire sur l'anarchie, j'veux dire c'est une proposition sur l'anarchie qui est de l'ordre du spectaculaire, qui est pas de la mise en place d'une proposition de fonctionnement anarchique ou...

P : Non mais attends : il a pas de subvention encore !

M : Non mais clairement, dans le cadre du *Collectif Quartier*, c'est c'est... Un hébergement dans le cadre du *Collectif Quartier* c'est recevoir... (...) Peu importe, ça serait deux francs ce serait pareil

P : Non, non c'est pas pareil !

M : C'est une question de quantité ? C'est pas une question de nature du soutien reçu par l'Etat ?

C'est-à-dire que moi, ce qui me gêne, c'est qu'y'a une dimension spectaculaire du folklore anarchique, anarchiste. C'est-à-dire, c'est une mise à distance, c'est un truc spectaculaire, c'est-à-dire on est pas dans une pratique anarchique, on est dans une production de formes...

P : à partir de ?

M : A partir de, et qui en plus va être soutenu par l'Etat qui, dans la constitution des droits de l'homme, qui reconnaît le statut de la propriété privée...

P : Mais il veut pas être soutenu par l'Etat !

T : (rires) : Oh si, j'voudrais bien !

M : Non mais ce que je veux dire, c'est que c'est un soutien étatique que d'être en résidence à *Collectif Quartier*.

H : mmm et alors, c'est quoi la contradiction ?

M : Et ben la contradiction, c'est que la constitution admet comme préambule la déclaration des droits de l'homme qui reconnaît la propriété privée.

H : Et ça, ça t'empêche à un moment donné de prendre Tom... ?

M : Non ça m'empêche rien du tout mais c'est un point qui me gratouille et j'aimerais bien entendre Tom sur ce genre de choses.

H : ah pardon.

T : Ouais. Ben les contradictions j'pense qu'on y échappe pas et j'tente pas d'y échapper, je vis dans des contradictions tous les jours entre certaines convictions que je peux avoir, et certains modes de vie que je perpétue comme tout le monde autour de moi, et qui sont destructeurs pour la planète etc, etc, etc. et ça, j'pense qu'on peut juste essayer de les voir clairement effectivement, et c'est important de les voir, et

important de voir qu'on peut faire des œuvres qu'on considère comme un minimum émancipatrices subventionnées par un état qui va se permettre ce genre de luxe grâce à la vente d'armes qu'il pratique à grande échelle etc. C'est horrible, mais j pense qu'on peut, ouais, qu'on est pas là pour être puritains et qu'on peut essayer de regarder les choses et de jouer avec aussi. Voilà, maintenant la dimension spectaculaire j'ai dit tout à l'heure que je considère ça comme une forme de théâtre, donc c'est du spectacle. Mais moi j'aime beaucoup le théâtre et voilà le spectacle il est pas forcément spectaculaire dans le mauvais sens. Et on peut aussi faire des choses sur un plan symbolique et pas au contraire matériel qui ont quand même un impact dans la vie quoi et...j'sais pas, est-ce que c'est très spectaculaire, je sais pas moi ça me semble assez simple comme forme.

M : Non... mais c'est spectaculaire dans le sens que ça parle d'une chose mais ça ne la traite pas euh

V : C'est pas performatif.

M : Oui, non. Mais on pourrait très bien imaginer de détourner une subvention pour créer un phalanstère tu vois, ou on pourrait imaginer un truc

T : (rires). Ah ben, alors ça !

M : non mais tu vois ce que je veux dire : A un moment donné, on pourrait très bien constituer une situation cynique, mais le cynisme il se retourne contre qui ? Est-ce qu'il se retourne contre, est-ce qu'on mord la main de celui qui nous nourrit, ou est-ce qu'on mord là main un petit peu aussi de celui qu'on a exploité pour recevoir de celui qui nous nourrit ?

H : J pense que la réponse elle appartient pas que à Tom d'ailleurs à ce niveau là, parce que, à un moment donné, il est accueilli lui, il a pas reçu d'argent public pour le moment. Là-dessus, c'qu'on a dit tout à l'heure effectivement, c'est qu'après y'a p't'être des modalités à réfléchir, dans la mesure où tu traites de la propriété, d'aller jusqu'au bout de cette réflexion, y compris sur les caractères de la production artistique, et puis la réponse elle appartient pas qu'à Tom parce que pour l'instant, c'est nous qui recevons de l'argent public euh pour mener un certain nombre de choses ici, et à un moment donné aussi pour mener des choses en opposition, pour moi c'est des choses en opposition, c'est pas, c'est pas rédhibitoire et ça me prend pas la tête à ce niveau là, c'est pas, enfin ! (rires)

P : Mais en plus si tu veux, t'axes vachement, moi je trouve ça un peu parano dans la mesure où c'est une question critique qui pose la question, mais qui a le mérite de la poser de façon frontale.

T : Moi j'trouve ça très bien c'qui dit, j'suis content.

P : Ouais, mais si tu veux, à un endroit, enfin merde quoi, enfin que Tom aille voir des gens du quartier, travailler sur un texte comme ce texte là qui interroge la notion de propriété, c'est pas que du spectacle, j'suis désolé, après y'a p't'être une forme, c'est ça, que tu vas trouver spectaculaire avec une utilisation art contemporain, avec une utilisation du fric, ça si tu veux bon à un endroit, j'suis désolé y'a une pratique et y'a une mise en question, et ce qui me paraît si tu veux, enfin là y'a un endroit où le fait de prendre ce texte là, et de lire ce texte, oui y'a un côté on utilise ce texte qui a un siècle et on le lit, on l'utilise pas pour faire autre chose, on se concentre sur ce texte, mais là y'a autre chose, en (...) et en le faisant dire par cœur avec des gens, y'a un travail sur la parole et moi ça me paraît, d'utiliser la parole, et pour moi, si tu veux, à un endroit, c'est un texte qui questionne la propriété et qui est dit par la parole mais, à un endroit, cette question de la propriété questionne la parole et sur son rapport, le rapport de la parole à la propriété, et dans le fait de travailler avec les habitants, il questionne le rapport, il met en valeur... Enfin la parole, c'est quelque chose de super important, comme, c'est quelque chose qui, qui, ou se noue les, c'est par la parole que se pose la question de la propriété si tu veux. Ben ouais, j'suis désolé, une propriété sans mot, je sais pas comment il pourrait y'en avoir quoi !

V : À coup de fusil ! (rires)

P : Ouais. Ben à coup de fusil, mais pour qu'il y ait un coup de fusil, faut bien qu'il y ait une propriété qui soit définie ou nommée quelque part enfin !

V : La pancarte quoi ?

P : Ouais si tu veux la parole en opposition à... tu vois... elle questionne l'appropriation, la dépropriation, elle est j'vais utiliser un mot deuleuzien que t'adores, la déterritorialisation... la dété...

M : Ouais la détérioration des concepts ? (rires)

P : Non mais y'a un niveau où c'est, y'a un niveau humain et c'est à ce niveau là où y'a des choses qui peuvent aller au delà de la rentabilité etc, c'est à dire au niveau de la rencontre et de l'intersubjectivité si tu veux, y'a j'crois qu'y'a un intérêt qui me paraît là et qui est à un niveau oui très humain qui dépasse ce truc de commercialisation de rentabilité économique dans laquelle.... T'as raison de poser la question, mais ça me paraît pas...

V : Moi j'trouve ça pertinent une production qui utilise pour se faire un texte qui questionne les conditions de production et de propriété. J'pense que le paradoxe que ça crée quand on parle de subvention et de production j'pense qu'il faut que ça ait une influence sur la forme même du truc, faut que ce paradoxe il influence la forme même de ce, de ce qui est produit parce que si c'est juste de dire à la fin du film tatata on a partagé les, enfin j'sais pas ça me semble logique que ça se retrouve dans la forme, ce paradoxe. Mais après c'est, voilà.

T : Et tu vois quoi comme forme en disant ça ?

V : Ben de toutes façons moi, dans le processus artistique, je le vois jamais à l'avance quoi. J'crois que tu vois ta forme elle est telle qu'elle est composée de plusieurs interactions et celle ci en est une pour moi, enfin ça fait partie des choses que moi je mettrais sur la table en construisant mon truc, enfin sur la table de montage.

X : en disant ça, ça se met aussi en place, ça devient plus clair aussi... c'est-à-dire que la dimension spectaculaire je la voyais dans le sens où aller rencontrer des gens et aller parler de propriété tout ça, ça débouche si il faut sur un collectif antilibéral, ou un gang armé ou peut-être dans une œuvre d'art. Mais là ça a l'air pensé pour.. ça à l'air clairement l'occasion de produire une oeuvre d'art, et d'inscrire ça dans un parcours d'artiste.

T : ben déjà, c'est un écart de mon parcours. Enfin, j'ai jamais fait ça quoi. De travailler comme ça.... enfin, j'ai un peu.... c'est un en quelque sorte j'ai un peu peur de faire du sous Straub et c'est quand même un truc que moi j'ai jamais fait comme ça. Faire travailler des gens sur un texte. Je suis pas metteur en scène. J'ai pris quelques cours de théâtre mais, j'suis pas acteur. Donc.. c'est pas euh... ça s'inscrit pas dans une droite ligne de mon travail. C'est quand même un écart et une prise de risque déjà de ma part j'pense. Et j'ai envie de tenter le truc. Et puis voilà, on verra. Enfin je veux dire c'est vraiment pas en termes de carrière que j'envisage ce truc. Ça ça me paraît assez clair. Après moi je suis pas un meneur, je suis pas un agitateur. Je suis plutôt très contemplatif. Donc monter un groupe armé c'est pas mon truc...

M : non mais ce que je voulais dire c'est...

T : ..bon ben c'est vrai qu'une coopérative doit se monter avec des gens qui veulent la monter avec toi. Pour l'instant j'ai pas cette énergie moi même de vouloir la monter. Et je peux pas sans avoir rencontré tous les gens qui voudraient le faire, dire je vais le faire. Donc au départ c'est moi qui propose et si les autres ils sont justes.. si je trouve juste des gens qui veulent pas s'investir au delà et qui vont suivre le truc, je mènerai le jeu, parce que sinon il se passe rien. Si maintenant y'a des gens qui ont des contre-propositions et qui disent bon on monte un truc là ! alors oui peut être on montera un truc. Mais ça je peux pas l'imposer comme ça en disant on va monter un truc. Et d'ailleurs, le phalanstère, Proudhon il était pas très chaud hein ! (rire). Il était carrément anti-communiste à fond. S'il critique la propriété privée il refuse la propriété collective : c'est ça qui est fascinant.

M. : j'peux poser une question moi ? pourquoi apprendre par coeur ? C'est bizarre. Ça pose la question de la maîtrise de la parole et de faire réciter des gens c'est... tu vois, c'est pour qu'ils s'approprient la parole ou c'est juste un ?

T : (rires). Oui, s'approprier mais dans un autre sens alors ! oui s'approprier la parole mais dans un sens où je pense même Proudhon aurait défendu la propriété, dans le sens ou un paysan sans terre en Amérique du Sud va s'approprier la terre. Mais devient pas propriétaire en droit et en titre.

M. : mais c'est ce truc du par coeur qui... tu veux faire quoi et ça implique quoi ? si c'est une question de facilité ?

T : ben euh.. ça implique enfin euh... déjà un rapport plus frontal avec celui qui est en face. Ou dans ce cas avec celui qui va voir le film, avec la caméra quoi. Enfin moi c'est comme quand je fais mes conférences,

je m'imaginer par penché sur une feuille en train de lire, t'as pas le même rapport que quand tu regardes les gens dans les yeux en disant ce que tu dis.

M. : c'est pour une question de présence ?

T : ouais, de présence, mais aussi de pouvoir rentrer dedans sans que je demande aux gens de... tu vois après ils le diront un peu comme ils voudront quoi. Je veux pas, voilà comme j'ai dit je suis pas metteur en scène ou quoi que ce soit. C'est pas.. ; qu'ils le disent comme de grands orateurs. Mais je pense qu'ils peuvent quand même le dire de façon plus intense s'ils l'ont appris, et puis si quelqu'un a pas réussi à apprendre et ben il lira sa feuille quoi. Mais poser ça comme but ça me paraît assez juste. Au niveau des contradictions c'est assez drôle aussi, parce que le truc que je fais là à la Joliette, ça tourne notamment autour d'une maison qui a été expropriée par Euromed, avec des gens qui habitent toujours dedans pour l'instant et qu'on laisse complètement sur le flou de quand est-ce que qu'ils vont devoir partir, combien ils vont être indemnisés, sans doute pas à la hauteur du marché actuel. Et le FRAC voudrait récupérer cette parcelle en fait. Et donc moi connaissant ça, ça m'entraîne un peu, enfin je veux dire ça devient un peu le point central de l'enquête que je mène là-bas, où justement je me retrouve du côté des propriétaires, qui sont menacés dans leur droit de propriété.

Long silence.

T : Mais moi c'est pas... j'veux dire euh.... Monter une coopérative, ça demande vraiment d'affirmer un truc, et je suis pas capable de faire ça je crois, j'peux juste poser des questions.

H : Mais moi je voudrais que tu parles un peu du rapport entre ton travail avec les gens et le film. C'est quoi le film ? C'est une trace, c'est quelque chose pour qu'ils ressentent un truc après en regardant le film ? Après moi je pense que le côté artistique, et pas forcément politique, peut être intéressant sur ce genre de questionnements, mais y'a ces deux formes là qui se superposent et qui... comment tu ? C'est surtout la question du film ?

T : Est-ce que c'est un film documentaire ou pas ?

H : Non, c'est plutôt comment tu envisages la production de ce film ? Si tu veux garder une trace de ce moment de performance ? Ou si c'est déjà quelque chose que tu envisages après au niveau de sa diffusion ou ?

T : Moi je suis complètement nul pour les questions de diffusion, mais faut que je le porte, moi j'ai envie qu'il soit vu quoi ! J'ai envie de donner le même poids à tous les moments du processus quoi. Je veux dire l'oeuvre c'est autant l'atelier, c'est autant le moment sur la place, c'est autant le film quoi. Y'a pas de hiérarchie là-dedans. Et ça, j'veux dire, pareil pour les autres trucs quoi. Là, c'est des (...) pour Célestat dont j'ai maintenant un bon montage. A part Pierre, y'a quelqu'un d'autre qui était allé me voir en conférence ?

V : à X ?

T : à X oui. Bon ben ça je pourrai vous montrer un jour. Là j'ai juste terminé un montage. Et donc l'oeuvre c'est autant le fait de circuler dans Célestat et de poser des questions bêtes aux gens et faire des croquis et... que le moment de le raconter aux autres quoi, que la conférence. Ça va, j'ai répondu un petit peu ou ?

P : Oui, non, mais j'ai envie de continuer un peu sur cette réflexion de propriété ou toi tu ferais une oeuvre avec des gens, ou tu deviendrais en quelque sorte toi le propriétaire d'une oeuvre, que t'as fait avec les paroles d'autres personnes dont tu, que tu t'approprierais pour tirer quelque profit. Euh... évidemment que ça c'est une réflexion que tous, enfin, qu'on s'est posé sur nos projets tu vois, enfin, à *Collectif Quartier*. Euh, M. M., quand elle a fait sa résidence exposition sur la valeur d'usage et la valeur d'échange, elle a fait une oeuvre d'art hein... elle était payée par la *Collectif Quartier*. Et y'avait une réflexion là-dessus, etc, ça l'a pas empêchée d'être payée, parce qu'il y avait un vrai travail d'artiste. Et y'a des gens du quartier qui sont venus, qui ont apporté des objets, qui ont participé à son exposition, etc, et eux ils ont pas été payés si tu veux. Et y'a un endroit, si tu veux... de vouloir superposer... Moi je vois très bien si tu veux, là les gens, les personnes avec qui Tom va travailler, ça va être un groupe de personnes du quartier, etc, oui, y'a une réflexion, faut se poser la question de comment... ça peut être fait de pleins de sortes différentes.

T : Si y'en a d'entre vous qui veulent participer, après c'est ouvert aussi, évidemment.

P : Ouais c'est pas forcément que des.. que des arabes, ou des sans papiers ou... Bon, ouais, si tu veux, en particulier pour tout ce qui est création collective, puisque c'est une création collective, en même temps, c'est une création collective qui ne verrait pas le jour si Tom l'initie pas, et s'il la porte pas, et c'est lui qui va donner une certaine orientation si tu veux du début à la fin, ce qu'auraient jamais fait les gens spontanément. Donc euh...

H : Y'a peut-être de nouveau la notion d'auteur aussi là.

P : ouais. Et euh, donc si tu veux, y'a aussi un endroit aussi de.. moi je sais pas tu vois, je réfléchis aussi à voix haute mais, vouloir superposer obligatoirement ce qui pourrait revenir, alors voilà par exemple ce film il est primé au festival l'année prochaine, donc Tom gagne, je sais pas, 20 000 euros quoi (rires), enfin j'en sais rien (rires). Je dis n'importe quoi... mais ça c'est arrivé 15 000 fois, tu regardes euh... enfin, tu vois, vouloir superposer absolument les gens qui ont participé à quelque chose et c'est ce qui est arrivé sur le documentaire *être et avoir*, où le prof qui estime que finalement y'a eu un succès tel que finalement lui il devrait être payé donc il a fait un procès à , au réalisateur.

M : Ouais. Sauf que le mec il est déjà payé par l'éducation nationale pour faire son métier quoi.

P : Voilà, voilà. Mais bon. Alors là y'a un truc sur le droit des images dont on a pas parlé. Toi t'as l'habitude de travailler sur la parole des gens, enfin, vous avez vu dans ces différentes situations, il prend la parole des gens, et il se les approprie dans une certaine façon. Mais est-ce que c'est se les approprier ou lui il est propriétaire ? ou est-ce que c'est lui, en tant qu'artiste, il en est pas propriétaire non plus. Il est juste un passeur ou quelque chose. Et si tu veux moi ça me fait penser à.. ; si la formulation centrale de Proudhon c'est la propriété c'est le vol, et si tu regardes l'anti-oedipe, la formulation centrale c'est le désir c'est le vol. non, mais tu vois, je fais exprès le rapprochement, parce que c'est une formule... c'est compliqué à comprendre quoi la propriété c'est le vol et le désir c'est le vol. Mais moi j'ai envie de les mettre en parallèle, parce que si le désir il est pas supporté à un endroit par la parole, et partagé là, par ce moment passeur où pour moi la parole c'est justement ce qu'il faut pas ... c'est les noms qui font propriété si tu veux, ou des contrats, mais... c'est pas la parole en elle même quoi...

Chuchotement et demi-rire.

P : Enfin bon, voilà, c'était pour te poser... du bazar sur la parole en plus.

M : Y'a la question de l'utilisation aussi. Dans ta proposition aussi. Enfin, je comprends sur la par coeur, mais y'a un endroit où j'ai l'impression, pour l'instant, d'après ce que tu nous as dit, qu'il y a une utilisation des gens, tu vois, comme machines à répéter une parole. Mais moi, pour l'instant, je... je le comprends... enfin je trouve ta position assez... enfin toi ce que tu veux est assez clair, mais l'endroit où tu poses les gens je le trouve pas très clair en fait. Enfin, pour moi, ces trucs de par coeur...

T : Qu'est-ce que le par coeur fait aux gens... ça je sais pas...

M : et ben que tu demandes aux gens d'apprendre et de répéter, et qu'il y a pas de ... voilà, c'est comme si, enfin, je vois une utilisation des gens là dedans. Par ce truc du par coeur.

T : Ben je sais pas, tu proposes à des gens un atelier de théâtre pour monter une pièce amateur, ils vous apprendre le texte par coeur et le dire au public, ils vont le diffuser...

H : tu parles de théâtre depuis tout à l'heure. Mais est-ce que c'est vraiment ça le théâtre ? Est-ce que c'est bien ce que tu veux ? Est-ce que c'est bien, pour aller dans le sens de M., ce que tu veux d'être dans ce rapport là, où des gens effectivement vont apprendre des choses par coeur, parce qu'on peut toujours apprendre par coeur sans comprendre ? c'est un peu la misère des classes et des récitation... et de certains comédiens, et là...

Rires

M : Mais bon effectivement, le par coeur. En même temps c'est vachement beau comme acte aussi parce que c'est comme Fahrenheit de Bradbury, où ils apprennent par coeur des livres parce qu'on brûle les livres, ils deviennent des hommes livres. Ça peut être beau le par coeur, mais ça peut être aussi complètement lamentable quoi le par coeur.

T : Si j'ai envie de faire un atelier qui soit aussi un séminaire en quelque sorte, un moment d'échange, j'ai pas envie que ce soit appris par coeur de façon mécanique évidemment.

M : Non mais sans parler...

T : Quand vous parlez de machine à répéter, je suis un peu heurté quand même.

M : non mais c'est de la provocation tu vois !

H : Non mais j'ai entendu le par coeur, mais j'ai aussi entendu qu'à un moment donné tu disais que t'attendais des commentaires sur le texte aussi.

T : Oui ça, si ça provoque quelque chose que les gens ont envie de dire et qui est leur parole à eux, tant mieux. Ça je voudrais pas l'imposer, mais euh, c'est possible, et puis si quelqu'un se retrouve dans aucun extrait, et qu'il y a autre chose que j'ai envie de dire...

M : Oui c'est pour ça que la forme théâtre, quand tu fais allusion au théâtre pour qualifier ce qui va se passer autour de la Porte d'Aix, je trouve que c'est un peu... ça limite vachement la forme. Alors que c'est très très possible que votre travail collectif aboutisse à autre chose qu'à du... enfin, selon les désirs, je sais pas ! Alors après je sais pas quel degré de liberté tu vas laisser aux gens. C'est ça, l'histoire du par coeur peut-être ça renvoie à une contraintes très forte, à l'endroit où peut-être y'a une conscience et une liberté à susciter chez les gens, je sais pas.

T : j'sais pas. Si vous avez le souvenir de récitations de poèmes à l'école en tant que contraintes, c'est que vous avez vraiment des mauvais profs. J'trouve que, enfin moi j'en ai un très bon souvenir quoi. (*rires*).

P : Non mais moi j'trouve, tu vois ce qu'ils font les Straub avec des non professionnels, ils font apprendre que du par coeur, et c'est magnifique, et y'a une dimension inaugurale quoi. Et tu vois quand il dit que c'est plus direct, c'est ça pour moi que ça veut dire quoi. Oui ça a été répété et c'est répété tel quel mais à un moment cette répétition c'est la différence et c'est par cette répétition qu'il y a un travail qui se fait sur le texte de Proudhon aussi, et que la répétition c'est pas, elle est pas.. (...) un texte chaque fois que tu le reparcours, il apparaît différemment si tu veux quoi. Enfin, moi le travail de toute lecture, ou de toute parole pour moi c'est ça quoi.

M : Oui mais les Straub justement, c'est quand même plus de l'ordre d'une lecture

P : mais ils lisent pas...

B : ça dépend des films.

P : ouais.

X : Mais bon faut voir que, enfin moi c'est plus dans un rapport au temps, sur deux mois comment, une fois par semaine, tu vas réussir à mettre en place ça tout le travail des Straub ça c'est neuf mois de répété, le spectacle de théâtre puis le tournage des fois ça dure deux ans quoi hein.

T : Non mais ça faut qu'on en discute, et malheureusement là, je dois vraiment filer dans une minute. Quand on a commencé à en parler, j'sais plus quand c'était, c'était début avril et ça me paraissait encore envisageable avant l'été mais le temps a passé avant qu'on en arrive à cette rencontre maintenant, le moment d'une rencontre publique n'est encore fixé et j'ai abandonné l'idée que ce serait fini avant l'été et dans la mesure où je vous bloque pas un espace, je me dis qu'on peut laisser ouvert quoi. Moi, le truc, c'est que je sais pas encore si je vais être là à l'automne, c'est-à-dire qu'il se peut que je sois parti pendant trois mois, octobre, novembre, décembre, et que du coup moi je suis là tout l'été, donc si il y a des gens qui sont prêt à bosser pendant l'été, ça peut se faire peut-être au mois de septembre quoi. il se peut que je parte pas, que je sois là. C'est un peu chaud tout ça. Mais j'ai envie de commencer. Si ça se termine dans un an, ça se termine dans un an. Et puis il se peut que, voilà, qu'on fasse cette rencontre, qu'il y a une personne que ça intéresse, et qu'il faut encore deux mois pour constituer une équipe. Est-ce que c'est déjà le moment là d'essayer de définir une date pour un moment public ou ?

P : Mais là, c'est peut-être (...) pour une place, je sais pas j'ai pas le...

H : entre le 1^{er} et le 15 juin ?

Bruits de chaises, de pages et réflexion sur les dates.

T : vous vous êtes fermés pendant quelle période ici ?

H et M : tout le mois d'août.

Silence

P : Alors jeudi 16, 18, 14, 15, enfin je lance ces dates comme ça.

M : ça va consister en quoi cette présentation ? présentation du projet ?

T : de mon travail aussi. Le plus long du temps, ça va être mon travail.

M : Donc c'est des tables avec des livres exposés et d'autres choses, et des projections c'est ça ?

T : Oui je vais projeter un diaporama pour expliquer un peu mon travail, et puis peut-être des vidéos quoi.

M : C'est une conférence ?

T : Ouuuuais.

M : C'est devant un public quoi, c'est pas une exposition ?

T : Ouais ouais.

P : Moi j'pense qu'il serait mieux que ce soit par exemple le 14 juin, pour qu'il y ait le temps de faire l'information par rapport aux gens du quartier. De toutes façons, toi tu vas être là, on pourra te filer une clé ben le 1^{er} quoi.

T : 14 juin ?

P : Je sais pas : qu'est-ce que vous en pensez le 14 juin.

M : Pourquoi le jeudi ?

P : Ben ça peut être le 15 hein.

B : C'est déjà plein le vendredi.

X : Moi c'est une chose que je comprends pas trop, c'est ce moment public. Après le moment de résidence et le travail d'atelier...

T : Ouais. Après c'est une résidence un peu informelle quoi.

H : Y'a quand même quelque chose d'important c'est la gestion de la durée de la résidence et des conditions du travail, parce que cette résidence du coup, ça veut dire que Tom bosse à peu près jusqu'à quand ? C'est ça que j'ai pas bien compris.

T : Il faut que ça soit défini ? c'est important pour vous administrativement ?

H : administrativement j'aime bien que du travail. On peut discuter mais au moins qu'il y ait une date. Donc il y a une convention qui est signée. parce que tout à l'heure tu disais 250 euros d'aide financière, mais y'a pas que de l'aide financière, y'a aussi tout un apport d'espace et de matériel ici. Effectivement après en fonction des contraintes du lieu, de ce qu'il s'y passe, on peut pas te fournir le même apport. Nous on a des priorités aussi. Donc tout ça c'est à voir. Donc

T : Alors, bon ... tout ça...

X : et ça démarrerait quand la résidence ?

H : ben là ça démarrerait à partir du 1^{er}.

A partir du 15 ?

T : Faut qu'on se voit avant.

H : Donc ça fait 15 jours, jusqu'à fin juillet. Ça fait un mois et demi. Faudra préparer la présentation au public.

X : Par rapport à la médiation moi j'ai pas forcément tout compris en terme d'implication du public. Faudrait qu'on puisse se voir.

P : Vous prenez des RDV ?

H : J'pense que là ce qui est intéressant pour toi (*bruits de papiers*) Ça veut dire que effectivement faudrait qu'on se revoit avec Tom.

P : ouais. Mais attends, alors on commence quand ? parce qu'on avait dit le 1^{er} mais bon entre temps heu...

M : ou la semaine du 15 ?

H : non, mais attends...

T : Idéalement moi j'aurais dit, pour être sûr du coup, moi j'aurais dit ben d'un an, mais maintenant, si ça pose des problèmes de me donner une clé et de me donner accès à tout, ben vous me donnez pas accès à tout, et je suis juste artiste associé et pas en résidence, j'en sais rien..

H : Ah ouais, en plus (*rires de tous*). Qu'est-ce qu'on a comme associés !

P : je vous promets, c'est pas moi qui lui ai parlé d'artiste associé, c'est une expression qui doit circuler chez tous les artistes qui viennent en résidence ici. T'as vu L. ou quoi ? (*rires*).

T : Je sais pas, c'est peut-être elle qui m'en a parlé, peut-être ça sort de ça ces mots mais..

X : Peu importe.

T : Mais je veux pas venir ici, me pointer, abuser, j'veux dire heu... Vous me fixez une date pour qu'on en reparle ?

H : Voilà

T : à bientôt

H : ciao Tom.

D'autres : à bientôt.

Tom sort.

Chuchotements

P : on a dit le 14 ou le 15 ?

H : Mais du coup je sais même plus ce qu'on a dit moi.

Fin de la retranscription